

Impr. de BACQUENOIS, COSSU et APPELT,
rue Christine n° 2.

ŒUVRES COMPLÈTES

DU BIENHEUREUX

A.-M. DE LIGUORI,

ÉVÊQUE DE SAINTE-AGATHE DES GOTHS,

PUBLIÉES

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES, SOUS LA DIRECTION
DE MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET.

—
TOME XVI.
—

ŒUVRES ASCÉTIQUES.

TRIOMPHES DES MARTYRS. — VIE DU RÉVÉREND PÈRE D. PAUL CAFFARO,
PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DU TRÈS SAINT RÉDEMPTEUR. — LA VIE
ET LA MORT DE SŒUR THÉRÈSE-MARIE DE LIGUORI. — RÊCIT D'UN
MIRACLE ARRIVÉ AU SUJET DU T. S. SACREMENT.

PARIS,

PARENT-DESBARRES ; ÉDITEUR,

rué de Seine, n. 48.

—
1834.

faire impression sur les fidèles. Il a puisé d'ordinaire dans les sources les plus authentiques, et au défaut de celles-ci, dans des traditions respectables. Enfin, non content de montrer le courage des enfants de l'église durant les siècles d'or du christianisme, il a voulu faire voir, en rappelant les modernes triomphes de cette auguste Mère au Japon, que son sein généreux n'était point épuisé, et qu'elle savait produire jusqu'en ses derniers jours, des héros qui ne le cèdent en rien à ceux dont la gloire est si rayonnante dans les fastes de ses premiers siècles. Tous ces faits empruntent de la plume naïve du pieux auteur, un charme d'autant plus grand, que la simplicité des récits rappelle merveilleusement celle du courage des Martyrs, qui, suivant la parole du Sauveur, *déposaient* leur vie plutôt qu'on ne la leur enlevait.

Nous avons placé à la fin de ce volume, trois morceaux historiques, qui reconnaissent aussi pour auteur notre saint évêque. Ce sont : 1^o *la Vie du P. Caffaro, prêtre de la congrégation du très saint Rédempteur.* 2^o *La vie et la mort de la servante de Dieu, Sœur Thérèse-Marie de Liguori, religieuse du monastère du Saint-Sacrement, à Naples.* 3^o *Récit d'un miracle arrivé dans le diocèse de Naples, au sujet du très Saint Sacrement, en l'année 1772.* Ces précieux opuscules se plaçaient d'eux-mêmes à la fin de cette première série.

TRIOMPHER

DES MARTYRS.

RÉFLEXIONS TRÈS UTILES

POUR

RETIRER UN GRAND FRUIT DE LA LECTURE DES COMBATS
ET DES VICTOIRES DES MARTYRS ,

DIVISÉES EN TROIS PARAGRAPHERS.

§ I.

Vertus pratiquées par les SS. Martyrs dans les combats avec
leurs persécuteurs.

I. Si la lecture de la Vie des Saints est un grand moyen pour conserver la piété, comme le disait saint P. Neri, et comme l'enseignent tous les maîtres spirituels, on trouve encore une bien plus grande utilité à lire les victoires des SS. Martyrs, qui sacrifièrent leur vie à Dieu dans les tourments : c'est pourquoi, avant d'entrer dans le récit détaillé de leurs victoires, nous allons examiner, pour notre avantage, les principales vertus dont ils firent preuve dans leurs combats.

II. Il est certain que les Martyrs obtinrent la palme, surtout par la vertu de la grace qui leur fut donnée par Jésus-Christ, grace qui les a fortifiés assez pour

mépriser toutes les promesses et toutes les menaces des tyrans, et pour supporter les tourments jusqu'à consommer le sacrifice de leur vie. Ainsi tous leurs mérites, selon S. Augustin, furent des bienfaits de la grace, dont Dieu les gratifia dans sa bonté; mais il n'est pas moins certain, et la foi l'enseigne, que les SS. Martyrs coopérèrent, eux aussi, pour leur part, à la grace qui leur fit obtenir la victoire. Les novateurs impies ont blasphémé contre cette vérité, en affirmant que tous les crimes des méchants et toutes les œuvres des saints, sont le résultat de la nécessité.

Mais le même S. Augustin les dément, lorsqu'il dit que si cela était vrai, nulle récompense et nulle peine ne serait juste. *Sive autem iniquitas, sive justitia, si in potestate non esset, nullum præmium, nulla pœna justa esset.* (Lib. 12, contra Faust., cap. 78.)

3. Les mérites des Martyrs furent donc grands, parce que les vertus qu'ils déployèrent dans leurs tourments furent grandes et héroïques. Nous les décrirons en quelques mots, afin de les imiter parmi les tribulations que nous rencontrons dans cette vie. En premier lieu, les SS. Martyrs s'attachaient strictement à tous les dogmes enseignés par la religion chrétienne. Dans les premiers siècles de l'Église, deux fausses religions surtout combattaient la nôtre; celle des gentils et celle des juifs. La première, dont les sectateurs adoraient plusieurs dieux, fournissait d'elle-même la preuve de sa fausseté, car le monde n'aurait pu garder cet ordre, si régulier et si constant, dans lequel nous le voyons conservé depuis tant de siècles, jusqu'à ce jour, s'il eût été sous la domination de plusieurs maîtres; ceci est évident par la rai-

son naturelle même : *omne regnum in seipsum divisum desolabitur.* (Luc. 11. 17.)

En outre, les paroles émanées de la bouche des prêtres idolâtres, démontraient clairement la fausseté de leurs divinités, puisqu'ils attribuaient à leurs dieux une foule des passions et de vices. C'était le reproche que les SS. Martyrs faisaient aux tyrans, quand ceux-ci les exhortaient à sacrifier à leurs idoles : comment pouvons-nous, disaient-ils, adorer vos dieux, si au lieu de nous donner des exemples de vertus, ils ne nous offrent que des modèles de vice.

4. La religion des juifs, bien que sainte pendant un temps, et révélée de Dieu, n'en était pas moins évidemment alors réprouvée et fausse, puisque dans les écritures mêmes qu'ils avaient reçues de Dieu, qu'ils avaient conservées avec tant de soins, et qu'ils nous ont transmises, il était prédit que, dans un certain temps, le Fils de Dieu devait venir sur la terre pour se faire homme, ou mourir pour le salut du monde; que ces mêmes juifs devaient le mettre à mæs sur la croix, comme ils le firent en effet; qu'en punition de cette impiété, ils seraient chassés de leur propre royaume, qu'ils demeureraient privés de rois, de temple et de patrie, dispersés et vagabonds par toute la terre, odieux et en horreur à toutes les nations. Prédications que l'événement à clairement justifiées après la mort du Sauveur.

5. Ce qui donnait plus de certitude encore à la vérité de notre foi, c'était la conversion du nouveau peuple des gentils, prédite autrefois dans les mêmes écritures divines, et qui se vérifiait depuis l'époque à laquelle les apôtres s'étaient répandus par toute la terre, pour promulguer la nouvelle loi prêchée par

Jésus-Christ. Dans cette circonstance on vit clairement que Dieu protégeait la religion chrétienne ; autrement , s'ils n'avaient pas été conduits par une main divine , comment ces pauvres pêcheurs ou ces publicains , tels qu'étaient les apôtres , hommes sans instruction , sans argent , sans protecteur puissant , poursuivis au contraire par les magistrats et les empereurs ; comment auraient-ils pu déterminer tant de chrétiens à renoncer à tous leurs biens et aux honneurs , et à faire avec courage le sacrifice de leur vie au milieu des tourments les plus atroces que sut inventer la puissance et la cruauté des tyrans.

6. Mais la plus grande merveille fut de voir une religion difficile à croire et difficile à pratiquer , embrassée par tant de gentils. Difficile à croire , pour l'intelligence , puisqu'elle enseignait des mystères qui surpassaient notre raison , la trinité d'un seul Dieu distinct en trois personnes , lesquelles ont une seule nature , une seule puissance , une seule volonté ; et le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu venu sur la terre , afin d'y mourir pour le salut des hommes ; outre un grand nombre d'autres articles , tels que le péché originel , la spiritualité et l'éternité de l'ame , les saints sacrements , et spécialement celui de l'eucharistie. Difficile à pratiquer pour la volonté , puisqu'elle commandait et défendait des choses toutes opposées aux inclinations de la nature corrompue par le péché , et qui répugnaient au libertinage des infidèles , habitués à suivre leurs passions et à se livrer aux plaisirs des sens. Malgré ces obstacles , la religion chrétienne se voit embrassée par tant de nations ! De cet accord des nations , S. Augustin tirait la preuve de la vérité de notre Eglise , disant : si

Dieu même n'avait pas illuminé par sa grace toute-puissante tant de peuples civilisés et barbares, instruits et grossiers, nobles et plébéiens, tous aveuglés, tous plongés dans les superstitions de leurs pays, imbus des maximes les plus contraires à la sainteté de la foi, dans lesquelles ils avaient été élevés, comment auraient-ils pu embrasser cette religion ?

7. Outre l'illumination divine, d'autres motifs avaient engagé les nations à embrasser la religion chrétienne et à s'y maintenir. Les miracles y contribuèrent pour beaucoup ; car jusqu'après les prédications des apôtres le Seigneur faisait abonder les miracles en témoignage de la foi, comme le dit S. Marc : *Prædicaverunt ubique, Domino cooperante, et sermonem confirmante sequentibus signis.* (Cap. 16, v. 20.)

Certes, les grands prodiges opérés par l'entremise des apôtres et de leurs disciples, contribuèrent puissamment à la conversion du monde. En vain les idolâtres s'écriaient ensuite que ces prodiges étaient des effets de la magie ; chacun comprenait bien que Dieu n'aurait jamais pu les permettre, s'ils avaient dû servir à appuyer des œuvres diaboliques ou quelque fausse religion. La preuve des miracles était donc une preuve divine bien certaine par laquelle le Seigneur confirmait la religion chrétienne et la foi des croyants.

8. De plus, la foi était corroborée par la constance des Martyrs de tout sexe, de tout âge, de toutes conditions, hommes, femmes, vieillards, enfants, nobles, plébéiens, riches, pauvres, savants, ignorants, mariés et vierges. On les voyait abandonner leur patrie, leurs parents, leurs digni-

tés, leurs fortunes et leurs biens, pour embrasser les supplices, les tortures, les douleurs cuisantes du feu, et les genres de mort les plus horribles : ils montraient non seulement du courage, mais de la joie, et rendaient grâces à Dieu qui les faisait souffrir et mourir pour l'amour de lui. S. Justin, martyr, avouait que cette constance des Martyrs avait puissamment contribué à lui faire embrasser la foi chrétienne.

9. Les Martyrs trouvaient aussi du courage à supporter toutes les peines dans le désir d'atteindre bientôt les promesses faites par J. C. à ses fidèles : *Beati estis cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint.... gaudete, et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cælis.* (Matth. cap. 11 et 12.) *Omnis ergo qui confitebitur me coram hominibus, confitebor et ego eum coram patre meo, qui in cælis est.* (Idem, 10. 32.)

10. Mais ce qui donnait surtout aux saints Martyrs la force et le désir de mourir, c'était l'amour ardent qu'ils portaient à J. C., roi des Martyrs (comme l'appelle S. Augustin), qui a voulu mourir de douleur et dans la désolation, sur une croix, pour l'amour qu'il nous a porté, ainsi que l'assure S. Paul : *dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis.* (Ephes. 5, 2.) Or cet amour les faisait marcher avec joie vers les souffrances et la mort pour J. C., au point que, non contents des peines qu'ils enduraient, ils priaient les bourreaux et les tyrans d'accroître leurs tourments, et les insultaient afin de se montrer ainsi plus reconnaissants envers un Dieu mort pour l'amour d'eux.

11. Il arriva de là, S. Justin, martyr, le dit, que trois siècles suffirent pour couvrir toute la terre de

chrétiens et de martyrs ; ce qui fit écrire au saint dans le dialogue avec Triphon (numéro 42). « Il n'y a
 « point de nation , grecque ou barbare , qui n'offre
 « des prières et des actions de grace au créateur de
 « l'univers au nom de J. C. » S. Irénée atteste de
 même (*contra hæreses, cap. 10*) que de son temps
 la foi en J. C. était répandue sur toute la terre.
 Pline, dans sa célèbre lettre à l'empereur Trajan ,
 écrivit que la foi chrétienne s'était étendue à un tel
 point , que les temples des dieux se trouvaient aban-
 donnés et qu'aucune victime n'était plus offerte aux
 idoles. De plus, Tibère écrivit au même Trajan qu'il
 ne convenait pas de donner la mort à tous les chré-
 tiens , parce que le nombre de ceux qui voulaient
 mourir pour J. C. était incalculable.

12. C'est pourquoi Clément d'Alexandrie deman-
 dait comment , si Dieu lui-même n'avait soutenu la
 foi des chrétiens , cette foi eut résisté à la force de
 tant de philosophes qui cherchèrent à l'obscurcir
 par leurs sophismes , et à la violence de tant de rois
 et d'empereurs qui s'employèrent de toute leur puis-
 sance à l'écraser ? mais la mort des Martyrs , bien
 loin d'anéantir la foi , lui donnait une nouvelle éner-
 gie , comme le dit Tertullien : « Notre nombre croît
 « alors que vous nous décimez ; le sang des chrétiens
 « est une espèce de semence. » Il disait *semencæ* ,
 parce que le sang des Martyrs était ce qui multipliait
 les fidèles. Tertullien se vantait ensuite , et reprochait
 aux tyrans qu'ils s'efforçaient d'éteindre la religion
 chrétienne ; mais qu'on voyait déjà regorger de chré-
 tiens les places , le forum et le sénat. (*Apol. cap. 51.*)
 Origène écrivit de même : « Il est vraiment digne
 « de remarque qu'en un si court espace de temps la
 « mort et le sang des Martyrs aient augmenté la

« république chrétienne..... de telle sorte que les
 « Grecs et les Barbares , les savants et les ignorants
 « l'embrassent également ; d'où l'on peut conclure
 « évidemment que cela arrive par une force plus
 « qu'humaine. » (*Lib. 4, de princip. c. 1.*)

13. Tertullien disait que déjà , en deux siècles , toutes les nations (*universæ gentes*) avaient embrassé la foi de Jésus-Christ , et il nommait les Parthes , les Mèdes , les Elamites , les habitants de la Mésopotamie , de l'Arménie , de la Phrygie , de la Cappadoce , du Pont , de l'Asie , de la Pamphylie , de l'Égypte , de la Cyrénaïque , de la Palestine , les Gétuliens , les plus voisins des Maures , toutes les Espagnes , diverses nations des Gaules , la Bretagne , les Sarmates , les Daces , les Scythes , et un grand nombre de nations , de provinces et d'îles éloignées. (*Apol. 37. ad scapul. 2.*) Arnobe , mort un siècle après Tertullien , nomma bien encore (*lib. 2.*) parmi les nations converties à la foi , les Indiens , les Seres , les Perses , les Mèdes , l'Arabie , la Syrie , la Galacie , l'Achaïe , la Macédoine , l'Épire , toutes les îles et les provinces où naît et s'élève le soleil , outre les autres contrées énumérées par Tertullien. S. Athanase , un demi-siècle plus tard , ajoutait , en écrivant à l'empereur Jovinien : « Sachez que cette foi a été prêchée dès
 « le principe , reconnue par les Pères du concile de
 « Nicée , et suivie par toutes les églises du monde ,
 « en Espagne , en Angleterre , dans les Gaules , dans
 « toute l'Italie , en Dalmatie , en Dacie , en Syrie ,
 « en Macédoine , en Grèce , en Afrique , en Sar-
 « daigne , à Chypre , en Grèce , dans la Pamphylie ,
 « en Lycie , en Tauride , en Égypte , en Libye , dans
 « le Pont , en Cappadoce. Il faut y ajouter toutes les
 « églises plus rapprochées , ainsi que celles de l'O-

« rient, à l'exception d'un petit nombre du schisme
« d'Arius. » (*Lib. 1, de incarnat.*)

14. Il se trouva ainsi, qu'à la fin des dix persécutions des empereurs romains, qui régnerent l'espace de deux cents ans, à commencer par celle de Néron, la majeure partie des hommes ayant abandonné les fausses divinités, avaient embrassé la foi chrétienne; enfin, après tant de combats et de tempêtes, Dieu daigna accorder la paix à l'Église sous le règne du grand Constantin, qui avait vaincu d'abord Maxence, puis Licinius, aidé par la main du Seigneur qui le favorisait; car, ainsi que le raconte Eusèbe, partout où apparaissait le *labarum* (c'est-à-dire le signe de la croix), les ennemis fuyaient ou se rendaient. Constantin, après avoir établi la paix, défendit aux gentils de sacrifier désormais aux idoles, et ordonna d'élever des temples magnifiques en l'honneur de Jésus-Christ. Oh! combien l'Église apparut alors belle et glorieuse! combien elle acquit d'honneur et prit d'accroissement! et quelle fut la joie des fidèles! Alors tombèrent toutes les noires calomnies dont les idolâtres les avaient chargés. On vit, dans ces temps, des cités et des peuples entiers convertis à la foi, abattre eux-mêmes leurs idoles et leurs temples antiques, et élever de nouveaux autels au vrai Dieu. Mais le zèle du grand Constantin ne se borna pas à l'empire seulement; il chercha à propager la religion en Perse et chez d'autres nations barbares, aux quelles il n'accordait la paix, après les avoir vaincues, que sous la condition d'adopter le Christianisme. — On peut lire tout ce qui précède dans Eusèbe. (*Vita Constantini. Socrat, lib. 1. cap. 18.*)

15. L'Église, il est vrai, a souffert de notables dommages, plus tard et à plusieurs reprises, de la

part des hérétiques; mais la main du Seigneur n'est point raccourcie. De bons écrivains rapportent encore, dans ces derniers temps, de nouvelles acquisitions faites en grand nombre par l'Église, tant parmi les hérétiques que parmi les païens. Un savant auteur marque que dix mille ariens se sont convertis récemment en Transylvanie; que dans les États du roi de Prusse on a élevé de nouvelles églises; qu'en Danemarck on a accordé à tous la liberté d'embrasser notre religion catholique; que les missions ont eu un heureux succès en Angleterre. Il ajoute avoir appris d'un personnage de marque, qu'en Orient, et particulièrement dans la seule ville d'Alep, en Syrie, quarante mille hérétiques, Arméniens, Melchites et Syriens, se sont réunis à la communion romaine; et que chaque jour voit de nouvelles et de nombreuses conversions de ce genre en Syrie, en Palestine et en Egypte; qu'en Chaldée le nombre des catholiques s'est accru de plusieurs milliers de nos jours, et que dans ces dernières années plusieurs évêques nestoriens se sont unis à nous; enfin que, dans ce siècle, les gentils se sont convertis en foule à notre religion dans les Indes et en Chine.

16. Mais revenons à nos considérations sur les Martyrs. Déjà du temps de Constantin plusieurs millions d'entre eux étaient montés au ciel; les auteurs estiment que le nombre des Martyrs qui firent le sacrifice de leur vie pour la foi, dans les tourments, s'élève environ à onze millions; en sorte, qu'en en faisant la division, on en compte trente mille pour chaque jour.

17. Oh! la belle récolte de SS. Martyrs que fit alors le paradis! Mais, ô Dieu! quelle sera, au jour du jugement dernier, la confusion des tyrans et de

tous les persécuteurs de la foi à la vue des Martyrs , si méprisés et si inhumainement sacrifiés par eux dans un autre temps , alors que ces Martyrs paraîtront dans la gloire , exaltant la grandeur de Dieu par leurs louanges , et armés d'épées pour se venger de toutes les injures et de toutes les cruautés que leurs bourreaux ont exercées sur eux ! ainsi l'a prédit David : *Exaltationes Dei in gutture eorum , et gladii ancipites in manibus eorum , ad faciendam vindictam in nationibus , ad alligandos reges eorum in compedibus , et nobiles eorum in manibus ferreis.* (Ps. 149. 6. et seq.) Oui , par le pouvoir de juger donné alors aux Martyrs , ils condamneront les Nérons , les Domitiens et tous leurs ennemis à être précipités au fond des enfers , pour y pleurer éternellement , ainsi que l'a dit saint Matthieu : *Ligatis manibus et pedibus mittite in tenebras exteriores ; ibi erit fletus et stridor dentium.* (22. 13.)

18. Hélas ! quelle sera en même temps le désespoir , en ce jour de justice , de tant de chrétiens morts dans le péché , lorsqu'ils verront tant de Martyrs , qui pour ne pas perdre Dieu , ont préféré être dépouillés de tous leurs biens , et souffrir les tourments les plus atroces et les genres de mort les plus cruels que la rage des tyrans ait su inventer ; tandis que ces malheureux , pour ne pas céder à un vain point d'honneur , pour satisfaire un vil intérêt , ou pour ne point renoncer à un plaisir coupable , ont méprisé la grace divine et se sont perdus ainsi pour une éternité !

§ II.

Fruits à retirer de la considération des vertus pratiquées par les Martyrs dans le temps de leurs combats.

19. Oh ! que n'apprend-on pas , en considérant les grands exemples de vertu donnés par les SS. Martyrs dans le temps de leur supplice. A voir le mépris qu'ils faisaient du monde et de toutes les grandeurs mondaines , on apprend d'abord à mépriser les biens périssables de cette terre , et à ne tenir compte que des biens éternels. Les tyrans leur offraient de grandes richesses , les premières dignités , des alliances royales , pourvu qu'ils abandonnassent la foi ; mais ils dédaignèrent tout , et contents d'être dépouillés de toutes leurs places et de toutes leurs propriétés , ils embrassèrent les instruments enflammés , et se livrèrent au trépas le plus ignominieux , pour ne pas perdre la grace divine et les biens éternels que Dieu promet à ses serviteurs. Une grande quantité d'or et de pierreries fut offerte par le tyran à saint Clément , sous la condition qu'il renoncerait à Jésus-Christ ; mais le saint , tourné vers le Seigneur : *ô Dieu , s'écria-t-il , à quoi les hommes vous comparent-ils ? à la poussière et à la fange.* On offrit la dignité de pontife à saint Théodore , s'il voulait abandonner la foi ; le saint se prit à rire à cette proposition , et dit : Pontife ! j'espère aller jouir de Dieu au ciel , et vous voulez que j'y renonce pour rester sur la terre à faire le cuisinier et le boucher , comme font ces pontifes dans les sacrifices d'animaux immolés aux faux dieux ?

20. On apprend , en outre , à se fier en Dieu , et à

s'attacher sans cesse davantage à notre foi, en voyant briller dans la constance des Martyrs la puissance de Dieu qui leur donne la force de surmonter, avec un si grand courage et tant de joie, les tourments et la mort. Comment tant de personnes faibles, tant de tendres vierges, d'enfants, de vieillards exténués, auraient-ils pu résister à la douleur de tant de tourments (dont le récit seul fait horreur) et supporter les grilles, les lames, les cuirasses brûlantes, les ongles de fer, les verges, les fouets, qui lacéraient le corps jusqu'à découvrir les os et les entrailles de ces saints, si Dieu ne s'était tenu à leurs côtés pour leur donner la force de les souffrir? Saint Barlaam, placé dans le Martyrologe au 19 novembre, saint Barlaam, pauvre habitant d'un village près d'Antioche, se montrant fort dans la confession de la foi, le tyran le fit flageller si long-temps que les bourreaux en furent fatigués; il le contraignit ensuite à tenir la main au-dessus de la flamme qui brûlait devant une idole, et sur sa main il fit mettre des charbons ardents avec de l'encens, afin que le saint, secouant la main à force de douleur, et faisant ainsi tomber l'encens avec le feu sur l'autel de l'idole, on pût dire que Barlaam avait sacrifié au simulacre. Mais saint Barlaam se réjouit de sentir le feu lui brûler la chair et les nerfs jusqu'aux os; il ne voulut point secouer la main, et l'histoire nous apprend qu'il cessa de vivre au milieu des douleurs d'un tel supplice. Ce martyr est loué par saint Chrysostôme et par saint Basile. Sainte Eucharie était une jeune vierge de douze ans: le tyran la fit d'abord flageller au point que son corps ne fut plus qu'une seule plaie; il fit verser ensuite de l'huile bouillante sur ses blessures, lui fit appliquer des torches ardentes sur la poitrine, sur les côtés,

et la sainte , dans ces tourments , ne cessait de bénir le Seigneur. On lui disloqua tous les membres ; puis avec des ongles de fer on lui déchira la chair jusqu'aux os. Enfin , le tyran ne sachant plus qu'ordonner , la fit brûler vive.

21. Si nous parlons de jeunes gens , S. Vit , âgé de 14 ans , fut pareillement fouetté d'abord et mis à la torture ; puis déchiré par le fer jusqu'aux entrailles. Son père , qui était gentil , pleurait de douleur de voir périr son fils ; mais celui-ci lui dit : « Non , mon père , je ne périrai point par cette mort , mais j'irai régner éternellement dans le ciel. » Et il mourut de la sorte , plein de joie au milieu des tourments. Ainsi mourut encore le jeune Agapite ; il répondit au tyran qui menaçait de lui faire brûler la tête avec un casque ardent : « Quel sort plus heureux puis-je avoir que de perdre ma tête ici-bas pour la voir couronnée en paradis ? » Et , en effet , l'empereur lui fit placer des charbons ardents sur la tête ; de plus il le fit battre de verges et suspendre par les pieds au-dessus d'un grand brasier ; il ordonna de lui introduire de l'eau bouillante dans les entrailles , de lui fracasser les mâchoires , et enfin , de lui couper la tête.

22. Rappelons-nous les vieillards ? S. Siméon , évêque de Jérusalem , à l'âge de 120 ans , après avoir été accablé des plus horribles tourments , mourut courageusement sur une croix , ainsi que le rapporte Eusèbe de Césarée. S. Philippe , évêque d'Héraclée (dont nous rapporterons au long le martyre dans cet ouvrage) , étant déjà d'un âge fort avancé , fut traîné par les pieds à travers toute la ville , sur les ordres du tyran , qui le fit battre ensuite jusqu'à découvrir ses os et ses entrailles , et le fit mourir dans les flam-

mes. Et jusqu'au moment où il expira, le saint vieillard ne cessa de rendre grâce à Dieu de le faire mourir ainsi pour sa gloire.

23. De plus, à considérer les Martyrs parmi tant de croix, l'on apprend à souffrir en patience les contrariétés, les misères de cette vie, la pauvreté, les douleurs, les persécutions, les mépris et les autres maux, qui sont tous bien légers, en comparaison de ceux que les Martyrs ont endurés. Le principal adoucissement qui s'offrit aux peines de ces saints héros, aux injures, aux injustices et aux autres souffrances qu'ils enduraient, fut de penser que la volonté de Dieu était de leur faire supporter ces douleurs pour l'amour de lui. Et nous aussi, quand nous nous voyons affligés de quelques peines, pensons que les tourments des Martyrs furent bien plus horribles; rougissons de nous lamenter des tribulations qui nous arrivent; mais résignons-nous à la volonté divine. S. Vincent de Paul disait : « La soumission à la volonté de Dieu est le remède à tous les maux. »

24. Je rappelle ici avec plaisir ce que dit S. Augustin, « que c'est, non la peine, mais la cause du martyr, qui fait les vrais Martyrs; *Martyres veros non pœna facit, sed causa* (epist. 167). » Aussi S. Thomas enseigne-t-il plus tard (2^a 2^æ. qu. 124, art. 1, ad 3) que c'est être vraiment martyr que de mourir pour exercer un acte de vertu. D'où il faut conclure que le mérite du martyr appartient non seulement à qui meurt pour la foi par la main du bourreau, mais encore à qui accepte la mort pour remplir la volonté divine, et pour faire le bon plaisir de Dieu, ce qui est le plus grand acte de vertu possible, puisque c'est se sacrifier tout entier à l'amour divin. Puisque nous devons tous payer la dette de la

mort, exerçons-nous dans l'oraison à l'accepter volontairement, pour accomplir la volonté de Dieu, quand il nous appellera hors de ce monde. La raison en est que cet acte de résignation, chaque fois qu'on le fait avec une véritable disposition intérieure, procure un mérite semblable à celui que les Martyrs ont obtenu en donnant leur vie pour Jésus-Christ. Sainte Marie Madeleine de Pazzi, qui disait toujours le *Gloria Patri* dans l'office en baissant la tête, se disposait intérieurement à s'incliner comme pour recevoir le coup du bourreau.

25. Nous apprenons encore à recourir à Dieu aussitôt que nous nous sentons faibles, et que nous nous défions de nous, pour supporter avec patience quelque peine plus forte, quelque perte plus sensible, ou quelque infirmité plus douloureuse. Ainsi faisaient les SS. Martyrs quand le tourment était plus aigu et plus pénétrant; ils redoublaient leurs instances auprès de Dieu; le Seigneur les secourait, et ils restaient ainsi victorieux. S. Théodote, après avoir été tourmenté par différentes tortures, fut étendu par ordre du tyran sur des tets d'argile brûlants; sentant redoubler la douleur jusqu'au fond de ses entrailles, le saint pria le Seigneur d'y apporter quelque adoucissement, et il obtint ainsi la force de résister aux tourments jusqu'à la mort. Au contraire, quelques chrétiens, éprouvés par les souffrances, s'y sont perdus pour avoir négligé de recourir à Dieu. On lit surtout dans l'histoire des Martyrs du Japon, qu'un vieillard condamné à être scié petit à petit par un roseau jusqu'à ce qu'il expirât, fut assez fort pour supporter ce tourment pendant un long espace de temps; mais quand il fut sur le point de rendre l'ame, il cessa de se recommander à Dieu, il renia la foi, et

le malheureux mourut aussitôt. Cet exemple nous apprend à tous, que la persévérance dans la prière et dans le recours au Seigneur, lorsque la force de résister aux tribulations ou aux tentations nous manque, est ce qui nous fait obtenir le salut.

26. Mais par-dessus tout, l'on apprend à aimer Dieu, et c'est de là que dépend notre salut. *Qui non diligit, manet in morte* (1. Ep. Joan. 3. 14). Notre affection pour Dieu se prouve, moins en agissant beaucoup pour la gloire, qu'en souffrant beaucoup pour son amour. C'est ainsi que les Martyrs en souffrant de grands tourments, ont fait connaître l'amour qu'ils lui portaient. S. Gordien répondit au tyran, qui le menaçait de la mort s'il ne renonçait à Jésus-Christ. « Tu me menaces de la mort ? mais je regrette de ne pouvoir mourir qu'une seule fois pour mon sauveur Jésus-Christ. » S. Procope, dans le temps même que le tyran le faisait torturer, lui dit « aussi : « Tourmente-moi tant que tu voudras ; mais sache que pour qui aime Jésus-Christ, nul bonheur n'égale celui de souffrir pour l'amour de lui. » Quoi donc, dit S. Bernard, « peut-être ces saints parlaient-ils ainsi parce qu'ils étaient stupides et insensibles aux tourments ? » Non, répond-il : *hoc non fecit stupor, sed amor* (serm. 62 in cant.). Les Martyrs n'étaient pas stupides, et ils sentaient les douleurs des tortures qu'on leur faisait subir ; mais aimant beaucoup Jésus-Christ, ils envisageaient comme un gain de souffrir beaucoup et de donner leur vie pour l'amour de lui. Tel est donc le principal profit à tirer de la lecture des histoires des Martyrs. Le tableau des tortures et des barbaries qu'exercèrent les tyrans sur leurs personnes, nous fait rougir de nous plaindre des tribulations que Dieu nous envoie dans cette vie,

et nous donne le courage de les accepter avec résignation.

27. J'ajoute que la mort, tribut dont tout homme est redevable, est encore la plus grande tribulation qui épouvante les saints. Notre Sauveur lui-même, comme homme, voulut montrer la crainte qu'il eut de la mort quand elle fut proche, au point qu'il se mit à prier son père de l'en délivrer; mais il nous enseigne en même temps à accepter la mort, selon que Dieu en dispose, en disant : *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu.* (Matth. 26. 39.) C'est ainsi que les Martyrs ont acquis la gloire, en acceptant la mort pour plaire à Dieu et se conformer à sa volonté, parce que (comme nous le remarquons plus haut avec S. Augustin) ce n'est pas la peine, mais bien la cause et le but de la mort, qui fait les Martyrs. D'où il résulte que quiconque meurt, en acceptant volontairement la mort et toutes les peines qui l'accompagnent, pour accomplir la volonté divine, bien qu'il ne reçoive pas la mort de la main du bourreau, meurt cependant avec le mérite du martyr, ou du moins avec un mérite absolument semblable. Il en résulte aussi qu'autant l'on s'offre de fois à souffrir le martyr, pour l'amour de Dieu, autant de fois on en gagne le mérite. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi (dont nous avons déjà parlé) qui disait toujours le *Gloria Patri* en inclinant la tête, se figurait la présenter, dans le moment même, au tranchant du glaive. Nous verrons aussi dans le Ciel un grand nombre de saints doublement couronnés par le mérite du martyr, sans avoir été martyrisés.

28. Enfin nous sommes ici excités à nous recommander chaque jour avec une grande confiance, à l'intercession des SS. Martyrs, dont les prières sont

très efficaces auprès de Dieu. Quand nous souffrons quelques peines plus lourdes , ou que nous avons le désir d'une grâce plus spéciale faisons une neuvaine , ou seulement une dévotion de trois jours (1), en l'honneur des SS. Martyrs , et nous obtiendrons facilement cette grâce : *Honoremus beatos Martyres*, dit S. Ambroise. (*Serm. 93, principes fidei, intercessores mundi.*) Si le Seigneur promet une récompense à celui qui donne un verre d'eau à un pauvre , que ne fera-t-il pas pour ceux qui lui ont donné leur vie à force de tourments ? Il est bon de noter ici que les Martyrs , avant de recevoir le coup de la mort , se préparaient , selon toutes les probabilités , cent et mille fois à la mort et à tous les tourments ; ainsi , lorsqu'ils terminaient leur vie , ils mouraient avec le mérite non d'un seul martyr , mais de tous ceux qu'ils avaient déjà acceptés et offerts de cœur à Dieu ; d'où nous pouvons nous faire une idée de tous les mérites qu'ils avaient quand la mort leur ouvrait le ciel , et par conséquent juger combien vaut leur médiation auprès de Dieu.

Prière à faire aux SS. Martyrs pour obtenir leur intercession.

29. O princes du paradis , vous qui sacrifiâtes à Dieu tout ce que vous aviez sur la terre , vos richesses , vos honneurs et votre vie , qui maintenant réglez dans le bonheur du ciel , riches de joie et de gloire , et assurés pour toujours de la couronne que vos souffrances vous ont méritée , ayez pitié de nous , pauvres voyageurs , qui gémissons dans cette vallée

(1) *Un triduo.* Ce mot , qui signifie exercice de trois jours , n'a pas d'expression correspondante dans notre langue.

de larmes , incertains du sort qui nous attend dans l'Éternité. Obtenez-nous de ce Seigneur, pour qui vous avez souffert tant de tourments, et qui maintenant vous aime et vous tient près de lui, obtenez-nous un grand amour envers Dieu , qui nous donne la force de souffrir avec résignation les misères de cette vie, de vaincre toutes les tentations de nos ennemis, et de persévérer ainsi jusqu'à la mort; afin que nous aussi nous allions un jour en votre compagnie, louer et aimer ce Dieu infini, que déjà vous êtes admis à goûter et aimer face à face.

§ III.

Des divers tourments qui furent employés au supplice
des Martyrs.

30. Le P. Mamachi, dans son savant et laborieux écrit des *Mœurs des premiers Chrétiens*, a recueilli le détail de ces tourments dans les anciens auteurs, contemporains des Martyrs mêmes, comme le furent autrefois S. Justin, martyr, Tertullien, Athénagore, Origène, Eusèbe de Césarée, Clément d'Alexandrie, et d'autres encore. Le P. Mamachi décrit au long ces diverses sortes de supplices en usage pour tourmenter et faire mourir les serviteurs de Jésus-Christ, durant les dix persécutions des empereurs romains. Je n'en donnerai ici qu'une courte description, pour faire comprendre seulement avec quelle richesse de mérites, ces saints héros montaient au ciel pour en recevoir les couronnes.

31. Du supplice des *croix*. Les uns étaient cloués droits à la croix, comme le fut notre Seigneur J. C.

Les autres étaient placés sur la croix la tête en bas , ainsi que fut crucifié S. Pierre , comme le rapporte Eusèbe d'après Origène. D'autres étaient cloués sur une croix à quatre bras , comme celle à laquelle fut attaché S. André. A d'autres on faisait passer les bras sous ceux de la croix , et les ramenant à la partie supérieure , on y clouait les mains ; ce qui était un affreux tourment. D'autres étaient pendus à un arbre par les bras liés derrière le dos , et on leur attachait des poids énormes aux pieds. Quelques femmes étaient suspendues en l'air par les cheveux , tourment tel , qu'elles en mouraient de douleur. On en suspendait d'autres par les pieds , ou par un seul pied , la tête en bas , à un arbre. A d'autres , après les avoir pendus , on attachait au cou une corde à laquelle était suspendue une lourde pierre. D'autres enfin étaient cloués par les mains à une poutre , et on leur attachait un lourd fardeau aux pieds.

32. Du tourment du feu. Les uns étaient placés sur des grils , sous lesquels étaient des charbons ardents. D'autres étaient plongés la tête en bas dans des chaudières d'huile ou de poix bouillante. D'autres étaient suspendus en la même posture , et au-dessous d'eux on allumait des tas de paille , ou d'autres matières qui donnaient une fumée épaisse , de sorte qu'ils expiraient suffoqués. D'autres étaient couverts d'un vêtement de poix ou de quelque matière semblable , et attachés à un poteau ; ce vêtement qu'on appelait *tunique du feu* , ou , selon Tertullien , *tunique brûlante* , était allumé , et consumait ainsi les Martyrs. On en jetait d'autres dans des fournaises ardentes. D'autres , attachés ensemble , étaient placés dans une barque au milieu de la mer , et on les y brûlait tous en même temps.

On en faisait mourir d'autres dans des taureaux de bronze , rougis au feu. D'autres étaient liés et tourmentés par des torches allumées ou des lames ardentes , et des cuirasses de fer rouge ; d'autres liés et couchés par terre , et arrosés d'huile bouillante ou de plomb fondu. D'autres , enfin , étaient embrochés et rôtis comme des morceaux de chair.

33 Du supplice du *fouet*. Les fouets étaient de diverses sortes : de courroies , de bâtons , de nerfs de bœuf , de chaînés de fer , de verges , et quelquefois de verges épineuses , ou garnies de pointes aiguës , et qu'on appelait *scorpions*. On tourmentait les serviteurs de Dieu avec les fouets , après les avoir attachés à un pieu , ou même à quatre pieux , pour les faire souffrir davantage. D'autres étaient mis au *cep* ; ce *cep* était composé de deux grandes pièces de bois placées l'une sur l'autre ; au milieu de ces pièces de bois on faisait entrer les jambes des Martyrs et on les fouettait en même temps. D'autres étaient étendus , le dos sur une table garnie de gros clous , puis frappés de bâtons dans cette posture.

34. Du tourment des *fers*. Ces fers étaient des crocs de fer auxquels on suspendait les chrétiens , et des ongles de fer , qui les déchiraient jusqu'aux os et jusqu'aux entrailles. Aux uns on arrachait toutes les dents l'une après l'autre ; à d'autres on lacérait les chairs avec des peignes de fer. D'autres étaient écorchés. D'autres , liés à terre , étaient coupés à coups de hache. A d'autres , on coupait les membres successivement , en commençant par les orteils jusqu'aux cuisses ; puis les doigts des mains jusqu'à la poitrine : ainsi , il ne restait plus du corps que le tronc. D'autres étaient attachés par le dos sur une roue , et cette roue les faisait passer sur des fers aigus

fixés en terre. D'autres étaient liés sur une table; on leur entr'ouvrait le ventre avec un couteau, et on leur arrachait les entrailles. D'autres encore étaient mis sur le chevalet, d'autres à la question, d'autres enfin étaient enduits de miel, puis exposés au soleil pour être tourmentés par les mouches et par les guêpes.

35. Mille autres genres de morts étaient employés contre les saints Martyrs. Ils étaient lapidés, décapités, étranglés, précipités dans les eaux. D'autres étaient liés à deux arbres recourbés, qui en reprenant leur position, déchiraient en deux le corps du Martyr. On les jetait à la mer enfermés dans un sac; on les livrait aux chiens ou aux bêtes féroces; on les faisait mourir dans les entraves, ou périr de faim. C'est ainsi que, dans l'intervalle de trois cents ans, durant les dix persécutions des empereurs romains, il se fit une admirable moisson de Martyrs pour le ciel. J'ai voulu mentionner tous ces genres de tourments, dont l'exposé seul fait frémir, afin de nous habituer à recevoir et à souffrir avec plus de patience les douleurs et les infirmités que Dieu nous envoie. Car tous ces maux, si graves qu'ils puissent être, n'atteindront jamais les tourments que les Martyrs ont endurés.

PREMIÈRE PARTIE.



EXPOSÉ HISTORIQUE

DES VICTOIRES

DE QUELQUES MARTYRS EN PARTICULIER.

COURTE PRÉFACE.

Nous disons *de quelques Martyrs en particulier*, parce que nous n'entendons pas dans ce livre faire une histoire de tous les Martyrs de l'Eglise, mais seulement raconter au hasard, sans ordre de temps ou de personnes, les victoires de quelques saints qui montrèrent le plus de courage dans leurs combats, et souffrirent les tourments les plus atroces que pût inventer la cruauté des tyrans. Dans quelques histoires que nous rapporterons, le degré de férocité auquel les persécuteurs de la foi ont pu s'élever contre les SS. Martyrs qui étaient innocents, et qui ne faisaient de mal à personne, paraît vraiment incroyable. Mais voici d'où provenait cette férocité des tyrans : d'abord, de la haine qu'ils portaient généralement aux chrétiens, dont les actions vertueuses étaient un reproche sanglant fait à la vie infâme qu'ils menaient ; puis de l'instigation des démons qui poursuivaient de toute leur fureur ces saints

dont l'exemple propageait le plus la foi et exhortait les autres à les imiter.

Elle naissait surtout du dépit que concevaient ces tyrans contre les Martyrs, en se voyant vaincus par des enfans, de jeune filles, des hommes simples et ignorants; car ils leur reprochaient leur folie à vouloir suivre une religion mensongère qui consacrait tous les vices, et faisait adorer de fausses et criminelles divinités, des dieux qui, durant leur vie, selon la doctrine même des gentils, n'avaient donné que des exemples de turpitude et de scélératesse abhorrés par tous les hommes. Leur rage s'augmentait encore quand ils voyaient tant de miracles opérés par ces saints; ils voyaient les bêtes féroces se coucher à leurs pieds; ils voyaient les charbons ardents, les plombs fondus ne pas les brûler, et d'autres prodiges encore. Ils avaient beau crier : *Magie, magie, prestiges, enchantement!* les peuples se convertissaient à ces prodiges, et embrassaient la foi par milliers. A cette vue, la fureur des juges ne faisait que s'accroître. Ils croyaient effrayer en inventant de nouveaux tourments, éteindre la foi en tuant les chrétiens; mais plus ils multipliaient les tortures, plus ils tuaient de fidèles, et plus on voyait croître le nombre de ceux qui s'offraient au martyre, loin de les voir manquer. Tertulien raconte qu'un si grand nombre de chré-

tiens confessant Jésus-Christ, vinrent un jour se présenter à un gouverneur d'Asie nommé Arrius, qu'il eut regret de faire mourir tant de monde. Il ne fit donner la mort qu'à quelques-uns, en disant aux autres : « Vous, « si vous voulez mourir, il ne manque pas « de précipices où vous pourrez vous jeter ; « eh bien ! allez-y. » Et il les renvoya de cette manière.

Ainsi, comme nous venons de le dire, il ne s'agit pas de faire ici une histoire générale des Martyrs, mais seulement de quelques-uns des plus remarquables. Qu'on ne s'étonne point, si, en parlant de quelques-uns d'entre eux, je ne rappelle pas toutes les circonstances qui se trouvent dans d'autres livres ; car je me suis proposé de ne rappeler que les faits les mieux établis et extraits des auteurs approuvés, négligeant quelques particularités dont je n'affirme point la fausseté, mais que j'ai trouvées douteuses, parce qu'elles sont puisées dans des actes incertains et soupçonnés de fausseté. Le cardinal Baronius dit dans ses annales (*an.* 507, n^o 25), qu'en écrivant la vie des saints, « il vaut mieux « rapporter des faits peu nombreux et certains, « que les multiplier sans fondement, parce que « le lecteur reçoit avec satisfaction ces faits « quand ils sont vrais et qu'il peut en tirer « profit ; tandis que quand il rencontre des

« choses douteuses mêlées avec des circon-
« ces vraies, il finit par révoquer celles-ci
« même en doute. »

C'est pourquoi il convient de négliger les faits soupçonnés de fausseté, j'ajoute néanmoins, pourvu que le soupçon soit basé sur quelque solide fondement ; car si d'ailleurs l'auteur qui les rapporte n'est pas suspecté généralement de cette mauvaise foi qui fait de toute herbe faisceau ; mais s'il est ancien, ou probe, instruit et exact, et qu'il n'y ait point de preuve pour établir la fausseté des actes des Martyrs, il serait injuste de rejeter ce qu'il rapporte, surtout s'il existe, au sujet de ces faits, une tradition ancienne et admise.

Je dis ceci, parce que certains auteurs semblent se faire un mérite de douter de toutes choses. La critique et le discernement dans le choix des choses et des auteurs, sont bien nécessaires pour l'honneur de la vérité ; mais poussée à l'excès, la critique elle-même finit par nuire à la vérité. Comme c'est une faiblesse de vouloir croire tout ce qui est écrit sans fondement, de même c'est une espèce de témérité de vouloir tout révoquer en doute, et surtout de vouloir ôter la croyance aux faits les plus extraordinaires des saints, par cela seul qu'ils sont prodigieux. Il faut bien se persuader que Dieu peut beaucoup plus que nous ne pouvons

comprendre avec les faibles lumières de notre intelligence.

J'ai apporté à la description des triomphes des Martyrs qu'on va lire, tout le zèle qu'il m'a été possible d'y mettre, puisant les faits dans les auteurs les plus savants et les plus exacts.

J'ai retranché tous les mots inutiles, ainsi que les détails qui importaient peu au fait, et j'ai cherché à n'en présenter que la substance avec concision et clarté, choisissant entre les triomphes des Martyrs ceux qui abondent le plus en faits héroïques et en renseignements utiles; ceux, en un mot, qui sont de la plus grande édification pour nous. Commençons donc à décrire leurs victoires.

PREMIÈRE PARTIE.

EXPOSÉ HISTORIQUE DES VICTOIRES

DE QUELQUES MARTYRS EN PARTICULIER.

§ I.

De S. Ignace, Martyr.

1. S. Ignace, évêque d'Antioche, appelé aussi Théophore, c'est à-dire Porte-Dieu, vécut au premier siècle de l'Église; il fut disciple des apôtres, et spécialement de S. Jean. Il fut baptisé par eux, puis ordonné évêque de l'Église d'Antioche fondée et gouvernée d'abord par l'apôtre S. Pierre, et où les disciples de Jésus-Christ prirent le nom de chrétiens.

2. S. Ignace prit le gouvernement de cette Église, après la mort de S. Evode, successeur de S. Pierre, arrivée en l'an 69 du Seigneur; quoique le père Orsi adopte l'opinion contraire qui veut que S. Ignace ait succédé immédiatement à S. Pierre. Le saint gouverna cette Église avec tant de zèle, que toutes les Églises de la Syrie recouraient à lui, comme à un oracle. Dans la persécution de Domitien, il eut à supporter beaucoup de travaux et de souffrances,

et il exposa même sa vie pour la conservation de la foi, en soutenant le courage des autres pour les empêcher de prévariquer. Du reste, il soupirait dès lors après le martyre, et il avait coutume de dire qu'il ne croyait pas aimer Jésus-Christ tant qu'il n'aurait pas donné sa vie pour lui.

3. Domitien étant mort en 96, la tempête se calma sous son successeur Nerva. Mais dans ce temps les hérétiques ne cessaient de troubler l'Eglise. Aussi le saint écrivant aux fidèles de Smyrne, les exhorte-t-il à se garder de parler avec eux. « Contentez-vous, » dit-il, « de prier Dieu pour ceux qui s'abstiennent de l'Eucharistie, parce qu'ils nient qu'elle renferme la chair de Jésus-Christ qui a souffert pour nos péchés. »

4. L'an 105, la tempête recommença sous l'empereur Trajan, qui, après avoir vaincu les Scythes et les Daces, obligea, pour honorer les dieux; tous ses sujets à sacrifier en leur honneur, sous peine de mort. Marchant plus tard contre les Parthes, et se trouvant à Antioche, il vit avec quel zèle et quel succès S. Ignace propageait la religion chrétienne. C'est pourquoi, l'ayant fait venir en sa présence, il lui dit : C'est toi, ce méchant démon, appelé *Théophore*, qui te plais à violer nos commandements, qui ordonnent de sacrifier à nos dieux, et qui séduis cette ville, en prêchant la loi du Christ? Ignace lui répondit : « Oui, prince, je m'appelle Théophore; mais Théophore ne peut être appelé démon, car les démons sont loin des serviteurs de Dieu. Si vous m'appelez démon, parce que je les inquiète en dissipant leurs embûches, je mérite bien ce nom. » Trajan lui demande ce que signifiait le nom de Théophore. Il répondit : Ce nom signifie Porte-

Dieu. Trajan répliqua : « Tu portes Dieu dans ton cœur ? n'avons-nous pas aussi en nous les dieux qui nous protègent ? » Ignace dit alors avec une sainte ardeur : « C'est une erreur , prince , de donner le nom de dieux aux démons que vous autres adorez. Il n'y a qu'un seul vrai Dieu , créateur du ciel et de la terre , et il n'y a qu'un seul Jésus-Christ , son fils unique. » L'empereur répliqua ; « Parles-tu de celui qui fut crucifié sous Ponce-Pilate ? » Le saint répondit : « Oui , je parle de lui , de celui qui a condamné la malice des démons à être foulée aux pieds des chrétiens qui portent J. C. dans le cœur. » Puis il ajouta que Trajan serait très heureux , lui et son royaume , s'il croyait en Jésus-Christ. Mais l'empereur , ne voulant plus l'écouter , lui promit de le faire prêtre de Jupiter et *membre du sénat , s'il voulait sacrifier à ses dieux.* Le saint répondit qu'il lui suffisait d'être prêtre de Jésus-Christ , pour qu'il aspirât à répandre son sang. Alors Trajan indigné prononça la sentence , et condamna Ignace à être chargé de chaînes , et conduit par des soldats jusqu'à Rome , pour servir de pâture aux bêtes et de spectacle au peuple.

5. S. Ignace , ayant ouï la sentence , et levant les yeux au ciel : « Je vous rends grâce , Seigneur , dit-il , d'avoir daigné me rendre digne de vous prouver mon amour par le sacrifice de ma vie : aussi je désire ardemment me voir promptement dévoré par les bêtes féroces , et vous offrir ainsi le sacrifice de tout mon être. » Il présenta ensuite ses mains aux chaînes qu'il baisa avec transport. Il recommanda en pleurant l'Eglise à Dieu , et fut aussitôt livré aux soldats. Il alla à Séleucie avec deux de ses diacres , Philon et Adatopode , qu'on croit avoir écrit les actes

de son martyr; et de Séleucie il passa à Smyrne. Partout où le saint passait, il encourageait les fidèles à persévérer dans la foi et dans l'oraison; à aimer les biens du ciel et à mépriser ceux de la terre. Les chrétiens accouraient en foule au-devant de lui pour recevoir sa bénédiction; les évêques surtout et les prêtres des Eglises de l'Asie venaient en corps le saluer, et en le voyant aller avec joie au trépas, ils pleuraient de tendresse. Arrivé à Smyrne, il y embrassa S. Polycarpe et ils se prodiguèrent des consolations réciproques. Ce fut de là qu'il écrivit trois lettres aux Eglises d'Ephèse, de Magnésie, et de Trallie, lettres pleines de l'Esprit saint. Il écrivit entre autres aux habitants d'Ephèse : « Je porte mes
« chaînes pour Jésus-Christ, et ces chaînes sont mes
« perles spirituelles, dont je fais plus de cas que de
« tous les trésors du monde. »

6. Sachant ensuite que quelques habitants d'Ephèse devaient aller de Smyrne à Rome par un chemin plus court que le sien, il écrivit par leur occasion la plus célèbre de ses lettres aux fidèles romains. Cette lettre est longue; j'en transcris brièvement les passages les plus marquants; il leur dit ces paroles : « Laissez-moi devenir la pâture des bêtes,
« et par leur moyen arriver à posséder mon Dieu.
« Je suis le froment de Dieu, je dois être moulu par
« les dents des bêtes, pour être le pain pur de Jésus-
« Christ. Combien je désire trouver ces bêtes promp-
« tes à me dévorer ! moi-même je les allécherai
« afin qu'elles le fassent promptement et qu'elles
« ne me respectent point, comme elles l'ont fait pour
« d'autres Martyrs. Quand elles ne le voudraient
« pas, je les forcerais à me dévorer. Pardonnez-moi,
« mes enfans, je sais bien ce qui m'est utile. Je com-

« mence maintenant à être disciple de Jésus-Christ ,
 « puisque je ne désire aucune des choses visibles ,
 « pourvu que je trouve Jésus-Christ. Que le feu , la
 « croix , les bêtes , le brisement des os , la séparation
 « des membres , le broiement de mon corps , que
 « tous les tourments inventés par le démon fondent
 « sur moi , pourvu que je m'unisse à Jésus-Christ.
 « Il vaut mieux pour moi mourir pour Jésus-Christ ,
 « que d'être roi du monde entier. Pardonnez-moi ,
 « mes frères , ne m'empêchez pas de me réunir à la
 « vie , ne vous opposez pas à ma mort. Laissez-moi
 « imiter la passion de mon Dieu. Ne m'enviez pas
 « mon heureux sort. Et si , lorsque je serai auprès
 « de vous , je parle autrement , ne m'écoutez point ,
 « mais tenez-vous-en à ce que je vous écris aujour-
 « d'hui. Mon amour a été crucifié. Je ne me soucie
 « d'aucune nourriture corruptible ; je désire le pain
 « de vie qui est la chair de Jésus-Christ , et le breu-
 « vage de son sang. Si je consume mon sacrifice ,
 « ce sera le signe que vous l'avez voulu et que réel-
 « lement vous m'aimez. »

7. Il arriva à Troade, d'où il écrivit d'autres lettres à Philadelphie, à Smyrne, et une autre à son ami S. Polycarpe, à qui il recommanda l'Eglise d'Antioche. Mais les soldats craignant d'arriver trop tard à Rome, parce que les jeux publics touchaient à leur fin, hâtèrent leur chemin au grand plaisir de ce saint, qui soupirait d'être rendu promptement au lieu de son supplice. Dès qu'il approcha de Rome, les chrétiens vinrent en foule à sa rencontre. Ils pensaient, dit Fleury, induire le peuple à ne pas demander sa mort; mais le saint leur répéta ce qu'il leur avait écrit, et les rassura. Quand il fut entré à Rome, il s'agenouilla avec les autres chrétiens, s'of-

frant à Dieu pour son prochain sacrifice, et il pria pour la paix de l'Eglise. Il fut aussitôt introduit dans l'amphithéâtre, où étaient accourus les gentils en foule. Les rugissemens des bêtes féroces frappant ses oreilles, il s'écria : « Je suis le froment de Dieu, je « dois être moulu par les dents des bêtes, pour être « offert comme un pain pur à Jésus-Christ. » Le saint fut dévoré en un moment par les lions, comme il l'avait désiré, et sur le point d'expirer on l'entendit prononcer le saint nom de Jésus. Il ne resta de son corps que les os les plus durs, qui furent pris par ses deux diacres, et transportés à Antioche. La nuit suivante, S. Ignace leur apparut resplendissant d'une grande lumière. Son martyre arriva le 20 décembre de l'année 107. Antioche ayant été depuis détruite par les Sarrasins, les reliques du saint furent portées à Rome dans l'église de S. Clément, où on les vénère maintenant avec une grande dévotion. Les actes du martyre de S. Ignace sont rapportés par Ruinart dans son *Recueil des actes sincères des martyrs*.

§ II.

De Sainte Julitte et de S. Cyr son fils.

1. Sainte Julitte était noble, de la ville d'Icone en Licaonie. Sous l'empire de Dioclétien et de Maximien, Domitien, homme cruel, fut gouverneur de la province. La persécution s'étant allumée, sainte Julitte emmena avec elle Cyr son fils, âgé de trois ans, avec deux servantes, et se retira à Séleucie en Isaurie pour y être plus en sûreté; mais elle y trouva

Alexandre, proconsul de la Cilicie, qui n'était pas moins barbare contre les chrétiens, qui refusaient de sacrifier aux faux dieux. La sainte passa de Séleucie à Tarse, où Alexandre arriva en même temps qu'elle ; elle avait été dépouillée de la plus grande partie de ses biens par un homme puissant ; l'ayant fait paraître en justice, l'usurpateur, dépourvu de raisons pour sa défense, dit que Julitte comme chrétienne, vu la loi promulguée par l'empereur, ne pouvait point être admise à plaider sa cause. Sur cette déclaration, le prêteur la fit arrêter. Julitte se présenta au juge avec Cyr son jeune enfant qu'elle tenait dans ses bras ; le prêteur fit préparer le feu et l'encens, et ordonna à Julitte de sacrifier aux dieux de l'empire et de renier Jésus-Christ, les chrétiens ne pouvant sans cela invoquer les lois pour se défendre. La sainte répondit : « Je suis chrétienne ; c'est pourquoi, je suis disposée à perdre, non seulement mes richesses, mais encore ma vie, plutôt que de renier mon Dieu. » Le juge la sollicita à différentes reprises d'abjurer la foi ; mais heureuse de compenser la perte des biens terrestres par l'acquisition des biens éternels, elle répondit toujours : « Je suis chrétienne et ne puis renier Jésus-Christ. »

2. Alexandre, indigné de sa résolution, ordonna de lui arracher son enfant, de l'étendre sur le cheval, et de la frapper rudement avec des nerfs de bœuf. Mais au milieu de ces tourments la sainte répétait incessamment : « Je suis chrétienne et je ne saisis point à vos dieux. » Cependant Cyr regardait sa mère et pleurait amèrement en s'efforçant de lui tendre les bras. Alexandre le prit, le mit sur ses genoux, et chercha, par ses caresses, à le tranquilliser. Il voulut même lui donner un baiser ; mais le

jeune enfant regardant toujours sa mère employa toutes ses forces à repousser de lui le visage du juge, se défendant des pieds et de ses petites mains, criant, lui aussi : « Je suis chrétien. » Alors cet homme brutal, perdant patience, prit Cyr par un pied, et du haut de son trône il le lança à terre avec fureur ; la tête du jeune enfant alla donner contre les angles des gradins et se fracassa ; son sang et sa cervelle couvrirent la terre, et à l'instant même il expira. La mère alors, au lieu de se plaindre de tant de cruauté, éleva la voix, pleine de joie, et dit : « Mon Dieu, « je vous rends grâce d'avoir appelé mon fils à vous « avant moi. »

3. Le juge que ces paroles avaient encore irrité davantage contre Julitte, ordonna de lui déchirer les flancs avec des ongles de fer, et de lui verser sur les pieds un vase de poix bouillante. Pendant ces supplices, quelqu'un lui répétait : Julitte, ayez pitié « de vous ; ne faites point la même fin que votre fils, et « sacrifiez aux dieux. » Mais, courageuse dans la souffrance, « je ne sacrifie point aux démons, ré- « pondit-elle, ni à des statues muettes ; mais j'adore « Jésus-Christ, et je désire rejoindre mon fils au « ciel. » Enfin le juge la dépouilla de ses biens, et la condamna aux flammes. La sainte toute rayonnante de joie, arrivée au lieu du supplice, mit les genoux en terre (ainsi que le rapporte le père Massin dans son bel ouvrage des Vies des Saints d'après les actes des Martyrs rapportés par Ruinart) et dit : « Sci- « gneur, qui avez daigné admettre mon fils à la par- « ticipation de la gloire des saints, tournez aussi vos « regards vers moi, et donnez-moi place parmi les « ames destinées à vous aimer et à vous adorer à « jamais. » C'est ainsi que la sainte, ayant le cœur

tout enflammé du saint amour, et pleine de joie, consumma son sacrifice par le feu. Le P. Orsi qui cite l'autorité de S. Bazile sur ce fait, le rapporte ainsi (*Istor. eccl. t. 4, lib. 10, n. 67*); Fleury atteste qu'elle mourut par le feu (*Ist. t. 2, l. 9, n. 39*), et de plus, il confirme ce que rapporte le P. Orsi, que sur la place même du martyr surgit, au moment où la sainte mourut, une fontaine qui guérit les infirmes.

§ III.

De S. Vincent, diacre.

1. S. Vincent fut un des plus célèbres Martyrs de l'Espagne. Il naquit à Saragosse d'une des meilleures familles de cette ville. Depuis sa jeunesse, il fut sous la direction de Valère, évêque de cette église, qui l'instruisit profondément dans les dogmes de la religion et dans les lettres humaines. Vincent ayant donc acquis une grande science, Valère l'ordonna diacre. Ce prélat, éprouvant quelques embarras pour manier la parole, il chargea son élève de la prédication, et notre saint remplit si bien sa charge, qu'il convertit un grand nombre de pécheurs et même de gentils.

2. A cette époque, savoir en 103, les Espagnes étaient sous l'empire de Maximilien, et Dacien était gouverneur de la province de Tarragone, dans laquelle est située Saragosse. Dacien était un homme très cruel, grand ennemi des chrétiens; apprenant donc les grands progrès que Vincent faisait faire à

la religion chrétienne, il le fit venir avec Valère son évêque à Valence où il résidait. Il les fit d'abord beaucoup souffrir en prison, pour les pervertir plus facilement par les mauvais traitements. Mais il reconnut bientôt que ce moyen ne répondait pas à son attente; se les étant donc fait présenter, il leur parla d'abord avec douceur. Ainsi, adressant la parole à Valère, il lui représenta que son âge avancé exigeait du repos, et qu'il obtiendrait cette faveur en obéissant aux ordres des empereurs; que s'il s'obstinait; il éprouverait l'effet de leur juste courroux. Se tournant ensuite vers Vincent: « Vous êtes jeune, « lui dit-il, fiez-vous aux faveurs de la fortune qui « se présente à vous; il suffira pour les obtenir d'abandonner votre religion. Mon fils, obéissez aux « empereurs, et ne vous exposez point par votre « refus à une mort ignominieuse. »

3. Vincent se tourna alors vers Valère, qui n'avait point répondu aux paroles du président, et lui dit: « Mon père, si vous le permettez, je répondrai pour « vous. » Le saint évêque, prêt à tout souffrir pour Jésus-Christ, lui répondit: « Oui, mon fils, comme « je vous ai chargé de porter la parole divine pour « moi, ainsi je vous charge maintenant de proclamer notre foi. »

Vincent déclara donc à Dacien qu'ils n'adoraient qu'un seul Dieu, et ne pouvaient adorer les démons, qui étaient les dieux de l'empire; puis il ajouta: « Du reste, ne pensez pas nous ébranler par les menaces de la mort ni par les promesses des honneurs; « rien dans le monde ne peut se comparer à l'honneur et au plaisir que nous trouvons à mourir pour « Jésus-Christ. » Dacien, courroucé de cette liberté du saint diacre, s'écria avec fureur: « Ou vous of-

« frirez l'encens aux dieux, ou vous paierez par la
 « mort le mépris que vous en faites. » S. Vincent
 élevant la voix, dit : « Je vous l'ai dit déjà, le plus
 « grand plaisir et le plus insigne honneur que vous
 « puissiez nous faire, c'est de nous mettre à mort
 « pour Jésus-Christ. N'en doutez pas, vous serez
 « plus tôt las de nous tourmenter, que nous ne le
 « serons de souffrir. »

4. Alors Dacien condamna Valère à l'exil, et se disposa à décharger toute son indignation sur Vincent. Il le fit lier d'abord sur un chevalet; on lui tira tellement les peds et les mains sur cette horrible machine, que les assistans entendirent ses os se disloquer au point que les membres du saint ne restèrent plus unis que par les nerfs. Mais le tyran voyant le calme du saint dans ce tourment, et l'entendant dire (selon Fleury) : « Voici que ce que j'ai toujours
 « désiré m'arrive, voici le terme de mes désirs; » il s'en prit aux bourreaux et les fit battre de verges, pensant que par leur faute, le saint n'avait pas senti les tourments. Il ordonna ensuite qu'on lui déchirât le dos et les flancs avec les ongles de fer jusqu'à ce que les côtes apparussent à découvert. Puis sachant combien la douleur des plaies augmente quand elles sont rouvertes après quelque repos, il ordonna de lui déchirer une seconde fois les côtés avec les ongles de fer, ce qui fut exécuté, au point que les côtes du saint furent mises à nu, tandis que son sang ruisselait à gros bouillons. Pendant ce supplice, S. Vincent insultait le président, en lui disant (selon le P. Orsi) :
 « Puisque les ministres de ta cruauté ont épuisé leurs
 « forces, que ne viens-tu à leur secours, toi le premier des bourreaux; mets-y les mains et abreuve-
 « toi de mon sang. Tu te trompes, si tu crois me

« vaincre par les tourments : au dedans de moi
 « il y a un autre homme que Dieu fortifie , et que tu
 « ne peux vaincre. » Du moins , lui dit le tyran en
 voyant sa constance , « du moins livre-moi les livres
 « sacrés que tu conserves , pour que je les jette au
 « au feu. » S. Vincent lui répondit que le feu était
 destiné , non à brûler les livres sacrés , mais à châ-
 tier éternellement les malfaiteurs ; et il ne craignit
 pas de le prévenir que , s'il n'abandonnait le culte des
 idoles , il serait condamné un jour à ce feu pour une
 éternité.

5. Le président se croyant outragé par cette ré-
 plique , fut transporté de fureur , et le condamna à
 être brûlé sur un gril de fer garni de pointes aiguës.
 S. Vincent ayant entendu cet arrêt , prévint de lui-
 même les bourreaux ; il s'avança , monta sur le gril
 sous lequel le feu était déjà allumé , et y fut lié par
 les mains et par les pieds. Pendant que les charbons
 le rôtaient ainsi , les bourreaux appliquaient sur
 les plaies de sa poitrine et de son ventre des lames
 rougies au feu. On jetait en outre sur lui des poignées
 de sel , qui , tombant dans le feu , étaient relancées
 avec violence contre ses chairs brûlées et déchirées.

6. Cependant Vincent conservait un visage riant
 au milieu de ces tourments , et , les yeux au ciel , il
 bénissait le Seigneur qui acceptait son sacrifice. Tous
 les assistants admiraient la force prodigieuse que Dieu
 communiquait à ce jeune homme ; les païens même
 criaient : *Miracle ! miracle !* C'est pourquoi Dacien
 fut obligé de soustraire ce spectacle de patience à la
 vue du public ; il ordonna qu'on reconduisit Vincent
 en prison ; là , non content de toutes les tortures qu'il
 lui avait fait endurer , il voulut qu'on lui serrât les
 pieds dans l'instrument cruel connu sous le nom de

cep, où les saints confesseurs laissaient souvent la vie. De plus, il le fit étendre sur des morceaux de vases brisés, dont les pointes aiguës rouvrirent ses plaies et renouvelèrent cruellement ses douleurs. Enfin, pour lasser entièrement la patience du saint, il défendit que personne ne lui adressât la moindre parole de consolation; mais Dieu déjoua tous ses desins, en venant consoler lui-même le Martyr, et l'inviter à monter au ciel. Dans les ténèbres profondes de la nuit, le saint vit une lumière éclatante; il vit aussi les morceaux de bois du *cep* qui serraient ses pieds, se séparer, et il sentit une odeur céleste. Plusieurs anges vinrent le visiter de la part de J. C., et lui annonçant la fin de ses peines, ils l'invitèrent à la gloire céleste. Les gardes, réveillés par les rayons de cette lumière qui s'échappaient des fentes de la porte, s'en approchèrent, et ayant entendu les anges qui louaient Dieu avec le saint Martyr, ils embrassèrent tous la foi chrétienne.

7. Dacien, informé de cet événement, ordonna de faire sortir Vincent de prison, de le mettre dans un lit et de soigner ses blessures, afin de le livrer à de nouveaux tourmens après sa guérison. Les fidèles, à cette nouvelle, accoururent aussitôt près du saint; c'était à qui baiserait ses plaies, à qui les essuierait, pour emporter et conserver comme des objets précieux les linges qui les avaient touchées. Mais le moment du triomphe de Vincent arriva enfin; il expira sur ce lit au milieu des embrassemens de ses frères et à la vue des anges qui l'assistèrent et l'accompagnèrent au royaume des cieux.

8. Dès que le tyran eut appris sa mort, il fit exposer le corps du saint, pour qu'il servît de pâture aux bêtes; mais le Seigneur envoya un corbeau qui,

avec ses griffes et son bec, le préserva de leurs atteintes, et surtout écarta un loup accouru pour le dévorer. Dacien ne sachant plus que faire contre le saint, ordonna de jeter à la mer son corps renfermé dans un sac. Cet ordre fut exécuté; mais ce sac, quoique surchargé d'une énorme pierre, flotta sur l'eau comme une plume, et poussé par les vents, il se dirigea du côté de Valence. En vain les marins se fatiguèrent à sa poursuite : le corps du saint fut déposé par les vagues sur la plage, et aussitôt couvert de sable. Le saint apparut ensuite à une sainte femme nommée Jonice, et lui indiqua la place où était déposé son corps. Elle s'y rendit immédiatement avec d'autres chrétiens; ils y trouvèrent les saintes reliques, qu'ils déposèrent alors dans une chapelle; elles en furent retirées, quand la paix eut été rendue à la religion, pour être transportées dans un magnifique temple près de Valence, où elles ont toujours été vénérées avec une grande dévotion. S. Augustin dit : « quæ hodie regio, quousque christianum nomen extenditur, natalem non gaudet celebrare Vincentii. » (*Serm.* 276. n. 4.) Les actes du martyre de ce grand saint, sont rapportés aussi par Ruinart.

§ IV.

Des SS. Agricole et Vital, et d'un autre S. Vital, Martyrs.

1. S. Agricole était un gentilhomme de Bologne; il menait une vie très chrétienne au temps de la persécution de Dioclétien. Il s'était acquis, par sa bonté envers tous, l'estime et l'affection générales,

même des gentils. Il avait à son service un autre saint homme, appelé Vital, qui le servait avec une grande fidélité, et comme ils aimaient tous deux beaucoup Jésus-Christ, ils s'aidaient réciproquement dans la pratique des saintes vertus, et s'excitaient à donner leur vie, quand Dieu l'ordonnerait ainsi pour la foi. Mais Vital eut en partage d'être le premier martyrisé, et de précéder son maître (selon l'expression de S. Ambroise), pour lui préparer une place dans le ciel. Les ennemis de la foi s'étant emparés de lui, le tourmentèrent pour le faire renoncer à J. C., au point de ne pas lui laisser un seul membre intact. Il confessa constamment le nom de Jésus-Christ, lequel lui envoya, lorsqu'il fut prêt de consommer son sacrifice, un ange pour lui montrer, dans une vision, la couronne qu'il lui préparait au Ciel. Aussi le saint, avant d'expirer dans le supplice, fit-il cette prière : « Jésus, mon Sauveur, et mon Dieu, ordonnez que mon âme aille vous rejoindre comme je le désire, et qu'elle reçoive la couronne que votre ange m'a montrée. » Sa prière faite, il s'envola tout radieux au Ciel.

2. Les persécuteurs s'étaient flattés d'amener Agricole, son maître, à renier la foi, par les supplices et la mort de Vital; mais ils reconnurent l'inutilité de leurs discours, quand ils voulurent lui persuader d'obéir aux édits impériaux, en sacrifiant aux idoles; car Agricole, bien loin d'être effrayé des rudes tourments infligés à Vital, et de sa mort, y avait puisé plus de courage et un désir plus vif de partager sa couronne, en donnant sa vie pour Jésus-Christ. Ainsi, désespérant de lui faire abandonner la foi, ses ennemis le condamnèrent à mort. Il eut le bonheur de subir la même mort que Jésus-Christ; car on le

crucifia en perçant ses membres d'un grand nombre de clous pour l'attacher sur la croix.

3. On ensevelit les corps de ces deux martyrs avec les instruments de leur supplice , dans un cimetière où ils demeurèrent inconnus , jusqu'au temps où le Seigneur révéla le lieu de leur sépulture à S. Ambroise. Celui-ci passant à Bologne en l'an 393 , retrouva donc le précieux dépôt , et il le transporta avec grand honneur dans une église. Il prit pour lui une partie du sang des SS. Martyrs et de la croix de S. Agricole , qu'il retrouva dans son sépulcre , et les porta à Florence où il les plaça dans l'autel d'une église , qu'il consacra plus tard dans cette ville. Le saint fit à cette occasion un sermon qu'on retrouve au tome 3 de ses œuvres. C'est de là que nous avons extrait l'histoire de ces Martyrs , qui se trouve aussi dans le recueil de leurs actes par Ruinart.

D'un autre S. Vital.

1. Nous ajoutons ici le triomphe d'un autre Vital , d'une famille noble de Milan. Il était chrétien , ainsi que toute sa famille , et ses mœurs étaient saintes. Il avait servi dans l'armée de l'empereur , et il se trouvait par là l'ami du consul Paulin. Cette amitié lui donnait la liberté d'assister les chrétiens persécutés , de les secourir dans leurs besoins , de les visiter dans leurs prisons et même dans les cavernes où ils se tenaient cachés.

2. Paulin était grand ennemi des chrétiens , mais ignorant que Vital fût de cette croyance , il l'invita à l'accompagner à Ravenne ; arrivé dans cette ville , le saint apprit qu'un chrétien nommé Ursicin , médecin de profession , étant conduit au supplice pour

la foi, vacillait et était sur le point d'apostasier. Vital, quitta aussitôt le consul, courut au lieu des tourments, et trouvant Ursicin déjà prêt à céder : « Comment, mon ami, lui dit-il, vous avez la cou-
 « ronne à la main, et après tant de peines vous voulez
 « la perdre ? et pour ne pas souffrir ces tourments
 « d'un moment, vous voulez vous jeter dans les tour-
 « ments sans fin ? Vous guérissez les maux des au-
 « tres, et vous voulez vous condamner à une mort
 « éternelle ? Ranimez votre foi, et plein de confiance
 « en Jésus-Christ, consommez courageusement vo-
 « tre sacrifice. » Fortifié par ces paroles, Ursicin se montra constant, et donna sa vie pour J. C. Vital donna lui-même ensuite la sépulture à son corps.

3. Paulin, averti de ce qui venait de se passer, dit à Vital : « Mais qu'y a-t-il ? êtes-vous fou ? ce que
 « vous venez de faire, l'avez-vous fait sans être
 « chrétien ? » Le saint lui répliqua aussitôt : « Non,
 « je suis chrétien, et je m'en vante ; je ne suis pas
 « fou ; est fou qui adore des scélérats comme des
 « dieux. Il n'y a qu'un seul Dieu, c'est ce Dieu que
 « nous adorons, et nous nous glorifions de mourir
 « pour l'amour de lui. »

4. Paulin aimait le saint ; mais indigné de sa conduite et de ses paroles, il ordonna de le mettre en prison comme chrétien. S. Vital se voyant prisonnier avec les autres chrétiens, s'en réjouit si hautement, que Paulin lui fit disloquer tous les os sur le chevalet, et déchirer les chairs avec des ongles de fer ; mais le saint, quoique moribond, ne cessait, au milieu des tourments, de prêcher Jésus-Christ. Le consul, irrité de plus en plus, lui donna la mort en le jetant dans une fosse, qu'il fit ensuite combler de pierres. C'est

ainsi que le saint consumma son martyre , le 27 avril de l'an 171 , selon Baronius. Au moment où S. Vital expira , un prêtre d'Apollon , principal instigateur du tyran contre lui , se sentit possédé du démon ; plein de rage , il criait : « Tu me tourmentes , ô Vital ! tu me consumes ! » Au bout de sept jours , il se jeta dans un fleuve , et mourut suffoqué. Les reliques du saint se conservent à Ravenne , dans une grande église élevée à l'endroit même du martyre. Le jour consacré à ce saint , on fait aussi mémoire de son épouse , Sainte Valérie , qui , retournant de Ravenne après la mort de son époux , fut , durant son voyage , tellement maltraitée pour la foi par les idolâtres , qu'à demi-expirante elle arriva à Milan , où deux jours après elle rendit son ame à Dieu. Elle est aussi honorée comme Martyre.

§ V.

De S. Polycarpe, évêque de Smyrne.

1. S. Polycarpe fut disciple de l'apôtre S. Jean. Il naquit vers l'an 70 de Jésus-Christ. Il fut chrétien dès son enfance, et cher aux apôtres, ses maîtres, pour sa grande piété. S. Irénée dit qu'il eut le bonheur de le connaître dans sa jeunesse, lorsque le saint était déjà très vieux ; qu'il avait conservé le souvenir des instructions que le saint donnait aux autres ; il lui semblait l'entendre encore raconter de sa bouche les entretiens qu'il avait eus avec S. Jean et avec d'autres personnes qui avaient connu Jésus-Christ. S. Polycarpe fut fait évêque de Smyrne par S. Jean lui-même avant l'exil de ce dernier dans l'île de Pathmos. On

regarde comme certain que les louanges données par l'apôtre dans son Apocalypse (c. 2. v. 9) à l'ange, c'est-à-dire à l'évêque de Smyrne, sont adressées à S. Polycarpe, quand Jésus-Christ lui dit : *Scio tribulationem tuam, et paupertatem tuam, sed dives es. Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ.*

2. Le saint gouverna pendant 70 ans (selon Fleury) l'église de Smyrne, avec tant de mérite et de prudence, qu'il devint comme le chef de tous les évêques d'Asie, vu la grande vénération qu'ils lui portaient. A l'âge d'environ quatre-vingts ans, il alla à Rome pour se concerter avec le pape Anicet sur quelques points de discipline, et spécialement sur la fixation du jour où l'on devait célébrer la Pâque. Le séjour de S. Polycarpe à Rome servit beaucoup aux fidèles, parce qu'il confondait les nouvelles hérésies qui commençaient à se répandre; l'hérésiarque Marcion le rencontrant un jour, lui demanda s'il le connaissait : « Oui, répondit le saint, je te connais « pour le premier né de satan. »

3. S. Polycarpe, de retour en Asie, souffrit la persécution que l'empereur Marc-Aurèle suscita contre l'Eglise, et spécialement contre l'Eglise de Smyrne, où le proconsul Statius Quadratus se montra très cruel envers les chrétiens. Il fit mourir, par exemple, et dévorer par les bêtes, douze fidèles amenés de Philadelphie. Animés par ce spectacle, les idolâtres, qui étaient nombreux, demandaient la mort des chrétiens, et surtout de Polycarpe qui leur inspirait à tous du courage pour souffrir les tourments et la mort pour Jésus-Christ. Malgré toutes ces clameurs qui s'élevaient contre sa personne, le saint voulait rester dans la ville pour faire sa visite

pastorale comme à l'ordinaire ; cependant les instances des fidèles l'obligèrent à se retirer dans une maison de campagne où il passa tout son temps à prier jour et nuit.

4. Mais il n'y demeura que peu de jours , parce qu'il fut bientôt pris par les soldats. Trois jours avant d'être arrêté, il eut une vision dans laquelle il lui sembla que l'oreiller sur lequel sa tête reposait , s'était enflammé ; il comprit qu'il était réservé au martyre du feu : aussitôt qu'il fut réveillé , il dit à ses frères que certainement il devait être brûlé vif. Les soldats continuaient à le chercher ; mais les chrétiens le forcèrent de nouveau à se cacher dans une autre maison , et pour leur complaire le saint se retira ailleurs. Toutefois , ses ennemis ayant trouvé un serviteur dans la maison qu'il habitait , ils le maltraitèrent si cruellement qu'il découvrit finalement l'endroit où était retiré S. Polycarpe. Le saint en fut averti , mais il ne voulut point fuir , et dit alors : « que la volonté de Dieu soit faite. » Plein d'un saint courage , il s'offrit d'abord à Dieu , comme une victime destinée à l'honorer , et il le pria d'accepter le sacrifice de sa vie ; puis il alla avec joie à la rencontre des exécuteurs de la justice qui étaient venus pour l'enchaîner. Il les fit entrer dans sa maison , où il leur offrit un copieux repas ; il leur demanda quelque temps pour se recommander à Dieu ; ce qu'ayant obtenu , il se mit en oraison et y resta deux heures.

5. Le commandant et les soldats étaient couverts de confusion à la vue de ce respectable évêque ; mais ils avaient à exécuter leur commission : ils partirent donc au point du jour , et comme le voyage de Smyrne était long , ils placèrent ce saint vieillard sur un âne ; mais ayant rencontré en route deux hauts fonction-

naires, nommés Hérode et Nicéas, ceux-ci le firent monter dans leur voiture. Là ils cherchèrent par leur conversation, à le persuader d'obéir aux empereurs. Entre autres choses ils lui disaient : « Mais quel mal y a-t-il à sacrifier aux dieux pour sauver sa vie ? » Le saint leur répondit avec courage, qu'il souffrirait plutôt tous les supplices et la mort, que de consentir à ce qu'ils lui conseillaient. Cette réponse énergique le fit traiter d'obstiné par ceux qui l'avaient accueilli; transportés de fureur, ils le précipitèrent avec une telle violence de la voiture, qu'il en eût une jambe blessée, et Fleury ajoute que l'os de cette jambe fut brisé.

6. S. Polycarpe conserva néanmoins sa tranquillité, et tout joyeux il se rendit à l'amphithéâtre où il devait laisser la vie. En y entrant il entendit une voix du ciel qui lui dit : « Courage, Polycarpe, sois constant. » S'étant présenté au proconsul, celui-ci chercha à le pervertir, en lui disant : « Polycarpe, tu es vieux, évites les tourments que tu n'auras pas la force de souffrir. Jure donc par la fortune des Césars et dis avec le peuple : Mort aux impies. » Le saint répondit aussitôt : « Oui, mort aux impies. » Mais il entendait par les impies, les idolâtres. Le proconsul le croyant gagné, lui dit : « Maintenant, maudis Jésus-Christ, et je te renverrai absous. » A ces mots le saint répliqua : « Voici quatre-vingt-six ans que je sers Jésus-Christ, il ne m'a fait aucun mal; au contraire, j'en ai reçu les plus grandes faveurs, comment pourrai-je le maudire maintenant, comment pourrai-je maudire mon créateur, mon sauveur, qui est aussi mon juge, lequel punit avec justice celui qui le renie. »

7. Le tyran persistant à le tenter pour qu'il reniât

Jésus-Christ, Polycarpe répondit qu'il était chrétien, et qu'il regardait comme sa gloire de mourir pour Jésus-Christ. Le proconsul le menaça de le faire dévorer par les bêtes. « Faites-les venir tout de suite, » répliqua le saint, je ne puis me tourner du bien « au mal; elles m'aideront à passer des souffrances à « la gloire du ciel. » Le tyran lui dit encore qu'il le ferait brûler vif. Le saint répondit : « Le feu ne dure « qu'un moment; il y a un autre feu éternel, et « celui-là m'épouvante. Pourquoi différer l'exécution « de votre projet? » Il dit ces mots avec une telle intrépidité que le tyran en resta confus. Toutefois, il fit annoncer par le crieur public, que Polycarpe avait confessé de bouche qu'il était chrétien. En conséquence la foule des gentils s'écria : « Qu'il meure, le « destructeur de nos dieux! » Mais comme la fête était passée, et que le combat était fini, on décida que Polycarpe, au lieu d'être dévoré par les bêtes, périrait par le feu. On éleva aussitôt le bûcher, et les juifs se joignirent aux idolâtres pour faire les fonctions des bourreaux. Le saint ôta lui-même ses vêtements, et voyant qu'on s'approchait pour le clouer au poteau : « Laissez ces clous, dit-il; celui qui « me donne la force de souffrir le feu, me donnera « aussi la force de rester ferme dans le feu sans vos « clous. » Ils ne le clouèrent donc point; ils lui lièrent seulement les mains derrière le dos, et le placèrent sur le bûcher d'où le saint leva les yeux au ciel, et comme la flamme s'élevait; il dit : « O Dieu tout « puissant, je vous rends grâce de me faire parti- « ciper à la passion de Jésus, votre fils, en me ren- « dant digne de me sacrifier à votre honneur, pour « aller vous louer dans le ciel et vous bénir pendant « toute l'éternité. »

Le feu ayant pris au bois, les flammes ne touchaient pas le saint, mais elles formaient un cercle et comme une enceinte autour de lui; ses chairs répandaient une odeur suave. Les païens voyant que le feu le respectait, indignés, pour ainsi dire, contre le feu même, percèrent le Martyr d'un coup d'épée, et de ses blessures il jaillit tant de sang qu'il éteignit le feu. C'est ainsi que S. Polycarpe accomplit son sacrifice, selon la relation consignée dans la célèbre lettre des fidèles de Smyrne, envoyée à toutes les Églises : elle est rapportée par Ruinart dans le recueil des actes des Martyrs. Son martyre eut lieu vers l'an 160.

§ VI.

De Sainte Théodore et de S. Didyme.

1. Sainte Théodore était d'Alexandrie, d'une famille noble et riche, et ses parents étaient chrétiens. Elle vint au monde vers la fin du troisième siècle. Théodore était d'une rare beauté; mais dès l'âge de 16 à 18 ans, elle avait fait vœu de virginité, pour n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ. Elle était l'exemple des autres jeunes chrétiennes par ses admirables vertus. Les édits de Dioclétien contre les chrétiens ayant été publiés en Egypte vers cette époque, elle commença alors à désirer avec ardeur de donner sa vie pour Jésus-Christ, et elle se prépara au combat par ses oraisons et par l'offrande répétée d'elle-même à Dieu. La recherche des chrétiens ayant commencé, Théodore fut dénoncée comme une des chrétiennes les plus ferventes : elle fut donc conduite

en prison, d'où elle sortit pour paraître devant le juge Proculus; celui-ci, frappé d'admiration et épris de sa beauté, lui demanda qui elle était et si elle était libre. La sainte répondit qu'elle était chrétienne, et que Jésus Christ, en la rachetant, l'avait délivrée de l'esclavage du démon; mais que, selon le monde, elle était née de parens libres. Le tyran, informé qu'elle était noble, lui demanda pourquoi elle n'avait pas voulu se marier. Théodore répondit qu'elle n'avait pas voulu de mari pour vivre uniquement unie à Jésus-Christ son Sauveur. « Mais ne savez-vous pas, » répliqua le juge, que d'après l'ordre des empereurs, « chacun doit sacrifier aux dieux, sous peine d'être « condamné aux supplices les plus infâmes? — « Mais vous savez aussi, lui dit Théodore, que « Dieu a soin de qui le sert, et qu'il le protège « contre toute souillure. » Proculus insista pour la persuader de sacrifier aux dieux, parce qu'autrement il faudrait exécuter les édits impériaux. La sainte lui fit la même réponse, ajoutant qu'elle s'était consacrée à Jésus-Christ et qu'elle ne l'abandonnerait pas, quand même on la taillerait en pièces. « Je ne suis plus à moi, dit-elle, mais à lui; il me « défendra. »

2. « Ma chère, dit alors le juge, votre obstination « vous coûtera beaucoup; quelle folie de vous con- « sifier à un homme qui n'a pu se préserver du sup- « plice de la croix, et d'espérer qu'il vous délivre. — « Oui, répondit la sainte, j'ai la confiance que J. C., « qui n'a souffert la mort que pour nous donner la « vie, me préservera de tout mal. Je ne crains ni les « tourments, ni la mort; je désire au contraire mourir « pour mon Dieu, qui est mort pour moi. — Mais tu « es noble, » répliqua le juge, ne couvre pas ta fa-

« mille d'un opprobre éternel. — Ma gloire, répondit
« Théodore, est de confesser le nom de mon Sei-
« gneur Jésus-Christ, qui m'a donné l'honneur et la
« noblesse; il saura garder sa colombe. — Allons donc,
« répliqua Proculus, vous parlez trop; sacrifiez à
« l'instant à nos dieux; ne soyez plus folle. — Je se-
« rais folle, dit Théodore, si je sacrifiais aux démons
« et à des dieux de bronze et de pierre. » Irrité de cette
réplique, le juge la fit souffleter. Puis il lui dit: « C'est
« votre mépris pour nos dieux qui vous a attiré cet
« affront — Mais, je ne me plains pas, dit la
« sainte, je regarde même comme une gloire d'a-
« voir souffert cet opprobre pour l'honneur de mon
« Sauveur. — Voyons, dit le juge, je vous donne
« trois jours pour réfléchir, après quoi je serai con-
« traint de vous punir. » La sainte répliqua: « Figu-
« rez-vous que ces trois jours sont passés; je dirai
« toujours la même chose. » Les trois jours étant
écoulés, et la sainte se montrant constante dans sa
foi, Proculus dit qu'il devait obéir à l'empereur, et
la fit conduire dans un lieu de prostitution. En en-
trant dans ce lieu, la sainte se recommanda de nou-
veau à Jésus-Christ avec ferveur. Et qu'arriva-t-il?
S. Didyme, vêtu en soldat et mêlé à la foule, se fit
introduire le premier dans la chambre de la vierge.
La sainte, en le voyant, voulut se réfugier dans les
coins de sa cellule. Mais S. Didyme lui dit: « Théo-
« dore, n'ayez pas peur de moi; je ne suis point ce
« que vous croyez; je ne suis venu ici que pour vous
« sauver l'honneur, et pour vous mettre en liberté
« et à l'abri de toute insulte; changeons d'habits;
« prenez les miens, je resterai ici avec les vôtres. »
Théodore y consentit, et, déguisée en soldat, elle
sortit avec joie de ce lieu infâme: tenant la tête bais-

sée, le visage incliné vers la terre, elle traversa la foule sans être reconnue.

5. Quelques momens après, un autre jeune homme entrant dans cette chambre demeura surpris de trouver un homme au lieu de la vierge. Dans son étonnement il se dit : « Peut-être le Christ changé-
« t il les femmes en hommes. » Mais S. Didyme lui découvrit le mystère, et dit aux idolâtres : « Le
« Christ ne m'a point changé de femme en homme ;
« mais il m'a donné l'occasion d'acquérir une cou-
« ronne. La vierge est loin d'ici, je suis resté à sa
« place, faites de moi ce qu'il vous plaira. » On informa de cet incident le préfet, qui s'étant fait amener Didyme, lui demanda pourquoi il avait fait cela? Il répondit que c'était par une inspiration de Dieu. Le préfet lui ordonna ensuite de sacrifier aux dieux, et de découvrir la retraite de Théodore. Didyme répondit que, quant à Théodore, il ne savait où elle était; que quant au sacrifice, on n'avait qu'à exécuter les ordres des empereurs, parce qu'il ne sacrifierait jamais aux démons, dût-on le jeter dans le feu. Le préfet indigné ordonna de le décapiter et puis de brûler son corps.

6. Didyme se rendit en effet au lieu du supplice; mais en même temps y accourut Théodore et ils'éleva entre eux une contestation pour savoir qui mourrait. « C'est à moi de mourir, disait Didyme, puis-
« que c'est contre moi qu'a été rendue la sentence. »
« J'ai consenti, disait la sainte, à vous laisser sau-
« ver mon honneur, mais non ma vie : j'avais hor-
« reur de l'infamie, mais non de la mort. Si vous
« prétendez me priver du martyre, vous m'avez trôm-
« pé. » La conclusion de ce débat fut que le juge,
dès qu'il en eut connaissance, ordonna de les déca-

piter tous deux , et tous deux ainsi obtinrent la couronne. Les actes originaux d'un martyr aussi glorieux sont rapportés par Ruinart.

§ VII.

De Philippe , évêque d'Héraclée , et de ses compagnons, Martyrs.

1. Les vertus éclatantes de Philippe le firent élire évêque d'Héraclée à l'époque où cette ville était métropole de la Thrace. Il remplit dignement l'attente de son peuple ; en sorte que tous l'aimaient et en étaient aimés. Mais parmi les autres il chérissait particulièrement deux de ses disciples , le prêtre Sévère et le diacre Hermès , qu'il eut plus tard pour compagnons de son martyre dans la persécution qui s'éleva sous Dioclétien. On avait alors conseillé au saint de quitter la ville , mais il ne voulut point y consentir , disant qu'il voulait se conformer aux intentions de Dieu qui sait bien récompenser celui qui souffre pour lui , et qu'il ne devait craindre , par conséquent , ni les menaces ni les supplices des tyrans. Un jour de l'année 304 , tandis que le saint , dans l'église , exhortait le peuple à la patience , il vint un soldat qui , par l'ordre du gouverneur Bassus , fit sortir le peuple , ferma les portes de l'église et les scella. « Crois-ta , lui dit alors Philippe , que Dieu « soit renfermé dans ces murs , et qu'il n'habite pas « dans nos ames ? »

2. Philippe , ne pouvant rentrer dans l'église , ne voulut cependant pas l'abandonner ; il se tint près des portes avec le peuple , et là il s'étudiait à séparer les bons d'avec les méchants , encourageant les pre-

miers à demeurer constants dans la foi, et exhortant les autres à faire pénitence de leurs péchés. Bassus trouvant cette foule assemblée, les fit tous arrêter, puis demanda quel était leur docteur. Philippe s'avança, et dit : « Je suis celui que vous demandez. » « Vous connaissez la loi de l'empereur, lui dit Bassus, les chrétiens ne peuvent se réunir en aucun lieu : tous doivent, ou sacrifier aux dieux, ou périr. » Il leur ordonna ensuite de lui remettre tous les vases d'or et d'argent, et tous les livres qui traitaient de la foi chrétienne, sous peine de les envoyer au supplice ; S. Philippe répondit : « Quant à moi, je suis prêt à souffrir tout ce que vous voudrez dans ce corps déjà affaibli par l'âge ; mais renoncez à l'idée d'avoir quelque empire sur mon esprit. Prenez les vases sacrés selon votre désir ; mais pour les saintes écritures, je dois éviter qu'elles ne tombent entre vos mains. » Bassus irrité de cette réponse, appela les bourreaux, et fit tourmenter long-temps le saint avec cruauté. Le diacre Ermès, témoin des tortures de son évêque, dit au gouverneur que, quand il parviendrait à tenir entre ses mains toutes les saintes écritures, les bons chrétiens ne discontinueraient pas de s'instruire les uns les autres à suivre Jésus-Christ, et à lui rendre l'honneur qu'il mérite. Une grêle de coups fut la réponse à ces paroles du diacre.

3. Sur l'ordre de Bassus, on enleva les vases sacrés du sanctuaire, et les livres furent brûlés ; il commanda aussi que Philippe et tous ceux qui avaient été arrêtés, fussent menés au forum par les soldats, afin, que leur supplice servit d'amusement aux infidèles, et jetât l'épouvante parmi les chrétiens. Arrivé à la place publique, et instruit qu'on avait brûlé les li-

vres saints , Philippe fit un long discours au peuple , et lui parla du feu éternel dont Dieu menaçait les impies. Mais au milieu de son discours , survint un prêtre des idoles , nommé Catafronius , qui portait avec lui des lambeaux de la chair des victimes sacrifiées aux démons. Ermès dit en le voyant : « On veut « nous forcer à goûter de ces mets diaboliques , et « à nous souiller ainsi. » Mais S. Philippe l'engagea à ne pas s'en inquiéter. En même temps le gouverneur arriva au forum ; il ordonna à Philippe de sacrifier aussitôt à ses dieux. Le saint lui répondit : « Comment pourrais-je , étant chrétien , adorer des pierres ? » « Sacrifiez du moins à l'empereur , ajouta Bassus. » Le saint répliqua : « Ma religion m'ordonne « d'obéir aux princes , mais de ne sacrifier qu'à « Dieu. — Mais cette belle statue de la Fortune , ne « mérite-t-elle pas que vous lui offriez du moins une « victime ? — Qu'elle se contente de votre adoration , « pour moi je ne puis l'adorer. — Du moins , cette « belle statue d'Hercule doit vous toucher ! »

Le saint alors élevant la voix , reprocha leur folie à ceux qui adoraient comme des dieux des statues , tirées de la terre , et qui ne méritaient , comme la terre , que d'être foulées aux pieds au lieu d'être adorées. Bassus se tourna vers Ermès et lui ordonna de sacrifier , lui du moins , à ces dieux. Le saint répondit courageusement qu'il était chrétien , et qu'il ne pouvait le faire. « Mais vous serez livré aux flammes si vous ne sacrifiez , » lui dit le gouverneur. Ermès répondit : « Vous me menaçez de ces flammes , « qui durent peu , parce que vous ne connaissez pas « l'ardeur des flammes éternelles , dans lesquelles « brûlent les disciples de satan. »

Bassus indigné donna l'ordre de conduire ces saints

en prison. Les insolents qui les menaient heurtèrent plusieurs fois le saint vieillard, et le firent tomber : Philippe, d'un air ravi, se releva chaque fois sans se troubler.

4. Bassus parvenu au terme de son gouvernement eut pour successeur, à Héraclée, Justin, homme plus cruel que le premier. Ayant fait comparaître Philippe, il lui dit qu'à un âge si avancé il devait sacrifier, sous peine d'être livré à des tourments intolérables même pour la jeunesse. Le saint répondit : « Vous autres, « la crainte d'un moment de peine vous fait obéir aux « hommes; combien plutôt ne devons-nous pas obéir à « Dieu qui inflige aux malfaiteurs des peines éternelles? Vous pourrez me tourmenter, mais jamais « me faire sacrifier à vos dieux.—Je vous ferai traîner « par les pieds dans toute la ville. — Plaise à Dieu « qu'il en soit ainsi! » La menace fut exécutée; le saint ne mourut point dans ce tourment, mais son corps fut tout déchiré, et il fut reconduit à la prison dans les bras de ses frères.

5. Le gouverneur se fit ensuite présenter Ermès le diacre, et l'exhorta à sacrifier, s'il voulait éviter les tourments déjà préparés. Le saint répondit : « Je « ne puis sacrifier, et trahir ma foi. Ordonnez donc « comme il vous plaira, de déchirer mon corps et de « le mettre en pièces. — Tu parles ainsi parce que tu « ne sais point ce qui t'attend, lui dit Justin; tu t'en « repentiras quand tu endureras ces souffrances.—Le « saint : « Quelqu'atroces que soient les tourments, « Jésus-Christ pour l'amour de qui je souffre saura « me les rendre légers et doux. »

6. Justin fit reconduire les saints en prison, où il les laissa croupir pendant six mois. Il les fit transférer ensuite à Andrinople, où il se rendit aussi : là, il fit

comparaitre de nouveau Philippe, et lui dit qu'il avait fait différer sa condamnation pour lui donner le temps de réfléchir et de sacrifier. Le saint répondit : « Je vous ai dit que je suis chrétien, et je dirai toujours la même chose; je ne sacrifie point aux statues, mais à un seul Dieu, à qui je me suis consacré tout entier. » Le juge irrité, le fit dépouiller de ses vêtements et battre avec une telle cruauté, que ses os et ses entrailles furent mis à découvert. Le saint vieillard souffrit ce supplice avec une telle grandeur d'âme, que Justin lui-même en fut dans l'admiration. Mais trois jours après il fit appeler de nouveau S. Philippe et lui dit : « Dites-moi pourquoi vous refusez avec tant de témérité d'obéir aux empereurs? » Le saint répondit : « Ce n'est point la témérité qui me fait agir, mais l'amour que je porte à mon Dieu, qui un jour doit me juger. J'ai toujours obéi aux princes, mais ici il est question de préférer la terre au ciel. Je suis chrétien, et je ne puis sacrifier à vos dieux. » A ces mots, Justin se tourna vers Ermès : « Puisque la vieillesse, lui dit-il, inspire le dégoût de la vie à votre compagnon, vous, du moins, sachez ne pas la mépriser : sacrifiez et pourvoyez à votre sûreté. » Ermès commença à parler avec intrépidité contre le culte impie des idoles; mais Justin indigné l'interrompit en disant : « Tu me parles comme si tu espérais me faire chrétien. » Le saint répliqua : « Je désire voir devenir chrétiens, non seulement vous, mais tous ceux qui me haïssent. » Enfin le tyran, voyant la constance des deux saints, prononça cette sentence : « Nous ordonnons que Philippe et Ermès soient brûlés vifs, pour avoir méprisé les édits des empereurs. »

7. Ayant ouï la sentence, les saints se dirigèrent

aussitôt avec joie vers le lieu de l'exécution, comme deux victimes consacrées au Seigneur ; mais tous deux souffraient tellement des pieds (probablement à cause des fers dont ils avaient été chargés), qu'il fallut porter le saint évêque au supplice. Ermès le suivait, mais à grand'peine, et il disait à Philippe : « Hâtons-nous, mon père, ne faisons point attention à nos pieds, dont nous n'aurons plus besoin. » Arrivés au lieu de l'exécution, ils furent, selon la coutume du pays, placés dans une fosse et enterrés jusqu'aux genoux, afin qu'ils ne pussent pas se mouvoir. Ermès, en entrant dans la fosse, éclata de rire, tant sa joie était grande. Enfin les bourreaux allumèrent le feu, et les saints, tant qu'ils purent parler, ne cessèrent de rendre grâce à Dieu de leur mort, et ils consommèrent leur sacrifice en disant : *Amen*.

8. Sévère, l'autre disciple de S. Philippe, apprit cette mort glorieuse dans la prison où il était resté, pendant que son saint évêque avait consommé son martyre par le feu. Il était désolé de n'avoir pu être son compagnon ; aussi, priait-il le Seigneur de ne pas le juger indigne de mourir également pour sa gloire. Il fut exaucé ; car le lendemain, il obtint la couronne tant désirée. Tout ce que nous venons de rapporter de S. Philippe et de ses disciples, est raconté par le P. Orsi, dans son histoire, tom. 4, liv. 6, n° 33 ; et il dit l'avoir extrait de Ruinart, Act. des M., n° 1.

§ VIII.

De S. Jacques, dit *l'intercis*.

1. La religion chrétienne avait été très persécutée en Perse. Mais sous le règne du roi Isdegerde, elle avait joui de vingt années de paix, quand un évêque, nommé Abdas, faisant mettre le feu au temple d'une idole adorée par les Perses, fournit l'occasion d'une cruelle persécution contre les chrétiens ; car Isdegerde, irrité de cet incendie, ordonna de détruire toutes les églises chrétiennes, et enjoignit ensuite à tous ses sujets de professer la seule religion persane.

2. Jacques, vaincu par la crainte de perdre les richesses et les dignités qu'il possédait à la cour, obéit à cet ordre inique. Mais sa mère et sa femme, bonnes chrétiennes, et qui alors étaient loin de lui, ayant appris la chute de Jacques, lui écrivirent une lettre, où, après l'avoir exhorté à réparer son erreur, elles lui disaient : « Si vous ne rentrez dans la bonne
« voie dont vous êtes sorti, nous vous traiterons
« comme un étranger, et nous nous séparerons de
« vous, il ne nous convient pas de rester avec celui
« qui a abandonné Dieu pour plaire aux hommes,
« et pour ne pas renoncer à ces biens périssables,
« et qui vous perdront pour l'éternité. »

3. Jacques, à qui sa conscience reprochait déjà son apostasie, fut vivement pénétré de cette lettre, pensant que si ses parens le rejetaient, bien plus encore serait-il rejeté de Dieu. Pleurant donc son péché qui avait été public, il jugea nécessaire de le détester publiquement aussi. En conséquence, il se

mit à crier en présence de la foule : « Je suis « chrétien , et je me repens d'avoir abandonné la foi « de Jésus-Christ. » Le prince , plein d'indignation à cette nouvelle , prétendant que Jacques l'outrageait lui-même , en offensant les dieux qu'il adorait , ordonna de l'amener devant lui. Dès que Jacques fut en présence du tyran , celui-ci lui reprocha son inconstance , et le menaça d'une mort atroce , s'il ne sacrifiait aux dieux des Perses. Mais le saint répondit qu'il était chrétien , qu'il se repentait amèrement de la faute qu'il avait commise , et qu'il ne voulait plus être infidèle à son Dieu.

4. Isdegerde , transporté de courroux , condamna Jacques au supplice le plus cruel ; afin , disait-il , d'empêcher les autres d'imiter l'exemple de ce Martyr , il ordonna qu'on mit son corps en pièces , en lui coupant les membres les uns après les autres. Le saint s'offrit avec intrépidité à cet horrible tourment , et les bourreaux commencèrent l'exécution par les mains. On lui coupa d'abord le pouce de la main droite , après quoi , le bourreau lui dit que s'il obéissait au roi , l'exécution ne serait pas continuée. Mais Jacques souhaitait donner sa vie pour J. C. , et réparer le tort qu'il avait eu en le reniant ; il continua donc à présenter courageusement ses membres au bourreau , et il souffrit , sans se plaindre , l'amputation successive de toutes les articulations. Les fidèles assistèrent à ce martyre dont ils furent fort édifiés. Enfin , quand tous ses membres eurent été enlevés , en sorte qu'il ne restât plus que le tronc de son corps , on lui coupa la tête ; ce Martyr mourut le 27 novembre de l'an 420 ; et c'est le genre de son supplice qui lui a fait donner le nom d'*intercis* , c'est-à-dire , taillé en pièces.

5. La constance de ce Martyr nous fait de plus en plus comprendre combien est puissante la grace de J. C., puisqu'elle lui donna le courage de souffrir ce supplice, non seulement avec patience, mais encore avec une sainte allégresse. Par eux-mêmes, tous les Martyrs étaient vils et faibles; mais ils furent rendus forts pour souffrir les supplices, par Jésus-Christ qui combattait et surmontait les tourmens pour eux. Confions-nous donc aussi en Jésus-Christ; quand, dans nos traverses, nous sentons faiblir notre courage et nos forces, recourons aussitôt à lui, et prions-le de nous secourir par les mérites de son sang, et nous aussi, nous vaincrons. — Le martyre de ce saint est raconté par le P. Massini, dans son recueil des Vies des Saints, et il l'a tiré des actes rapportés par Surius dans le tome 7, au 27 novembre.

§ IX.

De Sainte Afre.

1. L'histoire de Sainte Afre nous est rapportée par les meilleurs auteurs, tels que Fleury, le P. Orsi et le P. Massini. Elle inspire un grand courage aux pécheurs repentans, en leur faisant voir la force donnée par le Seigneur à cette sainte pénitente, pour souffrir le martyre du feu; et en même temps la sagesse qu'il lui communiqua pour répondre aux paroles par lesquelles le tyran cherchait à la pervertir.

2. Sainte Afre était d'Augsbourg dans la Rhétie; elle fut d'abord païenne, et de mœurs si dissolues, que sa maison était devenue un lieu infâme, où elle se faisait aider par trois servantes à corrompre les

jeunes gens de la ville. Mais en cela brille davantage la grace divine, qui sut tirer d'un borbier si infect cette fille perdue, pour en faire une glorieuse Martyre.

3. On croit que Sainte Afre fut convertie par le saint évêque Narcisse, avec sa mère et toute sa famille. Il résulte des actes de son martyre, rapportés par Ruinart, qu'elle avait toujours ses péchés honteux devant les yeux, et qu'elle en éprouvait une douleur extrême; aussi, à peine eut-elle embrassé le christianisme, qu'elle employa le produit infâme de ses débauches à soulager les pauvres; et comme quelques chrétiens refusaient, tout indigens qu'ils étaient, d'accepter le prix des offenses faites à Dieu, elle les suppliait de le recevoir et de la recommander au Seigneur afin qu'il lui pardonnât ses fautes. C'est ainsi que la sainte pénitente se préparait à recevoir de Dieu la palme glorieuse qu'elle obtint plus tard, en lui sacrifiant sa vie dans le supplice du feu.

4. La persécution de Dioclétien sévissait alors; la sainte fut donc arrêtée et amenée devant le juge nommé Gaïus, qui lui dit: « Sacrifiez à nos dieux, « car il vous est plus avantageux de vivre que de « mourir dans les tourments. » La sainte répondit: « J'ai bien assez des péchés que j'ai commis avant de « connaître le vrai Dieu; je ne puis donc faire main- « tenant, et je ne ferai jamais ce que vous m'or- « donnez: je ne veux point me rendre coupable de « cette nouvelle injure envers notre Seigneur. » Le juge lui ordonna d'aller au temple, et elle reprit avec une grande assurance: « Mon temple est J. C., que « j'ai sans cesse présent devant moi, et à qui je con- « fesse chaque jour mes péchés; je suis indigne de « lui offrir d'autres sacrifices; c'est pourquoi je dé-

« sire me sacrifier moi-même pour purifier par les
 « tourments que je souffrirai volontiers, ce corps avec
 « lequel je l'ai offensé. — Mais puisque la vie cou-
 « pable que vous avez menée vous ôte tout espoir de
 « la part du Dieu des chrétiens, sacrifiez à nos dieux.
 « — Mon seigneur Jésus-Christ a dit qu'il était des-
 « cendu du ciel pour sauver les pécheurs. On lit dans
 « l'Évangile qu'une femme pécheresse lui ayant lavé
 « les pieds avec ses larmes, elle en obtint le pardon
 « de toutes ses fautes : on y lit encore qu'il ne re-
 « poussa jamais les femmes de mauvaise vie ni les
 « publicains ; il daigna même converser et manger
 « avec eux. »

5. Le méchant juge ne rougit pas de lui conseiller de reprendre son infâme commerce, afin de recouvrer les bonnes grâces de ses amants et de s'enrichir, vu qu'elle était encore en état de le faire. « Je renonce, dit la sainte pénitente, je renonce à tous ces avantages, je les ai en horreur. Les gains que j'avais faits, je les ai rejetés et dispensés aux pauvres, en les priant de les accepter. Comment donc chercherais-je à me les procurer aujourd'hui de nouveau ? » Gaius lui dit : « Votre Christ vous juge indigne de lui ; vous l'appellez à tort votre Dieu ; il ne vous reconnaît pas pour sienne. Une courtisane ne peut être appelée chrétienne. — Cela est vrai, je suis indigne de ce nom ; cependant mon Dieu, qui ne choisit pas les personnes selon leurs mérites, mais selon sa bonté, a daigné m'accueillir et m'accorder ce nom. — Et comment savez-vous qu'il vous a fait cette grâce ? — Je reconnais que Dieu ne m'a pas rejetée, puisqu'il me donne la force de confesser son saint nom, et l'espoir d'obtenir par là le pardon de tous mes péchés. »

6, « — Eh ! ce sont des fables que vous me racontez-
 « là ; sacrifiez à nos dieux , afin qu'ils vous sauvent.
 « — Mon salut dépend uniquement de Jésus-Christ ;
 « sur la croix il promet le paradis à un voleur qui
 « confessa ses péchés. — Si vous ne sacrifiez , je vous
 « ferai , à votre confusion , déshabiller et fouetter en
 « présence de tout le peuple. — Je ne rougis que de
 « mes péchés. — Eh bien moi , reprit Gaïus , je rou-
 « gis de perdre mon temps à contester avec vous : ou
 « sacrifiez , ou je vous condamne à mort. — C'est ce
 « que j'espère , répondit Afre , car j'espère trouver ainsi
 « le repos éternel. » Gaïus répéta de nouveau : « Si vous
 « ne sacrifiez , je vous ferai tourmenter et brûler
 « vive. » Et la sainte répondit avec courage : « Que ce
 « corps souffre tous les tourments , puisqu'il a été l'in-
 « strument de tant de péchés ; mais que jamais il ne
 « m'arrive de souiller mon ame en sacrifiant aux
 « démons. » Le juge alors prononça la sentence en
 ces termes : « Nous ordonnons que la courtisane
 « Afre , qui s'est déclarée chrétienne et qui a refusé
 « de sacrifier aux dieux , soit brûlée vive. »

7. Une petite île formée par le Leck, fut le lieu du
 supplice : dès que la sainte y fut arrivée , les exécuteurs
 la lièrent au poteau pour la brûler. Alors , le-
 vant les yeux au ciel , elle fit cette prière : « Mon sei-
 « gneur Jésus-Christ , qui êtes venu pour appeler à la
 « pénitence , non les justes , mais les pécheurs ; vous
 « qui avez daigné nous apprendre qu'à toute heure
 « vous accordez le pardon de ses offenses au pécheur
 « repentant qui revient à vous ; recevez-moi à cette
 « heure , moi pauvre pécheresse qui me dévoue à ce
 « supplice pour l'amour de vous ; et par ce feu
 « qui brûlera mon corps , délivrez-moi du feu
 « éternel. » Après cette prière et tandis que le feu

consommait déjà le bûcher, on entendit la sainte prononcer ces mots : « Je vous rends graces , Seigneur ,
 « vous qui étant l'innocence même , vous êtes sacrifié
 « pour les pécheurs , vous qui étant le béni de Dieu ,
 « avez voulu mourir pour nous autres maudits ; je vous
 « rends graces et je vous offre le sacrifice de mon
 « être , à vous qui réglez avec le Père et le Saint-
 « Esprit dans les siècles des siècles. *Amen.* » Ces
 paroles achevées , elle cessa de vivre.

8. Pendant l'exécution , trois femmes se tenaient sur le bord du fleuve : c'étaient Eunomie , Digne et Eutropie , qui avaient été au service de la sainte ; comme elles l'avaient imitée dans ses égaremens , de même elles l'avaient suivie dans sa conversion , et s'étaient fait baptiser avec elle par le saint évêque Narcisse. Dès qu'elles connurent la mort de leur maîtresse , elles se firent transporter dans cette île. La mère de la sainte , nommée Hilarie , ayant appris en même temps la mort de Sainte Alfe , vint la nuit avec des prêtres au lieu du supplice ; elle y prit le saint corps et le fit transporter dans un tombeau de sa famille , à deux milles d'Augsbourg. Mais Gaius , informé de ce qui s'était passé , y envoya une troupe de soldats avec ordre d'arrêter tous ceux qu'ils trouveraient en ce lieu , et s'ils refusaient de sacrifier aux dieux , de les enfermer et de les brûler tous dans ce même sépulcre. Cet ordre fut exécuté avec barbarie , et toutes ces saintes femmes obtinrent la couronne du martyre. Ceci arriva l'an 304. Les actes de ces Martyrs sont dans le recueil de Ruinart.

§ X.

De S. Sabin, évêque.

1. Il n'y a point dans l'Histoire de l'Église, de persécution plus cruelle que celle des empereurs Dioclétien et Maximien; mais la foi chrétienne ne fut jamais aussi glorieuse que sous l'empire de ces deux tyrans. On faisait un crime capital aux chrétiens de ne pas se trouver dans les théâtres publics. Dans toutes les villes, dans les villages mêmes, on dressa des gibets pour supplicier quiconque confesserait Jésus-Christ. On ne voyait partout que des ongles de fer, des nerfs de bœuf, des fouets, des chevalets, des chaudières d'huile bouillante, pour tourmenter ceux qui ne voulaient pas sacrifier aux idoles. La cruauté de Maximien lui inspira encore d'ajouter que, dans les marchés, les moulins, les fours, les hôtels, et même près les fontaines, on exposerait des idoles que chacun adorerait, sous peine d'en être expulsé. Toutefois au milieu de cette grande boucherie de chrétiens, on vit un plus grand nombre de fidèles que jamais, qui désiraient souffrir et mourir pour Jésus-Christ. Ce qui porta dès lors le catalogue des saints martyrs, jusqu'à dix-huit millions.

2. S. Sabin était alors dans l'Ombrie, évêque de Spolète; mais dans le feu de la persécution, il sortit de la ville et parcourut toutes les contrées de sa province, exhortant tous les chrétiens à s'unir avec Dieu, et les excitant à souffrir et à mourir pour la sainte foi. Venustien était alors gouverneur de la Toscane. Dès qu'il apprit ce que faisait le saint évê-

que pour encourager les chrétiens , il le fit arrêter à Assise avec deux de ses diacres , Marcelle et Exupérance , ainsi que d'autres membres de son clergé. Venustien se rendit à Assise , où on lui présenta le saint évêque et ses deux diacres. Il demanda à Sabin qui il était. Le saint lui répondit : « Je suis évêque , « quoique pécheur indigne. — Eh bien , dit Venus-
« tien , comment avez-vous osé enseigner au peuple
« d'abandonner les dieux pour suivre un homme
« mort?—Vous savez qu'il est mort , répondit Sabin ,
« mais vous ne savez pas qu'il est ressuscité le troi-
« sième jour , et vous devriez le savoir. » Le juge changeant de conversation dit : « Choisissez : ou
« sacrifiez aux dieux , ou vous mourrez dans les
« tourments comme vous le méritez , puis vous res-
« suscitez avec votre Jésus-Christ. » Le saint répon-
dit : « C'est mon désir , de mourir et de ressus-
« citer comme fit mon seigneur Jésus-Christ. » Sabin continua à parler des mérites de Jésus-Christ ; mais le gouverneur se fit présenter son dieu qu'il portait toujours avec lui ; c'était une petite statue de Jupiter , faite de corail , et revêtue d'or ; il ordonna que tout le monde l'adorât ; mais S. Sabin , poussé par son zèle , prend l'idole , et la jetant par terre , il la met en pièces.

3. Venustien , irrité de l'affront fait à son idole , fit à l'instant même couper les deux mains au saint prélat : il fit aussi mettre à la torture Marcelle et Exupérance , qui refusaient également d'adorer ses dieux. Il les fit déchirer ensuite avec des ongles de fer et brûler avec des torches ardentes , jusqu'à ce qu'ils expirassent dans ces tourments. S. Sabin , après avoir assisté à ce spectacle et encouragé ses compagnons , fut renvoyé en prison par le gouverneur , qui

avait résolu de le laisser mourir dans les douleurs que lui causait l'amputation de ses mains. Mais une sainte veuve nommée Serène, assista le saint et lui fournit le nécessaire. Sa charité ne tarda pas à être récompensée. Elle avait un neveu aveugle, elle le conduisit près du saint, qui, après une courte prière, lui rendit la vue. Ce miracle opéra la conversion de quinze prisonniers qui en avaient été témoins.

4. Le gouverneur avait laissé le saint pendant trente jours en repos, par suite d'une grande douleur aux yeux, qui mettait sa vue en péril. Tous les remèdes ayant été employés sans résultat, on lui conseilla de recourir à S. Sabin, s'il voulait recouvrer la vue. Contraint par la douleur et par le danger de rester aveugle, il envoya sa femme et ses deux fils appeler S. Sabin. Le saint alla le trouver dans sa maison, et Venustien se jeta à ses pieds en le suppliant d'oublier les tourments dont il l'avait accablé, et de venir à son secours. S. Sabin lui répondit qu'il serait guéri s'il recevait le baptême. Venustien y consent, jette dans le fleuve les morceaux qui restent de l'idole, se fait instruire, reçoit le baptême avec toute sa famille, et il se trouve guéri. Ce que l'empereur ayant appris, il les fit tous décapiter, et S. Sabin eut la consolation de voir toute cette famille remporter la palme du martyre.

5. L'empereur Maximien envoya de suite le tribun Lucius pour faire mourir Sabin et Venustien. Lucius, en effet, se rendit à Assise, et sans aucune forme de procès, il fit aussitôt trancher la tête à Venustien, à sa femme et à ses enfants; en même temps, il emmena avec lui Sabin à Spolète, où il le fit battre de verges jusqu'à ce que le saint évêque mourût dans ce tourment. Serène, femme noble de la même ville,

qui avait fait embaumer les deux mains du saint et les avait conservées avec le plus grand soin, réunit ces mains à son corps et les fit ensevelir à deux lieues environ de Spolète. On éleva depuis sur le lieu de sa sépulture une magnifique église. Ce récit du martyre de S. Sabin est extrait de Fleury, dans son Histoire eccl., tom. 2. liv. 8. n° 39.

De S. Euplius.

1. Ajoutons ici le martyre de ce saint diacre Euplius, qui obtint la palme en Sicile, dans la même persécution de Dioclétien et de Maximien. Euplius fut arrêté pendant qu'il était occupé à lire l'Évangile dans la ville de Catane; il fut aussitôt présenté, tenant encore en main ce livre, au gouverneur Calvisien, qui lui demanda s'il avait apporté ces livres de sa maison, ou s'il les avait seulement reçus en ce lieu. Le saint répondit : « Je n'ai point de maison; je les ai portés avec moi, et on m'a trouvé avec eux. » Le juge lui ordonna d'en lire quelques passages, et il lut ces deux versets : « Bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Et cet autre : « Celui qui veut venir après moi, doit porter sa croix et me suivre. » Le juge demanda ce que cela signifiait. « C'est la loi de Dieu qui m'a été donnée, » répondit Euplius. — Et par qui, répondit le juge ? « — Par Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant. — Puisque vous confessez que vous êtes chrétien, dit Calvisien, je vous livre aux bourreaux; qu'ils vous mettent à la torture. »

2. Quand le saint fut à la torture, Calvisien lui demanda : « Que dites-vous maintenant de votre confession? — Ce que j'ai dit d'abord, je le dis encore :

« je suis chrétien. — Mais pourquoi n'avez-vous pas
 « livré ces écrits, comme l'ordonnent les empereurs?
 « — Parce que je suis chrétien et prêt à mourir plu-
 « tôt que de les livrer. Ils renferment la vie éternelle,
 « et les livrer, c'est la perdre. » Le tyran le fit de nou-
 veau mettre à la question. Euplius cependant ne ces-
 sait de dire : « Je vous rends graces, ô mon sauveur
 « Jésus-Christ ! je souffre pour vous, soutenez-moi. »
 Le juge lui dit : « Adorez les dieux, et vous serez
 « délivré. » Le saint répondit : « J'adore J. C. et je
 « déteste les démons ; faites ce que vous voulez : aug-
 « mentez mes tortures, je suis chrétien. »

3. Après que le saint eut long-temps souffert, le
 juge lui dit : « Malheureux ! adorez nos dieux, ho-
 « norez Mars, Apollon et Esculape. — J'adore le
 « Père, le Fils et le Saint-Esprit, Dieu unique. Il n'y
 « a point d'autre Dieu que lui : périssent les dieux !
 « Je m'offre moi-même en sacrifice à Dieu, il ne me
 « reste plus autre chose à faire. » Calvisien le livra
 aux plus cruels tourments, pendant lesquels Euplius
 répétait : « Je vous rends graces, ô mon sauveur
 « Jésus-Christ ! je souffre pour vous, secourez-moi. »
 Mais ces paroles, il les proférait à peine de la bouche,
 car la douleur lui ôtait la voix et les forces.

4. Calvisien voyant enfin la constance du saint,
 lut la sentence qui le condamnait à perdre la tête.
 On pendit alors à son cou le livre des Evangiles, et,
 tandis qu'il marchait à la mort, un hérault le précé-
 dait en criant : Euplius, chrétien, ennemi des dieux
 et des empereurs. Mais le saint ne cessait, durant le
 trajet, de rendre graces à Jésus-Christ. Arrivé au lieu
 du supplice, il se mit à genoux et fit cette prière :
 « Mon seigneur Jésus-Christ, je vous rends graces
 « de la force que vous m'avez donnée pour confesser

« votre saint nom ; achevez votre ouvrage, afin que
« vos ennemis restent confondus. » Puis, se tournant
vers le peuple qui l'avait suivi : « Mes frères, dit-il,
« aimez Dieu de tout votre cœur, car il n'oublie point
« ceux qui l'aiment. Il s'en souvient tant qu'ils vi-
« vent, il s'en souvient à leur mort, et il leur envoie
« ses anges pour les conduire dans la patrie céleste. »
Ce discours fini, il présenta le cou et fut décapité le
12 août. Les chrétiens prirent son corps, l'embaumèrent
et l'ensevelirent avec honneur. Les actes de ce martyr
sont rapportés par Ruinart.

§ XI.

De S. Théodote, cabaretier.

1. On voit par l'histoire de ce saint, qu'il n'y a point de condition dans laquelle l'homme ne puisse se sanctifier. S. Théodote était d'Ancyre, capitale de la Galatie : il était marié, et exerçait l'humble profession de cabaretier. Quoique sa vie semblât commune aux yeux des hommes, elle n'en était pas moins sainte devant Dieu. Instruit dans la crainte du Seigneur par une sainte vierge nommée Técuse, il pratiqua dès sa jeunesse la tempérance, la chasteté et même la mortification de la chair par les jeûnes et les œuvres de pénitence. Comme il aimait à être pauvre, il donnait aux pauvres ce qu'il avait. Son auberge était l'asile des malheureux, l'hôpital des infirmes, l'école de la piété et de la religion. Il retira plusieurs âmes du borbier de l'impureté et des autres vices, et conquist à la foi un grand nombre de gentils et de juifs. Si bien que plusieurs qui étaient

sortis de cette école obtinrent la du gloire martyr. Il fit même des miracles dans sa vie , surtout en guérissant des infirmes par l'imposition des mains et l'invocation du nom de Jésus.

2. La persécution de Dioclétien sévissait de son temps. Le gouverneur de cette province était un nommé Théoclène, homme cruel qui ordonna de démolir toutes les églises et de mettre à mort tous ceux qui voudraient suivre Jésus-Christ. Les gentils, excités pas la cruauté du gouverneur , entraient dans les maisons des chrétiens et en emportaient ce qu'ils voulaient : celui qui se plaignait était traité de rebelle. On voyait chaque jour emprisonner des fidèles, et même traîner par les rues des dames de condition. Aussi, grand nombre de chrétiens se cachèrent dans les cavernes et dans les bois , et furent réduits à vivre d'herbes comme les animaux.

3. Théodote resta à Ancyre , où il ne s'occupait qu'à assister les chrétiens emprisonnés , à pourvoir aux besoins des Martyrs et à ensevelir leurs corps. De plus , le gouverneur ayant fait défense de vendre du pain et du vin à quiconque n'était pas idolâtre , Théodote en fournissait aux pauvres , et préparait pour les prêtres le pain et le vin nécessaires à la messe , en sorte que la charité de Théodote avait fait de son auberge le temple et l'asile des chrétiens.

4. Ayant appris à cette époque , qu'un de ses amis, Victor , avait été emprisonné pour la foi , il alla le trouver de nuit et l'encourager , en lui disant : « Un
« chrétien ne doit avoir d'autre soin que de se main-
« tenir ferme dans sa foi. » Sachant qu'on lui avait fait de grandes promesses, s'il sacrifiait aux dieux, il ajouta : « Crois-moi , Victor , les promesses des impies ne tenent qu'à notre perte ; ils nous endorment pour nous

« empêcher de voir la mort éternelle à laquelle ils nous conduisent. » Animé par ces paroles, Victor marcha avec courage au lieu des supplices ; mais après les avoir soufferts pendant quelque temps, il demanda un répit pour délibérer ; il fut reconduit à la prison, où peu après il mourut par suite des tourments qu'il avait déjà soufferts, laissant ainsi dans l'incertitude son salut éternel, à la grande douleur de Théodote.

5. Théodote rencontra un prêtre nommé Fronton, dans un certain lieu de la campagne nommé Malus, et lui dit que ce lieu lui paraissait très convenable pour y déposer les reliques des Martyrs. Le prêtre lui répondit qu'avant de se mettre à l'œuvre, il fallait se procurer les reliques. Théodote dit alors : « Dieu y pourvoira ; pour vous, pensez à élever l'Eglise, car les reliques viendront promptement : en gage de la promesse que je vous fais, gardez cet anneau. » Il lui remit l'anneau qu'il portait au doigt et retourna à Ancyre. Il retira d'un étang les corps de sept vierges qui y avaient été jetés, et cela d'une manière miraculeuse ; car il s'éleva un vent si fort, que les eaux refoulées vers les bords, laissèrent apercevoir les corps des saintes, au fond de l'étang, d'où l'on put les retirer pour les déposer dans un oratoire voisin. Théodote, accusé de ce fait, alla de lui-même se présenter aux magistrats.

6. Le gouverneur Théoctène l'accueillit, à son entrée dans la salle d'audience, par la proposition de le faire premier prêtre d'Apollon, s'il voulait sacrifier aux dieux : il lui promit encore d'autres honneurs ainsi que des richesses. Théodote, méprisant tout, chercha à faire comprendre au gouverneur les grandeurs de Jésus-Christ, et l'énormité des vices que

les païens eux-mêmes attribuaient à leurs faux dieux. Mais Théoctène, irrité de ce discours, ordonna de placer le saint sur le chevalet, où les bourreaux, l'un après l'autre, lui déchirèrent les chairs pendant long-temps, avec des ongles de fer. Le tyran fit ensuite verser du vinaigre sur ses plaies, et y appliquer des torches ardentes. Le saint, sentant l'odeur de sa chair brûlée, tourna un peu la tête; le gouverneur voyant que la douleur commençait à le faire céder, s'approcha et lui dit : « Théodote, où est cette bravoure que vous montriez naguère? Vous n'en seriez pas réduit à cet état, si vous aviez obéi à l'empereur. Cabaretier, ne sortez plus à l'avenir de votre basse profession, pour vous mettre aux prises avec les empereurs, qui ont tout pouvoir sur votre vie. »

Théodote répondit : « Si vous m'aviez arrêté pour quelque crime, je craindrais; mais maintenant je ne crains rien, et suis prêt à tout souffrir pour l'amour de Jésus-Christ. Inventez de nouveaux supplices, Jésus-Christ me donnera la force de n'en tenir aucun compte. » A ces mots, le gouverneur lui fit fracasser les mâchoires avec des pierres, en sorte que le saint cracha de sa bouche ses dents brisées, et dit ensuite : « Et quand vous me couperiez la langue, Dieu entend les chrétiens sans qu'ils parlent. » Le gouverneur le fit reconduire en prison, et chemin faisant le saint montrait ses plaies, pour faire comprendre à tout le monde la force que J. C. communique à ses serviteurs. « Il est juste, disait-il, de lui offrir ces plaies, à lui qui les a souffertes auparavant pour nous. »

7. Cinq jours après, le gouverneur, assis sur son tribunal au milieu de la place publique, fit amener Théodote, fit rouvrir ses plaies, et ordonna de lui

déchirer de nouveau les côtés avec des instruments de fer, puis il le fit étendre sur des morceaux d'argile rougis au feu. Alors, dit le P. Orsi (l. 9. num. 11), le saint, pénétré de douleur jusqu'au fond des entrailles, recourut à Jésus Christ et le pria d'adoucir un peu ses tourments. Ranimé par lui, il continua à souffrir courageusement cet horrible supplice.

8. Le tyran le fit placer une troisième fois sur le chevalet, et déchirer comme dès le commencement; mais désespérant enfin de le vaincre, il le condamna à perdre la tête, et ordonna de brûler son corps après l'exécution. Arrivé au lieu du supplice, le saint remercia le Seigneur de lui avoir donné la force de surmonter les tourments, et le pria de rendre la paix à l'Eglise. Puis se tournant vers les chrétiens qui l'entouraient et qui fondaient en larmes, il les consola. Il voulut qu'ils rendissent aussi des actions de grâces à Dieu pour sa victoire. Il leur promit de les assister de ses prières dans le ciel, puis il tendit le cou au bourreau, et obtint la couronne. Son corps fut placé sur le bûcher pour y être brûlé; mais il parut enveloppé d'une si éclatante lumière, que personne n'osa le toucher, et qu'il fut laissé à la garde des soldats.

9. Ce jour même, vint à Ancyre le prêtre Fronton, à qui Théodote avait donné son anneau en gage de la promesse qu'il lui avait faite que Dieu lui fournirait des reliques pour les placer au lieu nommé Malus, dont nous avons parlé plus haut. Ce prêtre conduisait une ânesse chargée de bon vin, et l'ânesse tomba près du lieu où était le corps du Martyr. Comme il faisait déjà nuit, les soldats qui le gardaient sous une cabane qu'ils y avaient élevée, invitèrent le prêtre à souper avec eux, Fronton accepta l'offre, et

leur présenta de son vin par reconnaissance ; les soldats , réchauffés par cette boisson , se livrèrent au sommeil. Le prêtre alors , admirant la Providence divine , prit le corps de Théodote , et lui ayant remis son anneau au doigt , il le chargea sur son ânesse qui , d'elle-même , s'en retourna à Malus et s'arrêta à l'endroit où l'on bâtit plus tard une église , sous l'invocation de S. Théodote. Son martyre eut lieu au commencement de la persécution de Dioclétien , en 303. Le P. Orsi dit que cette histoire a été écrite par un certain Nilus , grand ami de Théodote , et témoin oculaire des faits racontés.

§ XII.

Des SS. Tryphon et Respice.

1. Ces deux Martyrs , Tryphon et Respice , naquirent en Bithynie ; ils étaient jeunes , mais élevés dès l'enfance dans la religion chrétienne , ils menaient une vie vertueuse et exemplaire. Aquilin , gouverneur de la province , ayant appris qu'ils étaient chrétiens , les fit arrêter. Se voyant entre les mains des soldats , ils rendirent grâce à Dieu de ce qu'il les rendait dignes de souffrir pour l'amour de lui. Ils s'offrirent donc en sacrifice , le priant en même temps de leur donner la force nécessaire pour persévérer jusqu'à la mort. On les conduisit à Nicée , où ils furent mis en prison. Aquilin les ayant fait venir devant lui , les interrogea sur leur condition et leur fortune. Ils répondirent : « Les chrétiens ne savent point ce que c'est que la fortune , car ils croient que Dieu règle tout selon sa volonté et sa sagesse infinie. » Les mi-

nistres qui assistaient le gouverneur leur dirent :
 « Tous ceux de votre religion doivent être brûlés vifs,
 « s'ils ne sacrifient à nos dieux ; car tel est l'ordre des
 « empereurs. » Les saints prisonniers répondirent :
 « Nous ne craignons pas de souffrir pour notre reli-
 « gion, nous le désirons même. »

2. Le gouverneur reprit : « Mais vous êtes déjà
 d'âge à savoir ce qu'il vous convient de faire. — Oui,
 « répondit Tryphon, nous le savons bien, et c'est pour
 « cela que nous suivons Jésus-Christ ; et tout ce que
 « nous désirons c'est d'arriver à la perfection de cette
 « sagesse. Nous savons, de plus, qu'il n'y a point de
 « chemin plus sûr pour y arriver, que celui dans le-
 « quel nous venons d'entrer. » Il voulait parler du
 chemin des souffrances. Le juge les voyant résolus
 dans leur foi, les fit mettre tous deux à la torture.
 Ayant ouï cet arrêt, ils quittèrent eux-mêmes leurs
 vêtemens ; on les plaça donc aussitôt sur le chevalet,
 et là ils furent tourmentés pendant trois jours sans se
 plaindre et sans donner un signe de faiblesse. Ils
 n'ouvrirent la bouche, durant cette longue torture,
 que pour invoquer le nom de Jésus-Christ, et pour
 prévenir Aquilin de la damnation éternelle à laquelle
 il s'exposait en continuant à adorer les idoles. Mais
 Aquilin méprisa leurs paroles, et partant de là pour
 la chasse, il donna l'ordre d'exposer les saints Mar-
 tyrs à un froid très violent jusqu'à son retour. Cet
 ordre fut exécuté, et le froid fendit leurs jambes en
 plusieurs endroits.

3. Revenu de la chasse le tyran se fit de nouveau
 présenter les saints Martyrs, et leur dit : « Enfin vous
 « ne voulez donc pas devenir plus sages ? — C'est
 « précisément où nous voulons parvenir, répondit
 « Tryphon, par le culte que nous rendons à notre

« Dieu. » Le gouverneur les renvoya en prison, et après plusieurs voyages, retourna à Nicée; là il fit venir de nouveau les saints et leur parla avec bienveillance, leur promettant honneurs et richesses, s'ils obéissaient aux empereurs. Mais voyant leur constance : « Ayez pitié de votre jeunesse, leur dit-il, ne renoncez pas aux faveurs que nous pouvons vous accorder. — Nous ne pouvons mieux suivre vos conseils, répliqua Tryphon, qu'en persévérant à confesser Jésus-Christ. »

4. Aquilin, irrité enfin, les fit traîner d'abord par les rues de la ville; puis il les fit battre de verges au point de fatiguer les bourreaux; il voulut de plus leur faire découvrir les entrailles et les côtes avec les ongles de fer, et brûler leurs plaies avec des torches ardentes. Mais au milieu de tous ces tourments, les saints Martyrs disaient : « O Jésus, notre Seigneur, pour qui nous combattons et souffrons, ne permettez pas que nous soyons vaincus par le démon : exaucez nos prières : faites-nous arriver au terme de notre carrière. » Et les saints continuaient ainsi à parler avec Jésus-Christ, sans répondre davantage à Aquilin, qui ne cessait de les importuner pendant leur supplice, pour les faire sacrifier aux dieux. Le tyran, voyant qu'il perdait son temps, les condamna à perdre la tête, ce qui fut exécuté vers l'an 251. Leurs actes sont rapportés par Ruinart.

§ XIII.

De S. Romain, diacre.

1. Le martyr de ce saint est admirable, et célébré par les écrivains de l'Orient, aussi bien que de l'Occident, comme dit le P. Orsi, qui cite Eusèbe, S. Jean-Chrysostôme et Prudence, aux endroits où ils en parlent. S. Romain, né en Syrie, appartenait à une famille chrétienne et noble. Son génie lui fit faire de grands progrès dans les études auxquelles il fut appliqué dès sa jeunesse : mais il avança surtout dans la science des saints, par ses mœurs exemplaires et par le zèle qu'il avait pour la religion. Il était déjà diacre de l'église de Césarée, quand commença la persécution de Dioclétien ; il se mit donc à parcourir toutes les maisons, pour rassurer les fidèles et les affermir contre cette grande tribulation. Son évêque l'envoya à Antioche pour des affaires urgentes ; il trouva quand il y arriva, en l'an 303, qu'on abattait toutes les églises. Il en fut vivement affligé, mais ce qui l'affligea bien plus, ce fut de voir la chute de plusieurs chrétiens qui, effrayés des supplices dont les menaçaient les juges, se présentaient pour sacrifier aux dieux. Emporté par son zèle, et ne calculant pas le danger, il se mêla à la foule des apostats et s'écria : « Oh ! mes frères, que faites-vous ? vous abandonnez le vrai Dieu, votre créateur, votre redempteur, pour vous livrer aux démons vos ennemis ? vous offrez l'encens à des dieux de bronze, de pierre ou de bois, et vous voulez adorer comme

« des dieux , ceux qui ont été les plus scélérats des
« hommes !

2. Ce discours fécond en résultats , ne retint pas seulement ceux qui allaient tomber ; il confirma encore ceux qui étaient constants , releva ceux qui étaient abattus , et les disposa à résister à toutes les insultes de leurs ennemis. Le P. Orsi raconte d'après Prudence , que le préfet du prétoire , Asclépiade , ayant envoyé des soldats à l'église pour offrir des victimes aux idoles sur l'autel sacré , avec ordre de démolir le temple après cette profanation , le saint s'opposa à ce sacrilège impie , puis il leur dit que , s'ils voulaient immoler une victime , il était prêt à offrir à son Dieu le sacrifice de sa vie. Asclépiade , informé de cette opposition , ordonna d'arrêter le saint. A cette nouvelle , Romain pouvait fuir , mais il ne le voulut point ; il vint même à la rencontre des soldats , et conduit au tribunal , il confessa qu'il était chrétien , et qu'il avait détourné les fidèles d'obéir à l'édit , parce que , disait-il , l'édit était impie : « Je prévois bien , ajouta-t-il , que cette confession m'expose aux tourments ; mais j'espère les « souffrir avec constance pour l'amour de mon Dieu , « parce que je n'ai commis aucun crime. »

3. Le préfet ordonna de le placer sur le chevalet , et de le déchirer avec les instruments de fer. Mais sur l'observation que le saint était noble , il le fit battre en sa présence , avec des fouets garnis de balles de plomb. « Nous verrons , dit le préfet , si tu parleras « avec la même insolence au milieu des supplices. » Le saint Martyr répondit : « A Dieu ne plaise que je « sois jamais insolent ! je serai fidèle avec la grace de « Dieu , et tant que je vivrai , je ne cesserai de publier ses louanges et de détester vos superstitions. »

Romain cependant endurait ce supplice avec patience et même avec joie : Asclépiade, qui en était indigné, voulait le forcer à se taire, tantôt, en gesticulant de la main pour animer les bourreaux à le faire souffrir davantage, tantôt en s'élançant de son siège pour l'intimider. Puis il commença à parler en faveur de ses divinités, à qui Rome, disait-il, était redevable de l'empire ; il ajouta qu'il devait prier les dieux pour le salut des empereurs, et châtier ce rebelle par l'effusion de son sang. Romain répondit qu'il ne pouvait demander rien de mieux pour les princes et les soldats, que d'embrasser la foi de Jésus-Christ, et qu'il n'obéirait jamais à l'empereur s'il persistait à persécuter les chrétiens.

4. Irrité au plus haut point de ces dernières paroles, Asclépiade fit mettre le Martyr sur le chevalet, et lui fit déchirer les côtés et la poitrine avec les ongles de fer, jusqu'aux os et aux entrailles, pour punir l'audacieux langage qu'il avait tenu contre les dieux. Mais le saint continuant à rire de ses tourments, et à encourager les assistants à ne pas tenir compte de tout ce qui est périssable, le préfet ordonna aux bourreaux de lui déchirer la bouche et le visage avec les ongles de fer ; le saint l'en remercia en disant qu'au lieu d'une seule bouche, il lui en avait ainsi fait ouvrir plusieurs pour louer le Seigneur. Le juge, de plus en plus furieux, le menaça de le faire brûler vif, l'accusant d'obstination à vouloir préférer à l'ancienne religion celle de Jésus-Christ, mort sur une croix. Ces paroles fournirent à Romain l'occasion de célébrer les grandeurs de la croix, en expliquant les saints mystères qu'elle renfermait. Il finit par dire, que puisque Asclépiade ne comprenait pas ces mystères, il allait lui en donner une preuve facile.

« Qu'on fasse venir ici, dit-il, un jeune enfant, et
 « qu'on lui demande quelle religion il faut suivre,
 « de celle qui reconnaît plusieurs dieux, ou de celle
 « qui n'adore qu'un seul Dieu. » Le préfet accepta la
 proposition. On fit venir un jeune enfant à peine sorti
 de nourrice. Romain lui demanda : « Mon petit ami,
 « quelle voie est la meilleure, d'adorer Jésus-Christ,
 « ou d'adorer plusieurs dieux ? » L'enfant répondit
 que le vrai Dieu devait être unique, et qu'on ne pou-
 vait concevoir l'adoration de plusieurs dieux. Le ty-
 ran demeura confus à cette réponse ; ne sachant
 donc plus que dire, il se tourna vers le jeune enfant
 et lui dit : « Qui t'a appris ces choses ? — C'est ma
 « mère, et ma mère les a apprises de Dieu. » Asclé-
 piade eut alors la cruauté de faire arracher le petit
 enfant des mains de sa mère, et le fit battre si cruel-
 lement qu'il en resta tout meurtri et couvert de sang :
 il lui fit ensuite trancher la tête. L'Eglise célèbre le
 18 novembre la fête de cet enfant martyr, nommé
 Barulas, qui fut baptisé dans son sang. La bonne
 mère, déjà chrétienne, ayant entendu la sentence
 rendue contre son fils, le porta elle-même au lieu du
 supplice, et le livrant aux bourreaux sans pleurer,
 l'embrassa et lui dit de se souvenir de sa mère dans
 le ciel : elle tendit ses vêtements pour recevoir la tête
 sacrée, et la porta dans sa maison comme une pré-
 cieuse relique.

5. L'inhumain Asclépiade, loin d'être ému du
 miracle dont tous les assistants avaient été émerveil-
 lés, en devint plus furieux et plus cruel. Il fit de
 nouveau mettre S. Romain (qu'il appelait l'auteur
 de tant de maux) à la torture, et le livra à des tour-
 ments plus affreux encore, jusqu'à lui enlever le peu
 de chair qu'il avait conservé. Mais le saint insultait à

la faiblesse des bourreaux, leur reprochant de n'avoir pas su lui arracher la vie. Le préfet l'ayant entendu, dit : « Puisque tu veux cesser de vivre, « allons, que ton désir soit satisfait : le feu va te consumer et te réduire en cendres. » S. Romain se tourna vers son juge pendant qu'on le conduisait au supplice. « Perfide, lui dit-il, j'en appelle au Christ de ta cruelle sentence. » Il prononça ces paroles pour faire entendre au tyran qu'il aurait un jour à rendre compte de tout au Juge suprême; mais Asclépiade porta à l'instant la dernière sentence et condamna le Martyr aux flammes.

6. Les soldats attachaient déjà le saint sur le bûcher dressé pour le consumer, quand il leur dit qu'il savait que Dieu ne lui avait pas destiné ce genre de martyre, et qu'on allait avoir à admirer un autre miracle. Il en fut ainsi; car le ciel s'étant subitement couvert de nuages, un déluge de pluie commença à tomber, et mit un obstacle insurmontable aux efforts tentés par les bourreaux pour mettre le feu au bois, quoiqu'ils eussent la précaution de l'arroser d'huile et de poix. Cet événement excita une grande rumeur parmi le peuple; on le rapporta à l'empereur, et pendant qu'on attendait sa réponse, le saint se moquant des exécuteurs demandait : « Où est le feu? » L'empereur penchait à rendre la liberté à un homme que le Ciel protégeait aussi évidemment; mais Asclépiade l'en détourna, et il en obtint même de faire couper la langue qui avait servi au saint à blasphémer contre les dieux. Asclépiade se transporta donc à la place publique; il fit venir le saint et ordonna à un chirurgien, nommé Ariston, de lui couper la langue, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Romain s'était empressé de la présenter; on la lui coupa jusqu'à la

racine : un ruisseau de sang sortit aussitôt de sa bouche et inonda sa barbe et sa poitrine. Prodige nouveau ! Romain vécut encore après cette barbare exécution. Mais , prodige plus grand encore ! il continua de parler. Eusèbe rapporte qu'il y avait encore de son temps plusieurs témoins de ce miracle.

7. Non content de ce qu'il avait fait , Asclépiade voulut tenter de nouveau la constance du saint ; il fit préparer un autel avec du feu et de l'encens , ainsi que des viandes de certains animaux. Ayant fait venir Romain , il l'exhorta à sacrifier ; puis , pour le railler , il lui dit qu'il l'autorisait à parler. Le saint aussitôt éleva la voix et répondit qu'on ne devait pas s'étonner que la parole ne manquât jamais à celui qui prêchait Jésus-Christ , à qui étaient soumises les lois de la nature ; qu'ainsi il avait obtenu la faculté de parler sans langue. Le tyran ne savait qu'opposer à ce nouveau prodige : il manifesta quelques soupçons d'avoir été joué par le chirurgien , qui , pour se disculper , lui dit de visiter la bouche du saint. On reconnut que la langue y manquait en effet ; et pour plus grande preuve du miracle , la même mutilation répétée sur un condamné à mort le fit aussitôt expirer.

8. S. Romain fut reconduit en prison où il fut retenu pendant plusieurs mois , et il ne cessa d'y publier la gloire de Jésus-Christ. Bien plus , au lieu de bégayer un peu , comme il faisait auparavant , il parlait avec une entière facilité. La fête des vicennales de Dioclétien étant arrivée quelque temps après , on rendit la liberté à tous les prisonniers , sauf à S. Romain , qui , retenu dans la même prison , les pieds dans les entraves jusqu'au cinquième trou , y fut enfin étranglé et alla recevoir au Ciel le prix de tant de souffrances , le 17 novembre de l'an 303. S. Jean

Chrysostôme et d'autres Pères ont célébré par de grands éloges la mémoire de son glorieux martyr.

§ XIV.

De Sainte Crispine.

1. Toute l'Afrique a célébré Sainte Crispine. S. Augustin mentionne honorablement son martyr en différens endroits. Elle était noble, riche et mère de plusieurs enfans. Quand la sainte se vit en danger de perdre ses fils, ses biens et la vie même, dans la persécution qui régnait de son temps, loin de s'en attrister, elle en conçut une grande joie. Elle avait été chrétienne dès sa plus tendre enfance; arrêtée dans la ville de Thagare, par ordre du proconsul Anulin, et présentée à son tribunal, celui-ci lui demanda si elle connaissait les édits impériaux qui imposaient à tout le monde l'obligation de sacrifier aux dieux de l'empire. Elle répondit : « Je n'ai jamais sacrifié; je ne sacrifie « qu'à un seul Dieu, et à notre seigneur J. C. son Fils, qui est venu au monde et a souffert pour nous. » Anulin dit alors : « Renoncez à votre superstition et « adorez nos dieux. — J'adore mon Dieu tous les « jours, répliqua Crispine, et je n'en connais aucun « autre que lui. — Vous êtes donc obstinée, dit le « juge, et vous méprisez nos dieux; c'est pourquoi il « faut que vous éprouviez la rigueur de nos lois. — « Je souffrirai volontiers tout ce qu'il faudra souffrir « pour ma foi. — Je vous ferai lire le commande- « ment de l'empereur que vous devez observer. — « J'observe le commandement de mon seigneur « Jésus-Christ. — Mais vous perdrez la tête, si vous

« n'observez l'ordre de l'empereur, comme l'observe toute l'Afrique. — Que jamais il ne soit vrai que personne m'ait fait sacrifier aux démons; je ne sacrifie qu'au Seigneur qui a fait le ciel et la terre. »

2. Le proconsul recommença à l'exhorter d'obéir aux ordres des princes, « autrement, lui dit-il, vous ne pourrez éviter la colère de l'empereur. » La sainte répondit avec courage : « Je ne crains point le courroux des hommes, tout le mal qu'ils peuvent me faire n'est rien, je ne crains que le Dieu qui est dans le Ciel; je me croirais à jamais perdue si je l'offensais par un sacrilège. » Le proconsul répliqua : « Vous ne serez point sacrilège en obéissant aux princes et en adorant les dieux des Romains. » Mais Crispine élevant la voix, dit : « Vous voulez donc que je sois sacrilège envers Dieu pour ne pas paraître sacrilège aux yeux des hommes ? Cela ne sera jamais. Le seul Dieu, grand et tout-puissant, est celui qui a créé toutes choses ; les hommes sont ses créatures, quel mal peuvent ils faire ? » Anulin voyant que la sainte était toujours plus ferme en sa foi, après lui avoir adressé d'autres invectives accompagnées de menaces, ordonna qu'en signe d'ignominie on lui rasât la tête; puis il ajouta que si elle continuait à être obstinée, il la ferait mourir dans les tourments. « Je n'em'inquiète point, répondit la sainte, de la vie présente; je crains seulement de perdre la vie de l'ame et d'être condamnée au feu éternel. — Allons, s'écria le proconsul, si vous vous obstinez davantage, je vous ferai trancher la tête. — La sainte : Je rendrai grâce à Dieu de m'avoir jugée digne de cette faveur. Dieu est avec moi pour m'empêcher de consentir à votre suggestion. »

3. Anulin dit alors : « Pourquoi supporter davantage cette femme impie ? » Il ordonna , après une nouvelle lecture des actes du procès , de trancher la tête à Crispine , pour avoir refusé obstinément de sacrifier aux dieux , selon les édits des princes. Crispine ne se troubla point en entendant prononcer l'injuste sentence ; elle n'en conçut pas de tristesse : mais transportée de joie , elle dit : « Je remercie « Jésus-Christ , et je bénis le Seigneur qui daigne « me délivrer ainsi de la main des hommes. » Cette sainte consumma son martyre le 5 décembre vers l'an 304. S. Augustin proposait souvent l'exemple de cette martyre dans ses sermons. « Voyez , dit-il , comme sainte Crispine méprisa toutes les « choses de ce monde , et la vie même pour l'amour de « Jésus-Christ ; elle pouvait vivre plus long-temps « heureuse sur cette terre , car elle était riche et noble ; mais elle n'aurait point obtenu la vie éternelle. « Elle préféra donc sagement vivre durant l'éternité , « plutôt que de prolonger quelque temps encore sa « vie temporelle. »

§ XV.

De Sainte Denise et des autres saints compagnons de son martyre.

1. Au cinquième siècle, Hunéric, roi des Vandales, en Afrique, persécuta cruellement les catholiques pour les obliger à embrasser l'arianisme. S. Victor, évêque de Vite, témoin et victime de cette persécution, en a fait la description. En l'an 485, le tyran envoya des bourreaux par toute l'Afrique, avec ordre

de ne faire nul quartier à quiconque serait constant dans la foi catholique. En conséquence, on déploya dans toutes les provinces l'appareil des chevalets, des fouets et des bûchers, au milieu desquels un grand nombre des Martyrs consumèrent leur vie.

2. Parmi ces Martyrs se trouva sainte Denise, dame de la ville de Vite. Les persécuteurs la voyant plus courageuse que les autres, voulaient la dépouiller pour la battre de verges; elle leur dit : « Je suis prête à souffrir; tourmentez-moi comme il vous plaira, mais respectez en moi la pudeur. » Ces paroles ne firent qu'irriter les barbares : ils l'exposèrent nue sur la place publique, puis la déchirèrent avec tant de cruauté, que des torrents de sang jaillissaient de ses plaies. La sainte alors dit au milieu des tourments : « Ministres de satan, tout ce que vous faites pour me déshonorer, tournera à ma gloire et à mon honneur. » Et en même temps elle excitait encore les autres au martyre; ainsi son exemple fut cause du salut de presque toute la ville.

3. La sainte avait un fils unique, nommé Majoric, d'un âge tendre encore. Le voyant trembler au spectacle de ses tourments, elle le regarda et lui dit : « Souvenez-vous, mon fils, que nous sommes baptisés; ne perdez pas la robe blanche de la grace, pour que Jésus-Christ n'ait point à dire quand il viendra nous juger : jetez-les dans les ténèbres. Mon fils, la peine à craindre, est celle qui ne finit jamais; la vie à désirer, est celle qui dure toujours. » Raffermi par ces paroles, le fils souffrit des tourments si cruels qu'il en mourut. La mère l'embrassa, tout mort qu'il était, et elle ne cessait de rendre grace à Dieu de ce bienfait. Les bourreaux passèrent ensuite à Datire, sœur de Denise. Puis ils se mirent à en tour-

menter d'autres, Léonce, Emilien, Tertius et Boniface, et ils les traitèrent avec tant de férocité, qu'ils leur arrachèrent les entrailles; en sorte que les Martyrs laissèrent tous la vie dans ces tourments.

4. S. Victor raconte de plus les cruels supplices qu'ils infligèrent à un nommé Servus, habitant de la ville de Tuburbe. Ils le fouettèrent d'abord à tel point, que son corps en devint tout livide. Puis, l'élevant en l'air avec des cordes, ils le laissaient retomber d'aplomb sur la terre. Après lui avoir fait endurer ce supplice plusieurs fois, ils le traînèrent par les rues sur des pierres aiguës, de sorte que sa peau déchirée lui pendait en lambeaux sur les côtés, sur le ventre et sur le dos. Mais le saint Martyr souffrit tout avec joie pour la défense de la foi.

5. Il y en eut aussi, à Cucuse, un grand nombre mis à mort pour la même cause. Une dame nommée Victoire, mérite, entre autres, une mention spéciale : on la tint long-temps suspendue en l'air, au-dessus d'un feu qui la brûlait. Pendant que la sainte endurait ces tortures, son mari qui avait renié la foi, fit tous ses efforts pour la pervertir; il lui disait en lui montrant ses enfans : « Pourquoi, ma femme, veux-tu souffrir tant de maux? Aie du moins pitié de ces enfans; sou mets-toi aux ordres du roi, et console-nous tous par là. » Mais la servante de Dieu se boucha les oreilles à ces paroles séductrices, détourna les yeux de ses fils, et leva son cœur vers Dieu. Les bourreaux voyant ses épaules rompues et ses bras disloqués, par suite d'une si longue suspension, la crurent morte et l'abandonnèrent; mais retombée à terre elle revint à elle, déclarant qu'une vierge l'avait guérie en lui touchant les membres.

6. S. Victor ajoute, qu'à Tipase, en Mauritanie, un grand nombre de catholiques se réunissaient dans une maison particulière pour faire leurs dévotions, afin d'éviter toute communication avec un évêque arien qui les pervertissait. Mais l'impie arien en écrivit à Hunéric; celui-ci y envoya un comte avec ordre de couper la main droite et la langue à tous ces saints. L'ordre barbare fut exécuté, mais Dieu fit que tous continuèrent à parler comme auparavant, quoiqu'ils eussent la langue coupée jusqu'à la racine. S. Victor atteste que ces confesseurs privés de langue, parlaient encore quand il écrivit cette histoire, c'est-à-dire, 3 ou 4 ans après l'événement; d'autres auteurs encore confirment ce miracle. Enée de Gaze, philosophe platonicien, attestait les avoir vus et entendus parler lui-même, ajoutant que pour mieux s'assurer du prodige, il leur avait fait ouvrir la bouche et avait reconnu que leur langue était arrachée. Procope, auteur contemporain, dans son histoire de la guerre des Vandales, parlant d'Hunéric, atteste également que de son temps encore, plusieurs de ces personnes parlaient avec facilité à Constantinople; mais que deux d'entre elles ayant commis un péché impur, cessèrent aussitôt de parler. De plus, le comte Marcellin atteste dans sa chronique, qu'Hunéric ayant fait couper la langue à un catholique muet de naissance, cet homme commença aussitôt à parler et à glorifier Dieu. Il en disait autant de quelques autres qu'il avait vus à Constantinople, parler parfaitement sans langue. Enfin, l'empereur Justinien attesta le même fait dans une de ses lois, où il déclare avoir entendu quelques-uns de ces hommes parler sans langue. Mais le Seigneur ne tarda pas beaucoup à punir Hunéric, en le faisant mourir, comme le raconte

S. Victor, dans les transports du désespoir, au milieu desquels il déchirait son propre corps dévoré tout vivant par les vers.

7. Le même évêque, S. Victor, raconte que parmi tous ces Martyrs d'Afrique, il y eut beaucoup de vierges qui avaient consacré leur pureté à J. C. ; mais les Ariens, ennemis de la virginité, comme le sont ordinairement tous les hérétiques, ne pouvant souffrir l'édification que ces jeunes filles pieuses procuraient à tout le monde, eurent recours à la calomnie, et dirent au roi Hunéric qu'elles avaient un commerce scandaleux avec les évêques et les prêtres qui les dirigeaient; ils y mirent tant d'acharnement, que le méchant roi les fit toutes mettre à la torture pour leur arracher l'aveu des crimes qui leur étaient imputés. Il les fit suspendre en l'air avec de grands poids aux pieds; puis il leur fit brûler la poitrine, le dos et les côtés avec des lames de fer rouge. Les saintes surent résister à ces tourments; où quelques-unes perdirent la vie; celles qui survécurent restèrent toutes courbées et conservèrent les marques de leurs brûlures jusqu'à la mort. Le martyrologe fait mention de ces saintes Martyres au 16 décembre.

§ XVI.

Des SS. Philéas et Philorome.

1. Parmi les Martyrs nombreux de l'Egypte et de la Thébaïde, S. Philéas et S. Philorome méritent une mention spéciale, à cause de leur noblesse et du crédit dont ils jouissaient dans leur patrie, au rapport d'Eusèbe. Philorome occupait à Alexandrie un emploi

considérable, où il avait à rendre publiquement la justice. Philéas avait aussi administré les premières charges dans la ville de Thmuis en Egypte. Il était né dans le paganisme ; il était marié et avait des enfans , encore païens à l'époque où le saint donna sa vie pour Jésus-Christ. Il se convertit à un âge déjà avancé ; mais le Seigneur l'enrichit d'une si grande vertu , qu'il fut digne d'être fait évêque de sa patrie.

2. Nous avons une lettre qu'il écrivit à son peuple durant son épiscopat, au moment où il était captif et sur le point de consommer son sacrifice ; il y montre le zèle qu'il avait pour son troupeau, malgré l'imminence de la mort. Il s'efforçait, par cette lettre, d'inspirer aux fidèles le courage de souffrir volontiers tous les supplices pour l'amour de Jésus-Christ, plutôt que d'abjurer la foi ; il produisait l'exemple de tant de héros qui allaient avec joie à la mort, tenant les yeux fixés vers Dieu, n'ignorant pas que J. C. savait fortifier ses serviteurs jusqu'au moment où ils obtenaient la vie éternelle. Il les exhortait donc à se confier aux mérites de Jésus-Christ, et à tenir sans cesse devant leurs yeux sa passion et la récompense éternelle qu'il promet à celui qui est constant dans la confession de sa foi.

3. Peu après avoir écrit cette lettre, il fut traduit devant Culcien, préfet de l'Egypte, qui, voyant en sa présence Philéas et Philorome, les exhorta tous deux à avoir pitié d'eux-mêmes, de leurs femmes et de leurs enfans. Un grand nombre de leurs parens et de leurs amis d'Alexandrie se joignirent au préfet ; mais toutes ces sollicitations n'ébranlèrent point leur constance ; de sorte que Philéas, placé sur l'échafaud, répondit au préfet qui lui demandait pourquoi il ne voulait pas rentrer en lui-même et devenir sage :

« Jen'ai jamais perdu le sens. — En ce cas, sacrifiez
 « aux dieux, répliqua Culcien. » Mais Philéas répon-
 dit toujours à cette proposition qu'il ne sacrifiait pas
 à plusieurs dieux, mais à un seul. Le préfet dit
 encore qu'il devait sacrifier en conscience pour
 ne point causer la perte de sa femme et de ses en-
 fants. « La conscience, répondit Philéas, m'oblige à
 « préférer Dieu à toute chose; car l'écriture dit : Tu
 « aimeras par-dessus toute chose ton Dieu qui t'a
 « créé. — Quel Dieu, dit Culcien? Le saint levant
 les mains au ciel, dit : « Le Dieu qui a créé le ciel et
 « la terre, et qui existe éternellement par-delà tous les
 « siècles. » Culcien lui demanda ensuite si le Christ était
 Dieu. Philéas répondit : « Oui, certes, car il a donné
 « la vie à des morts, et a fait plusieurs autres miracles.
 « — Mais comment, dit Culcien, un Dieu a-t-il
 « été crucifié? — Oui, répondit Philéas, il a été cru-
 « cifié pour notre salut, pour nous il a voulu souffrir
 « la mort accompagnée de tant d'outrages, et toutes
 « ces choses étaient prédites dans les saintes écritures :
 « si quelqu'un veut s'en éclaircir, qu'il s'avance, et il
 « verra la vérité. » Puis il lui dit que la seule grace
 qu'il lui demandait, était d'user de son pouvoir et
 d'exécuter les ordres dont il était dépositaire. « Vous
 « voulez donc mourir ainsi sans raison? dit Culcien.
 « — Philéas : Non pas sans raison, mais pour Dieu et
 « pour la vérité. — Culcien : Je veux vous sauver la
 « vie en considération de votre frère. — Philéas : Et
 « moi, je vous prie d'exécuter les ordres que vous
 « avez reçus. — Culcien : Si je vous savais pauvre, je
 « ne songerais pas à vous sauver; mais comme vous
 « êtes très riche et que vous pouvez subvenir aux be-
 « soins d'un grand nombre d'habitants, je veux vous
 « préserver de la mort. Je vous exhorte donc à sacri-

« fier. — Philéas : Je ne sacrifie point. — Culcien :
 « Mais voyez comme votre femme a les yeux sur vous.
 « — Philéas : Jésus-Christ que je sers est notre Sau-
 « veur ; comme il m'a appelé, il pourra bien appeler
 « aussi ma femme à l'héritage de sa gloire. — Allons,
 « dit le préfet, je vous donne du temps ; réfléchissez
 « mieux à ce que vous avez à faire. — Philéas : J'ai déjà
 « pensé à tout, et j'ai choisi de souffrir pour Christ.»
 Ses parens se jetèrent alors à ses pieds et le supplièrent
 d'avoir compassion de sa femme et de ses enfans ; mais
 le saint, peu touché de leurs larmes, disait, en tour-
 nant les yeux vers Dieu, qu'il ne devait pas s'occu-
 per d'autres parens que des saints du paradis.

4. S. Philorome, témoin des larmes des parents de
 Philéas, et des exhortations du préfet, éleva la voix
 et dit : « Pourquoi tenter inutilement d'abattre la
 « constance de cet homme ? Pourquoi employer tant
 « de séductions pour rendre infidèle celui que vous
 « voyez fidèle à Dieu ? Ne voyez-vous pas que vos
 « larmes et vos paroles n'ont point d'empire sur lui ?
 « Des larmes versées pour des intérêts terrestres, ne
 « peuvent ébranler le courage de celui qui ne voit
 « que Dieu.» Tous les assistants irrités contre Philo-
 rome, demandèrent qu'il fût condamné au même
 supplice que Philéas. Le juge ordonna volontiers que
 tous deux eussent la tête tranchée. Aussitôt la foule
 et les Martyrs s'acheminèrent au lieu de l'exécution.

5. Mais tandis qu'on marchait, le frère de Philéas
 dit à haute voix que celui-ci interjetait appel. Cul-
 cien le fit revenir sur ses pas, et lui demanda si réel-
 lement il en avait appelé ; mais Philéas répondit :
 « Je n'en ai jamais appelé ; n'écoutez point ce mal-
 « heureux. Je suis très reconnaissant envers mes
 « juges, de ce qu'ils me rendent cohéritier de

« Jésus-Christ. » Cela dit, Philéas se dirigea de nouveau vers le lieu du supplice, où, après avoir rejoint Philorome, il éleva la voix et dit aux chrétiens : « Mes enfans, que celui de vous qui cherche vraiment Dieu, s'abstienne soigneusement de tout péché, car l'ennemi rode toujours autour de vous, « cherchant quelqu'un à dévorer. Nous n'avons pas encore souffert, nous commençons maintenant à souffrir et à être disciples de Jésus-Christ. Soyez attentifs à observer ses commandemens. Invoquons sans cesse le créateur de toutes choses, à qui la gloire soit rendue éternellement. » Ces paroles prononcées, les bourreaux leur tranchèrent la tête à tous deux, et les envoyèrent dans la céleste patrie. C'est ainsi que ces deux héros terminèrent leur sacrifice.

§ XVII.

De Sainte Denyse, vierge, et des autres Martyrs ses compagnons.

1. Fleury rapporte qu'au troisième siècle, on présenta au proconsul de l'Asie, Optimus, trois chrétiens, André, Paul et Nicomaque. Interrogés par lui sur leur pays, Nicomaque répondit à haute voix, avant les autres : « Je suis chrétien. » Et vous autres, que dites-vous, dit le proconsul aux deux compagnons de Nicomaque : « Nous aussi, nous sommes chrétiens, répondirent-ils. » Optimus se retournant vers Nicomaque, lui ordonna de sacrifier aux dieux suivant l'édit des empereurs. Celui-ci lui répondit : « Mais vous savez déjà qu'un chrétien ne peut sacrifier aux démons. » Le proconsul le fit prendre et tourmenter si cruellement que Nicoma-

que était près d'expirer. Se voyant dans cet état, le malheureux perdit courage, et dit : « Je n'ai jamais « été chrétien, et je sacrifie aux dieux. » On le détacha aussitôt, mais au même instant il fut possédé du démon; se jetant par terre il se coupa la langue avec ses dents, et mourut.

2. A cette vue, sainte Denyse, vierge de seize ans, s'écria, en pleurant la perte de Nicomaque : « O misérable, qui, pour ne pas souffrir un moment « de plus, t'es condamné à une peine éternelle! » Le proconsul ayant ouï ces paroles, fit aussitôt sortir la jeune fille de la foule et lui demanda si elle était chrétienne. « Oui, répondit-elle, je suis chrétienne, « et c'est pour cela que je pleure ce malheureux, « qui ne sut pas souffrir un peu plus long-temps et « gagner le paradis, tandis que maintenant il pleu- « rera éternellement. » Le proconsul en courroux, lui dit : « Voyons, sacrifie à nos dieux, si tu ne veux « être traitée honteusement, et puis brûlée vive. » Denyse répondit : « Mon Dieu est plus grand que « vous; je ne crains donc point vos menaces; il me « donnera la force de tout souffrir pour l'amour de « lui. » Alors Optimus livra la vierge à deux jeunes gens, qui la conduisirent dans une maison, où apparut un jeune homme resplendissant de lumière qui la défendait. Ceux qui l'avaient amenée se jetèrent aux pieds de la sainte, la priant d'intercéder pour eux.

3. Le lendemain au matin, le proconsul se fit présenter André et Paul qui étaient en prison : comme il leur commandait de sacrifier à la déesse Diane, les deux saints répondirent : « Nous ne connaissons « ni Diane, ni les autres démons que vous adorez; « nous n'adorons que le seul vrai Dieu. » A ces

mots, le peuple idolâtre demanda de les faire mourir, et le proconsul les livra à la foule pour être lapidés. Le peuple leur ayant lié les pieds, les traîna hors de la ville, où la sentence fut exécutée. Pendant qu'on lapidait ces saints, Denyse échappée des mains de ses gardes, courut vers les Martyrs, et se jetant sur eux, elle s'écria : « Pour vivre avec vous « dans le ciel, je veux mourir ici avec vous sur la « terre. » Le proconsul, à cette nouvelle, ordonna de lui trancher la tête, ce qui fut exécuté.

§ XVIII.

Dé Sainte Fébronie.

1. A l'époque de la persécution de Dioclétien, il y avait à Sébapolis, en Syrie, un célèbre monastère de vierges, où cinquante religieuses s'occupaient uniquement à louer le Seigneur. Brienne, la supérieure, était noble, et d'une très grande vertu. Elle avait près d'elle une nièce, nommée Fébronie, qu'elle avait élevée depuis l'âge de trois ans, et qui en avait alors dix-neuf; elle était d'une rare beauté, mais ce qui la rendait plus belle encore, c'étaient les vertus dont elle était ornée. Aussi la tante tenait-elle sa nièce bien gardée, et ne la laissait voir à personne.

2. Dès son enfance, Fébronie s'était résolue à n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ; c'est pourquoi elle était devenue religieuse, et elle menait une vie très sainte. Elle jeûnait presque toute l'année, elle ne se nourrissait que de pain, de racines, ou de légumes, et souvent elle restait deux jours sans man-

ger. Elle dormait sur une planche très étroite, et souvent même sur la terre nue. On savait qu'il y avait dans le monastère une jeune fille d'une grande beauté et d'une rare vertu. Aussi plusieurs personnes avaient-elles tenté de la voir et de lui parler, mais toujours en vain. Toutefois une jeune veuve d'une grande noblesse, appelée Jérie, encore catéchumène, pria et versa tant de larmes aux pieds de la supérieure, qu'elle lui promit de lui faire voir la sainte. Mais comme il était bien difficile de déterminer Fébronie à parler à une personne séculière, on donna à Jérie le costume monastique. Fébronie lui parla avec tant d'onction de l'amour divin, que Jérie, aussitôt après cet entretien, reçut le baptême, fit baptiser toute sa famille, et renonçant aux secondes noccs qu'elle avait en vue auparavant, ne songea plus qu'à vivre pour Dieu seul.

3. Bientôt après arriva la nouvelle que l'empereur Dioclétien envoyait à Sébapolis le préfet Lisymaque avec Sélène, son oncle, pour exterminer tous les chrétiens. Grande fut la terreur des fidèles. L'évêque prévoyant le danger dont étaient menacées les vierges, si elles restaient dans le monastère, leur permit d'en sortir; elles partirent toutes, en effet, pleurant amèrement cette séparation. Mais la supérieure dit que, si elle avait laissé aux autres la liberté de sortir, elle n'en était pas moins décidée à rester dans le monastère pour y attendre son martyre. Puis elle ajouta en pleurant : « Que deviendra Fébronie?—Ce que je deviendrai? répond Fébronie : « Et moi aussi, ma tante, je resterai en ce lieu. « Quel meilleur sort puis-je espérer, ajouta-t-elle, « que de donner mon sang pour Jésus-Christ. »

4. Lisymaque cependant, dont la mère était chré-

tienne, favorisait les chrétiens; l'empereur Dioclétien l'avait destiné néanmoins à être proconsul en Orient avec son oncle Sélène, ennemi mortel de cette religion : il devait y donner le commandement des troupes au consul Primus, mais avec ordre de suivre les conseils de Sélène. Une quantité innombrable de chrétiens furent d'abord immolés à Palmyre, en exécution de cet ordre. Les païens prévirent ensuite Sélène qu'il y avait en ce lieu un monastère de vierges chrétiennes. On expédia sans délai une compagnie de soldats, qui forcèrent les portes du couvent. Aussitôt Fébronie se précipita à leurs pieds, les suppliant de l'immoler la première à Jésus-Christ. Au même moment accourut le commandant Primus, qui, frappé de la beauté de Fébronie, alla trouver Lisy-maque (ce dernier n'avait que vingt ans), lui dit qu'il avait découvert dans le couvent une jeune fille très belle, dont l'air annonçait la noblesse, et qu'il la croyait digne d'être son épouse. Mais pendant cet entretien, un soldat qui en eut connaissance, alla prévenir Sélène que Primus offrait à son neveu de lui faire épouser une jeune chrétienne. Sélène ordonna en conséquence de lui amener aussitôt Fébronie. La sainte fille fut chargée de chaînes : les autres religieuses, ses compagnes, voulaient la suivre au martyre, mais les soldats ne le permirent point. La bonne tante, en la quittant, l'embrassa et lui dit : « Allez, ma fille, et montrez-vous la digne épouse de Jésus-Christ. » Présentée à Sélène et interrogée si elle était libre : « Non, répondit Fébronie, je suis esclave. — Qui est votre maître? — Jésus-Christ, mon Sauveur et mon Dieu. » Sélène répliqua que c'était pour elle un grand malheur d'être tombée dans les erreurs de cette secte : il l'engagea à se détromper

et à sacrifier aux dieux qui la rendraient heureuse ; car elle pourrait alors épouser Lisymaque son neveu, et devenir une des premières dames de l'empire. La sainte portant alors la main à ses chaînes : « Seigneur, je vous en prie, dit-elle, ne me privez pas de ces bijoux, les plus beaux que j'aie portés dans ma vie. Quant au mariage que vous me proposez, je suis consacrée à mon Dieu, c'est pourquoi il ne faut point m'offrir d'époux terrestre. Enfin, je suis chrétienne, comment pourrais-je honorer les dieux ? Sachez que pour ma foi, je suis prête à souffrir tous les tourments. »

5. Sélène irrité, ordonna alors que la sainte fût battue de verges, et on la maltraita au point que son corps n'était plus qu'une plaie. Mais durant ce supplice, Fébronie ne faisait que bénir Dieu. Sélène, se croyant insulté par la sainte, la fit étendre sur un gril de fer, où il la fit brûler à petit feu. Les assistants, et même les païens, se retirèrent à la vue de cette cruauté ; mais la sainte intrépide ne faisait que remercier Jésus-Christ de la rendre digne de souffrir pour l'amour de lui. Non content de ces tourments, le tyran lui fit briser toutes les dents et arracher les mamelles. Mais tous ces supplices n'ayant pu affaiblir la constance de Fébronie, et le tyran ne pouvant plus la supporter, lui fit trancher la tête. La sainte consumma ainsi son martyre le 25 juin, vers le commencement du quatrième siècle.

6. Pendant que Primus et Lisymaque s'entretenaient de la victoire remportée par la sainte, on leur annonça que Sélène, devenu furieux tout-à-coup, s'était brisé la tête contre un pilier, et qu'il avait expiré à l'instant. Ils se transportèrent à la chambre de Sélène et le trouvèrent déjà mort. Cet événement

décida Lisymaque à ordonner au comte Primus de faire enfermer le corps de Fébronie dans un riche cercueil , et de lui donner une sépulture honorable. Cet acte de piété accompli , Lisymaque et Primus eurent le bonheur d'embrasser le christianisme , et leur conversion eut un grand nombre d'imitateurs.

§ XIX.

De Saint Arcade.

1. S. Arcade était Africain , et l'on croit qu'il consumma son martyre à Césarée en Mauritanie. De son temps sévissait la persécution , durant laquelle les chrétiens étaient cruellement forcés de sacrifier aux idoles. Arcade , pour éviter le danger , s'enfuit de sa patrie et se réfugia dans un asile où il ne s'appliquait qu'au jeûne et à la prière. Cependant , comme il n'apparaissait pas dans les fonctions publiques , on expédia des soldats pour le surprendre dans sa propre maison ; mais ne le trouvant point , ils arrêterent un de ses parents pour l'obliger à découvrir la retraite d'Arcade.

2. Arcade ne put souffrir qu'un autre fût victime pour lui ; il se présenta de lui-même au gouverneur , et lui dit qu'il pouvait rendre la liberté à son parent , puisqu'il se présentait en personne pour répondre à ce qu'on désirait lui demander. Le gouverneur l'assura qu'on ne lui infligerait aucun châtiment s'il sacrifiait aux dieux. Le saint répliqua courageusement : « Vous vous trompez , si vous croyez que des menaces de mort effraient les serviteurs de Dieu ; ils disent ce que disait S. Paul : je ne vis que pour

« Jésus-Christ, et la mort pour moi est un gain. In-
 « ventez donc tous les supplices que vous pourrez,
 « jamais vous ne réussirez à nous séparer de notre
 « Dieu. »

3. Alors le tyran, plein de fureur, jugeant tous les autres tourments trop légers pour lui, ordonna de couper, l'un après l'autre, tous les membres du Martyr, en commençant par les articulations des pieds. On procéda aussitôt à cette barbare exécution, durant laquelle le Martyr ne faisait que bénir Dieu ; réduit à n'être plus qu'un tronc informe, sans jambes ni bras, il considéra ses membres épars sur la terre, et dit :
 « O heureux membres, qui avez mérité de servir
 « à la gloire de votre Dieu ! je ne vous ai jamais tant
 « aimés que depuis que je vous vois séparés de mon
 « corps ; car je reconnais maintenant que je suis tout
 « entier à J. C., comme je l'ai toujours désiré. »
 Puis se tournant vers les assistants qui étaient idolâtres, il leur dit : « Sachez qu'il est facile de sup-
 « porter ces tourments à celui qui a devant les yeux
 « la vie éternelle que Dieu donne à ses serviteurs ;
 « reconnaissez mon Dieu qui me fortifie dans ces
 « douleurs, et abandonnez vos faux dieux qui ne
 « peuvent vous secourir dans vos besoins. Quiconque
 « meurt pour Dieu acquiert la vie. Pour ce supplice
 « d'un moment, je vais éternellement vivre avec lui,
 « sans craindre désormais de le perdre. » En disant ces mots, il rendit tranquillement l'âme à son Rédempteur le 14 janvier. Ce martyr remplit les idolâtres de confusion, et inspira un grand désir aux chrétiens de donner leur vie pour Jésus-Christ. Ils recueillirent ensuite les membres épars du Martyr, et l'ensevelirent avec honneur.

§ XX.

De Saint Justin.

1. S. Justin fut un saint très glorieux dans l'Eglise; il la défendit par de savants écrits contre les gentils, contre les juifs et contre les hérétiques. En outre, il présenta aux empereurs et au sénat romain deux fameuses apologies où il démontra l'innocence des chrétiens et la fausseté des imputations que les païens dirigeaient contre eux. Ajoutons que l'exemple de sa vie sainte, jointe à ses instructions, convertit plusieurs infidèles, et qu'enfin il couronna sa carrière par un généreux martyr.

2. S. Justin naquit au commencement du deuxième siècle, à Néapolis, capitale de la province de Samarie, de parents grecs et idolâtres. Après ses premières études dans les lettres humaines, il se sentit saisi d'un ardent désir de connaître le souverain bien. Il chercha à découvrir cette vérité d'abord chez les stoïciens, puis chez les péripatéticiens, puis chez les pythagoriciens, enfin chez les platoniciens; mais personne ne put le satisfaire. Dieu seul le contenta d'une manière qui tient du prodige. Etant allé un jour dans un lieu solitaire pour faire ses méditations avec plus de calme, il y rencontra un vénérable vieillard qui lui dit, que s'il voulait arriver à la vraie connaissance de Dieu, il fallait abandonner les philosophes, commencer à lire les prophètes qui ont dévoilé aux hommes, dans les saintes écritures, les mystères de Dieu, et annoncé Jésus-Christ son Fils, par qui seul on peut parvenir à connaître le vrai Dieu; mais

avant tout, ajouta le vieillard, priez le Seigneur de vous éclairer; car ces choses ne sont comprises que par ceux à qui Dieu en donne l'intelligence. A ces mots, le vieillard disparut.

8. Depuis cet entretien, S. Justin s'appliqua tout entier à la lecture des saintes écritures, d'où il puisa ces divines lumières qui lui firent embrasser la foi et recevoir le baptême, vers l'an 133, à l'âge de trente ans. Il avouait que le spectacle de la constance des Martyrs, si courageux à donner leur vie pour J. C. au milieu des tourmens, avait beaucoup contribué à cette résolution. Dès ce moment, Justin se consacra tout entier à l'amour de Jésus-Christ et au bien de la religion. Il entra dans le sacerdoce et s'employa depuis à convertir les infidèles et les hérétiques, se croyant choisi de Dieu pour défendre son église. Il disait à ce sujet : « Ayant obtenu de Dieu la grace de comprendre les saintes écritures, je m'applique à les faire comprendre aux autres, de crainte d'être condamné au jugement de Dieu si je viens à y manquer. Je suis disposé (dit-il ailleurs) à publier la vérité, dussé-je être mis en pièces. »

4. S'étant transporté à Rome, il réussit à enseigner la foi à une grande multitude. Il y composa et présenta, vers l'an 150, à l'empereur Antonin-le-pieux et au sénat, sa première apologie, où il montrait la sainteté de la religion et les vertus que pratiquaient les chrétiens, ajoutant que plusieurs personnes avaient gardé le célibat jusqu'à 60 et 70 ans. « Nous autres, » disait-il, nous n'embrassons le mariage que pour avoir « des enfans, ou bien nous vivons dans une continence perpétuelle. » Il ajoutait que l'unique espérance des chrétiens était la vie éternelle qu'ils attendaient par la mort de Jésus-Christ. Parlant ensuite

de la vérité de la foi chrétienne , il rapportait les prophéties qui , tant de siècles auparavant , avaient prédit les choses crues par les fidèles , prophéties enseignées dans les livres mêmes conservés par les juifs , ennemis des chrétiens. Nous voyons , disait le saint , ces prophéties accomplies de nos temps par la naissance de Jésus-Christ , dont la mère fut une vierge , par la prédication de Jésus-Christ , par ses miracles , par sa passion , sa résurrection et son ascension au ciel , par la réprobation des juifs , par la destruction de Jérusalem , par la conversion des gentils et par l'établissement de l'Eglise dans tout l'univers. Ces prophéties , ajoutait le saint , si parfaitement accomplies , nous convainquent que Jésus-Christ est le vrai Fils de Dieu , qui doit venir un jour juger tous les hommes , ainsi qu'il a été prédit et que nous le croyons.

5. En outre , bien qu'à cette époque l'Eglise cachât aux gentils ses saints mystères , S. Justin crut néanmoins devoir les expliquer pour faire tomber les soupçons injustes sur lesquels on accusait les chrétiens d'incestes occultes et d'infanticides. C'est pour cela qu'après avoir expliqué la cérémonie sacrée du baptême , il explique le mystère et le sacrement de l'Eucharistie en disant : « On présente ensuite du pain et le calice qui contient du vin et de l'eau , à celui qui préside l'assemblée ; celui-ci , au nom du Fils et du Saint-Esprit , célèbre la gloire du Père , et lui rend , pour ces dons , l'action de grâces que le peuple entier ratifie par le mot *amen*. Les prières , les louanges et les actions de grâces terminées de la sorte , les diacres prennent le pain et le vin mêlé avec l'eau , sur lesquels on a récité toutes ces saintes prières , et après en avoir distribué aux assistants , ils en portent encore aux absents. Nous nommons cet aliment *Eu-*

charistic, auquel nul ne peut participer s'il ne croit notre doctrine, et s'il n'a été lavé de ses péchés et régénéré dans le bain céleste. Ce n'est pas là un pain ni un breuvage ordinaires ; mais de même que par la parole divine, Jésus-Christ notre Sauveur a eu de la chair et du sang pour notre salut ; de même nous savons que, par la vertu des prières qui renferment ses divines paroles, cet aliment dont nous sommes nourris, est la chair et le sang du Verbe incarné lui-même. » On croit encore aujourd'hui dans l'Église catholique ce même point de doctrine qui a été observé et cru dès les temps apostoliques où vivait S. Justin.

6. Il expose ensuite comment les fidèles se réunissent les jours de fêtes, et il dit : « Le premier jour de la semaine, nommé jour du *Soleil* (c'est ainsi que les païens désignaient le Dimanche), on fait une *assemblée générale en un même lieu, et selon que le temps le permet*, on lit les écrits des prophètes et les commentaires des apôtres. La lecture terminée, celui qui préside, fait une exhortation au peuple pour l'engager à imiter d'aussi beaux exemples. Alors tous ensemble nous nous levons et nous mettons en prières, après quoi on présente (comme il a été dit ci-dessus) le pain, le vin et l'eau, sur lesquels l'évêque ou le prêtre récite les prières et les actions de grâces, et le peuple répond *amen*. Enfin, les diacres font la distribution des dons consacrés. Les plus riches font libéralement une offrande, que le président distribue aux veuves, aux orphelins, aux infirmes, aux prisonniers, aux voyageurs ou aux autres nécessiteux. Or, le motif pour lequel nous nous réunissons le jour du soleil, c'est que ce fut le premier jour où Dieu créa le monde, et qu'en ce jour Jésus-Christ notre Sauveur ressuscita d'entre les morts. » On croit que cette

apologie de S. Justin, si elle ne fit pas cesser entièrement la persécution, du moins la ralentit dans l'intention de l'empereur Antonin, ainsi qu'on peut le conclure d'une lettre qu'il écrivit peu de temps après, en faveur des chrétiens, aux villes de l'Asie mineure. Cette lettre est rapportée par Eusèbe de Césarée.

7. Sur ces entrefaites, le saint composa aussi plusieurs ouvrages pour le bien de la religion, contre les marcionites, contre les valentiniens et contre le juif Triphon, pour confondre la perfidie judaïque. Marc-Aurèle ayant succédé à Antonin, la persécution se ralluma à Rome. Un certain philosophâtre criait plus haut que les autres contre les chrétiens; il se nommait Crescens, et il était de la secte des cyniques. S. Justin le convainquit plusieurs fois dans des disputes publiques, d'une extrême méchanceté et d'une complète ignorance dans les affaires des chrétiens. Il mit ensuite au jour une seconde apologie qu'il présenta à l'empereur, et où il défendit la religion, spécialement contre les calomnies de Crescens et des autres philosophes qui la poursuivaient. Dans cette seconde apologie, il raconte un fait arrivé tout récemment à une dame livrée à l'incontinence, et qui avait un mari non moins impudique. Sa femme, devenue chrétienne, fit tout ce qu'elle put pour retirer son mari du péché. Celui-ci, au lieu de s'amender, la dénonça au préfet comme chrétienne; et parce qu'elle avait été convertie par un certain Tholomé, il l'accusa de même. Celui-ci, ayant immédiatement confessé en présence du préfet qu'il était chrétien, fut condamné à mort. Un autre chrétien, nommé Lucius, témoin de cette injuste sentence, dit au préfet Urbicus: « De quelle conscience, Urbicus, condam-
« nez-vous un homme dont le seul crime est d'être

« chrétien ? » Le préfet comprenant que Lucius était aussi chrétien , le condamna au même supplice. Il survint un troisième chrétien qui fut également condamné à mort.

8. Peu de temps après , on arrêta de même saint Justin avec six autres chrétiens de sa connaissance. Présenté à Rustique , préfet de Rome , celui-ci l'exhorta à obéir aux édits impériaux. Le saint répondit que quiconque obéit aux préceptes de J.-C. notre Sauveur , ne peut être ni repris ni condamné. Le préfet lui demanda ensuite à quel genre de connaissances il s'était appliqué ; le saint répondit qu'il avait cherché d'abord à connaître les doctrines des différentes sectes , mais qu'à la fin il avait embrassé celle des chrétiens , quoiqu'elle ne plût pas à ceux qu'aveuglent les erreurs et les préjugés. — Le préfet : « Tu te plais donc dans cette science ? — Justin : « Oui , et j'y trouve le chemin de la vraie doctrine. « — Le préfet : Et quelle est cette doctrine ? — Justin : La doctrine que nous suivons consiste à croire « en un seul Dieu , créateur de toutes les choses vi- « sibles et invisibles ; à confesser J.-C. fils de Dieu , « annoncé autrefois par les prophètes , prédicateur « du salut des hommes , et maître de ceux qui , pour « leur bonheur , suivent ces divins préceptes. Mais ni « mon esprit ne peut concevoir , ni ma langue ne peut « proférer rien qui soit digne de son infinie grandeur ; « pour le faire , il faut l'esprit et l'intelligence des « prophètes qui , inspirés de Dieu , prédirent sa ve- « nue dans le monde. » Le préfet lui demanda ensuite en quel lieu les chrétiens avaient coutume de se réunir. — Justin : « Chacun se réunit où il veut et où il « peut ; croyez-vous peut-être que nous nous réunis- « sons tous en un même endroit ? Le Dieu des chré-

« tiens n'est pas circonscrit dans un lieu ; comme il
 « est invisible , et qu'il remplit le ciel et la terre , les
 « chrétiens l'adorent et le louent en tous lieux. — Je
 « veux pourtant savoir , répliqua Rustique , où vous
 « vous assemblez , vous et vos disciples ? » — Le saint
 répondit : « Quant à moi je demeure au bain dit Ti-
 « mothée ; c'est la seconde fois que je suis à Rome ,
 « et je ne connais presque aucun autre lieu de la
 « ville. Quand quelqu'un vient me trouver , je suis
 « toujours prêt à lui enseigner la vraie doctrine. —
 « Vous êtes donc chrétien ? conclut le préfet. — Oui
 « vraiment , dit le saint , je suis chrétien. »

9. Le préfet se tourna alors vers les compagnons de S. Justin , les interrogea l'un après l'autre , sur leur foi , et tous confessèrent qu'ils étaient chrétiens et prêts à mourir pour J. C. Rustique dit ensuite à Justin : « Dites-moi , vous qui croyez posséder la
 « vraie sagesse , si après une rude flagellation , on
 « vous coupait la tête , pensez-vous monter au ciel ? »
 Le saint répondit : « J'espère , en souffrant ce supplice ,
 « obtenir ce prix destiné aux observateurs des pré-
 « ceptes de J. C. » Le préfet répliqua : « Vous êtes donc
 « persuadé que vous monterez au ciel ? » Le saint dit :
 « Je n'en ai pas seulement la persuasion , j'en ai la
 « science certaine , qui exclut tout doute. » Enfin , le
 préfet s'adressant à tous ces confesseurs de J. C. ,
 « Voyons , dit-il , réunissez-vous et sacrifiez aux dieux.
 Justin répondit pour tous : « Nul homme de bon sens
 « n'abandonne la piété pour se jeter dans l'impie-
 « té. » — « Mais , reprit Rustique , si vous n'obéissez
 « vous serez tourmentés sans pitié. » — « Justin : Mais
 « c'est précisément ce que nous désirons ardemment ,
 « de souffrir des tourments pour l'amour de J. C. , et
 « d'obtenir ainsi le salut. De la sorte , nous nous pré-

« senterons avec un visage gai au tribunal de notre « Sauveur , en présence duquel le monde entier doit « nécessairement comparaitre. » Tous les autres Martyrs dirent la même chose , et ajoutèrent : « Fais « vite ce qu'il te plaît , nous sommes tous chrétiens , « et nous ne sacrifions pas aux idoles. »

10. Le préfet, après ces réponses, prononça contre eux cette sentence : Que ceux qui n'ont point voulu sacrifier aux dieux , ni obéir à la volonté de l'empereur , soient d'abord battus de verges , et qu'ensuite on leur coupe la tête , ainsi que le prescrivent les lois. Les saints Martyrs furent donc conduits au supplice , où , après avoir enduré le fouet , ils furent décapités , et reçurent glorieusement la couronne du martyr , en 167 ou l'année suivante. Leurs corps furent enlevés furtivement par quelques fidèles , et ensevelis en un lieu convenable. Les actes de ces saints Martyrs sont rapportés par Ruinart et par Tillemont.

§ XXI.

De Sainte Agathè.

1. Cette sainte vierge-martyre est célèbre chez les Latins et chez les Grecs , et bien que les actes de son martyre ne nous soient point parvenus , il en reste néanmoins des mémoires qui méritent toute confiance , comme le remarquent les Bollandistes , Surius et quelques autres. Il résulte de ces mémoires qu'elle naquit en Sicile d'une famille fort distinguée par la noblesse et la fortune ; la sainte était encore douée d'une rare beauté. Tous ces avantages lui attirèrent l'amour de Quintien , gouverneur , ou , comme

on disait alors, consulaire de la Sicile : de sorte qu'il voulut en faire son épouse. Ayant publié déjà l'édit de l'empereur Dèce contre les chrétiens, il ordonna qu'Agathe lui fût amenée comme chrétienne dans la ville de Catane où il faisait sa résidence.

2. La sainte vierge, en apprenant les ordres donnés contre les chrétiens, s'était retirée dans un lieu caché, pour se soustraire aux embûches de Quintien, dont elle avait été déjà avertie. Elle y fut découverte par les envoyés du gouverneur, et se voyant entre leurs mains, elle fit cette prière : « Seigneur Jésus-Christ, « maître de tout, vous voyez mon cœur, et vous sa- « vez combien je désire que vous seul me possédiez, « puisque je me suis donnée tout entière à vous. Pro- « tégez-moi contre ce tyran, et rendez-moi digne de « vaincre le démon qui dresse des embûches à mon « âme. » Quintien, pour gagner plus sûrement la sainte, la confia, dès qu'elle lui fut remise, à une femme infâme nommée Aphrodisie, qui faisait publiquement profession d'impudicité, avec neuf autres jeunes filles, qu'elle élevait à son école impie. Le séjour de la sainte dans cette maison infâme lui fut plus pénible qu'il ne l'eût été dans le plus sombre cachot de la terre. Aphrodisie, ainsi que ses abominables élèves, mirent en œuvre tous les pièges pour amener sainte Agathe à céder aux désirs de Quintien. Mais la sainte qui, dès son enfance, s'était consacrée à Jésus-Christ, et qui était fortifiée par son secours divin, demeura ferme et constante dans sa résistance.

5. Quintien ayant su que toutes les instances employées par Aphrodisie pendant un mois entier, n'avaient abouti à rien, ordonna de ramener la sainte en sa présence. Dès que sainte Agathe parut, il lui reprocha qu'elle se fût laissée entraîner, elle qui avait en

partage la noblesse et la fortune , à embrasser l'humble servitude des chrétiens. La sainte vierge confessa avec courage qu'elle était chrétienne , et dit qu'elle ne connaissait point de noblesse plus illustre , ni de liberté plus vraie que d'être la servante de Jésus-Christ ; et pour faire comprendre au gouverneur combien étaient infâmes les dieux qu'il adorait et qu'il voulait lui faire adorer , elle lui demanda s'il aurait voulu que sa femme fût prostituée comme une Vénus , et si lui-même consentirait à passer pour un Jupiter adultère et incestueux. Quintien irrité de ces reproches de sainte Agathe , lui fit frapper le visage et l'envoya en prison. Le jour suivant , il se la fit présenter de nouveau , et lui demanda si elle avait pensé à sauver sa vie. La sainte répondit : « Jésus-Christ est ma vie et « mon salut. » Le gouverneur la fit mettre alors à la question , et voyant que de semblables tourments la touchaient peu , il ordonna qu'on la tourmentât aux mamelles , et puis qu'on les lui coupât ; ce qui fut exécuté avec une cruauté barbare.

4. Quintien ordonna ensuite de remettre la sainte en prison , avec défense de panser ses plaies , afin qu'elle mourût de douleur. En effet , elle en serait morte ; mais au milieu de la nuit lui apparut S. Pierre , qui guérit parfaitement ses blessures et lui ôta toutes ses douleurs. Pendant toute la nuit on vit briller dans la prison une lumière éclatante , au point que les gardiens en furent épouvantés , et que , dans leur fuite , ils laissèrent les portes ouvertes. La sainte pouvait alors sortir librement de prison et se sauver , ainsi que le lui conseillaient les autres prisonniers ; mais elle répondit qu'elle ne voulait point par cette fuite perdre la couronne tant désirée , et qui lui était préparée au Ciel.

5. Quintien , peu touché de ce prodige , irrité au contraire davantage contre la sainte , se disposa , quatre jours après , à lui infliger de nouveaux supplices. Il ordonna qu'elle fût placée sur des débris d'argile mêlés de charbons ardents ; mais elle souffrit tout avec constance , et tandis que le tyran pensait peut-être à lui faire subir de nouvelles tortures , la sainte voyant approcher le terme de sa vie , fit cette prière : « Sei-
« gneur et Créateur , vous , qui m'avez conservée de-
« puis mon enfance , qui m'avez donné la force de
« vaincre les tourments , et qui avez ôté de mon cœur
« l'amour du monde , oh ! recevez maintenant mon
« ame ; car voici le moment où je vais passer des mi-
« sères de cette vie , à la jouissance de votre miséri-
« corde. » A peine la sainte eut-elle achevé cette
courte prière , qu'elle expira tranquillement , et alla se réunir à Dieu pour le louer et l'aimer éternellement.

§ XXII.

De S. Jean Chrysostôme.

1. Quoique ce grand saint ne soit pas mort pour la foi et par la main du bourreau , on peut néanmoins l'appeler martyr , puisqu'il perdit la vie par suite des mauvais traitements qu'il endura pour la défense de l'honneur de Dieu et pour le bien de l'Église. S. Jean naquit à Antioche , vers l'an 347 , d'une des premières familles de cette ville. Sa mère , restée veuve à l'âge de vingt ans , prit tout le soin possible pour bien élever ce fils ; elle lui fit étudier la rhétorique et la philosophie sous d'excellens maîtres : le saint jeune

homme donnait l'espérance d'un brillant avenir dans le monde ; mais dès l'âge de vingt ans il s'appliqua à l'étude des saintes écritures, ainsi qu'à la prière, et se consacra tout entier à l'amour du crucifié. Aussi S. Melèce, son évêque, le prit-il en affection ; il l'instruisit pendant trois années, et le fit lecteur de son église.

2. Après qu'il eut passé environ six ans à Antioche, occupé à se sanctifier par la retraite et la mortification, il crut toutefois avoir besoin de se séquestrer et de se mortifier encore davantage : dans cette vue, il se retira sur une montagne, et de là il passa dans une caverne, où il demeura durant des années, livré à des oraisons continuelles et à des pénitences si grandes, que sa santé en fut très affaiblie. Il fut donc obligé de retourner à Antioche, où S. Melèce l'ordonna diacre ; cinq ans après, Flavien, successeur de S. Melèce, l'ordonna prêtre, et lui connaissant une grande habileté pour la chaire, il lui imposa la charge de prêcher dans son église. Jean exerça cet office au grand contentement du peuple, en sorte que les applaudissements de ses auditeurs couvraient souvent son discours ; mais le saint leur disait : « A quoi me servent tous vos applau-
« dissements ? ce que je désire, c'est que vous met-
« tiez en pratique ce que je prêche ; c'est là tout l'ap-
« plaudissement que j'attends et que je désire. »

3. Quelque temps après, c'est-à-dire en 397, Nectaire, patriarche de Constantinople, vint à mourir ; et comme la célébrité de notre saint s'était répandue dans toutes les provinces, l'empereur Arcade, sollicité par le clergé et par le peuple, résolut de l'élire évêque de cette ville : il fit donc venir S. Jean à Constantinople, et sans lui découvrir son dessein, il le fit monter dans son char et le conduisit à une église

hors de la ville , où il le fit sacrer par les évêques , malgré la répugnance du saint. La ville de Constantinople , pour son malheur , avait eu pour évêque , pendant seize ans , Nectaire , homme dépourvu de science et de zèle ; aussi cette ville , remplie d'étrangers et d'hérétiques , avait-elle grand besoin de réformes ; S. Jean y donna tous ses soins. Ayant trouvé de grands relâchements , même dans les mœurs du clergé , le saint , plein de zèle , eut beaucoup de peine à les réformer. Il eut aussi beaucoup à faire pour corriger l'avarice et l'orgueil des grands qui servaient l'empereur , ce qui lui suscita un grand nombre d'ennemis.

4. Vers cette époque arrivèrent à Constantinople quelques solitaires chassés d'Égypte , sous prétexte d'origénisme , par Théophile , évêque d'Alexandrie ; mais S. Jean les trouvant innocents , écrivit à Théophile et le pria de les laisser en paix. Théophile , homme plein d'orgueil , s'éleva contre le saint qui avait pris leur défense , et résolut de le perdre. Il y réussit ; car , quoique l'empereur l'eut mandé à Constantinople pour se justifier , il s'y lia à son arrivée avec quelques évêques et seigneurs de la cour , et plusieurs autres membres du clergé , ennemis de Jean : il devint aussi d'accusé accusateur , ce qu'il fit en gagnant préalablement l'affection de l'impératrice Eudoxie , irritée alors contre le saint , qui lui avait reproché d'avoir enlevé de l'argent à la veuve Callitrope , et d'avoir dépouillé une autre veuve de son bien. Théophile réunit donc un conciliabule de trente-six évêques de son parti dans un lieu dit le Chêne , où , par des calomnies dirigées contre le saint , il le fit déposer , puis il obtint de l'empereur l'ordre de chasser S. Jean de son église et de l'envoyer en exil. Le peuple , à cette nouvelle , entourra l'église et la maison pour

ne pas laisser enlever son évêque. Mais le saint, pour éviter une sédition qui déjà était à craindre, sortit par une porte secrète et se livra aux soldats, qui le conduisirent en Bithynie. Cependant la nuit suivante, Constantinople éprouva un grand tremblement de terre que tout le monde considéra comme un signe de la vengeance divine. L'impératrice en fut atterrée au point qu'elle décida l'empereur à rappeler le saint évêque dans la ville. On lui expédia donc immédiatement l'ordre de revenir, et tout le peuple courut à sa rencontre, chantant des hymnes et portant en foule des flambeaux allumés. Arrivé à l'église, saint Jean fut contraint par le peuple, quoique malgré lui, à s'asseoir sur le trône épiscopal.

5. Théophile, au contraire, et ses partisans, s'enfuirent épouvantés de Constantinople, dès que le saint y rentra. Il reprit ses fonctions sacrées, et il sollicitait l'empereur de convoquer un concile pour se justifier, lorsqu'un nouvel incident fit changer les choses de face. On avait élevé sur la place de l'église cathédrale, dite Sainte-Sophie, une statue d'argent de l'impératrice; on avait donné à cette occasion des bals et des spectacles, et le bruit fut si grand qu'il troubla le service divin. Le saint reprocha fortement au peuple cette irrévérence commise envers l'église. Mais l'impératrice Eudoxie prit ces réprimandes fort mal, et pour s'en venger, elle se servit de Théophile et des évêques ennemis du saint, lesquels, sous prétexte qu'il avait repris ses fonctions épiscopales avant de s'être justifié devant un concile, formèrent un nouveau conciliabule, condamnèrent le saint et le déposèrent.

6. Cette déposition, qui était le comble de l'iniquité, fut suivie de la défense faite à S. Jean par

l'empereur, de rentrer dans son église. Il sortit donc de la ville; et comme c'était le jour du samedi saint, il alla officier dans une église de la campagne; mais ses ennemis ayant obtenu un détachement de 400 soldats, ceux-ci entrèrent l'épée nue dans cette église, où l'on administrait le baptême; des prêtres furent frappés, et les jeunes filles qui se présentaient au baptême, outragées. On poussa l'insolence jusqu'à fouler aux pieds le S. Sacrement de l'autel. En un mot, le désordre fut tel, que la frayeur dispersa les habitants dans les vallées et dans les bois. Enfin Arcade, bien qu'il n'eut pas de haine contre Jean, poussé néanmoins par les insinuations de sa femme et des évêques ennemis du saint, le condamna à l'exil, avec ordre de partir sur-le-champ. Le saint reçut cet ordre à l'église, prit congé aussitôt des évêques ses amis, et sortant par une porte secrète, il se livra aux soldats, qui le conduisirent (marchant sans relâche de jour et de nuit), à Cucuse, petite ville de l'Arménie. Le saint fut donc contraint sans pitié, quoiqu'il fut dans l'ardeur d'une fièvre tierce, à faire ce voyage, qui dura soixante-dix jours. Il en passa trente dans les accès continuels de cette fièvre violente.

7. Arrivé à Cucuse, il fut logé chez l'évêque de cette ville, et trouva ainsi quelque repos aux fatigues qu'il venait d'endurer. Le saint n'y resta point oisif. Il se mit à instruire les habitans, et à soulager les pauvres de tout son pouvoir. Il écrivit de là plusieurs lettres à ses amis pour les consoler, et aussi pour aider les églises nouvelles, fondées en Perse, savoir, en Géorgie et en Phénicie. Cependant le pape Innocent I, instruit des injustices faites à S. Jean, s'occupa de convoquer un concile universel,

où l'on déclarât définitivement l'innocence du saint. Mais ses ennemis employèrent toutes leurs ressources pour l'empêcher, et ils eurent plein succès, parce que Arcade, trompé par les évêques du parti contraire, et par ses ministres, éluda cette convocation. Les ennemis du saint ne pouvant supporter même la gloire qu'il acquérait dans le lieu de son exil, obtinrent d'Arcade, l'ordre de transporter Jean à Pityonte, ville déserte, et la dernière de l'empire. Quand S. Jean dut quitter Cucuse, il fut remis à deux officiers, dont l'un, homme brutal et gagé par les ennemis du saint, pour le faire mourir dans la route, le faisait voyager par les pluies battantes, l'exposait aux plus fortes chaleurs du soleil, sans lui permettre de s'arrêter dans les endroits commodes, et le faisait loger dans des villages où il manquait de tout.

8. Quand ils furent arrivés à Comane, ville du Pont, le barbare voulut continuer le voyage et atteindre, cinq milles plus loin, une église où était enseveli S. Basilisque, martyr, ancien évêque de Comane. Là, ils se logèrent dans une maison contiguë à l'église, et la même nuit le saint Martyr apparut à S. Jean, pour l'encourager à la persévérance, en lui disant : « Demain nous serons ensemble. » Chrysostôme pénétré de cette prédiction, et voyant approcher la fin de ses peines, pria les soldats de différer le départ jusqu'au lendemain matin. Il ne put l'obtenir; mais après quelques milles de marche, ils furent contraints de revenir dans cette même maison, en voyant sa vie dans un extrême danger. Dès qu'ils furent arrivés au lieu du départ, le saint changea d'habits et en prit de blancs. Lorsqu'il se sentit défaillir, il reçut le saint viatique, fit sa dernière

prière, répéta ces paroles, qu'il avait toujours à la bouche : « Dieu soit glorifié de tout, » et en disant *amen!* il rendit l'âme à Dieu, le 14 septembre de l'an 407, après 60 ans de vie, et neuf ans et sept mois environ d'épiscopat. Une grande multitude de moines et d'autres personnes illustres, accoururent aussitôt des provinces voisines, pour honorer sa sépulture. Peu de jours après la mort de S. Chrysostôme, Dieu ne laissa pas ses ennemis impunis; Eudoxie, principalement, mourut la première, au bout de quelque jours. Peu après mourut Arcade, à l'âge de 31 ans : ces morts furent généralement regardées comme des effets de la vengeance divine.

9. Toutefois, la persécution ne cessa pas contre les partisans de S. Jean, et surtout contre un prêtre appelé Tigrius, et contre un lecteur nommé Eutrope, parce que le feu ayant pris à la grande église de Sainte-Sophie, et au palais du sénat, le jour même où le saint fut chassé pour la seconde fois de Constantinople, on en attribua la faute à ces deux ecclésiastiques. Optat, païen impie, se trouvant gouverneur de la ville, fit mettre à la torture Eutrope, le plus jeune des deux, pour lui faire déclarer les auteurs de l'incendie; mais Eutrope, malgré les ongles de fer, qui déchiraient ses côtés, malgré les torches ardentes qui le brûlaient, demeura ferme et n'accusa personne: Pallade nous apprend qu'il mourut dans ces tourments. Optat passa à Tigrius; il le fit fouetter, puis étendre sur le chevalet, au point que tous ses os en furent disloqués. Il fut ensuite envoyé en exil en Mésopotamie, où il perdit la vie. L'Église honore ces deux saints avec le titre de martyrs.

10. On commença, en 428, à célébrer le nom de S. Jean-Chrysostôme, et l'archevêque Proculus,

persuada finalement à l'empereur Théodose-le-Jeune, de faire transporter le corps du saint, de Comane où il reposait, à Constantinople. Cette translation des saintes reliques fit un grand honneur au saint, car tout le peuple alla à sa rencontre; le détroit qu'il fallait traverser fut tout couvert de barques et illuminé de flambeaux. Quand le saint corps arriva, l'empereur Théodose, les yeux baignés de larmes, le visage incliné vers la châsse qui le renfermait, demanda humblement pardon au saint, pour son père et sa mère, des injustices commises envers lui. Cette translation se fit le 27 janvier 438, 31 ans après la mort de S. Jean.

§ XXIII.

De Saint Pione.

1. S. Pione était prêtre de l'église de Smyrne; il joignait une grande instruction à un amour ardent pour Jésus-Christ : aussi son zèle pour sa gloire le porta-t-il à la conquête des âmes. Il eut le bonheur de convertir beaucoup d'infidèles et de retirer un grand nombre de pécheurs de leur mauvaise vie.

2. De son temps, c'est-à-dire vers l'an 250, sévissait la persécution dirigée contre les chrétiens sous l'empereur Dèce; aussi, le saint était-il constamment en prière, se préparant au martyre, dans le cas où il serait pris par les idolâtres. Un jour qu'il priaït avec Asclépiade, homme très pieux, et avec une dame également pieuse, nommée Sabine, il lui fut révélé qu'ils seraient arrêtés tous trois le lendemain pour la foi; tous trois offrirent de bon cœur leur

vie à Jésus-Christ, et ils se mirent une corde au cou, pour faire entendre aux soldats qui viendraient les prendre, qu'ils étaient prêts au martyre. En effet, le lendemain matin vint un certain Palémon, surintendant de la garde des temples, accompagné de soldats. « Connaissez-vous, dit-il, en entrant, l'ordre « du prince qui enjoint à tous de sacrifier aux dieux « de l'empire? » S. Pione répondit : « Ce que nous « connaissons, c'est l'ordre de Dieu, qui est de ne « point sacrifier à d'autres qu'à lui, unique seigneur « de toutes choses. » A peine eût-il achevé, qu'ils furent arrêtés et conduits sur la place publique, où S. Pione, s'adressant aux ennemis de la foi, leur dit qu'ils se félicitaient en vain de ce que quelques pauvres et mauvais chrétiens avaient renoncé à J. C., et il protesta que jamais aucun tourment ne lui ferait adorer leurs idoles, que dans un langage impie ils nommaient dieux.

5. Palémon lui dit : « Et pourquoi veux-tu, Pione, « renoncer à la vie présente et à cette belle lumière « dont tu jouis? » Le saint répondit : « Cette lumière « est belle, mais il y en a une plus belle encore et « une vie plus douce à laquelle aspirent les chré- « tiens. » Le peuple l'engageant à sacrifier, il lui répondit : « Notre résolution est de vivre dans notre « foi, et nous voulons y persévérer. » Le peuple désirait que le saint parlât du haut du théâtre, pour pouvoir l'entendre plus commodément; mais quelques personnes dirent à Palémon que s'il accordait cette liberté au saint, cela exciterait peut-être quelque tumulte dans le peuple. C'est pourquoi celui-ci dit à Pione . « Si tu refuses de sacrifier, viens du moins « avec nous au temple. » Le saint répliqua : « Il n'est « pas expédient pour vos dieux, que nous entrions

« dans vos temples. — Tu ne veux donc pas , répli-
 « qua Palémon, te laisser persuader ? — Pione : Plût
 « à Dieu que je puisse vous décider à être chrétiens. »
 Quelques idolâtres répondirent : « Tu ne pourrais
 « nous y décider , quand tu nous ferais brûler vifs.
 « — Pione : Ce sera bien pire , cependant , de brûler
 « éternellement après votre mort. »

4. Palémon désirait sauver la vie à Pione ; c'est pourquoy il ne cessait de l'exciter à sacrifier. Mais le saint lui répondit résolument : « Vous avez ordre ,
 « ou de me persuader , ou de me punir ; puisque vous
 « ne pouvez me persuader , vous devez donc me pu-
 « nir. » Palémon indigné , lui répondit alors : « Mais
 « pourquoi ne veux-tu pas sacrifier ? — Pione : parce
 « que je suis chrétien. — Le juge lui demanda : Et
 « quel est le dieu que tu adores ? — Pione : J'adore
 « le Dieu tout-puissant qui a créé tout , qui nous a
 « créés nous-mêmes , ainsi que je l'ai appris de Jésus-
 « Christ. — Sacrifiez donc du moins à l'empereur ,
 « ajouta Palémon. — A Dieu ne plaise , que jamais
 « je sacrifie à un homme ! » répondit le saint.

5. Le juge lui demanda alors juridiquement comment il s'appelait , et de quelle église il était ? Le saint répondit : « Je m'appelle chrétien , et suis de
 « l'église catholique. » Ses trois compagnons firent la même réponse , et puis ils furent tous conduits en prison. Pendant qu'ils y allaient , quelques personnes dirent que des chrétiens avaient sacrifié aux idoles. Le saint répondit : « Chacun est maître de sa volonté ;
 « je m'appelle Pione. » Voulant par là donner aux autres le courage d'imiter sa constance dans la foi. Arrivés à la prison , ils reçurent de plusieurs autres chrétiens la nourriture et le rafraîchissement qu'ils pouvaient désirer ; mais le saint refusa tout , en di-

sant : « Je ne pense plus maintenant à autre chose « qu'au martyre que je vais obtenir. » Les gardes voyant le concours des chrétiens qui visitaient Pione, le transportèrent avec ses compagnons en un lieu plus obscur et plus éloigné ; ces saints en rendirent grâce à Dieu, parce qu'ils pouvaient s'entretenir avec lui plus familièrement, à mesure qu'ils étaient plus isolés. Malgré cette précaution, des chrétiens en assez grand nombre, que la violence des tourments avait poussés à l'apostasie, allèrent le trouver. Le saint pleura leur chute, les exhorta à en faire pénitence et à espérer le pardon de la bonté de Jésus-Christ.

6. Palémon survint peu après à la tête d'une troupe de soldats, avec ordre du proconsul de conduire Pione et ses compagnons à Ephèse. Le saint demanda à voir cet ordre ; mais un officier, qui commandait la troupe, lui jeta une corde au cou, et le serra tellement qu'il faillit l'étouffer. De là, le saint fut traîné sur la place publique avec cette même corde qui l'empêchait de respirer. Arrivés au temple, les saints martyrs se jetèrent à terre pour n'y point entrer ; mais les soldats les y entraînèrent de force et les déposèrent au pied de l'autel sacrilège. Là se trouvait Eudémon, évêque de Smyrne, qui avait misérablement sacrifié aux dieux, et on espérait que l'exemple de ce malheureux les déciderait à prévariquer. Il y eut aussi un assistant qui voulut mettre sur la tête de saint Pione, une couronne que portaient ceux qui sacrifiaient ; mais le saint la mit en pièces, et la jeta loin de lui. Ne sachant donc plus que faire pour les pervertir, on les reconduisit en prison, et au moment où saint Pione y entra, il reçut d'un soldat un coup très violent à la tête. Le saint le souffrit avec une grande patience ; mais Dieu châtia sou-

dain celui qui l'avait frappé ; il permit qu'une enflure, accompagnée d'inflammation, survint à la main et aux côtés de cet homme, en sorte qu'il ne pouvait plus respirer.

7. Quelques jours après, le proconsul arrivé à Smyrne, se fit présenter saint Pione et lui demanda de quelle secte il était. Le saint répondit : « Je suis « prêtre de l'église catholique. — Tu exerces donc « l'office de docteur, et tu professes la folie ? — Non, « mais je professe la piété. — Et quelle piété ? — La « piété qui a pour objet le Dieu qui a fait le ciel et la « terre. Le proconsul lui dit : « Sacrifie. » — Pione : « J'ai « appris à adorer un seul Dieu vivant, » Le tyran ordonna alors de le mettre à la torture, durant laquelle il continua de l'engager à sacrifier comme l'avaient fait, disait-il, un grand nombre de chrétiens. Après avoir renouvelé plusieurs fois cette exhortation, il le condamna à mourir dans le feu. S. Pione alla au supplice avec empressement et avec un visage radieux ; quand il y fut arrivé, il se dépouilla de ses habits et s'appliqua au poteau pour y être cloué. Les païens lui dirent alors : « Repens-toi, Pione, promets d'« béir, et tu seras détaché. — J'ai déjà senti la dou- « leur des clous, répondit-il ; je désire mourir afin « que le peuple sache que la résurrection doit un « jour succéder à la mort. » Le feu étant mis au bois, le saint ferma les yeux, ce qui fit croire au peuple qu'il était déjà mort ; mais le saint priait. Sa prière finie, il ouvrit les yeux et dit : *Amen*. Puis, avec un visage radieux, il expira en disant : « Recevez mon « âme, ô mon Seigneur ! » On ne sait point quelle fut la fin de ses compagnons ; mais il est à croire qu'eux aussi consommèrent en paix leur martyre,

§ XXIV.

De Saint Adalbert.

1. S. Adalbert naquit en Bohême vers le milieu du dixième siècle, d'une famille noble. Son père, de nation Slave, seigneur de grands domaines, l'envoya étudier à Magdebourg vers l'an 973, sous la direction de l'archevêque Adalbert qui gouvernait cette église, dans une école de jeunes gens, dirigée par le moine Oderic, où les élèves se donnaient l'un à l'autre l'exemple de l'application à l'étude et d'une grande régularité de mœurs.

2. Adalbert resta 9 ans à cette école, où il fit de grands progrès dans les sciences humaines, mais bien plus encore dans la science des saints; car tout le temps que les autres consacraient aux récréations, il le donnait à la prière. Il s'occupait aussi à visiter les pauvres et à consoler les infirmes. En outre, il y recueillit une grande quantité d'écrits des Pères et des docteurs de l'Eglise; muni de cette bibliothèque, il retourna en Bohême, et entra dans le clergé de Prague. Diethmar, évêque de cette ville, le prit en grande affection, à cause de ses vertus, et après l'avoir ordonné sous-diacre, il ne tarda pas à mourir. Le peuple s'étant rendu à l'élection du nouvel évêque, en même temps que le duc, seigneur de Bohême, et les grands de la ville, tout le monde convint d'élire Adalbert: celui-ci, pour se soustraire au fardeau, alléguait son indignité et surtout sa jeunesse; mais il ne fut pas écouté, et il lui fallut obéir. L'empereur lui-même confirma son élection, et le fit

sacrer par Villegise , archevêque de Mayence. De retour à Prague , il fut aussitôt intronisé , aux acclamations du peuple. Dès qu'il prit en main le gouvernement de cette église , il ne tarda pas à faire connaître sa haute piété : à toutes les fêtes il distribuait de grandes aumônes , et chaque jour il donnait à manger à douze pauvres ; il dormait sur la terre , ou sur un cilice , et il passait une bonne partie de la nuit en oraison. Il prêchait constamment , et souvent il visitait les prisonniers et les infirmes. En un mot , il se livrait tout entier aux œuvres qui pouvaient procurer la gloire de Dieu et l'utilité du prochain.

3. Mais son peuple , qui d'abord l'avait reçu avec tant de joie , ne profita ensuite que très peu de ses avis : bien plus , il paraissait que la majeure partie s'obstinât à faire le contraire. Adalbert résolut donc d'abandonner ce peuple , mais il voulut auparavant consulter le pape Jean XV , et le pape y consentit. Adalbert avait le projet d'aller à pied visiter les lieux saints de Jérusalem ; mais comme il passait par le Mont-Cassin , l'abbé et tout le monastère lui conseillèrent de s'y fixer comme religieux , et le saint se rendit à cet avis. Cependant se voyant reconnu au bout de quelque temps , il alla à Rome , et sur le conseil du pape , il prit en 990 l'habit religieux du monastère de S. Alexis. Adalbert y vécut en paix pendant trois ans et demi ; mais le duc de Bohême voyant la confusion qui s'était introduite dans l'église de Prague depuis le départ du saint Evêque , fit supplier le pape de le faire retourner , et le pape l'y obligea.

4. De retour à Prague , Adalbert reçut du peuple des promesses d'obéissance qui ne furent nullement exécutées. Aussi le saint abandonna-t-il Prague de

nouveau , pour aller convertir les Hongrois qui étaient idolâtres. Cependant comme il obtenait peu de succès , et que les Bohémiens d'ailleurs restaient toujours les mêmes , Adalbert revint à Rome et rentra dans son monastère. Le pape l'obligea de nouveau à retourner à Prague. Il obéit , mais avant d'y rentrer , il apprit que les Bohémiens , en haine de lui , avaient tué ses frères. Toutefois il obtint du duc de Pologne d'envoyer en Bohême pour savoir si les habitans étaient disposés à le recevoir. Les Bohémiens répondirent : Il est un saint et nous sommes des pécheurs ; nous ne pouvons donc pas être bien ensemble. Adalbert , sur cette réponse , se crut suffisamment déchargé du soin de son Eglise , et il alla travailler à convertir les Prussiens infidèles. Là , après qu'il eut essuyé d'immenses travaux , ces païens se réunirent un jour , et vinrent en fureur lui demander pourquoi il était entré dans leur pays. Il répondit qu'il y était venu pour leur salut , c'est pourquoi il les exhortait à abandonner les idoles , et à reconnaître le vrai Dieu , s'ils voulaient se sauver. Mais ces barbares prirent ses paroles en mauvaise part , et un jour un prêtre des idolâtres nommé Sigée , lui perça la poitrine d'un dard , après quoi , les autres idolâtres achevèrent de le tuer , tandis que le saint , les mains levées au ciel , priait Dieu pour eux. Quand il fut mort , ces inhumains posèrent sa tête au haut d'une pique , et s'en retournèrent en hurlant de joie. Son martyre eut lieu le 23 avril de l'an 997 , et le Seigneur l'honora ensuite par un grand nombre de miracles.

§ XXV.

Des SS. Jacques, Marien, et de leurs compagnons.

1. S. Jacques fut diacre, et S. Marien lecteur; mais on ne sait de quelle Eglise, ni quelle était leur patrie. Ils se rendirent en Numidie, et arrivés à Muguas, village peu éloigné de Cirthe, ils s'y arrêtrèrent. Les chrétiens étaient persécutés dans toute cette province, et le préfet qui la gouvernait, les haïssait tellement, que ceux mêmes qui avaient été condamnés à l'exil dans les persécutions précédentes, il les faisait revenir pour les condamner de nouveau. Les saints reconnurent à ces signes, qu'ils étaient près de leur martyre auquel ils aspiraient ardemment.

2. Pendant qu'ils étaient à Muguas, il y passa deux saints évêques Agapius et Sécondin, qui précisément étaient rappelés par le préfet, pour être jugés de nouveau. Ces bons évêques, en quittant ce lieu, laissèrent Jacques et Marien très disposés à donner leur vie pour la foi; deux jours s'étaient à peine écoulés, que des soldats vinrent les arrêter et les conduire à Cirthe, où il furent emprisonnés. Quelques fervents chrétiens les voyant enchaînés, leur portaient envie, et les excitaient à se montrer courageux. Les idolâtres interrogèrent aussitôt ces hommes pour savoir s'ils étaient chrétiens, et sur leur réponse affirmative, ils furent arrêtés aussi, et ils obtinrent le martyre avant les deux saints. Ceux-ci furent présentés aux magistrats de Cirthe. Jacques confessa avec courage qu'il était non seulement chrétien,

mais encore diacre , bien qu'il sût que la peine prononcée contre les diaeres était la mort. Marien fut livré aux tourments les plus cruels : il fut suspendu en l'air , lié , non par les mains , mais par l'extrémité des doigts , ce qui lui causait une douleur affreuse ; de plus , on lui attacha aux pieds des poids énormes qui disloquèrent ses os et déchirèrent ses entrailles. Mais le saint Martyr souffrit tout avec une grande constance , et il fut renvoyé en prison avec Jacques et leurs compagnons.

3. Marien fut consolé dans sa prison par une vision qu'il raconta ainsi : « J'ai vu un grand tribunal , où il y avait un juge ; il s'y trouvait un échafaud , où l'on faisait monter des confesseurs qui tous étaient condamnés à mort par le juge. J'y montai à mon tour , et je vis Cyprien près de ce juge : il me tendit la main pour m'aider , et me dit en souriant : « Venez vous asseoir avec moi. » Le juge se leva alors , et nous retournâmes au prétoire. Nous traversâmes ensemble un lieu charmant , environné de grands arbres , et au milieu duquel coulait une source limpide. Le juge disparut , et Cyprien prit une carafe de cette eau , la but , me passa le vase dont je bus aussi avec plaisir , et la vision finit. » A ce récit , Jacques se souvint d'une vision semblable qu'il avait eue avant lui , et toutes deux annonçaient leur prochain martyre. Après ces visions , les saints furent de nouveau présentés aux magistrats pour être envoyés au gouverneur de la province qui se trouvait ailleurs ; les saints avec d'autres chrétiens y furent transportés sans délai. Il y trouvèrent le gouverneur occupé à expédier les causes de plusieurs fidèles qu'il fit mourir en grand nombre. Agapius , l'un des saints évêques dont nous avons parlé plus haut , et qui

avait déjà conquis la couronne par sa mort, apparut à Jacques. Dans cette vision il lui fut dit, « réjouissez-vous, demain vous serez avec nous. » Ce qui arriva en effet ; car le lendemain le président prononça la sentence de mort contre Jacques, Marien et leurs autres compagnons, qui passèrent de ce monde à la joie céleste.

4. On choisit pour l'exécution de la sentence, une vallée entourée de collines, et au milieu de laquelle coulait un fleuve. Comme le nombre des condamnés était fort grand, ils furent rangés en file le long du fleuve pour que le bourreau put, en passant, les décapiter l'un après l'autre, et pour que leurs corps étant jetés de suite dans le courant, les spectateurs n'eussent point l'horrible coup d'œil de tant de cadavres mutilés et épars sur la rive. Tous les Martyrs, les yeux bandés, attendaient debout le coup de la mort. Comme ils s'entretenaient ensemble, les uns disaient voir dans l'air des jeunes gens vêtus de robes éclatantes et montés sur des chevaux plus blancs que la neige. D'autres disaient que, sans voir ces chevaux, ils entendaient leurs pas et leurs hennissements. Pour S. Marien, il dit qu'il voyait la vengeance divine préparée à ceux qui répandaient le sang innocent. Le sacrifice consommé, la mère de Marien tressaillit de joie, de se voir mère d'un martyr, et elle ne se lassait pas de baiser le cou tronqué de son saint fils. Elle est louée par S. Augustin et plus au long par l'historien du martyr de ces saints, qui fut témoin de leurs combats et compagnon de leur prison. Ce martyre eut lieu en 259 ou 260.

§ XXVI.

De Sainte Lucie , vierge.

1. Sainte Lucie naquit de parents nobles à Syracuse, qui était considérée comme la capitale de la Sicile. Cette sainte ayant perdu son père dès son enfance, Eutychie, sa mère, fut chargée de l'élever, et elle l'instruisit très bien dans les dogmes de la foi. Quand elle vit sa fille arriver à l'âge nubile, elle songea à la marier; mais sainte Lucie qui s'était déjà toute consacrée à Jésus-Christ, attendait l'occasion de dévoiler sa résolution.

2. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Eutychie souffrait depuis plusieurs années d'un flux de sang dont aucun remède n'avait pu la guérir. Cependant, le Seigneur opérait de grands miracles au tombeau de sainte Agathe, qui était à Catane; sainte Lucie persuada à sa mère d'y aller pour obtenir sa guérison. Arrivées à Catane, et prosternées toutes deux sur le tombeau de sainte Agathe, elles se mirent à prier. Mais Lucie, fatiguée sans doute du voyage, fut surprise par le sommeil. Pendant qu'elle dormait la sainte Martyre (comme il est dit dans l'office de sainte Lucie) lui apparut et lui dit: Lucie, pourquoi me demander, à moi, ce que vous pouvez donner vous-même à l'instant à votre mère, par la foi que vous avez en Jésus-Christ? Puis elle l'assura que Dieu, en considération de cette foi, avait déjà guéri sa mère. Elle lui prédit ensuite que pour avoir conservé sa virginité, elle recevrait à Syracuse la gloire qu'elle-même avait reçue à Catane. Sainte Lucie, en-

couragée singulièrement par cette vision, confirma la résolution qu'elle avait prise de se consacrer à J. C. Elle dit donc à sa mère de ne plus lui parler de mariage, et la pria de distribuer sa dot aux pauvres. La mère répondit qu'elle lui laisserait toute sa fortune en mourant, et qu'elle en ferait ce qu'elle voudrait; mais la sainte répliqua que, par reconnaissance de la grace qu'elle avait reçue, elle devait se dépoùiller pendant sa vie, de ces biens que la mort lui ferait forcément abandonner.

3. La mère y consentit, et de retour à Syracuse, elles commencèrent à vendre leurs biens et à en distribuer le prix aux pauvres. Un jeune homme qui prétendait à la main de Lucie, en fut instruit, et s'en plaignit à sa mère; mais voyant l'inutilité de ses plaintes, parce que Lucie refusait absolument de l'épouser, il alla, par dépit, l'accuser près de Paschase, gouverneur de la Sicile, d'être chrétienne, malgré les édits de Dioclétien et de Maximien. La sainte fut arrêtée et conduite à Paschase, qui essaya de la décider à sacrifier aux idoles. Mais Lucie répondit que le sacrifice agréable à Dieu était de soulager les pauvres; que c'était ce sacrifice qu'elle accomplissait, disposée à offrir encore sa vie à Dieu.

4. Paschase répliqua qu'elle devait obéir aux empereurs, comme il le faisait lui-même. La sainte répondit : « Je médite la loi divine nuit et jour, et si
« vous cherchez à plaire aux empereurs, moi, je veux
« plaire à mon Dieu. » Elle ajouta que dans cette vue, elle lui avait consacrée sa virginité. Paschase indigné l'outragea, en lui disant qu'elle était l'impureté même. La sainte répondit : « Non, c'est vous
« qui êtes l'impureté même, puisque vous corrompez
« peuz les âmes, en les séparant de Dieu pour servir

« le démon , parce que vous préférez les biens de la
 « terre à ceux du ciel. » Paschase répliqua : « Quand
 « nous en viendrons aux tourments , tu cesseras de
 « parler. — Lucie : Les paroles ne manqueront jamais
 « à celui qui sert Dieu ; le Seigneur l'a promis en di-
 « sant que l'esprit saint alors parlera pour nous. —
 « L'esprit saint est donc en toi? — S. Paul a dit que
 « ceux qui vivent avec piété et chasteté , sont le tem-
 « ple de Dieu , et qu'en eux habite l'esprit saint. —
 « Puisqu'il en est ainsi , je te ferai conduire dans un
 « lieu de prostitution , pour que l'esprit saint t'aban-
 « donne. — Le corps n'est point souillé , quand la
 « volonté résiste. La violence , au contraire , me mé-
 « ritera alors une double couronne. »

5. Paschase la menaça ensuite des plus cruels
 tourments , si elle n'obéissait aux empereurs. L'in-
 trépide vierge répondit : « Voici mon corps , prêt à
 « souffrir tous les tourments ; pourquoi tarder?
 « Commence donc à exécuter ce que te suggère le
 « démon , ton père. » Paschase furieux , ordonna de
 la conduire aussitôt dans une maison infâme , pour
 lui faire perdre l'honneur de la virginité , avant de
 lui donner la mort. Mais quand les exécuteurs voulu-
 rent la conduire , il ne fut pas possible de la mou-
 voir du lieu où elle était , malgré tous les efforts
 que l'on put employer. Paschase , à ce spectacle ,
 s'écria : « Quels sont ces prestiges ? — Ce ne sont
 « point des prestiges , dit la sainte , c'est la vertu de
 « Dieu. » Et voyant toute la fureur de Paschase ,
 elle ajouta : « Pourquoi tant t'affliger , tu touches
 « maintenant du doigt la preuve que je suis le temple
 « de Dieu. » Mais Paschase , plus confus et plus fu-
 rieux que jamais , ordonna d'allumer un grand feu
 autour de la sainte pour la brûler. Elle ne s'effraya

de rien , et se tournant vers le tyran , elle lui dit : « Je prierai Jésus , mon Seigneur , que le feu ne me nuise point , afin que les fidèles reconnaissent la puissance divine , et que les infidèles restent fondus. » Mais les amis de Paschase lui conseillèrent de faire trancher la tête de la sainte , pour mettre fin aux prodiges : c'est ce qu'il exécuta. Sainte Lucie s'agenouilla donc , offrit sa mort , et prédit en ce moment que la paix serait bientôt rendue à l'Église. Elle consumma de la sorte son martyre , le 13 décembre vers l'an 304.

§ XXVII.

De Saint Nicolas studite.

1. S. Nicolas naquit à la Canée , dans l'île de Candie , de parens nobles et pieux , qui l'envoyèrent dès son enfance à Constantinople , sous la direction de S. Théodore , dans le monastère dit de Studé (d'où le saint prit plus tard le nom de studite). Théodore , abbé de ce monastère , le plaça d'abord avec les autres enfants qu'on y élevait en un lieu séparé ; mais voyant les progrès de Nicolas dans toutes les vertus , il l'admit à la profession religieuse , quoiqu'il fût d'un âge encore tendre. Alors Nicolas fit bien voir qu'il s'était donné tout entier à Dieu. Il obéissait à tous ceux de la maison , et passait en oraison tout le temps qu'il ne donnait pas à l'exécution des ordres qui lui étaient imposés par ses supérieurs. Son exemple devint si édifiant , que les moines le respectaient comme un supérieur , et qu'ils prièrent Théo-

dore de l'élever au sacerdoce , auquel se voua le saint pour obéir à son maître.

2. A cette époque , survint la persécution de Léon l'Arménien , qui avait ravi l'empire à Michel I^{er} , persécution suscitée contre l'Eglise à l'occasion des saintes images. L'empereur cherchait donc à attirer dans son parti les évêques et les principaux abbés de ses états ; mais Théodore , appelé à la cour , ayant résisté au prince , fut envoyé en exil , et Nicolas voulut accompagner son saint évêque pour le servir durant son bannissement.

3. Arrivés au château de Mésope , lieu de leur exil , ils furent renfermés dans une prison obscure , dont ils ne furent tirés au bout d'un an , que pour recevoir cent coups de nerf de bœuf qui les laissèrent à moitié morts. Après avoir été maltraités de la sorte , ils furent remis en prison , où on les faisait mourir de faim. De là , ils furent transportés au château de Bonite , où un ministre de l'empereur vint leur demander s'ils avaient écrit une lettre dans laquelle on blâmait l'injuste prétention du prince contre le culte des images ; Nicolas affirma que c'était lui-même qui l'avait écrite. Le ministre , fort de cet aveu , le fit suspendre en l'air avec S. Théodore , et les fit battre long-temps avec cruauté ; puis il ordonna de les laisser , nus comme ils étaient , exposés au froid , qui alors était très vif , pour qu'ils mourussent de ce supplice ; mais ils ne moururent point. Les deux saints furent ramenés à leur prison , où ils restèrent enfermés pendant trois ans , souffrant la faim , le froid et beaucoup d'autres privations. On les transporta de là dans une autre prison à Smyrne , où on les battit de nouveau avec cruauté ; puis on les attacha par les pieds à un poteau , et ils demeurèrent ainsi vingt

mois, ayant en outre à essuyer fréquemment de nouvelles tortures.

4. Après sept années passées dans ces cruels tourments, ces saints furent mis en liberté par l'empereur Michel-le-Bègue, qui, dans la nuit même de Noël, fit tuer Léon l'Arménien dans l'église. Nicolas retourna à son couvent de Stude, où il ne demeura cependant que peu de temps, parce qu'il voulut se retirer avec S. Théodore dans une île voisine de Calcédoine, pour y vivre en solitaires. Après la mort de S. Théodore, Nicolas voulut encore continuer à rester près du tombeau de ce saint maître. Mais il s'éleva une nouvelle persécution, suscitée par l'empereur Théophile, qui avait succédé à Michel son père, en l'an 829. Nicolas fut donc obligé de fuir et d'errer en divers lieux, jusqu'à ce qu'enfin une dame noble et pieuse, le reçut dans sa maison de campagne, où le saint vécut retiré dans les exercices de la piété, jusqu'en l'an 842, époque à laquelle mourut l'empereur Théophile. Il continua même à y demeurer ensuite; mais Naucrèce, abbé du monastère de Stude, étant mort, les moines le voulurent absolument pour leur supérieur. Il dirigea cette communauté pendant trois ans; mais ne pouvant supporter d'être supérieur tandis qu'il aurait voulu être le dernier de tous, il renonça à sa charge en faveur d'un autre saint prêtre, Sophrone, et il retourna dans cette maison solitaire que lui avait donnée la dame dont nous avons parlé plus haut.

5. Il jouit peu, toutefois, de cette retraite, car l'abbé Sophrone étant mort au bout de quatre ans, les moines le décidèrent, à force de larmes et de prières, à se charger de nouveau de la direction du monastère; mais alors il eut de nouvelles traverses; Mi-

chel III ayant associé à l'empire Bardas son oncle, homme si dissolu que S. Ignace, patriarche de Constantinople, dut l'excommunier pour un inceste public, le saint fut chassé de son poste, et l'on mit à sa place le perfide Photius. Nicolas, pour ne pas communiquer avec Photius, alla habiter un hospice appartenant au monastère. Le départ de notre saint ayant bien fait voir la faute que l'empereur avait commise en chassant S. Ignace, l'empereur et Bardas, pour tranquilliser le peuple, allèrent trouver S. Nicolas dans sa retraite, afin qu'il approuvât ce qu'ils avaient fait. Mais le saint, bien loin de les approuver, reprocha en face ses excès à Bardas. Irrités de son audace, les deux princes lui défendirent de demeurer dans aucune dépendance du monastère de Stude. Le saint fut donc contraint d'errer en divers lieux, jusqu'à ce que, par compassion, un homme lui acheta une petite maison à Constantinople, dans laquelle S. Nicolas se renferma. L'empereur l'ayant su, continuait ses efforts pour le gagner. C'est pourquoi le saint alla vivre en Thrace, dans l'île de Chersonèse. Mais il y fut pris au bout de deux ans, par ordre de l'empereur, et emprisonné dans le monastère même de Stude, où le saint resta pendant deux années entières les pieds et les mains liés.

6. Basile ayant ensuite succédé à Michel après sa mort, cet empereur rendit la liberté à ses états, et remit S. Ignace sur le siège de Constantinople, dont il chassa Photius; il obligea S. Nicolas à reprendre pour la troisième fois la direction du monastère de Stude: notre saint y mourut enfin en l'an 868, à l'âge de 75 ans, consumé par les fatigues et les mauvais traitements, qui avaient laissé sur son corps les traces de toutes les plaies qu'il avait reçues pour défendre

la foi et la justice. En sorte que si S. Nicolas n'obtint pas le martyre de sang, il fut néanmoins martyr par la patience.

§ XXVIII.

De Sainte Eulalie, vierge.

1. Cette sainte héroïne était d'une famille noble d'Espagne, qui résidait à Mérida en Lusitanie; elle vint au monde vers le commencement du quatrième siècle, à l'époque où sévissait le plus la persécution des empereurs Dioclétien et Maximien. Ses parents étaient de bons chrétiens; aussi prirent-ils soin de la former aux saintes mœurs; ils eurent la consolation de voir leur fille, dès ses premières années, toute adonnée à la vertu et à l'amour de Jésus-Christ, à qui elle consacra de bonne heure sa virginité. Cet amour était si vif que la sainte fille ne désirait rien si ardemment que de mourir martyr pour Jésus-Christ. Aussi son plus grand plaisir était-il d'entendre raconter les victoires des Martyrs, et de lire les actes de leurs combats.

2. Eulalie était ainsi disposée, lorsqu'elle entendit publier à Mérida l'édit qui enjoignait à tous de sacrifier aux idoles. Elle avait alors douze ans, et elle se prépara dès ce moment avec ardeur à attendre son martyr. La mère s'en aperçut, et pour modérer cette ardeur de sa fille, elle essayait de lui dépeindre la cruauté des tourments que souffraient les confesseurs de la foi; mais la jeune fille, au lieu de s'en effrayer, aspirait plus vivement après le jour où elle souffrirait pour l'amour de Jésus-Christ. La mère,

voyant cela , dès que Calpurnien , chargé des ordres des empereurs , fut arrivé à Mérida , conduisit Eulalie à sa maison de campagne , et l'y tint sous bonne garde pour l'éloigner de l'occasion. Mais la sainte , poussée par l'esprit divin , parla à la jeune personne nommée Julie , qu'on lui avait donnée pour compagne , et lui persuada de s'enfuir avec elle pour aller à la ville trouver le martyre. Elles sortirent donc secrètement de nuit , sans lumière et sans guide ; et comme Eulalie souhaitait arriver de suite à la ville , elle marchait vite et précédait toujours Julie , qui lui disait : « Hâtez-vous tant qu'il vous plaira , j'ai le pres-
« sentiment que je mourrai avant vous » ; ce qui arriva en effet.

3. Les deux saintes suivirent ainsi toute la nuit des chemins inconnus , si remplis d'épines et de cailloux , que la jeune Eulalie en eut les pieds tout déchirés. Arrivées à la ville dès le matin , elles se présentèrent aussitôt à Calpurnien , et Eulalie lui reprocha hardiment l'impiété du culte que les idolâtres rendaient au démon dans des statues de bois et de pierre. Le préfet , surpris d'entendre ainsi parler cette jeune enfant , lui demanda qui elle était et pourquoi elle parlait avec tant d'audace. La sainte répondit : « Je suis chrétienne , et le vrai Dieu que
« j'adore m'inspire l'horreur que j'éprouve de votre
« impiété. — Mais , ma fille , répondit le préfet , sa-
« vez-vous à qui vous parlez ? — Oui , répliqua-t-elle ,
« je sais que je parle au gouverneur , et c'est pour-
« quoi je dis que c'est une impiété d'obliger les chré-
« tiens à sacrifier aux faux dieux. » Calpurnien chercha à la gagner , d'abord par des promesses , et puis par des menaces ; mais voyant qu'il y perdait son temps , parce que la sainte répliquait toujours qu'elle

était chrétienne, et qu'elle ne désirait autre chose que de donner sa vie pour Jésus-Christ; bien plus, la sainte (ajoutent le P. Orsi et Fleury), ayant eu le courage de cracher au visage du gouverneur, de renverser les idoles, de fouler aux pieds la farine que ces idolâtres leur offraient, Calpurnien ordonna à deux bourreaux de la tourmenter rudement. Ceux-ci lui déchirèrent d'abord le corps avec des verges garnies de plomb, de sorte qu'il ne fut bientôt plus qu'une plaie; puis, sur cette plaie vive, ils versèrent de l'huile bouillante. Ensuite on se mit à lui appliquer des torches ardentes sur les côtés et sur la poitrine, tandis qu'Eulalie ne faisait que bénir Dieu et lui rendre grace. Le juge, irrité de voir tant de constance dans cette jeune enfant, lui fit déchirer la chair jusqu'aux os avec les ongles de fer. Eulalie, voyant son corps tout meurtri et couvert de sang, se tourna vers J. C. et dit en levant les yeux au ciel : « Ces blessures, « ô mon Sauveur ! me font reconnaître pour votre « épouse ; que votre miséricorde me rende digne de « l'être. » Les bourreaux reconnaissant enfin que rien ne pouvait affaiblir sa constance, se résolurent à la brûler vive; ils allumèrent donc un grand feu autour d'elle, et la flamme commença à s'emparer des cheveux de la sainte, qui flottaient sur ses épaules; mais Prudence, qui vivait vers la fin du même siècle, et qui décrit ce martyr (hymn. 3), dit que la généreuse vierge avait un tel désir de mourir pour Jésus-Christ, qu'elle ne cessa, dès qu'elle fut dans le feu, de tenir la bouche ouverte, de sorte que la flamme l'étouffa. Elle accomplit ainsi son sacrifice le 10 décembre, au commencement du quatrième siècle. Prudence ajoute encore, et Fleury confirme son témoignage, qu'au moment même où la sainte ex-

pira, tous les assistans virent sortir de sa bouche une colombe dont l'éclat éblouissait les yeux, et qui disparut en prenant son vol vers le ciel. A l'instant où la sainte expira, il tomba une neige très épaisse qui couvrit son saint corps, de façon que les chrétiens purent l'ensevelir près du lieu de son martyre. Plus tard, quand le grand Constantin rendit la paix à l'Eglise, on éleva en son honneur un temple magnifique sur son tombeau, que Dieu illustra par plusieurs miracles. On dit qu'on transporta, au huitième siècle, le corps de la sainte à Oviédo, pour le soustraire aux outrages des Sarrasins, et qu'on l'y conserva à l'église cathédrale dans une magnifique chapelle dédiée à cette sainte.

Pendant que sainte Eulalie souffrait dans les tourmens, sa compagne sainte Julie fut arrêtée comme chrétienne, et condamnée à perdre la tête, ce qui fut exécuté aussitôt; et ainsi se vérifia sa prédiction, puisqu'elle mourut avant que notre sainte n'eût consommé son martyre.

§ XXIX.

De Saint Pollion.

1. Le P. Orsi rapporte que dans la ville de Cibales, Pollion fut présenté au juge nommé Probus : interrogé sur sa religion, il répondit qu'il était non seulement chrétien, mais encore chef des lecteurs. « De quels lecteurs? répliqua Probus. — De ceux qui lisent la parole divine au peuple, » répondit Pollion. — Probus : « De ceux-là, peut-être, qui ont coutume de séduire les femmelettes pour les dé-

« tourner du mariage et les engager à observer une
 « vaine continence? — Pollion : Ceux-là sont vains,
 « qui abandonnent leur créateur et qui consentent à
 « vos superstitions; ceux-là sont pieux, au contraire,
 « qui, au mépris des tourments, persistent dans l'ob-
 « servation des préceptes. — Probus : De quels pré-
 « ceptes me parlez-vous? — Pollion : De ceux qui or-
 « donnent de reconnaître un seul Dieu, et non tous ces
 « dieux faits de pierre ou de bois; qui corrigent les pé-
 « chés et donnent aux bons la force de persévérer dans
 « le bien; qui enseignent aux vierges le prix de la vir-
 « ginité, et apprennent aux femmes mariées à con-
 « server la pudeur; qui disent aux sujets d'obéir aux
 « souverains, quand ceux-ci commandent des choses
 « justes; qui assurent enfin qu'une vie éternelle est
 « préparée à quiconque méprise la mort que vous
 « pouvez nous donner. — Probus : Mais quelle espé-
 « rance reste-t-il à un homme qui, avec la vie, a perdu
 « la jouissance de la lumière et de tous les biens cor-
 « porels? — Pollion : Il y a une lumière éternelle, in-
 « finiment meilleure que celle qui, après un court
 « espace de temps, s'éclipse à nos yeux; et les biens
 « qui durent toujours sont incomparablement plus
 « désirables que ceux qui finissent : ce n'est pas être
 « prudent que de préférer les choses passagères aux
 « choses éternelles. »

2. Probus interrompt ce discours du saint en di-
 sant : « À quoi servent toutes ces paroles? faites
 « ce qu'ont ordonné les empereurs, sacrifiez aux
 « dieux. » Pollion répondit : « Vous, pensez à faire
 « ce qui vous est ordonné. Je ne sacrifie point, parce
 « qu'il est écrit que, qui sacrifie aux dieux et non à
 « un seul Dieu, sera exterminé. — Probus : Mais si vous
 « ne sacrifiez, on vous coupera la tête. » — Le saint :

« Faites ce qui vous est ordonné : moi , je dois suivre
 « les doctrines que m'ont enseignées mes pères et
 « les évêques. Tout ce que vous me ferez souffrir je
 « l'endurerai avec plaisir. » Probus indigné , au lieu
 de le faire décapiter , le condamna à être brûlé vif.

3. Conduit par le bourreau au lieu du supplice , le saint s'offrit en sacrifice à Dieu , et le bénit de ce qu'il le faisait mourir Martyr pour sa gloire , et il expira courageusement dans les flammes pour le nom de J. C. , le 27 ou 28 avril.

§ XXX.

De S. Appien et de S. Elèse , frères.

1. S. Appien naquit en Lycie , d'une famille distinguée et opulente : ses parents l'envoyèrent étudier les lettres humaines à Béryte. Dans cette ville , séjour d'une jeunesse très licencieuse , Appien se conserva toujours chaste et réglé dans ses mœurs. Rentré dans sa patrie à 18 ans , et se voyant au milieu d'une famille toute païenne , il abandonna cette maison et se retira à Césarée en Palestine , où le fameux Eusèbe de Césarée , qui plus tard fut évêque de cette ville , l'accueillit dans sa maison. Appien s'appliqua , sous un tel maître , à l'étude des saintes écritures et à une vie austère , qui lui mérita la fin glorieuse qu'il fit ensuite.

2. A cette époque , c'est-à-dire en l'an 306 , l'empereur Maximin déclara une guerre affreuse aux chrétiens , faisant prendre une note exacte de tous les individus dont se composaient les familles , pour les citer ensuite , et faire mourir ceux qui refusaient de

sacrifier aux dieux. Appien se prépara alors au combat. Informé que le gouverneur faisait un sacrifice solennel aux idoles, et poussé par un mouvement particulier du Saint-Esprit, ce saint se présenta ce jour même au temple; se mêlant aux gardes qui accompagnaient le gouverneur, il s'approcha de l'autel impie, et pendant que le magistrat levait la main pour verser du vin et sacrifier à l'idole, il le prend par le bras, le retient, et l'exhorte avec courage à renoncer à cette impiété, qui le détournait du vrai Dieu pour sacrifier à des simulacres et à des démons.

3. Les soldats mirent aussitôt la main sur Appien, et peu s'en fallut qu'ils ne le missent en pièces: du moins, ils le frappèrent avec tant de cruauté que son corps en resta tout meurtri; ils le conduisirent de là en prison, où, pendant 24 heures, ils lui tinrent les pieds dans le cep. Nous avons déjà dit que le cep était composé de deux morceaux de bois dans lesquels on serrait les jambes des Martyrs. Le lendemain Appien fut présenté au gouverneur, qui, n'ayant pu le gagner, ni par les promesses, ni par les menaces, lui fit déchirer les côtes avec des ongles de fer jusqu'à découvrir ses os et ses entrailles. On le frappa ensuite au visage avec tant de violence, que ses traits défigurés le rendirent méconnaissable à ceux qui l'avaient connu auparavant.

Le tyran, voyant qu'il n'avait rien gagné par les supplices, fit placer sur ses pieds des morceaux de toile imprégnés d'huile, puis il y fit mettre le feu: on peut concevoir combien furent atroces les douleurs que le saint eut à souffrir dans ce tourment: mais il endura tout avec une rare intrépidité. Le gouverneur l'ayant trouvé, trois jours après, armé de la même constance, ordonna de le jeter dans la mer.

4. Eusèbe , témoin oculaire , raconte que quand le corps du saint Martyr fut jeté à la mer , il s'éleva subitement une grande tempête qui bouleversa les flots , et fit trembler la terre dans toute l'étendue de la ville. La vague déposa ensuite le corps du saint sur le rivage , près des portes de Césarée. S. Appien n'avait pas encore 29 ans quand il consumma son martyre , en l'an 306 , le 2 , ou , comme d'autres le prétendent , le 5 avril.

5. S. Elese était frère de S. Appien , non seulement par le sang , mais encore par la disposition d'esprit ; il avait étudié la philosophie qui lui servit à se détacher davantage du monde et à s'unir à J. C. Dans cette persécution , il confessa plusieurs fois le nom de J. C. , souffrit de longues détentions et plusieurs supplices , particulièrement celui du travail des mines , où il fut appliqué en Palestine ; dans toutes ces épreuves il se comporta toujours en véritable chrétien. Mais enfin , un jour , à Alexandrie , voyant le juge maltraiter les chrétiens au point de livrer les saintes vierges à des jeunes gens effrénés , il se présenta devant lui , et lui reprocha ses injustices avec tant de force (dit Eusèbe) , qu'il le couvrit de confusion. Après cette action généreuse , le saint fut tourmenté cruellement par les bourreaux , qui finirent par le jeter à la mer comme son frère , de sorte qu'il sacrifia aussi sa vie à J. C.

§ XXXI.

De Saint Gorde.

1. S. Gorde naquit au troisième siècle ; il était soldat de profession : il s'éleva jusqu'au grade de centurion , c'est-à-dire , chef de cent soldats. S. Basile-le-Grand , qui écrivit dans la suite une homélie à la louange de ce saint , rapporte qu'il y avait à cette époque une grande persécution contre les chrétiens à Césarée. On avait exposé sur les places publiques des idoles de pierre ou de bois , et quiconque ne leur sacrifiait pas , était livré aux tourments et mis à mort. Le peuple entier était dans la confusion et dans l'épouvante , car les maisons des chrétiens étaient impunément saccagées par les idolâtres , selon leur bon plaisir , et les prisons regorgeaient de fidèles. On vit alors les églises abandonnées , et les forêts et les montagnes peuplées de fugitifs.

2. S. Gorde renonça alors à son poste ; il se dépouilla des insignes militaires , et , quittant tout , il s'enfuit pour vivre dans les déserts. Là , se trouvant dans la solitude , il s'efforça de s'unir plus étroitement à Dieu par la prière et les exercices de la pénitence. Il apprit , par hasard , qu'il se célébrait un certain jour , à Césarée , une grande fête en l'honneur du dieu Mars ; il y alla et y vit un concours nombreux , non seulement de gentils , mais encore de chrétiens peu vertueux , puisqu'ils ne rougissaient pas d'assister à ces fêtes du démon. Poussé par l'esprit divin , notre saint se mit à louer la religion chrétienne , et à blâmer en même temps les idolâtres

qui adoraient de fausses divinités, et leur offraient des sacrifices. Mais le peuple païen, se voyant troublé dans sa fête, s'écria en masse que le saint devait payer sa témérité de sa vie; ils le saisirent donc, le conduisirent au président, et prirent ses paroles pour texte de leur accusation. Le président, sachant qu'il s'était enfui, lui demanda quel était le motif de sa fuite et de son retour. S. Gorde répondit : « Je suis
« revenu parce que j'adore Jésus-Christ; et comme
« j'ai appris que tu étais le plus cruel de tous les
« hommes, j'ai cru que le temps de satisfaire mon
« désir était arrivé. »

3. Le tyran l'ayant ouï parler ainsi, ordonna que les bourreaux et les supplices fussent préparés à l'instant. Le saint, sans s'effrayer de cet ordre, s'offrit alors d'une manière toute spéciale à J. C., prêt à tout souffrir pour l'amour de lui. Aussitôt il fut livré à différents supplices, tels que les fouets, le chevalet et même le feu; mais au milieu de ces souffrances, S. Gorde disait : « Tourmentez-moi tant que
« vous voulez; plus sera grande la douleur que vous
« me ferez souffrir, plus sera grande la récompense
« que vous me procurerez au ciel. Les coups dont je
« serai frappé me couvriront d'un vêtement de
« gloire, et les douleurs que j'endurerai m'obtien-
« dront une joie éternelle. »

4. Le président, voyant l'inutilité des supplices pour le faire prévariquer, tenta de le séduire par les promesses. Il lui offrit de grands honneurs et des richesses, s'il se laissait persuader d'adorer les dieux. Mais le saint lui répondit qu'il se trompait s'il croyait lui faire changer la gloire éternelle du ciel, pour les biens misérables et si périssables de cette terre. Enfin le président, reconnaissant qu'il ne faisait

que perdre son temps à menacer et à promettre , le condamna à mort. Pendant que le saint se rendait au lieu du supplice , ses amis l'exhortaient à céder pour le moment à la colère du président , et à ne pas perdre ainsi misérablement sa jeunesse. Le saint leur répondit : « Ne pleurez point sur moi , mais pleurez « sur ceux qui persécutent les chrétiens , parce que « le feu éternel leur est préparé. Quant à moi , je suis « prêt à mourir , non une fois , mais mille fois pour « Jésus-Christ. » Ses amis répliquaient qu'il lui suffisait , pour éviter la mort , de renier Jésus-Christ seulement de bouche , bien qu'il l'adorât dans son cœur. Le saint leur dit : « Il ne sera jamais dit que je renie « mon Dieu , avec cette langue qu'il m'a donnée. » Il fit alors le signe de la croix , et marcha courageusement au supplice , qui (selon le panégyrique fait par S. Basile , et selon les ménologes grecs) fut celui du feu , et le saint termina ainsi glorieusement son sacrifice.

§ XXXII.

De Saint Chrysogone et de Sainte Anastasie, veuve.

1. S. Chrysogone , dont il est fait mention au canon de la messe , était un prêtre romain. On n'a pas les actes de ce saint Martyr. Ce qu'on en sait est extrait des actes du martyre de sainte Anastasie , dont l'Eglise célèbre la fête le 25 décembre , et dont le nom aussi figure dans le canon de la messe. On sait seulement par ces actes , que S. Chrysogone , au fort de la persécution , demeurait à Rome , où il donnait de grands exemples de piété , passait les nuits dans des

oratoires souterrains , visitait durant le jour les maisons des fidèles , pour les confirmer dans la foi , et ne cessait de faire à Rome de nouvelles conversions parmi les gentils .

2. Au nombre de ses disciples il compta Anastasie , dame romaine , et fille de Prétextat , qui était païen , et joignait la noblesse à la fortune ; mais sa mère , qui était chrétienne , la fit baptiser dès le berceau , et l'éleva secrètement dans la religion , où la sainte fit de grands progrès. S. Chrysogone , qui faisait tant d'efforts pour secourir les chrétiens durant la tempête soulevée par l'empereur Dioclétien , ne put rester long-temps ignoré. Il fut donc accusé près du préfet de Rome , comme le plus grand ennemi des dieux et des édits impériaux. Il fut arrêté et jeté dans une prison qu'il trouva pleine de chrétiens , parmi lesquels était sa chère disciple Anastasie ; ainsi , dans cette prison , il eut plus de facilité à lui enseigner les saintes vertus et à lui inspirer le courage de souffrir pour la foi.

3. Sainte Anastasie était si embrasée de l'amour divin , que quand elle était hors de la prison elle se livrait tout entière à la consolation et au soulagement des chrétiens , s'efforçant de les encourager à résister aux ennemis de la foi ; elle portait principalement ses soins sur les chrétiens détenus. Aussi lorsqu'elle apprit que S. Chrysogone était incarcéré , elle courut à la prison , et s'estima heureuse de pouvoir l'assister dans ses angoisses. Il y avait déjà plus d'un an que S. Chrysogone était en prison , où il ne s'appliquait qu'à fortifier et à instruire les fidèles compagnons de ses chaînes ; et comme il y avait encore beaucoup d'idolâtres enfermés avec lui , le saint eut la consolation d'en convertir un grand nombre. Sainte

Anastasia coopéra beaucoup à ce résultat, par sa charité envers les malheureux. A cette occasion, il faut savoir qu'elle avait pour mari un homme de noble origine, nommé Publius, qui était païen. Il aimait sa femme; mais quand il reconnut, d'après sa conduite vertueuse, qu'elle était chrétienne, de mari qu'il était, il devint ennemi. Il l'enferma donc dans sa maison et la traita en esclave. Sainte Anastasia, loin de s'affliger de ces mauvais traitements, s'en réjouissait, en pensant qu'elle souffrait pour l'amour de J. C.; elle s'affligeait seulement de se voir dans l'impossibilité d'assister les fidèles qui languissaient dans les cachots. C'est pourquoi elle écrivit à S. Chrysogone, lui découvrit son affliction, et le pria d'obtenir de Dieu, ou que son mari se convertît, ou qu'il fût ôté du monde, s'il voulait continuer la vie criminelle qu'il menait. S. Chrysogone lui répondit de prendre patience, et de ne point douter que Dieu ne la consolât bientôt.

4. Cette lettre donna à la sainte un nouveau courage pour souffrir les cruautés que son mari multipliait à son égard; car il l'enferma plus étroitement encore, et la soumit à de nouvelles rigueurs, au point qu'elle crut terminer sa vie dans cette prison, où il la laissait manquer même de pain. Elle écrivit donc encore à son saint directeur, pour qu'il redoublât d'instances auprès du Seigneur, afin qu'elle mourût dans sa grace. Le saint lui répondit que Jésus-Christ permettait tout cela parce qu'il l'aimait beaucoup, et qu'elle se préparât à souffrir les plus grandes épreuves pour sa gloire. L'événement justifia cette prédiction; car Publius, son cruel mari, ayant été nommé ambassadeur près du roi de Perse, par ordre de l'empereur, chargea les personnes de sa

maison de traiter sa femme, pendant son absence, de telle manière qu'à son retour il la trouvât morte. Mais Dieu en disposa tout différemment, car il mourut misérablement dans son voyage, et la sainte fut délivrée de sa tyrannie. Cet événement lui ayant rendu ses richesses, elle recommença à soulager les pauvres, et spécialement les prisonniers.

5. Depuis deux ans saint Chrysogone, toujours emprisonné, ne cessait d'assister ses frères et de convertir un grand nombre d'idolâtres qui arrivaient en ce lieu. Dioclétien en étant informé, ordonna de lui amener le saint à Aquilée, où il résidait alors. Dès que saint Chrysogone parut en sa présence, il chercha par tous les moyens possibles à le gagner; il alla même jusqu'à lui offrir la préfecture de Rome; mais le saint répondit qu'il ne pensait pas pouvoir accepter d'autre honneur que celui de servir le vrai Dieu, et que la vie ne lui était chère que pour l'offrir en sacrifice à Jésus-Christ. Il ajouta que la religion de l'empire n'était au contraire qu'un mélange de fables qui méritaient, non de la vénération, mais le mépris des hommes. Dioclétien, furieux de ces paroles, ordonna de lui trancher aussitôt la tête, dans quelque lieu secret. L'ordre fut exécuté le 24 novembre 303; et ce jour-là précisément on célèbre sa fête dans presque tout l'Occident. Le corps du saint fut jeté au fond de la mer; mais au bout de deux jours il fut trouvé sur la plage par un saint prêtre nommé Zaïle, qui l'enterra religieusement dans la cave de sa maison. Trente jours après, le saint lui apparut et l'assura qu'il recevrait sous peu le prix de sa charité. Dès le cinquième siècle, il y avait à Rome une église sous le nom de Saint-Chrysogone; mais en 740, le pape Grégoire III fit élever une nouvelle église

en son honneur, et aujourd'hui c'est un titre de cardinal.

6. Revenons maintenant au martyr de sainte Anastasie. L'empereur ordonna qu'après la mort de Chrysogone on lui amenât tous les saints confesseurs qui étaient dans les prisons de Rome, pour en faire un massacre général. Sainte Anastasie, ayant appris l'ordre de l'empereur, se rendit aussitôt à Aquilée pour assister ses frères persécutés; mais comme on transporta en Macédoine un grand nombre de ces confesseurs, et entre autres, Agape, Chionie et Irène, destinées au martyre, elle voulut les y accompagner pour les assister de son mieux, comme elle l'avait déjà fait, en obtenant des gardes, à prix d'argent, la permission de secourir ses prisonniers. Elle avait déjà vendu en secret ce qu'elle possédait, et le produit de cette vente lui fournit de quoi faire aux captifs des aumônes abondantes. Mais entrant un jour dans la prison, elle la trouva vide, parce que l'empereur avait déjà fait mourir ces saints prisonniers. A cette vue, elle fonda en larmes. Interrogée par quelques personnes de la cour sur le motif de sa tristesse : « Je pleure, dit-elle, parce que j'ai perdu mes frères, cruellement mis à mort. » A ces mots, elle fut arrêtée et conduite à Florus, préfet d'Illyrie.

7. Le préfet ayant appris qu'elle était la veuve de Publius, favori de l'empereur, déjà mort à cette époque, dans son voyage en Perse, comme il a été dit plus haut, lui parla d'abord avec beaucoup d'égards et chercha à lui persuader d'abandonner sa foi; mais jugeant par les réponses de la sainte qu'il perdait son temps, il l'envoya à l'empereur.

Dioclétien, voyant la veuve de son favori, lui demanda tout d'abord, l'avare, ce qu'elle avait fait de

ses richesses ? La sainte répondit qu'elle les avait toutes distribuées aux pauvres et à des chrétiens persécutés injustement. L'empereur, quoique irrité de cette réponse, continua à lui parler avec douceur, pour lui faire abandonner une religion prohibée dans tout l'empire ; mais la sainte lui répondit encore avec force. L'empereur alors la renvoya à Florus, et celui-ci la mit à la disposition d'Uppien, pontife du Capitole, pour qu'il la contraignit au culte des dieux. Uppien mit tout en œuvre pour la séduire ; mais comme il ne retirait aucun fruit de ses efforts, il dit : « Allons, « je vous donne trois jours de réflexion. » Sainte Anastasie répondit : « Trois jours sont trop ; figurez-vous « qu'ils sont déjà passés ; je suis chrétienne, je désire mourir pour l'amour de Jésus-Christ, vous « n'aurez jamais d'autre réponse de moi. » Uppien la confia à trois femmes idolâtres, chargées de la pervertir ; mais elles n'y réussirent point. Uppien, malgré cela, voulut continuer à la tenter ; il eut même l'insolence de prendre sur elle quelque liberté immodeste ; mais Dieu l'en punit, car il devint subitement aveugle, et tomba dans des convulsions violentes qui, en une heure, lui ôtèrent la vie.

8. Florus, indigné de la mort d'Uppien, fit mettre la sainte en prison, avec ordre de l'y faire mourir de faim ; mais le Seigneur lui conserva miraculeusement la vie. Le préfet se croyant trahi par le geôlier, la fit transporter dans une autre prison, où la sainte continua encore à vivre sans alimens. C'est pourquoi le préfet, ne voulant pas tremper ses mains dans son sang, la fit mettre dans une barque, toute percée de trous, avec cent vingt idolâtres condamnés à mort. A l'instant la barque se remplit d'eau, mais au lieu d'être submergée, elle alla aborder le rivage. Ce mi-

racles convertit tous ces idolâtres, qui eurent ensuite le bonheur de mourir Martyrs pour Jésus-Christ. Sainte Anastasie fut de là transportée à l'île de Palmarola, et condamnée à être brûlée vive. C'est ainsi qu'elle consumma son martyre, attachée à un poteau au milieu des flammes. Une dame chrétienne obtint son corps, et l'ensevelit honorablement près de Zura, en Dalmatie. Mais vers l'an 460, sous l'empereur Léon, ses reliques furent portées à Constantinople, et, selon le P. Orsi, elles y furent placées dans la célèbre église de la Résurrection, dite l'*Anastasie*, qui servit d'abord d'église cathédrale à saint Grégoire de Nazianze, mais qui fut brûlée du temps de saint Jean Chrysostôme, comme il a été dit au § xxii. L'église célèbre la fête de sainte Anastasie, le 25 décembre, jour de la naissance de Notre-Seigneur : c'est pourquoi on fait à la seconde messe mémoire de cette sainte.

§ XXXIII.

De Saint Fructueux et de ses compagnons.

1. S. Fructueux était évêque de Tarragone en Espagne. Les actes du martyre de S. Fructueux et de ses compagnons, d'après Ruinart, portent qu'en 259, sous les empereurs Valère et Gallien, l'évêque Fructueux et ses deux diacres Augure et Euloge furent arrêtés par ordre d'Emilien, gouverneur de la province. Le saint évêque était retiré dans sa chambre, quand les soldats vinrent pour le prendre. Au bruit que ceux-ci faisaient, il ouvrit la porte et vint

en pantoufles à leur rencontre : les soldats lui dirent que le gouverneur le faisait demander, lui et ses diacres. Il répondit : « Je suis prêt , marchons ; mais si « vous me le permettez , je me chausserai. » Il mit sa chaussure , et tous trois furent conduits en prison.

2. Ils y restèrent six jours ; puis ils furent amenés à l'audience du gouverneur , qui , s'adressant à Fructueux , lui dit : « As-tu appris ce que les empereurs ont ordonné ? » Le saint répondit : « Je ne « le sais , mais je sais que je suis chrétien. — Emilien : « Ils ont ordonné d'honorer les dieux. — Fructueux : « Quant à moi , j'honore un seul Dieu qui a fait le ciel et « la terre. — Emilien : Mais , sais-tu qu'il y a des dieux ? « — Fructueux : Je ne le sais pas. — Emilien : Tu les auras bientôt ; car , à qui les hommes rendront-ils hommage , s'ils n'adorent pas les dieux et les images des « empereurs ? » Puis se tournant vers le diacre Augure , il lui dit : « Ne prête pas l'oreille aux paroles de Fructueux. » Augure répondit : « J'adore un Dieu tout puissant. » Emilien s'adressant à Euloge , lui dit : « Et toi aussi « peut-être , tu adores Fructueux ? » mais celui-ci répondit : « Non , je n'adore point Fructueux , mais « j'adore le Dieu que Fructueux adore. » Le gouverneur dit ensuite à Fructueux : « Est-ce toi qui es évêque ? » — Oui , seigneur , dit-il , je le suis. » — « Non , dis mieux , ajouta Emilien , jé l'ai été , mais « je ne le suis plus. » Ensuite , prononçant la sentence contre tous les trois , il les condamna aux flammes.

3. Tandis qu'on conduisait S. Fructueux et ses compagnons à l'amphithéâtre , où devait s'exécuter la sentence , le peuple touché de compassion pour le saint Evêque (car les idolâtres l'aimaient aussi bien que les fidèles) , lui présenta en chemin une coupe pleine d'une douce liqueur pour lui donner des for-

ces; mais il la refusa en disant que ce n'était pas encore le moment de rompre le jeûne. Quand le saint fut arrivé à l'amphithéâtre, joyeux et tranquille, Augustal, l'un de ses lecteurs, s'approcha de lui et le pria en pleurant de lui permettre d'ôter sa chaussure. S. Fructueux lui dit : « Non, permettez, mon fils, que je me déchausse, car l'espérance des promesses divines me donne de la force. Lorsqu'il fut déchaussé, un autre fidèle le prit par la main, et le pria de se souvenir de lui, et de le recommander à Dieu. Le saint répondit : « Il faut que « je me souviennne de toute l'Eglise catholique, de « l'Orient à l'Occident. » Il voulait faire entendre par ces paroles, comme le dit S. Augustin, qu'en priant pour toute l'Eglise, il priait pour chaque fidèle en particulier, chaque fidèle participant aux prières qui se font pour l'Eglise.

4. Au moment d'entrer dans l'amphithéâtre, et se voyant près d'atteindre la couronne, le saint éleva la voix (comme il est dit dans les actes) et dit à tous les chrétiens qui l'entouraient : « Jamais le « pasteur ne vous manquera, n'en doutez pas; jamais « l'amour et la promesse du Seigneur ne seront en « défaut. Ce que vous allez me voir souffrir mainte- « nant n'est qu'une légère infirmité d'une heure. » Ayant parlé ainsi, il entra dans les flammes avec ses compagnons; mais Dieu ne permit au feu que de consumer les liens qui retenaient les mains des Martyrs derrière le dos; se trouvant donc dégagés, ils se prosternèrent en oraison, levèrent les mains au ciel, et prièrent Dieu de les consumer par le feu, pour accomplir leur sacrifice. Le Seigneur les exauça, et ils allèrent, en expirant, recevoir le prix de leur martyre.

5. Après leur mort, Dieu voulut glorifier ses serviteurs, et pour cela, il manifesta leur gloire à deux chrétiens de la famille même du gouverneur, Babyla et Mygdonius, qui, au moment où ils expiraient, virent le ciel s'ouvrir, et S. Fructueux avec ses deux diacres s'élevant au milieu d'une grande lumière, pour prendre possession de leurs couronnes. A cette vue, ils appelèrent Emilien, pour qu'il vint voir comment étaient reçus dans le ciel, ceux qu'il avait condamnés en ce jour. Emilien y alla, mais il ne vit rien, parce qu'il n'était pas digne de voir. La nuit venue, les fidèles affligés de la mort de leur pasteur, coururent à l'amphithéâtre, éteindre avec du vin le feu qui brûlait encore, et enlever les os des saints Martyrs, dont chacun prit autant qu'il en pouvait porter. Mais le saint évêque apparut, et leur commanda de restituer chacun la portion d'os qu'il avait prise, et de les ensevelir dans le même lieu. O heureux Martyrs (ainsi se terminent les actes de ces saints), qui ont été éprouvés comme l'or par le feu, puis couronnés d'une gloire éternelle, et qui de là, nous invitent à les suivre ! S. Augustin, dans un sermon fait le jour de la fête de ces saints, dit : « C'étaient des
 « hommes de chair comme nous, et ils obtinrent cet
 « heureux sort ; nous devons donc tous attendre de
 « Jésus-Christ la force de vaincre nos ennemis, tant
 « qu'il vaincra pour nous toutes les difficultés que no-
 « tre faiblesse nous fait paraître insurmontables. »

§ XXIV.

De Saint Irénée, évêque;

1. On croit que S. Irénée naquit à Sirmium. Bien que ses parents fussent gentils (selon les actes recueillis de son martyr), ils lui firent néanmoins dès sa jeunesse, embrasser la religion de J.C. Parvenu à l'âge convenable, il se maria, et eut plusieurs enfants qu'il laissa tous jeunes quand il donna sa vie pour Jésus-Christ. Le saint se rendit si remarquable par sa vertu, qu'il mérita, quoique jeune encore, d'être fait évêque de Sirmium. C'est ainsi qu'en combattant peu après contre les ennemis de la foi, pour la défense du peuple commis à ses soins, il eut le bonheur de conquérir la couronne du martyr.

2. Les édits de l'empereur Dioclétien contre les chrétiens arrivèrent à Sirmium, en l'an 314; Probus, gouverneur de la basse Pannonie, s'empressa de les mettre à exécution; il commença par sévir contre les ecclésiastiques, et particulièrement contre les évêques, pensant que les pasteurs étant frappés, le troupeau de Jésus-Christ serait facilement dispersé. Irénée, jeune encore à cette époque, fut promptement arrêté par les soldats et présenté à Probus, qui lui dit : « Obéissez aux ordres de l'empereur et sacrifiez aux dieux. » Le saint répondit : « L'écriture porte : « Quiconque sacrifie aux dieux, et non à Dieu, sera exterminé. — Probus : Les princes ont ordonné que vous autres chrétiens, vous sacrifiez, ou que vous soyez livrés aux supplices. — Irénée : Il m'est com- mandé, à moi, de choisir les tourments plutôt que

« de renier Dieu, et de sacrifier aux démons. —
 « Probus : Ou sacrifiez, ou je vous ferai tourmenter.
 « — Irénée : Si vous le faites, je m'en réjouirai, car
 « je participerai ainsi à la passion de Notre Seigneur. »
 Le gouverneur sur cela, ordonna qu'on l'appliquât à la
 torture, et quand il le vit déjà tout meurtri, il lui
 « demanda : « Qu'en dis-tu, Irénée? sacrifie. » Le
 « saint répondit; « Je sacrifie, par ma confession, à
 « mon Dieu à qui j'ai toujours sacrifié. »

3. Pendant qu'Irénée était ainsi tourmenté, vinrent son père, sa femme, ses fils, tous ses serviteurs et ses amis, le supplier d'obéir à l'empereur. Ses enfans embrassaient ses pieds et lui disaient : « Mon père, si vous n'avez pitié de vous, ayez du moins pitié de nous. » Sa femme le conjurait en sanglotant de ne pas la laisser abandonnée. Ses amis l'exhortaient à ne pas vouloir sa perte dans un âge encore jeune. Mais le saint, semblable à un rocher au milieu des ondes, ayant devant les yeux cette sentence de Jésus-Christ, qui dit : « Quiconque me reniera devant les hommes, ne sera point reconnu de moi devant mon père, qui est aux cieux, » ne répondait pas une seule parole, et se contenta de hâter par ses soupirs, le moment de son martyre. Alors Probus lui dit : « Irénée, renonce à ta folie; prends soin de ta jeunesse, et sacrifie. — Le saint : Je prends soin de mon éternité en ne sacrifiant pas. » Enfin on suspendit le supplice de la question, et le saint fut mené en prison où il souffrit d'autres rigueurs pendant plusieurs jours.

4. Quelque temps après, Probus fit comparaitre de nouveau le saint évêque, et lui dit : « Sacrifie donc, Irénée, et soustrais-toi aux peines qui te menacent. — Le saint répondit : Faites ce qui vous

« est ordonné, et n'attendez pas que je vous obéisse. » Probus indigné le fit battre en sa présence, et le saint accablé de coups, ne cessait de dire : « Depuis
 « mes premières années j'adore un seul Dieu, qui
 « m'assiste en toutes choses et me fortifie ; je ne puis
 « adorer les dieux faits par la main des hommes. —
 « Probus : Préserve-toi de la mort ; qu'il te suffise
 « de tous les tourments que tu as soufferts jusqu'ici.
 « — Irénée répliqua : Je me préserve de la mort en ac-
 « quérant la vie éternelle par les supplices que tu me
 « fais souffrir. » Probus lui demanda ensuite s'il
 avait une femme, des enfants, des parents. Et à toutes ces questions, Irénée répondit que non : « Je dis
 « que non, parce que Jésus-Christ a dit : Celui qui
 « aime sa mère, son père, sa femme, ses enfants,
 « plus que moi, n'est pas digne de moi. » Probus
 répliqua : « Sacrifie au moins pour l'amour de tes
 « enfants. — Le saint : Mes enfants ont Dieu qui peut
 « les sauver aussi bien que moi. — Probus : Ne me
 « force pas, Irénée, à te livrer de nouveau à la tor-
 « ture. — Irénée : Fais ce que tu veux, mais tu
 « verras bientôt la constance que me donnera mon
 « seigneur Jésus-Christ, contre toutes tes embû-
 « ches. » Probus alors prononça la sentence, par
 laquelle il condamna S. Irénée à être précipité dans
 le fleuve. Le saint dit, en entendant cette sentence :
 « Je m'attendais, après tant de menaces, que vous
 « me feriez souffrir beaucoup de tourments, et puis
 « couper en pièces ; mais vous ne l'avez point fait ;
 « je vous prie de le faire, afin de voir comme les
 « chrétiens méprisent la mort par la foi qu'ils ont en
 « leur Dieu. »

5. Probus indigné de ces paroles, ordonna de lui trancher la tête, et de le précipiter ensuite dans le

fleuve. Le saint se voyant tout près de la mort , remercia Jésus-Christ de lui avoir donné la force dont il avait besoin , et de ce que par cette mort il l'appelait à partager sa gloire. Arrivé ensuite au pont de Diane , lieu du supplice , il se dépouilla de ses vêtements , étendit les mains au ciel , et fit cette prière : « Mon seigneur Jésus-Christ qui avez daigné mourir « pour le salut du monde , je vous prie de faire recevoir mon esprit par les anges , tandis que je souffre volontiers tout pour votre nom et pour l'église : « accueillez-moi avec bonté dans votre gloire , et « affermissiez mon troupeau dans votre foi. » Après ces paroles , les exécuteurs lui tranchèrent la tête , et son corps fut jeté dans la Save.

§ XXXV.

De Sainte Cécile , vierge , et des SS. Valérien et Tiburce.

1. Sainte Cécile est une vierge martyre très célèbre dans l'Eglise ; dès le quatrième siècle , il y avait à Rome un temple dédié en son honneur. Tous les martyrologes , et même le canon de la messe , en font mention. Au huitième siècle , le bruit s'était répandu qu'Astolphe , roi des Lombards , avait enlevé de Rome le corps de la sainte , et qu'il l'avait transporté ailleurs ; mais elle apparut en songe au pape saint Pascal I^{er} ; elle lui dit que Dieu n'avait pas permis ce prétendu enlèvement fait par les Lombards , et l'engagea à faire rechercher ses reliques , ce que le saint pontife fit avec succès , puisqu'il les retrouva dans le cimetière de Prétexat , sur la voie Appienne , et les rapporta à Rome en l'an 821 , dans l'église ci-dessus

mentionnée, qu'il fit reconstruire dès les fondements. Néanmoins, en l'an 1599, huit siècles plus tard, le corps de Sainte Cécile (dont on avait encore perdu la mémoire), fut retrouvé de nouveau dans une châsse de cyprès, renfermée dans un coffre de marbre; ces précieux restes étaient enveloppés dans des langes teints du sang de la martyre, comme l'a attesté le cardinal Baronius. Le pape Clément VIII fit donc replacer cette châsse de cyprès où se trouvait le corps de la sainte, dans un autre reliquaire précieux d'argent qui la revêt encore aujourd'hui.

2. Pour en revenir à l'histoire de Sainte Cécile, bien que certains écrivains aient élevé des doutes sur les actes anciens, nous exposerons, d'après ces actes, les détails de son martyre, puisqu'ils ont été universellement reçus dans les églises latine et grecque pendant l'espace de quatorze siècles. Sainte Cécile était une jeune Romaine des plus anciennes familles de la ville; elle naquit, suivant l'opinion la plus commune, vers le commencement du troisième siècle, de parents dont on ignore la religion; mais il est certain qu'elle fut chrétienne dès son enfance. Ornée de tous les dons de la nature, elle était recherchée des jeunes Romains les plus distingués par la fortune et par la naissance; cependant elle éludait sans cesse toutes les propositions de mariage, s'étant livrée tout entière à l'amour de J. C. qu'elle avait choisi pour son unique époux. On croit qu'elle se plaisait à jouer des instruments de musique, sur lesquels elle chantait avec joie les louanges de Dieu, et c'était encore un prétexte qu'elle alléguait pour se tenir plus à l'écart. Les actes de son martyre disent aussi qu'elle portait constamment sur elle les livres des saints Evangiles, pour en suivre les

maximes et les conseils ; aussi sa vie se passait-elle uniquement dans la prière et la mortification de son corps. Cependant, ses parents décidèrent de la donner en mariage à un jeune noble nommé Valérien. A cette nouvelle, la sainte ne perdit point courage ; mais pendant les trois jours qui précédèrent ses noces, elle observa un jeûne rigoureux, s'arma d'un rude silice qu'elle ne quitta plus depuis, et se tenant dans une oraison continuelle, elle ne cessait de conjurer J. C. de ne point permettre qu'elle perdît la virginité qu'elle lui avait déjà consacrée. Le Seigneur la consola donc en lui faisant savoir par son ange gardien, rendu visible à ses yeux, qu'il l'assisterait, et que Valérien qu'on lui destinait pour époux, ne la toucherait point ; d'après cette assurance, elle consentit à l'épouser.

3. Le soir des noces, Sainte Cécile dit à Valérien : « Valérien, sachez que je suis chrétienne, et que je me suis consacrée à Dieu dès ma plus tendre enfance, en lui offrant ma virginité ; il m'a envoyé un ange du ciel pour me garder et me défendre de toute insulte ; ayez donc soin de ne vous permettre envers moi rien qui puisse exciter le courroux de Dieu contre vous. » Valérien, après cette déclaration, n'osa la toucher ; il dit même que lui aussi croirait en J. C. s'il lui faisait voir son ange ; alors la sainte, pleine de joie, lui répliqua qu'il ne pouvait devenir digne d'une telle grace qu'en recevant d'abord le baptême. Valérien, poussé par le désir de voir l'ange, répondit qu'il était prêt à se faire baptiser. La sainte l'exhorta en conséquence à aller trouver le pape Urbain, que la persécution avait obligé de se cacher dans les tombeaux des Martyrs, près la voie Appienne. Valérien, cédant à la voix de sa sainte épouse et à celle

de Dieu , qui l'avait déjà accepté pour son serviteur et pour son Martyr , comme on le verra , alla trouver S. Urbain , qui , après l'avoir suffisamment instruit , le baptisa.

4. Revenu ensuite auprès de sainte Cécile , il la retrouva en prière , et il eut cette fois avec elle le bonheur de voir l'ange qui l'assistait , resplendissant d'une lumière céleste. Valérien , revenu de l'impression que lui avait causée cette vision divine , et comblé de joie , résolut de travailler de tout son pouvoir à déterminer aussi Tiburce son frère , qu'il aimait beaucoup , à se faire chrétien , et lui raconta tout ce qui était arrivé à lui-même. Sainte Cécile , présente à ce discours , se mit à démontrer la vérité de la religion chrétienne à Tiburce , et à lui faire voir que la religion des gentils qu'il professait , n'était qu'un amas de fables et de faussetés inventées par le démon pour perdre les ames. Mais tandis que la sainte parlait , la grace de Jésus-Christ attira à lui le cœur de Tiburce , qui s'empressa de se faire baptiser le plus promptement possible ; il alla donc aussi trouver S. Urbain , et il en revint également baptisé.

5. Dès ce moment , ces deux saints frères , dignes disciples de Jésus-Christ , commencèrent à soulager les pauvres de leurs aumônes ; ils s'appliquèrent à consoler ceux qui étaient captifs pour la foi , et à donner la sépulture aux corps des Martyrs. Almaque , préfet de Rome et ennemi des chrétiens , ayant appris la conduite de ces deux frères , les cita à comparaître devant lui , et leur reprocha de se mêler ainsi avec les chrétiens. Attachés comme ils l'étaient à la foi , ils répondirent qu'ayant été éclairés par la lumière divine , ils savaient que toutes les choses de ce monde ne sont que vanité et mensonge , et que c'est une folie

de perdre, pour ces biens de la terre, les biens éternels du ciel. Le préfet répliqua : « Qui vous a enseigné ces songes et ces folies ? » Ils répondirent : « Seigneur, c'est une folie d'adorer, au lieu d'un seul Dieu, une statue de pierre ou de bois, et de préférer une vie de quelques jours à une félicité éternelle. Autrefois, nous aussi, nous avons été fous, mais dorénavant nous ne voulons plus l'être. Et vous, Almaque, vous avouerez votre folie après votre mort, si vous continuez à adorer les faux dieux ; mais alors il n'y aura plus de remède à votre perte éternelle. »

6. Almaque indigné les fit frapper tous deux avec tant de cruauté, qu'ils faillirent perdre la vie dans ce supplice, pendant lequel ces saints confesseurs ne faisaient que bénir Jésus-Christ de les rendre dignes de répandre leur sang pour l'amour de lui. Il ordonna ensuite de les porter au temple de Jupiter, avec injonction de les faire mourir, si là ils refusaient de sacrifier aux dieux. A cet ordre, ils furent livrés à un officier nommé Maxime, qui les condamna à mort, et qui voyant ensuite la sérénité avec laquelle ils y marchaient, leur demanda d'où naissait leur grande allégresse. Tiburce répondit : « Et comment ne pas nous réjouir en nous voyant près du terme de cette vie misérable pour commencer une vie heureuse qui n'aura point de fin ? » Maxime répliqua : « Il y a donc une autre vie après celle-ci ? Sans doute, reprit Tiburce, notre âme est immortelle, de manière qu'après cette vie, si courte et si remplie de misère, il y a la vie éternelle, parfaitement heureuse, que Dieu a préparée pour ses fidèles serviteurs. »

7. Touché de ces paroles, et plus encore de la grace

divine qui l'éclaira , Maxime s'écria : « Si cela est ainsi ,
 « je veux être chrétien. » Il remit au lendemain l'exécution de la sentence rendue contre les deux saints , et cette nuit même , il se fit instruire et reçut le baptême en présence de sainte Cécile , qui les excita tous trois à désirer le martyre. Le jour suivant , au moment où les deux frères furent décapités , Maxime vit leurs ames , comme deux étoiles brillantes , conduites au ciel par des anges , et alors pleurant de joie , il dit : « O bienheureux serviteurs du vrai Dieu ! qui peut
 « comprendre votre gloire , comme moi je la vois !
 « et puisque je suis chrétien comme vous , pour-
 « quoi ne puis-je avoir le même sort ? » Almaque , apprenant la conversion de son officier , qui avait été suivie de celle de plusieurs autres , ordonna de fustiger Maxime , et l'ordre fut exécuté avec tant de cruauté que le S. Martyr expira sous les coups. Les reliques des deux saints frères furent d'abord ensevelies à quatre milles de Rome ; mais plus tard , en 821 , elles furent transférées dans la ville , par le pape Pascal , qui les plaça dans l'église même dédiée à sainte Cécile.

8. Revenons à la sainte martyre ; les SS. Valérien et Tiburce lui avaient laissé tous leurs biens pour en disposer selon sa volonté ; la sainte , connaissant que sa mort serait prochaine , les vendit entièrement , et en distribua le produit aux pauvres. Almaque , ayant appris que la sainte était chrétienne , la fit arrêter. Ceux qui la conduisaient pleuraient en voyant cette jeune fille si noble et parée d'une si grande beauté , sur le point d'être condamnée à mort ; aussi cherchaient-ils à lui persuader de renoncer à Jésus-Christ. Mais sainte Cécile , au contraire , pleurant sur leur aveuglement , disait : « Vous parlez ainsi , parce que vous

« ne savez pas quel est le bonheur de mourir pour
« Jésus-Christ. Sachez que c'est là mon plus grand
« désir. » Animée d'un saint zèle, elle démontra à
tous ces païens qui l'écoutaient, combien grand est
le bonheur de ceux qui croient au vrai Dieu, et qui
renoncent aux biens misérables de ce monde pour
acquérir la gloire éternelle du paradis. Elle parla
long-temps sur ces vérités éternelles, puis elle leur
demanda s'ils croyaient ce qu'elle avait dit, et ils ré-
pondirent tous : « Oui, nous le croyons et nous vou-
lons être chrétiens. » La sainte fit alors appeler le pon-
tife S. Urbain, qui se rendit à son invitation, et bap-
tisa le même jour toute cette réunion composée de
400 personnes, dont le plus grand nombre donna
plus tard sa vie pour Jésus-Christ.

9. Après une conquête si glorieuse, la sainte ren-
tra avec joie dans la prison; ayant été présentée
de nouveau à Almaque, celui-ci ravi de la beauté
de Cécile et de l'esprit avec lequel elle lui répon-
dait, se sentit disposé à la renvoyer sans lui inflig-
er aucune peine; mais instruit de la conversion
que la sainte avait opérée parmi un si grand nombre
de personnes, il chercha à l'effrayer en la menaçant
de la mort, si elle ne se rendait pas. La sainte répon-
dit : « Seigneur, vous nous donnez la mort, mais
« notre Dieu, en échange de la vie présente remplie
« de misère, nous donne une vie éternelle et parfai-
« tement heureuse. Et vous vous étonnez ensuite que
« les chrétiens craignent si peu la mort? Vous adorez
« une statue de pierre façonnée à coups de ciseau,
« ou un morceau de bois produit par la forêt; ce sont
« là vos divinités. Les chrétiens, au contraire, adorent
« un seul Dieu, maître de tout, et c'est pour cela que
« vous les condamnez à la mort? Pourquoi? parce

« qu'ils refusent d'être impies. » Ce discours mit Almaque tout hors de lui, et sa seule réponse fut, qu'il fallait obéir à l'empereur. La sainte répliqua qu'il fallait bien plus encore obéir à Dieu. Le préfet l'interrompit et la fit reconduire en prison. Craignant quelque sédition s'il la faisait mourir en public, il ordonna de la renfermer dans un four pour y être étouffée par le feu; mais informé que la sainte n'en éprouvait aucun mal, il envoya un bourreau pour lui couper la tête. Trois fois le bourreau frappa de son glaive le cou de sainte Cécile, et quoiqu'il mit en œuvre toutes ses forces, il ne put réussir à lui trancher la tête. Comme la loi défendait de donner plus de trois coups, il laissa la sainte baignée dans son sang, mais encore en vie : elle vécut trois jours encore, comme elle l'avait demandé à Dieu, pour confirmer dans la foi ceux qu'elle avait convertis à J. C.; durant tout ce temps, sa maison fut constamment remplie par les nouveaux convertis, que la sainte exhortait de plus en plus à demeurer fermes dans la foi. Enfin le troisième jour (22 novembre de l'an 252), elle rendit en paix son âme à Dieu, et alla recevoir le prix de tous ses mérites. S. Urbain, qui fut présent à sa mort, fit enterrer son corps dans le cimetière de Callixte, et convertit ensuite en une église la maison de la sainte.

§ XXXVI.

De Sainte Agnès , vierge.

1. Nous ajoutons ici le martyre d'une autre vierge glorieuse , celui de Sainte Agnès , dont le nom a été célébré dans le monde entier , par S. Ambroise , S. Maxime , S. Augustin , Prudence et beaucoup d'autres écrivains. On assure que cette sainte vierge descendait de parens illustres et remarquables par la sainteté de leurs mœurs ; elle n'avait pas plus de douze ans , selon S. Ambroise (*Lib. 1, de Virg. c. 2.*) ou plus de treize , selon S. Augustin (*Serm. 273. nov. édit. c. 7.*) , que déjà sa rare beauté la faisait rechercher par un grand nombre de partis ; mais nul n'en était épris à un plus haut degré que Procope , fils de Symphronius , gouverneur de Rome. Cependant la sainte avait déjà consacré sa virginité et tout son amour à Jésus-Christ ; aussi quand Procope lui envoya un riche présent , en lui faisant connaître qu'il désirait l'épouser , elle lui répondit qu'elle était promise à un autre époux. Procope ne perdit point courage ; il mit en œuvre tous les moyens pour la gagner ; mais ce fut en vain. La sainte voulant se délivrer de ses instances , une fois pour toutes , lui dit courageusement en face , dès qu'elle en trouva l'occasion : « Eloignez-vous de moi , pâture de la mort ,
« puisque je suis déjà recherchée par un autre époux
« bien meilleur que vous ; c'est au roi du ciel que je
« me suis donnée tout entière. »

2. Procope ne sachant plus que faire , invoqua le

secours de Symphronius, son père, espérant que son autorité de gouverneur de Rome, lui ferait obtenir l'objet de ses poursuites. Le gouverneur, pour satisfaire son fils, fit venir Agnès en sa présence et lui dit qu'il ne pouvait comprendre pourquoi elle refusait la main de son fils; car il ne voyait pas comment elle pouvait espérer un meilleur parti. La sainte répondit qu'elle avait un époux divin, et qu'ainsi il l'emportait de beaucoup sur les qualités de son fils. Le gouverneur ne comprenait pas quel pouvait être cet époux divin; mais un gentilhomme de sa cour, lui dit que cette enfant était chrétienne, et que l'époux divin n'était autre que le Dieu des chrétiens.

3. Symphronius alors changeant de ton, dit à la sainte qu'il fallait renoncer à cette secte et à ses maximes, si elle ne voulait perdre la fortune qui s'offrait à elle, et se résigner à l'infamie et à de cruels tourments, si elle s'obstinait à rester chrétienne; il ajouta qu'il lui accordait vingt-quatre heures pour délibérer sur ce sujet. Agnès répondit immédiatement avec intrépidité, que sans attendre davantage, elle était décidée dès lors à ne point avoir d'autre époux que Jésus-Christ; que ni les tourments, ni la mort ne l'effrayaient; qu'elle souhaitait même ardemment donner sa vie pour son divin époux.

4. Le gouverneur crut l'effrayer en la menaçant de l'envoyer dans un lieu infâme, où elle serait prostituée et déshonorée. La sainte répliqua : « J'espère que Jésus-Christ, mon époux tout puissant, me protégera contre tous les outrages. » Symphronius furieux, ordonna alors de charger de chaînes les mains et le corps de la sainte vierge, et de la traîner aux autels des idoles, pour leur offrir de l'encens;

Mais la sainte, arrivée devant l'idole, au lieu de lui offrir de l'encens, fit le signe de la croix, déclarant par là que son époux crucifié méritait seul d'être adoré. Le gouverneur furieux, la fit conduire de force dans un lieu de prostitution. Mais quand la vierge fut dans ce lieu infâme, personne n'osa même porter sur elle un regard impudique. Un seul jeune homme téméraire (un écrivain dit que ce fut Procope) eut l'insolence de l'insulter; mais, comme dit le P. Orsi, le malheureux éprouva l'effet du zèle avec lequel l'époux des vierges veille à la défense des colombes qui lui sont consacrées; car à l'instant un trait de foudre tomba du ciel, aveugla l'impudique, et le renversa presque sans vie au milieu de la place. Tandis que ses compagnons cherchaient à lui donner quelques secours, et le pleuraient comme s'il eût été mort, on supplia la vierge de prier pour lui, et l'on assure qu'Agnès, s'étant rendue à ce désir, sa prière rendit la vie et l'usage des yeux à ce jeune homme.

5. Etonné de tant de prodiges, le gouverneur était disposé à ne plus tourmenter la vierge davantage; mais les prêtres des idoles disant hautement que tout cela n'était que sortilège et magie, excitèrent le peuple à demander qu'on fit mourir Agnès comme magicienne; de sorte que le gouverneur craignant une sédition s'il la délivrait, renonça à cette pensée; toutefois, n'ayant point, d'un autre côté, le dessein de la condamner à mort, il renvoya le jugement de cette cause à Aspasius son lieutenant, et ce dernier, contraint par le peuple, la condamna à être brûlée vive. On éleva aussitôt le bûcher, on y plaça la sainte, et on y mit le feu. Mais les flammes la respectèrent, car elles se répandirent aux environs, et tout en

étouffant un grand nombre d'idolâtres qui s'y trouvaient, elles laissèrent la sainte parfaitement intacte. Les prêtres et le peuple continuèrent à crier que tout cela était l'œuvre du démon, et forcèrent le lieutenant à donner à un bourreau l'ordre d'égorger la vierge sur le bûcher même. Le bourreau, que cette exécution faisait pâlir d'horreur, dit S. Ambroise, hésitait à frapper le coup; mais la sainte l'encouragea en lui disant : « Détruis promptement ce corps, qui « a été pour moi une occasion de plaire à d'autres, « au préjudice de mon divin époux. Ne crains point « de me donner une mort qui sera pour moi le commencement de la vie éternelle. » Et levant les yeux au ciel, elle pria Jésus-Christ de recevoir en paix sa sainte ame. Ainsi, la bienheureuse vierge, recevant le coup mortel, alla au ciel cueillir la palme du martyre. Du temps de Constantin, on éleva une église en l'honneur de Sainte Agnès : sa fête est célébrée deux fois l'an par la sainte église : le 27 janvier, pour honorer la mort qu'elle a soufferte sur la terre, et le 28 du même mois, en mémoire de la couronne qu'elle a reçue au ciel.

§ XXXVII.

De Saint Siméon, évêque de Séleucie.

1. Les histoires ecclésiastiques nous apprennent que la foi de Jésus-Christ fut prêchée en Perse par les apôtres eux-mêmes; aussi, du temps de l'empereur Sapor, c'est-à-dire vers le milieu du quatrième

siècle, il y avait dans ce royaume grand nombre de chrétiens. Affligés d'un tel état de choses, les mages, qui étaient les prêtres de la religion persane, avaient tenté plusieurs fois de faire proscrire la religion chrétienne; mais sous le règne de Sapor les juifs s'unirent aux mages et décidèrent l'empereur à persécuter les fidèles. S. Siméon, homme d'une grande vertu, était alors archevêque de Séleucie, et comme il avait le plus grand soin de son troupeau, il passait pour le plus puissant défenseur de la foi chrétienne. On chercha donc à le perdre en le représentant à Sapor comme un homme qui entretenait correspondance avec l'empereur romain, et lui découvrait les affaires les plus importantes du royaume. Sapor crut à ces délations, et considérant Siméon comme son ennemi, il résolut de l'exterminer, lui et tous les chrétiens de ses états. En conséquence, il s'appliqua d'abord à les dépouiller de tous leurs biens; mais voyant qu'ils souffraient tout avec patience, il ordonna qu'on tranchât la tête à tous les prêtres et aux autres ministres de l'Eglise, s'ils n'abandonnaient Jésus-Christ, et fit en même temps raser toutes les églises des chrétiens.

2. Il fit ensuite arrêter le saint évêque, et quand il fut amené en sa présence, S. Siméon, pour ne pas paraître demander grace du crime qu'on lui imputait, d'avoir défendu la religion chrétienne, ne voulut point se prosterner, selon la coutume de Perse et comme il l'avait fait souvent lui-même auparavant. Piqué d'une telle contenance, Sapor lui en demanda le motif. Le saint répondit : « Quand j'ai paru devant
« vous les autres fois, je ne vous étais point amené
« pour trahir le vrai Dieu que je sers; c'est pourquoi
« je ne refusais point de vous rendre les honneurs
« accoutumés; mais je ne puis le faire maintenant,

« parce que je viens défendre l'honneur de Dieu et « ma religion. » L'empereur l'exhorta à adorer le soleil, lui promettant de le combler de biens et d'honneurs s'il obéissait, et le menaçant, en cas de refus, de le faire mourir et d'expulser tous les chrétiens de son royaume. S. Siméon répondit qu'il ne pouvait adorer le soleil et trahir sa religion. L'empereur le fit donc mettre en prison, espérant par ce moyen le faire changer de sentiment.

5. Tandis que le saint se rendait à la prison, un vieil eunuque nommé Guhsciatzades, surintendant de la maison royale, voyant passer S. Siméon que l'on conduisait ainsi, se prosterna devant lui; mais le saint, méprisant cet honneur de l'eunuque, et détournant la tête, lui reprocha d'avoir adoré le soleil, tout chrétien qu'il était. L'eunuque, à ce reproche, pleura amèrement, et se dépouillant du vêtement blanc qu'il portait, il en prit un noir en signe de deuil. Vêtu de la sorte, il s'assit devant le palais du roi, et fondant en larmes, il disait : « Malheureux « que je suis, que dois-je attendre de ce Dieu que j'ai « renié, si Siméon, mon ami, me traite aussi dure-
« ment à cause de ma chute, et se détourne de
« moi? »

4. Sapor, informé de l'affliction de l'eunuque, le fit venir en sa présence, voulant savoir de lui s'il avait éprouvé quelque malheur. Il lui répondit : « Ah ! plut à Dieu que tous les malheurs me fussent « arrivés plutôt que celui qui cause ma douleur ! Je « pleure parce que je ne suis pas mort plus tôt, et « que je vis encore pour voir ce soleil que j'ai adoré « dans la crainte de vous déplaire. Je mérite deux « fois la mort, l'une pour avoir trahi Jésus-Christ, « et l'autre pour vous avoir trompé. » Il jura ensuite

« qu'à l'avenir il ne trahirait plus son Dieu. » A ces mots, l'empereur transporté de fureur et croyant que les chrétiens lui avaient tourné la tête, jura de les faire tous mourir ; mais prenant pitié de ce pauvre vieillard, il fit tous ses efforts pour le gagner. Gahsciatzades cependant lui dit que désormais il ne serait plus assez insensé pour rendre à la créature le culte qui n'était dû qu'au Créateur. Sapor voyant sa constance, ordonna qu'il eut la tête tranchée. Pendant que le vieillard allait à la mort, il fit appeler un autre eunuque son ami, et le pria de dire de sa part à Sapor, qu'en récompense de tous les services qu'il lui avait rendus, il fit déclarer par un crieur public, au moment de son supplice, qu'il ne mourait pour aucun crime, mais seulement parce qu'il était chrétien, et qu'il avait refusé de renier son Dieu. Sapor se rendit à cette prière, afin d'effrayer les chrétiens, en leur montrant qu'il ne pardonnait même pas à ce vieillard qui l'avait si bien servi.

5. Après cela, Sapor songea à S. Siméon, et il tenta de nouveau tous les moyens de le gagner. Toutefois reconnaissant enfin l'inutilité de tous ses efforts, il ordonna de le décapiter. Mais pour intimider le saint, il fit, avant son exécution, trancher la tête en sa présence à cent chrétiens. S. Siméon, loin de s'effrayer, se mit à encourager ces fidèles, en leur représentant combien ils étaient heureux de donner leur vie pour Jésus-Christ, et d'acquérir à ce prix la vie éternelle. Après l'exécution des cent Martyrs, on trancha, le vendredi saint, la tête à Siméon qui, unit en ce jour sa mort à celle de Jésus-Christ.

6. On décapita encore deux vieillards en même temps que le saint : c'étaient des prêtres de son église, Hananias et Abdhailca. Un nommé Phusi-

kius, surintendant des travaux du roi, assistait à leur mort. Voyant qu'Hananias tremblait en se préparant à recevoir le coup, il lui dit : « Mon père, « fermez les yeux pour un moment, et vous verrez « aussitôt la lumière de Jésus-Christ. » Ces paroles firent penser que Phusikius était chrétien; il fut donc arrêté immédiatement et conduit en présence du roi, auquel il dit qu'il était aussi chrétien; il osa même lui reprocher la cruauté qu'il exerçait envers les fidèles. Offensé de ce reproche, Sapor le livra aussitôt à un genre de mort nouveau et très cruel, en lui faisant arracher la langue, non par la bouche, mais par le gosier, auquel on pratiqua une ouverture. Il fit prendre aussi et exécuter une jeune vierge, fille de Phusikius, laquelle s'était consacrée à J. C. Tous ces saints Martyrs moururent vers l'an 344; leur martyre est rapporté par Sozomène, auteur contemporain, au liv. 2 de son histoire ecclésiastique, et il est confirmé aussi par Ruinart.

§ XXXVIII.

De Saint Lucius et ses compagnons.

1. L'histoire de ces saints Martyrs se compose en partie d'une lettre écrite par eux-mêmes, et en partie de ce qu'en écrivit un chrétien, témoin oculaire de leurs combats. Ils souffrirent en Afrique, en l'an 158, durant la persécution de l'empereur Valérien. Après la mort de Galère-Maxime, le gouverneur de la province qui commandait jusqu'à l'arrivée du nouveau proconsul, fit arrêter Lucius, Montan, Flavien,

Julien , Victoric , Primole , Rémus et Donatien , tous chrétiens et disciples de S. Cyprien ; mais Primole et Donatien étaient encore catéchumènes : la lettre écrite par ces saints Martyrs , et que nous rapportons en abrégé , parce qu'elle est très longue , parle ainsi :
 « Après avoir été arrêtés , nous fûmes gardés près
 « des officiers du quartier , et de là conduits en prison ;
 « l'horreur et la fange de ce cachot ne nous épou-
 « vantèrent point , mais nous réjouirent comme si nous
 « étions entrés au ciel. Les chrétiens , nos frères ,
 « vinrent nous y visiter , et par leurs paroles , jointes
 « à leurs bons offices , nous faisaient oublier ce que
 « nous souffrions. On nous conduisit au gouverneur ;
 « mais celui-ci , sans nous examiner , nous renvoya
 « aussitôt en prison , où nous eûmes à souffrir beau-
 « coup de la faim et de la soif ; car on refusait , même
 « aux malades , un petit verre d'eau fraîche ; mais le
 « Seigneur ne cessait de nous prodiguer ses consé-
 « crations célestes au milieu de nos angoisses. »

2. Les saints Martyrs furent retenus bien des mois encore en prison , et deux d'entre eux moururent dans cet intervalle , l'un aussitôt après avoir reçu le baptême , et l'autre avant de le recevoir , mais après avoir confessé Jésus-Christ. Ils furent ensuite présentés au gouverneur , en présence duquel les parents et amis de Flavien , pour lui sauver la vie , dirent qu'il n'était pas diacre , comme il l'avait confessé , parce que la peine de mort n'était pas prononcée contre les séculiers. Flavien fut renvoyé en prison , et les autres condamnés. Ceux-ci marchèrent avec joie au supplice. Lucius , qui était malade et qui craignait d'être surpris par la mort , ce qui l'eut privé de l'honneur de verser son sang pour Jésus-Christ en même temps que les autres , se fit conduire avant ses

compagnons. Ceux qui l'entouraient lui disaient : « Lucius , souvenez-vous de nous , » , et celui-ci répondit par humilité : « Vous plutôt, souvenez-vous de « moi. »

3. Montan, sur le point de consommer son martyre, répétait à haute voix : « Quiconque sacrifie à d'autres « dieux qu'au Dieu véritable , le Seigneur l'exterminera. » Il exhortait encore les hérétiques à rentrer dans l'Église, leur disant qu'ils devaient la reconnaître pour vraie , au moins à cause du grand nombre de Martyrs qui avaient donné leur vie pour elle. Il priait les pécheurs de faire pénitence , et les autres de demeurer constants ; il inculquait enfin à tous l'observation des préceptes divins. Avant de recevoir le coup de la mort , il leva les mains au ciel , et pria Dieu que Flavien le suivit le troisième jour, ce qui arriva en effet ; et comme certain de cette grace , il partagea en deux parts le mouchoir qui devait servir à lui bander les yeux , et dit qu'il réservait l'autre part pour Flavien. Ce fut ainsi qu'il consumma son martyre.

4. Cependant Flavien , tandis qu'on le conduisait en prison , était vivement affligé de se voir séparé de ses frères qui mouraient déjà pour Jésus-Christ , et il ne se consolait qu'en acquiesçant à la volonté de Dieu qui en disposait ainsi : sa mère, affligée aussi de voir que son fils ne recevait pas le martyre comme les autres, chercha à le consoler le mieux qu'elle put. Mais arrivé à la prison , il espérait, d'après la prière faite pour lui par Montan , avoir ce bonheur le troisième jour après sa mort ; cette pensée le soulagea : en effet, le troisième jour le gouverneur le fit de nouveau comparaître. Pendant qu'on le conduisait, quelques païens qui avaient été de ses amis le prièrent

de sacrifier aux dieux , disant que c'était une folie de préférer la mort à la vie présente. Flavian répondit , que quand même nous ne serions pas obligés d'adorer le Seigneur qui nous a créés , et quand il n'y aurait pas une récompense promise aux fidèles , ce serait encore une indignité d'adorer comme des dieux , du bois ou des pierres. Le gouverneur lui demanda pourquoi il se disait diacre s'il ne l'était pas ? Il répondit qu'il confessait la vérité. Le peuple , qui voulait lui sauver la vie par ce moyen , demanda qu'on le mit à la torture , afin de lui faire dire vrai ; mais le gouverneur prononça contre lui la sentence de mort. Tandis qu'il allait au supplice , il survint une forte pluie , ce qui donna au Martyr , retiré dans une auberge , la liberté de parler et de prendre congé des chrétiens ses frères qui l'accompagnaient. Arrivé au lieu de sa mort , il leur recommanda de conserver la paix entre eux. Après avoir parlé , il se banda les yeux avec la moitié du mouchoir que lui avait laissé Montan ; il s'agenouilla , fit sa prière , et recevant le coup de la mort , il consumma son martyre.

XXXIX.

De Saint Epipode et de Saint Alexandre.

1. Epipode était natif de Lyon , Alexandre était grec d'origine , et tous deux appartenaient à des familles illustres. Ils avaient , dès leur jeunesse , contracté dans les écoles une étroite amitié qui n'avait fait que s'accroître par l'exercice des vertus qu'ils pratiquèrent dans la religion chrétienne , où leurs parents

les avaient élevés. Ces deux saints étaient à la fleur de leur âge, et enchaînés dans les liens du mariage, à l'époque où sévissait la persécution de l'empereur Marc-Aurèle contre les chrétiens, et surtout à Lyon, où le carnage des fidèles fut si grand, que les gentils croyaient y avoir éteint la religion chrétienne.

2. En ce temps Epipode et Alexandre, trahis par un de leurs domestiques, furent dénoncés comme chrétiens au gouverneur, qui ordonna de les arrêter. Mais informés de cet ordre, nos saints, selon le conseil de l'Évangile, quittèrent la ville et se retirèrent dans la chaumière d'une pauvre veuve chrétienne, où ils restèrent cachés pendant quelque temps. Ils furent néanmoins découverts un jour à l'improviste, et arrêtés. Après avoir passé trois jours les mains liées, ils furent présentés au gouverneur, auquel ils avouèrent aussitôt qu'ils étaient chrétiens. A l'instant les idolâtres poussèrent des cris et demandèrent qu'on les martyrisât. Le juge commença par leur dire : « Elle
« persiste donc encore cette témérité qui porte les
« chrétiens à mépriser les dieux et les édits des
« princes ? Nous avons puni de mort tous ces témé-
« raires, nous avons refusé la sépulture à leurs corps,
« et cependant on parle encore du Christ ? Quelle
« est votre audace de vouloir pratiquer une religion
« défendue par les empereurs ? Vous allez en payer la
« peine. »

3. Il envoya alors Alexandre en prison, et fit rester Epipode qui était plus jeune, croyant pouvoir plus facilement le pervertir. Il lui parla d'abord avec bienveillance, et lui dit : « C'est un crime de vou-
« loir vous perdre à un âge si jeune, en persévérant
« dans cette fausse secte. Pour nous, nous adorons
« les dieux qui sont adorés par tous les peuples, et

« particulièrement par nos princes. Le culte que nous
« leur rendons nous fait couler joyeusement la vie
« dans les jeux et les plaisirs ; mais vous, chrétiens ,
« vous adorez un homme crucifié , qui aime à voir
« ses sectateurs accablés de pénitences , et privés de
« tous les plaisirs. Et quel bien peut procurer à
« ses serviteurs celui qui n'a pu se défendre de la
« mort que lui ont donnée les juifs ? Laissez cette
« secte , mon fils , et profitez aussi de tous les plai-
« sirs dont nous jouissons. » Epipode répondit :
« La pitié que vous montrez envers moi est une vraie
« cruauté ; car vivre comme vous vivez , c'est mou-
« rir éternellement ; tandis qu'au contraire mourir
« pour Jésus-Christ , est le plus grand bien qu'on
« puisse désirer. Vous savez que le Christ est mort
« crucifié , mais vous ne savez pas qu'il est ressus-
« cité , étant Dieu et homme , et qu'il a ainsi ouvert
« la voie à ses serviteurs , pour les conduire , après
« cette misérable et courte vie , régner éternellement
« dans le ciel. Vous ne comprenez pas la vérité de la
« foi chrétienne , mais vous pouvez comprendre que
« les plaisirs du corps ne peuvent contenter notre
« ame , que Dieu a créée pour la vie éternelle ; nous
« refusons au corps les délices de la terre , pour sau-
« ver l'âme qui est éternelle. Vous croyez que tout
« finit avec la vie présente ; mais nous , nous croyons
« qu'en terminant cette vie pleine de misères , nous
« allons jouir d'une vie heureuse qui ne finit jamais. »

4. Le gouverneur , bien qu'il eût été un peu ému par ce discours , donna néanmoins cours à sa rage , et commanda aux bourreaux de frapper à coups de poing la bouche du saint ; mais lui , la bouche toute ensanglantée , dit avec courage : « Je confesse que le
« Christ est un seul et vrai Dieu avec le père et le

« Saint-Esprit. Il est juste que je rende l'ame à celui
 « qui en a été le créateur et le rédempteur; de cette
 « façon je ne perds point la vie , mais j'en acquiers
 « une bien meilleure. Peu importe ensuite de quelle
 « manière se détruit l'instrument corporel, pourvu
 « que mon ame aille au ciel et retourne à celui qui
 « me l'a donnée. » Pendant qu'Epipode parlait ainsi,
 il fut , par ordre du juge , placé sur le chevalet , où
 deux bourreaux lui déchirèrent les côtés avec des
 ongles de fer. Le peuple insistait en outre pour qu'on
 lui livrât le saint, afin de le lapider. Le gouverneur
 craignant donc que le peuple furieux ne vint le lui
 ravir des mains , au mépris de son autorité , lui fit
 subitement trancher la tête , et le jeune saint conquit
 ainsi promptement la couronne du ciel.

5. S. Epipode étant mort , le juge se fit présenter
 son compagnon Alexandre , et lui dit : « Il est encore
 « en ton pouvoir d'éviter la mort qui a été donnée à
 « tous les autres ; de tous les chrétiens , je pense que
 « tu restes seul : si tu veux sauver ta vie , il faut ho-
 « norer les dieux et leur sacrifier. » Alexandre ,
 rendu plus courageux par le martyre de son compa-
 gnon , répondit : « Je remercie Dieu , qu'en me re-
 « présentant la mort de mes frères , vous me confir-
 « miez , par leurs exemples , dans le désir de les imiter.
 « Pensez-vous peut-être qu'après leur mort , leurs
 « ames soient mortes aussi ? Non ; sachez qu'elles
 « possèdent maintenant le ciel. Vous vous trompez ,
 « si vous croyez éteindre la foi chrétienne ; Dieu l'a
 « si bien établie , que la mort des fidèles ne fait que
 « la propager. Ceux que vous croyez avoir enlevés
 « du monde , jouissent maintenant des biens du ciel
 « et en jouiront éternellement. Vous , au contraire ,
 « avec vos dieux , vous serez un jour jetés dans le feu

« de l'enfer , pour y souffrir toute l'éternité. Je suis
« chrétien comme mon cher frère Epipode, qui règne
« dans le ciel. Faites donc de mon corps ce que vous
« voudrez , parce que mon ame sera accueillie par le
« Dieu qui me l'a donnée.

6. A ces mots , le gouverneur , transporté de fureur , ordonna à trois bourreaux de frapper cruellement le saint. Celui-ci , implorant le secours divin au milieu de ces tourments , souffrit tout avec constance. Le juge , voyant que ce long supplice ne faisait pas céder le patient , lui demanda s'il persistait dans sa résolution. Alexandre lui répondit : « Je ne
« changerai jamais de résolution , parce que le gardien de ma volonté est un Dieu tout-puissant , bien
« différent de vos dieux, qui ne sont que des démons. » Le gouverneur reprit : » Les chrétiens sont si fous ,
« qu'ils croient acquérir de la gloire par leurs souffrances ; il faut donc punir celui-ci comme il le
« mérite. » En conséquence , il ordonna qu'on le mit
« aussitôt en croix. Cela fut exécuté immédiatement , et Alexandre consumma sans délai son martyre ; car son corps avait tellement été déchiré , que les parties intérieures paraissaient à découvert , ce qui fut cause qu'il resta peu sur le gibet avant d'aller recevoir le prix de ses souffrances. On croit que le martyre de ces deux saints eut lieu au mois d'avril de l'année 178. Leurs saints corps furent enlevés secrètement par des chrétiens , et cachés dans le creux d'une colline qui devint ensuite célèbre par plusieurs miracles opérés à l'occasion d'une peste qui affligea Lyon peu de temps après leur mort , comme l'atteste l'auteur des actes qui sont rapportés aussi par Ruinart.

§ XL.

De Saint Léon.

1. A Patare, ville de la Lycie, on célébrait en l'honneur d'une certaine idole une fête où la multitude accourait; les uns y venaient de leur propre mouvement, les autres par la crainte d'un édit qui ordonnait à tous les habitants d'y assister. S. Léon, qui était un bon chrétien, sortit de la ville et alla faire sa prière au lieu où reposaient les reliques de S. Parégorius, qui avait été martyrisé peu de temps auparavant pour la foi. Mais, rentré chez lui, Parégorius lui apparut, placé au bord opposé d'un torrent, l'invitant à s'unir à lui.

2. S. Léon conçut, d'après cette vision, une grande espérance du martyre; aussi, quelques jours après, allant de nouveau visiter le sépulcre de S. Parégorius, et passant près d'un temple où brûlaient un grand nombre de lampes en l'honneur de l'idole de la fortune, poussé par un mouvement particulier du Saint-Esprit, il entra dans le temple et jeta toutes ces lampes par terre. Les idolâtres, irrités de l'injure faite à leur idole, poussent de grands cris contre lui; le préfet qui gouvernait en ce lieu, averti de cette rumeur, ordonna d'arrêter le saint et de l'amener devant lui. Dès qu'il parut, il lui reprocha l'outrage qu'il avait commis contre les dieux du ciel et contre les ordres du souverain. Le saint, poussé par son zèle, répondit : « Vous me parlez des dieux du ciel comme s'il y en avait plusieurs; mais il n'y a

« qu'un seul Dieu et qu'un seul Jésus-Christ son Fils.
 « A quoi servent les lampes allumées autour de vos
 « idoles, puisque ce bois et ces pierres n'ont aucun
 « sentiment ? Si vous connaissiez le vrai Dieu, vous
 « ne rendriez pas d'honneurs à ces fausses divinités.
 « Quittez donc cette vaine religion et adorez J. C.
 « notre Créateur et notre Sauveur. »

3. Le juge lui répliqua : « Vous m'exhortez donc
 « à être chrétien ? Il vaut mieux vous conformer à ce
 « que font les autres, si vous ne voulez être puni
 « comme un téméraire tel que vous êtes. » Mais le
 saint, avec un courage plus grand, répondit encore :
 « Je vois la foule de ceux qui méprisent le vrai Dieu et
 « qui suivent l'erreur ; mais je suis chrétien, et je
 « suis les préceptes des apôtres. Si je mérite pour
 « cela un châtiment, faites-le appliquer de suite,
 « car je suis prêt à tout souffrir pour ne pas devenir
 « esclave du démon. Qu'ils fassent ce qu'ils veulent,
 « les autres, uniquement en vue de la vie présente
 « et par oubli de la vie future, qui s'acquiert par des
 « afflictions passagères, selon ces paroles de l'écri-
 « ture : La voie qui conduit à la vie éternelle est
 « étroite. » Le juge répliqua : « Puisque votre voie
 « est étroite, à vous autres chrétiens, marchez dans
 « la nôtre, qui est large et commode. » Le saint ré-
 pondit : « J'ai dit que la voie est étroite, parce qu'il
 « faut être préparé à souffrir les afflictions et les per-
 « sécutions pour la justice ; mais du reste, pour ce-
 « lui qui y marche, la foi et l'espérance du salut
 « éternel la rendent spacieuse. L'amour de la vertu
 « rend doux ce qui vous paraît dur ; le chemin du
 « vice au contraire est étroit et conduit au précipice
 « éternel. » Ce langage ne plaisait point aux gentils ;
 aussi criaient-ils qu'on fit taire cet impie, qui discrédit-

ditait leur religion. Le juge cependant dit à S. Léon de se résoudre à adorer leurs dieux ; mais le saint répondit que cela lui était impossible. Le juge ordonna alors de le battre de verges , et tandis que les bourreaux se fatiguaient à le tourmenter , le saint souffrait tout sans pousser même une plainte. Comme le juge le menaçait de plus grands tourments , s'il ne sacrifiait aux dieux , le saint répondit : « Je ne con-
 « nais pas ces dieux , et jamais je ne leur sacrifierai.
 « — Au moins , ajouta le tyran , dites que nos dieux
 « sont grands , car je compatis à votre vieillesse. —
 « Ils sont grands , répondit S. Léon , pour perdre les
 « ames qui les adorent. »

4. Le juge en fureur dit alors : « Je commande-
 « rai de vous traîner sur les pierres , et de vous faire
 « ainsi expirer de douleur. » Le saint répondit :
 « Tout genre de mort m'est cher , parce qu'il me con-
 « duit au ciel et à la vie que Dieu me donnera , au
 « sortir de celle-ci , afin que j'habite avec les saints. »
 Le tyran continuait à lui dire d'obéir , ou au moins de
 confesser que les dieux délivrent de la mort. S. Léon
 répondit : « Il me semble que vous êtes bien faible ,
 « puisque vous prodiguez les menaces , sans en venir
 « à l'exécution. » Irrité encore plus par ces paroles ,
 le peuple contraignit le juge à prononcer la sentence ,
 qui condamnait le saint à être lié par les pieds et
 traîné ainsi le long d'un torrent. S. Léon se voyant
 prêt de mourir pour Jésus-Christ comme il l'avait
 désiré , leva les yeux au ciel et dit : « Je vous rends
 « graces , ô père de Jésus mon Seigneur , de ce que
 « vous m'accordez promptement la faveur de suivre vo-
 « tre serviteur Parégorius. Je vous loue de ce que , par
 « le moyen du martyre , j'obtiens le remède salutaire
 « de mes péchés. Je remets mon ame entre les

« mains de vos anges, afin qu'elle soit à jamais pré-
 « servée de la damnation préparée aux impies. Je
 « vous prie, par le peu de souffrances qu'il m'est
 « donné d'endurer, d'avoir pitié de ceux qui me
 « font souffrir, et de leur accorder la grace de vous
 « reconnaître pour le maître du monde, car vous ne
 « voulez pas la mort du pécheur. Que tout ce que je
 « souffre au nom de Jésus-Christ, soit donc pour
 « votre gloire dans les siècles des siècles. *Amen!* »
 Après avoir dit *amen*, il rendit son âme à Dieu dans
 les tourments, et alla se réunir à son cher Parégorius
 comme il l'avait désiré. Les bourreaux roulèrent son
 corps dans une fondrière pour le mettre en pièces ;
 mais il en fut retiré et trouvé entier, avec un visage
 gai et riant, à l'exception de quelques meurtris-
 sures.

§ XLI.

De Saint Basile, prêtre.

1. S. Basile était prêtre de la ville d'Ancyre, en Galatie ; au temps de l'empereur Constance, il défendit fortement la divinité du Verbe contre les ariens, et retira ainsi un grand nombre de personnes de cette hérésie. Constance, après sa mort, eut pour successeur à l'empire Julien l'apostat, lequel s'efforça de restaurer l'idolâtrie, presque entièrement anéantie à cette époque. S. Basile s'opposa encore de toutes ses forces à cette impiété : dans cette vue, il parcourait tous les quartiers de la ville, exhortant les habitants à se préserver de cette erreur, et à mé-

priser les promesses de Julien , et disant que l'impie serait promptement abattu. Il s'attira ainsi la haine des idolâtres , qui s'unirent aux ariens pour le persécuter ; mais lui , intrépide à défendre la foi de J. C. , voyant un jour quelques gentils qui sacrifiaient aux dieux , poussa des cris douloureux , et pria le Seigneur de confondre ces perfides , afin qu'aucun chrétien ne fût séduit par eux.

2. Les idolâtres qui entendirent cette prière du saint , entrèrent en fureur contre lui , et l'un d'eux , nommé Macaire , mit la main sur lui en disant : « Qui es-tu , toi qui troubles le peuple , et qui prétends détruire le culte des dieux ? — Ce n'est pas moi , » répondit Basile , mais bien le Dieu du ciel qui , par sa vertu invisible , détruira votre fausse religion. » Les idolâtres , transportés d'une fureur plus grande encore , le saisirent et le présentèrent à Saturnin , gouverneur de la province , et lui dirent : « Cet homme séduit le peuple , et il a menacé de renverser les autels de nos dieux. » Saturnin lui adressant la parole , dit : « Qui es-tu , toi qui montres tant d'audace ? — Basile : Je suis chrétien et je m'en vante avant tout. — Saturnin : Si tu es chrétien , pourquoi n'agis-tu pas en chrétien ? — Basile : Vous avez raison , un chrétien doit toujours paraître tel dans toutes ses actions. » Saturnin changea de sujet et reprit : « Pourquoi soulèves-tu les habitants , et blasphèmes-tu contre l'empereur , comme sectateur d'une fausse religion ? — Basile : Je ne blasphème ni contre l'empereur , ni contre sa religion , mais je dis qu'il y a au ciel un Seigneur , que les chrétiens reconnaissent pour leur unique Dieu ; il peut détruire en un instant votre faux culte. » Saturnin lui demanda alors ce qu'il

avait à dire contre la religion de l'empereur. Basile commença à répondre, mais Saturnin l'interrompit : « Pas tant de discours, dit-il, il faut obéir à l'empereur. — Basile : Je n'ai pas manqué jusqu'à présent d'obéir à l'empereur du ciel. — Saturnin : Quel est cet empereur du ciel? — Basile : C'est celui qui habite dans les cieus et qui voit tout; tandis que votre empereur commande seulement sur la terre, étant un homme comme les autres, qui, dans peu, doit tomber entre les mains du grand roi. »

3. Le gouverneur, irrité de ces réponses, ordonna de suspendre Basile en l'air et de lui déchirer les côtés. Au milieu de ces tourments, S. Basile en rendait grâce à Dieu, et quand Saturnin lui demanda s'il voulait se rendre, il dit : « J'ai mis toute ma confiance en celui qui est le vrai roi, et rien ne peut me faire changer. » Le tyran voyant les bourreaux fatigués de le tourmenter, ordonna de mener Basile en prison. En chemin, un nommé Félix, mauvais chrétien, lui conseilla d'obéir à l'empereur : « Va-t'en, impie, répondit Basile; enveloppé comme tu l'es dans les ténèbres des péchés, comment peux-tu connaître la vérité? »

4. L'empereur Julien était alors à Pessinonte, pour mettre en honneur le culte de la déesse Cybèle, réputée la mère des dieux : là Saturnin lui parla de Basile, et l'apostat, informé que Basile était un homme d'un grand crédit, envoya deux autres apostats, Elpidius et Pegase, à Ancyre, pour voir s'ils pourraient le gagner. Quand Pegase se présenta dans la prison pour lui parler, le saint l'accabla de reproches en ces termes : « Traître, pourquoi as-tu renoncé à Jésus-Christ et à ton salut? Comment,

« après avoir été lavé dans les eaux du baptême, te
 « souilles-tu maintenant par l'idolâtrie. Comment,
 « après avoir été nourri de la chair de Jésus-Christ,
 « t'asseois-tu maintenant à la table des démons? Tu
 « étais docteur de la vérité, et maintenant tu es de-
 « venu docteur de perdition, et tu as perdu ainsi le
 « trésor de ton ame. Que feras-tu quand Dieu vien-
 « dra te juger? » Puis s'adressant à Dieu : « Sei-
 « gneur, dit-il, daignez me délivrer des liens du
 « démon. » Pegase confus, dit tout alors à Elpidius,
 et ils firent l'un et l'autre leur rapport au gouver-
 neur, qui ordonna de nouveau qu'on mit Basile sur
 le chevalet ; mais là encore le saint disait : « Impie,
 « tu peux faire ce que tu voudras, jamais je ne
 « changerai de sentiment, car Jésus-Christ est avec
 « moi et me soutient. »

5. Peu après l'empereur arriva à Ancyre, et ayant
 fait paraître Basile devant lui, il lui demanda son
 nom ; le saint répondit : « Je m'appelle chrétien,
 « c'est là mon premier nom ; les autres me nomment
 « en outre Basile. Maintenant, si je garde sans tache
 « le nom de chrétien, je recevrai de Jésus-Christ,
 « au jour du jugement, une gloire éternelle. » Julien
 répliqua : « Allons, ne te trompe pas ; tu crois en
 « celui qui a été mis à mort sous Ponce-Pilate? —
 « Basile : Non, empereur, je ne me trompe pas ;
 « c'est vous qui vous trompez, vous qui par votre
 « apostasie, avez renoncé au ciel. Quant à moi, je
 « crois en Jésus-Christ, que vous avez renié, alors
 « qu'il vous a placé sur le trône ; vous en éprouverez
 « bientôt le regret, afin que vous reconnaissiez la
 « puissance de celui que vous avez méprisé. — Julien :
 « Tu déliras, ô fou que tu es ! cela ne sera pas
 « comme tu le voudrais. — Basile : Vous vous êtes

« séparé de Jésus-Christ , et Jésus-Christ ne se sou-
 « viendra plus de vous. Lui , qui est l'empereur uni-
 « versel , vous dépouillera de l'autorité que vous avez ,
 « et vous fera expirer au milieu des angoisses , et
 « votre corps restera sans sépulture. » Cette prédic-
 tion s'accomplit en effet peu de temps après.

6. Julien outré furieusement à ces paroles , dit :
 « J'avais pensé te rendre la liberté ; mais puisque tu
 « as perdu le respect pour moi , au point de m'inju-
 « rier , j'ordonne qu'on enlève chaque jour sept mor-
 « ceaux de ta chair. » L'ordre barbare fut immédia-
 tement mis à exécution , par le comte Frumentin qui
 en était chargé. Le saint souffrait tout avec courage ,
 et voyant son corps entièrement déchiré , il demanda
 un jour à parler à l'empereur. Le comte crut que ,
 vaincu par la douleur , Basile voulait se rendre et sa-
 crifier aux dieux ; il en fit aussitôt part à Julien ,
 qui ordonna de lui présenter le saint dans le temple
 d'Esculape. Amené au temple , Basile dit à l'empe-
 reur : « Seigneur , où sont les devins que vous avez
 « d'ordinaire à vos côtés , ne vous ont-ils point dit
 « pour quel motif je suis venu vers vous ? — Julien
 « répondit : Je pense que tu es rentré en toi-même ,
 « et que tu veux honorer la majesté des dieux. —
 « Basile : Non , je suis venu vous faire entendre que
 « vos dieux ne sont que des statues sourdes et aveu-
 « gles , qui précipitent en enfer ceux qui croient en
 « eux. » Et prenant un des lambeaux de sa chair , il
 « le jeta à la face de l'empereur en lui disant :
 « Prends ces mets , Julien , puisqu'ils te plaisent.
 « Pour moi la mort est un gain , et Jésus est ma vie
 « et ma force ; je crois en lui , et pour l'amour de lu
 « je souffre volontiers. »

7. Autant fut grande la gloire que Basile acquit

auprès des chrétiens, par cette confession et cette constance, autant le fut la rage de Frumentin, quand il se vit déçu dans son espérance : il ordonna donc aux bourreaux de s'emparer de Basile, et de le déchirer avec les instruments de fer, jusqu'à découvrir ses os et ses entrailles. Cependant le saint tourné vers Dieu disait : « Soyez béni, ô Seigneur, qui donnez
 « la force aux faibles qui espèrent en vous. Ah ! jetez
 « les yeux sur moi, et donnez-moi la grace d'ac-
 « complir fidèlement mon sacrifice, afin que je sois
 « rendu digne de votre royaume éternel. » L'empereur quitta Ancyre le lendemain, sans avoir voulu admettre Frumentin en sa présence ; celui-ci se fit de nouveau amener Basile, et lui dit : « O le plus fou
 « de tous les hommes, veux-tu te soumettre à l'em-
 « pereur, ou veux-tu finir tes jours misérablement
 « dans les tourments ? — Basile répondit : Ne vous
 « souvenez-vous pas de l'état auquel vous avez hier
 « réduit mon corps, au point que l'acharnement de
 « vos bourreaux contre moi arrachait des larmes à
 « tous ceux qui en étaient les témoins ; et mainte-
 « nant il a plu à Jésus-Christ de le guérir, comme
 « vous le voyez. Faites-le savoir à votre empereur,
 « afin qu'il connaisse la puissance du Dieu qu'il a
 « abandonné, pour se faire l'esclave du démon ;
 « mais Dieu aussi l'abandonnera, et le fera mourir
 « dans sa tyrannie. — Frumentin répliqua : Fou, tu
 « deviens frénétique, mais si tu ne sacrifies, je te
 « ferai percer tout le corps avec des broches de fer
 « rougi au feu, jusqu'aux entrailles. — Je n'ai pas eu
 « peur, vous le savez, répondit le saint, des mena-
 « ces de l'empereur ; jugez si je puis m'épouvanter
 « de vos paroles. »

8. Bien que Frumentin vit que les tourments ne

pouvaient vaincre Basile , il fit néanmoins rougir ces broches de fer , et il les lui fit enfoncer dans le dos. Le saint , livré aux horreurs de ce dernier tourment, dit en se tournant vers Dieu : « Je vous rends grace, « Seigneur , qui avez retiré mon ame des enfers. « Conservez en moi votre esprit afin que , ayant « surmonté ces maux , je termine ma carrière , et « que je sois admis à l'héritage du repos éternel , « selon les promesses de Jésus-Christ ; c'est par lui « que je vous prie de recevoir mon âme en paix , « confessant jusqu'à la fin votre nom , vous qui vivez « dans les siècles des siècles , *amen.* » Cette prière achevée , le saint pris comme d'un doux sommeil au milieu du supplice des broches ardentes , exhala tranquillement son ame bénie , le 28 juin 362. Les actes de son martyre se trouvent dans Ruinart.

§ XLII.

Des Saints Pothin, Blandine et d'autres Martyrs de Lyon.

1. Marc-Aurèle faisant la guerre en Germanie contre les Quades et à quelques autres peuples , craignit de voir périr de soif son armée tout entière ; mais les soldats chrétiens qui se trouvaient dans ses rangs ayant fait une prière , il tomba une grande pluie qui désaltéra toute l'armée ; et comme dans le même moment les ennemis attaquaient les Romains , les traits redoublés de la foudre se déchargèrent sur eux , et se joignant à la grêle , les mirent en déroute et les forcèrent à prendre la fuite. L'empereur reconnaissant que ce miracle était dû à la puissance du Dieu des

chrétiens, défendit sous peine de mort, en 174, de les accuser pour le fait de leur religion. Mais trois ans après, le tumulte soulevé par les idolâtres fit renaître la persécution contre les chrétiens, au point que ceux-ci n'osaient plus paraître. C'est ce qui arriva surtout à Lyon, à Vienne et dans les pays voisins.

2. Mais plus les fidèles étaient persécutés, plus ils se virent soutenus de Dieu pour souffrir avec patience les mauvais traitements que leur infligeaient le peuple et les magistrats. Ils furent arrêtés et présentés au gouverneur, qui commença à les traiter avec cruauté. Mais il se présenta alors devant lui un jeune homme d'une famille noble, Vettius Epagathus, qui, plein de l'esprit de Dieu, lui dit avec courage que les chrétiens n'étaient coupables d'aucun crime, et qu'il y avait par conséquent de l'injustice à les troubler. Le gouverneur, qui était païen, lui demanda qui il était; il répondit : « Je suis chrétien, » et le gouverneur ordonna que tous les chrétiens de Vienne et de Lyon fussent mis en prison. On commença alors à les accuser de commettre dans leurs assemblées les impudicités les plus exécrables, et d'y manger des enfants. Les magistrats établirent les supplices les plus atroces pour faire avouer ces crimes aux fidèles, et les contraindre d'abandonner la foi de Jésus-Christ. Ils livrèrent aux tourments, entre autres, un diacre nommé Sanctus, qui ne voulut dire ni son nom, ni sa patrie, et ne répondit autre chose à toutes les questions, sinon : « Je suis chrétien. » Ils en vinrent à lui brûler les parties les plus sensibles du corps avec des lames d'airain enflammées; mais quoique tout son corps ne fût plus qu'une plaie, il se maintint dans la foi, soutenu qu'il était par la grace. Quand les tourments l'eurent tout courbé et défiguré, on renvoya ce diacre en prison.

On revint quelques jours après le tourmenter ; mais la cruauté de ses ennemis n'eut pour résultat que de faire servir ces nouveaux tourments de remède aux premiers , et il se trouva alors parfaitement rétabli.

3. Dans cette persécution , un grand nombre renia malheureusement Jésus-Christ , et parmi eux il y eut une femme nommée Biblis : on la mit plusieurs fois à la question pour lui faire dévoiler les crimes dont on accusait les chrétiens ; mais au milieu des tourments , elle rentra en elle-même , et d'après les douleurs qu'elle y souffrait , elle conclut combien seraient insupportables les peines qu'elle aurait à endurer dans l'enfer , si elle mourait dans le péché comme elle s'y trouvait alors. Aussi , au lieu d'accuser les chrétiens , elle répondit : « Comment est-il possible que ceux « qui s'abstiennent de goûter le sang des animaux , « veuillent se nourrir de leurs propres enfants ? » Biblis protesta dès ce moment qu'elle était et qu'elle voulait mourir chrétienne. Ce fut ainsi qu'elle rentra dans la compagnie des autres Martyrs.

4. A cette époque , vivait encore S. Pothin , évêque de Lyon , âgé de 90 ans , et si affaibli , qu'il pouvait à peine respirer ; mais autant sa faiblesse était grande , autant était grand son désir de donner sa vie pour Jésus-Christ et d'unir son sang à celui qu'il voyait répandre par toutes ses brebis. Aussi , quand il fut conduit , soutenu par les soldats , devant le gouverneur qui lui demanda quel était le Dieu des chrétiens , le saint répondit : « Si vous en êtes digne , » vous le connaîtrez. » A cette réponse , les idolâtres se ruèrent sur lui comme des chiens enragés , à coups de poings et à coups de pieds , de sorte qu'ayant été jeté ensuite dans la prison , le saint vieillard expira deux jours après des blessures qu'il avait reçues.

5. Les prisons étaient remplies de chrétiens qu'on faisait souffrir de mille manières. Mais on reconnut alors la différence entre ceux qui s'étaient préparés au combat par une vie sainte et mortifiée, et ceux qui s'étaient abandonnés à une vie molle et relâchée; car les premiers furent constants à confesser J. C., et ils se montraient joyeux et satisfaits; les seconds au contraire abandonnèrent honteusement la foi, et puis, pressés par le remords de leur conscience, ils paraissaient tristes et confus, tandis qu'ils étaient un objet de risée pour les gentils mêmes. Un grand nombre de ces bons chrétiens moururent dans la prison, accablés par l'odeur fétide du lieu, par la faim, par l'humidité et par d'autres souffrances. A d'autres il fut réservé de mourir dans les tourments. Parmi ceux-ci furent Maturus et Sanctus, qui, outre tous les supplices déjà soufferts, furent encore, à la requête du peuple idolâtre, placés sur un siège de fer rougi au feu; cruauté si atroce que les démons n'en inventeraient point de pire. L'odeur qu'exhalait la chair brûlée des Martyrs incommodait les persécuteurs eux mêmes, qui finirent par les égorger, et nos deux saints obtinrent ainsi la couronne de leur long martyre.

6. Le peuple insista ensuite pour qu'on exécutât Attale de Pergame, connu de tous comme bon chrétien; mais le gouverneur apprenant qu'il était citoyen romain, le fit remettre en prison pour attendre la décision de l'empereur. A cette époque, il y avait encore à Lyon un chrétien nommé Alexandre, médecin, originaire de Phrygie; celui-ci se trouvant près du gouverneur qui interrogeait les fidèles, il leur faisait signe de la tête et des yeux pour les exhorter à demeurer fermes dans la foi; les païens le dé-

noncèrent au gouverneur, qui, ayant appris du saint lui-même sa qualité de chrétien, l'envoya en prison, et le lendemain le condamna avec Attale et d'autres Martyrs à être livrés aux bêtes; tous furent à la fin égorgés par le glaive des bourreaux.

7. Ensuite on se mit en devoir d'achever le martyr de Blandine, qui mérite un récit plus spécial et plus étendu. Sainte Blandine était esclave, elle était enfant, et de plus d'une très faible santé, en sorte que sa maîtresse, bonne chrétienne, craignait beaucoup qu'elle ne pût résister aux tourments et ne reniât la foi; mais Blandine ne le céda à personne en courage pour souffrir les tortures dont elle fut accablée. Les bourreaux s'acharnèrent l'un après l'autre contre elle durant un jour entier: ils s'étonnaient qu'une jeune fille si délicate et si infirme pût vivre encore après tant de tourments; car d'abord ils la flagellèrent cruellement, au point de lui déchirer les chairs jusqu'aux entrailles, puis ils la brûlèrent en la faisant asseoir sur le siège enflammé. Pendant tous ces supplices, elle ne disait que ces mots: « Je suis chrétienne, et parmi les chrétiens on ignore le nom du péché. » Ils l'enfermèrent ensuite dans un filet et l'exposèrent à un taureau furieux, qui la lança en l'air pendant long-temps. A la fin, la sainte héroïne fut égorgée comme une victime, les païens avouant eux-mêmes qu'ils n'avaient jamais vu une femme souffrir des supplices aussi atroces avec une pareille constance. Les corps de tous ces saints Martyrs furent brûlés et leurs cendres jetées dans le Rhône. Leur histoire fut écrite par des fidèles des églises de Lyon et de Vienne, qui furent témoins et peut-être même compagnons de leurs souffrances. Le courage de ces Martyrs à souffrir des supplices si cruels avec tant de

constance, fait voir que les ames qui aiment réellement Jésus-Christ et qui se sont données à lui tout entières, surmontent avec sa grace tous les tourments qui peuvent être endurés dans cette vie.

§ XLIII.

De Saint Alban et d'autres Martyrs.

On réunit ici dans le même paragraphe les récits suivans de Martyrs qui sont courts, mais beaux et remarquables.

I. De Saint Alban.

1. Alban était Anglais et de la religion païenne ; il eut le bonheur, du temps de la persécution de Dioclétien, d'offrir un asile chez lui à un bon ecclésiastique qui fuyait les persécuteurs. Alban, observant la sainte vie de son hôte, qui restait presque toujours en oraison, se montrait sobre dans la nourriture, plein d'humilité et de douceur, sachant qu'il était chrétien, le pria de lui enseigner sa loi. Cet ecclésiastique lui fit donc connaître les extravagances de l'idolâtrie et les vérités de la loi de Jésus-Christ. Alban, éclairé par la grace, embrassa la foi chrétienne.

2. On sut plus tard que cet ecclésiastique, cherché par ses ennemis, était dans la maison d'Alban. Le gouverneur envoya immédiatement l'arrêter ; mais quand les soldats furent venus, Alban le fit secrètement sortir de la maison, et se couvrant de ses habits, il se présenta au gouverneur, qui offrait alors un sa-

crifice à ses dieux. Celui-ci, qui connaissait déjà Alban, le voyant dans ce costume, et reconnaissant qu'il s'était fait chrétien, le menaça, s'il n'abandonnait cette religion, de lui faire souffrir les tourments préparés pour celui dont il portait les vêtements. Le saint répondit qu'il n'abandonnerait jamais la foi qu'il avait reconnue pour la seule vraie. Le juge alors le fit cruellement fustiger; mais Alban souffrit ce tourment et tous ceux qu'on y ajouta, avec tant d'allégresse, que le gouverneur, désespérant de le voir changer, le condamna à perdre la tête.

3. Le saint allait au supplice comme à une fête; mais arrivé au bord du fleuve qu'il fallait traverser pour parvenir au lieu marqué par la justice, il y trouva un si grand concours de peuple, qu'il était impossible de parvenir au pont avant le soir. C'est pourquoi le saint, désirant donner promptement sa vie pour J. C., adressa une prière à Dieu, et les eaux se divisant, présentèrent un gué qui permit de passer à l'autre rive. Ce miracle convertit le bourreau qui devait décapiter le saint; il confessa immédiatement J. C. et mérita de conquérir avec S. Alban la couronne du martyre.

II. De S. Pierre, de S. André et de leurs compagnons.

1. Pendant la persécution de Dèce, un jeune homme nommé Pierre, de Lampsaque, ville de l'Hellespont, fut présenté au proconsul, qui, apprenant de lui-même qu'il était chrétien, lui ordonna de sacrifier à la grande déesse Vénus. Pierre répondit : « Je m'étonne
« que vous veuillez me faire sacrifier à une femme
« dont on rougit de raconter les impudicités. Les sa-
« crifices ne doivent être offerts qu'au vrai Dieu. »

Le tyran, à cette réponse, le fit étendre et lier sur une roue qui, tournant sur des pièces de bois placées à l'entour, laissa le saint à moitié mort et ayant les os brisés. Mais après ce tourment, il leva les yeux au ciel et dit : « Je vous rends grâces, mon doux « Jésus, qui me faites souffrir pour l'amour de vous. » Le proconsul voyant cette constance, lui fit trancher la tête.

2. On lui présenta ensuite trois autres chrétiens, André, Paul et Nicomaque. Celui-ci répondit le premier, aussitôt que le proconsul leur eut demandé quelle était leur religion : « Je suis chrétien et je ne « sacrifie point aux démons. » Le tyran ordonna qu'il fût pendu au chevalet et mis à la torture. Le malheureux Nicomaque, au moment où la violence de la douleur allait le faire mourir, s'écria : « Je n'ai ja- « mais été chrétien et je sacrifie aux dieux. » Le proconsul le fit descendre et délivrer; mais à peine sacrifia-t-il qu'il fut possédé du démon; se jetant par terre, il se coupa la langue avec les dents, et mourut.

3. Une jeune fille de 16 ans, nommée Denyse, pleurant la chute de Nicomaque, ne put s'empêcher de s'écrier : « O misérable ! pour ne pas souffrir un « peu plus, tu es condamné à une peine éternelle. » Le proconsul l'entendant parler ainsi, lui demanda si elle était chrétienne. « Oui, répondit-elle, je suis « chrétienne, et c'est pour cela que je pleure la perte « de ce malheureux. » Le proconsul indigné, la menaça de la faire brûler vive. Denyse dit : « Je ne crains point vos menaces, mon Dieu me donnera la force d'endurer ce que vous me ferez souffrir. » Le juge alors abandonna la sainte vierge à deux jeunes libertins qui, se trouvant dans la chambre de Denyse, virent un ange sous la forme d'un jeune homme

éclatant de lumière, qui la gardait. Tremblants à cette vue, ils se jetèrent aux pieds de la sainte, la suppliant d'intercéder pour eux.

4. Le lendemain matin, le tyran se fit amener André et Paul, et il leur ordonna de sacrifier à Diane. Ils répondirent : « Nous ne connaissons ni Diane ni les autres démons que vous adorez; nous n'avons jamais adoré que le vrai Dieu. » Le proconsul désespérant de vaincre leur constance, les abandonna à la fureur du peuple, qui les traîna par les pieds hors de la ville. Pendant qu'on les lapidait, Denyse, s'échappant des mains de ses gardiens, courut au lieu où étaient les Martyrs, se joignit à eux et dit : « Je veux mourir ici, sur la terre, avec vous, pour vivre avec vous dans le ciel. » Le proconsul informé de cet incident, la fit conduire en un lieu séparé où il lui fit trancher la tête, et les deux autres Martyrs terminèrent leur vie lapidés par le peuple.

III. De Saint Cyrille, enfant.

1. Il y avait à Césarée un jeune enfant, S. Cyrille, qui fut maltraité et chassé de la maison par son père idolâtre, parce qu'il était chrétien. Le juge, instruit de ce fait, fit venir vers lui S. Cyrille, et l'entendant souvent prononcer le nom de Jésus, il lui dit que s'il promettait de ne plus le nommer, il le ferait rentrer dans la maison paternelle. Le saint enfant répondit : « Je suis content d'être chassé de ma maison, parce que j'en aurai une plus grande dans le ciel, et je n'ai pas peur de la mort, parce qu'elle me fera obtenir une vie meilleure. » Le juge, pour l'intimider, le fit lier comme pour être conduit à la mort, mais avec l'ordre secret donné au bourreau de ne point

lui faire de mal. On porta Cyrille auprès d'un grand feu, et il fut menacé d'y être jeté; mais il se montra prêt à perdre la vie. Il fut ensuite rappelé par le juge, qui lui dit : « Mon fils, as-tu vu le feu ? Cesse d'être « chrétien si tu veux rentrer dans la maison de ton père « et jouir de ses biens. » Cyrille répondit : « Je ne crains « ni le feu ni le glaive; je soupire après une maison « plus désirable et des biens plus durables que ceux « de mon père; c'est Dieu qui doit me recevoir. « Hâtez-vous donc de me faire mourir, afin que j'aie « le trouver promptement. »

2. Les assistants pleuraient en l'écoutant parler ainsi; mais il leur disait : « Vous devriez, non pas « pleurer, mais vous réjouir et m'encourager à souffrir, pour aller par ce moyen à la maison que je « désire. » Et restant inébranlable dans ces sentiments, il souffrit la mort avec joie. Les actes de son martyre sont rapportés par Ruinart.

IV. De Sainte Potamiène.

1. Ajoutons ici le martyre de Sainte Potamiène, qui eut une fin pleine de gloire. Cette jeune vierge fut élevée soigneusement dans la crainte de Dieu par sa mère, Marcelle, qui était chrétienne. Sainte Potamiène était née esclave, et Dieu l'avait douée d'une rare beauté. Aussi son maître, païen et homme dissolu, en fut vivement épris, et voulut plusieurs fois la porter à des actions impures; mais la sainte le repoussant toujours avec indignation, l'impudique recourut au préfet de l'Égypte, et lui promit une grande somme, s'il la déterminait à contenter ses désirs; autrement, il le pria de la faire mourir, parce qu'elle était chrétienne.

2. Le préfet, nommé Aquila, se fit présenter Potamiène, et lui montrant les instruments préparés pour elle, si elle n'obéissait à ses ordres, il lui commanda de contenter son maître. Il employa tout son zèle pour la vaincre; mais la sainte se montra intrépide à rejeter cette demande injuste, et lui reprochant son iniquité, elle lui dit : « Comment peut-il
« jamais se trouver un juge assez injuste pour me
« condamner, parce que je ne veux pas satisfaire les
« désirs d'un impudique? » Piqué du refus, et plus encore du reproche, Aquila employa contre elle un supplice des plus cruels; il fit mettre au feu une grande chaudière de poix, et quand la poix s'éleva en bouillonnant, il ordonna d'y précipiter la jeune vierge. Sainte Potamiène le pria alors, puisqu'elle devait mourir ainsi, de lui faire la grace de l'enfoncer dans la chaudière, non tout d'un coup, mais peu à peu, afin qu'elle pût souffrir quelque chose de plus pour l'amour de son époux crucifié; et elle ajouta en parlant au tyran : « Tu verras combien est grande la
« patience que donne à ses serviteurs, ce Jésus-Christ
« que tu ne connais pas. » Le préfet, bien qu'il eût été ému de la généreuse prière de la jeune vierge, consentit néanmoins à sa requête, et il ordonna aux soldats de la mettre dans la chaudière comme elle l'avait demandé. Il commit spécialement cette barbare exécution à un soldat nommé Basilide; celui-ci, quoiqu'il fût l'exécuteur de la sentence, eut toutefois l'attention de faire tenir à l'écart quelques jeunes insolens, qui, dans une pareille occasion, désiraient insulter la sainte : Potamiène dit à ce soldat qu'elle prierait Dieu pour lui, après sa mort. Enfin, la sainte fut mise dans la chaudière bouillante, d'abord par les pieds, et l'on y fit entrer successivement tous les mem-

bres. Selon le P. Orsi, ce tourment dura très longtemps ; mais quand la poix atteignit le cou, la sainte expira, et cette belle âme s'envola pour s'unir à Dieu, pour l'amour de qui elle avait souffert une mort si douloureuse. Ce martyre eut lieu à Alexandrie, vers l'an 210. Et à la même époque, sa bonne mère Marcelle mourut brûlée vive.

2. Sainte Potamiène apparut toute radieuse, trois jours après sa mort, au soldat Basilide ; et lui ayant placé une couronne sur la tête, elle lui dit : « J'ai
« prié pour vous mon Dieu, que je possède déjà :
« sachez qu'il vous admettra bientôt à la gloire à
« laquelle il m'a fait participer. » L'événement fit bientôt connaître la vérité de la prédiction, car Basilide embrassa la foi chrétienne, reçut le baptême, puis eut la tête tranchée par ordre du préfet. Les actes du martyre de sainte Potamiène, sont rapportés par Ruinart, et Tillemont, dans ses notices ecclésiastiques, en fait mention.

V, De S. Nicandre et de S. Marcien.

1. Ces deux saints étaient soldats de profession ; mais comme ils étaient bons chrétiens, ils furent dénoncés au gouverneur Maxime, au temps de la persécution de Maximin. Le gouverneur les fit venir et voulut les obliger à sacrifier. Nicandre répondit : « Cet ordre regarde ceux qui veulent sacrifier, mais
« nous qui sommes chrétiens, nous ne pouvons
« l'exécuter. — Maxime : Mais pourquoi refusez-
« vous aussi de toucher l'argent qui vous revient de
« vos charges ? — Nicandre : Nous ne pouvons le
« recevoir, parce que l'argent des impies est une
« peste pour celui qui sert Dieu. — Maxime : « Au moins

« offrez l'encens aux dieux. » — Nicandre : « Comment
 « un chrétien peut-il abandonner le vrai Dieu , pour
 « adorer des pierres et du bois ? et comment leur ren-
 « dre le culte qui n'est dû qu'à Dieu ? »

2. Darie , femme de Nicandre , présente à cet in-
 terrogatoire , et animée par l'esprit de Dieu , dit à son
 mari : « Nicandre , gardez-vous d'obéir au gouver-
 « neur , ne renoncez pas à Jésus-Christ ; souvenez-
 « vous de ce Dieu à qui vous avez engagé votre foi ;
 « il est votre protecteur. » Maxime s'écria alors :
 « Méchante femme , pourquoi cherches-tu la mort
 « de ton mari ? » — Darie : « Afin qu'il possède bien-
 « tôt la vie éternelle. » — Maxime : « Dis plutôt , parce
 « que tu désires changer de mari , et c'est pourquoi
 « tu voudrais que celui-ci mourût. » Si vous avez ce
 « soupçon , répliqua Darie , faites-moi , si cela vous
 « est permis , faites-moi mourir pour Jésus-Christ ,
 « avant lui. » Maxime répondit qu'il n'avait pas reçu
 l'ordre de faire mourir les femmes , mais il l'envoya
 immédiatement en prison.

3. Revenant ensuite à Nicandre , il lui dit : « N'é-
 « coutez-pas ce que dit votre femme , cela vous vau-
 « drait la mort. » Puis il ajouta : « Je vous donne le
 « temps de délibérer sur ce qui vous convient le
 « mieux , ou de vivre ou de mourir. » Nicandre ré-
 pondit : « Le temps que vous voulez m'accorder est déjà
 « passé , ma délibération est déjà prise ; je ne désire
 « autre chose que de me sauver. » Maxime s'écria
 « alors : « Dieu soit loué ! » croyant que Nicandre
 voulait déjà sacrifier pour sauver sa vie ; et Nicandre
 prononça les mêmes paroles , « Dieu soit loué ! » Le
 gouverneur se retirait déjà tout joyeux de la victoire
 qu'il croyait avoir obtenue ; mais il entendit Nicandre
 qui rendait grâce à Dieu , et le priait à haute voix de

le délivrer des souillures de ce siècle. Maxime étonné de cette prière, dit à Nicandre : « Comment ! il y a
 « un instant vous vouliez vivre, et maintenant vous
 « voulez mourir ? » Non, répondit Nicandre, je ne
 « veux pas mourir, mais je veux vivre éternellement,
 « et c'est pourquoi je méprise cette vie dont vous me
 « parlez ; exercez sur mon corps, le pouvoir qui vous
 « est donné ; je suis chrétien. » Le gouverneur se
 tourna alors vers Marcien : « Et vous, dit-il, que
 « pensez-vous faire ? » Marcien répondit : « Je dis et
 « veux ce que dit et ce que veut mon compagnon. »
 — « Donc, répliqua Maxime, allez maintenant en
 « prison et préparez-vous à subir le châtement que
 « vous méritez. »

4. Il les rappela vingt jours après et leur demanda :
 « Que dites-vous ? voulez-vous obéir aux empereurs ? »
 Marcien lui répondit avec grand courage : « Vos pa-
 « roles ne nous feront jamais renoncer à notre Dieu.
 « Nous savons que Dieu nous appelle ; ne nous faites
 « donc plus languir ; envoyez-nous promptement vers
 « ce Dieu crucifié que nous adorons et que vous
 « blasphémez. » Maxime dit alors : « Puisque vous
 « voulez mourir, mourez. » Marcien : « Hâtez-vous,
 « non parce que les tourmens nous épouvantent,
 « mais parce que nous désirons nous unir de suite à
 « Jésus-Christ. » Le gouverneur reprit : « Je suis
 « innocent de votre mort ; ce n'est pas moi qui vous
 « condamne, mais ce sont les ordres des empereurs ;
 « Si vous êtes sûrs de passer à une meilleure destinée,
 « je m'en réjouis avec vous. » Il les condamna en
 même temps à mort, et les saints dirent : « Maxime,
 « la paix soit avec vous. » Et pleins de joie, ils s'ache-
 minèrent au martyre en bénissant Dieu.

5. Derrière Nicandre, suivaient Darie sa femme et

son fils encore enfant, porté par Papinien, frère d'un autre martyr, nommé Pasicrate. Darie, au moment où le Martyr allait être décapité, voulait s'approcher de lui pour l'encourager, mais elle ne pouvait traverser la foule; c'est pourquoi, Marcien lui tendit la main et la présenta à Nicandre; celui-ci, comme pour prendre congé d'elle, lui dit avec un visage serein : « La paix soit avec vous. » Et Darie toujours intrépide l'encouragea par ces paroles : « Soyez plein
« de joie, Seigneur, accomplissez votre sacrifice; Je me
« console de vous voir aller à la gloire, et je m'estime
« très heureuse d'être la femme d'un martyr. Rendez
« donc à Dieu l'amour que vous lui devez, et priez-le
« qu'il me délivre aussi de la mort éternelle. »

6. Au contraire, derrière Marcien marchait aussi sa femme avec d'autres parents; mais celle-ci déchirait ses vêtements et criait : « Malheureuse que je
« suis! Marcien, pourquoi me mépriser ainsi? Aie pitié de moi; au moins, jette les yeux sur ton fils. Marcien l'interrompit et lui dit avec force : « Jus-
« qu'à quand le démon t'aveuglera-t-il? retire-toi, et
« laisse-moi terminer mon martyre. » Mais la femme continuant à pleurer, le saisit par derrière pour l'empêcher d'avancer. Marcien dit alors à un bon chrétien nommé Zotique : « De grace, retenez ma femme. » Et arrivé au lieu du supplice, il lui dit : « Retirez-vous,
« au nom du Seigneur, vous êtes possédée du démon;
« vous ne pouvez me voir terminer mon martyre. » Il embrassa son fils, et levant les yeux au ciel : « Mon
« Dieu, dit-il, prenez soin de mon fils. » Enfin Nicandre et Marcien se donnèrent le baiser de paix, et le bourreau ayant bandé les yeux aux deux saints, leur trancha la tête. Les actes de ce martyre sont aussi rapportés par Ruinart.

VI. Des SS. Jean et Paul.

1. Ces deux saints frères étaient Italiens, d'une famille distinguée, et très affectionnés à la religion chrétienne. Il arriva de leur temps, que Constance, fille de Constantin-le-Grand, guérie d'une douloureuse infirmité par l'intercession de sainte Agnès, résolut de mener une vie dévote, et fit vœu de virginité. L'empereur, pour lui plaire, la tint retirée dans sa maison, et lui assigna ces deux frères pour la servir. À la même époque les Scythes étant entrés en Thracé avec une armée formidable, Constantin décida de leur opposer Gallican qui avait été consul, et qui, dans ses nombreuses victoires remportées sur les barbares, s'était acquis la réputation d'un capitaine intrépide. L'empereur le nomma donc général de son armée; mais Gallican ne voulut accepter cette charge qu'à la condition d'épouser la princesse Constance, s'il revenait victorieux, et l'empereur la lui promit.

2. L'armée romaine fut presque défaite dans la bataille, et Gallican fut sur le point de prendre la fuite; mais nos deux saints, Jean et Paul, qui l'avaient accompagné dans cette guerre, lui conseillèrent de faire le vœu d'embrasser la foi chrétienne, s'il restait victorieux. Gallican fit le vœu, et alors les ennemis saisis d'une terreur prodigieuse, mirent bas les armes et se rendirent à discrétion. Après cet exploit Gallican retourna à la cour, non plus avec le dessein d'épouser la princesse Constance, mais avec la résolution de recevoir le baptême et de quitter ensuite le monde pour se donner tout entier à Dieu. En effet, il se retira à Ostie avec S. Hilarin; il y fit élever un

grand hôpital, et il s'y mit à servir tous les infirmes qui s'y présentaient. L'empereur Julien l'apostat, parvenu au pouvoir, lui envoya l'ordre d'adorer les dieux, ou de quitter l'Italie. Gallican se retira à Alexandrie, où il continua à vivre en saint, et il y obtint finalement la gloire du martyr, le 25 juin, jour auquel l'église célèbre sa mémoire.

3. Cependant les saints Jean et Paul, revenus à la Cour pour servir la princesse, furent, après sa mort, maintenus dans leurs emplois. Mais quand Julien monta sur le trône, et déclara la guerre aux chrétiens, ils abandonnèrent la Cour et se concentrèrent dans l'obscurité d'une vie pieuse. Mais Julien, sachant la constance avec laquelle ils continuaient à propager la foi de Jésus-Christ, et les secours qu'ils offraient aux chrétiens, ordonna à Tércence, capitaine de ses gardes, de leur dire de sa part qu'il voulait les avoir à la Cour, pour y exercer leurs charges. Les saints répondirent, qu'étant chrétiens, ils ne pouvaient servir un empereur qui s'était déclaré ennemi de Jésus-Christ. Julien répondit qu'il leur accordait dix jours, après lesquels, il ordonnait à Tércence, s'ils ne revenaient le servir, de les mettre à mort. Les saints déclarèrent que ni dix jours, ni dix ans, ne suffisaient pour leur faire abandonner leur religion, pour laquelle ils étaient prêts à donner leur vie.

4. Les dix jours passés, Tércence alla trouver nos saints dans leur maison, et portant avec lui une image de Jupiter, il leur dit que l'empereur se contentait qu'ils adorassent seulement cette petite statue, et qu'il ne demandait pas autre chose. Les saints pénétrés d'horreur, en voyant cette idole dans leur maison, dirent : « Ah Seigneur, éloignez de nos regards cet
« objet abominable : qui ne voit qu'il ne peut y avoir

« qu'un seul Dieu, et que toutes ces fausses divinités
« sont des fables et des impiétés? » Mais si vous ne
« voulez pas obéir, reprit Tércence, vous perdrez la
« vie. » Les saints alors se mirent à genoux, et levant
les yeux au ciel, ils remercièrent Dieu de la grace
qu'il leur faisait de mourir pour la foi.

5. Les deux saints étaient fort estimés à Rome : on craignait donc que leur mort n'excitât quelque sédition parmi le peuple, si elle était exécutée en public. Pour cette raison, Tércence les fit décapiter dans leur maison même, au milieu de la nuit : il fit ensuite creuser en secret une fosse dans leur jardin, et les y fit ensevelir, croyant que leur mort resterait cachée. Mais Dieu voulut que le lendemain, un grand nombre de possédés publiassent le martyre des deux saints frères. Le fils même de Tércence, possédé aussi, annonçait leur mort : ce jeune homme ayant été guéri ensuite par l'intercession des saints martyrs, cette guérison fut cause que Tércence se convertit avec toute sa famille, et embrassa la foi chrétienne. Plus tard, sur le lieu même où gisaient les corps des saints, on éleva dès le cinquième siècle, une église magnifique, qui existe encore de nos jours à Rome en leur honneur.

VII. De S. Théodore.

S. Théodore dont S. Grégoire de Nysse a fait un beau panégyrique, était soldat de profession ; il suivait la religion chrétienne et menait une vie sainte. Il se trouvait à Amasée, ville du Pont, avec sa légion, lorsque Galère et Maximien poursuivaient les chrétiens en l'an 306. Son commandant sachant que Théodore était chrétien, lui ordonna de sacrifier aux

dieux, suivant les édits des empereurs. Le saint protesta qu'il était fidèle aux empereurs, mais que, d'un autre côté, il voulait aussi être fidèle à son Dieu, et que pour cette raison, il n'abandonnerait point la foi quand il devrait perdre les biens, l'honneur et la vie.

2. Il fut conduit au gouverneur de la ville, qui employa toute son habileté pour lui persuader de renoncer à Jésus-Christ; mais le héros chrétien méprisant également les promesses et les menaces, dit : « Je suis disposé à conserver ma religion, quand je devrais être mis en pièces et brûlé vif. Il est juste que mon corps soit sacrifié pour celui qui l'a créé. » Après cette protestation, le gouverneur le renvoya libre, lui donnant le temps, dit-il, de réfléchir sur l'injonction qui lui avait été faite, d'obéir aux princes. Théodore se servit de ce temps pour obtenir de Dieu le secours dans le combat qu'il était sur le point de soutenir.

3. Il continua, en attendant, à encourager les chrétiens persécutés, afin qu'ils se montrassent fermes et qu'ils ne reniassent point Jésus-Christ. De plus, poussé par son zèle, il fit une action très glorieuse; dirigé par une inspiration extraordinaire de Dieu, il eut le courage, au milieu d'une nuit, de mettre le feu à un fameux temple qui était dans la ville, dédié à la déesse Cybèle que les païens adoraient comme la mère des dieux. A la faveur d'un grand vent qui soufflait alors, le temple fut bientôt réduit en cendres. Le saint, bien loin de cacher son attentat, alla de son propre mouvement et plein de joie, publier que c'était lui qui avait brûlé ce temple exécrable : il fut donc immédiatement arrêté, et comme le gouverneur le menaçait de grands tourments, s'il n'effaçait

aussitôt son crime, en sacrifiant aux dieux, il répondit qu'il se trouvait très heureux de l'avoir fait.

4. Le gouverneur voyant que Théodore se riait des menaces, chercha à le gagner par les promesses ; il lui dit qu'il l'éleverait au pontificat de ses dieux, s'il leur sacrifiait. Le saint répondit : « Je tiens pour
« malheureux les prêtres de vos idoles ; les pontifes
« sont bien plus malheureux encore, puisque parmi
« les méchans, ils tiennent la première place, la pire
« de toutes. Celui qui vit avec piété, se réjouit d'être
« abject dans la maison de Dieu. » Le tyran indigné de ces paroles, le fit mettre sur le chevalet où le fer lui déchira les côtés avec tant de cruauté, que ses os furent mis à découvert. Le saint, au milieu de ce supplice, chantait gaiement ce verset du psaume : *Benedicam Dominum in omni tempore, semper laus ejus in ore meo.*

5. Étonné de tant de patience, le gouverneur lui dit : « Misérable, tu n'es pas honteux de mettre ta
« confiance dans ton Christ qu'on a fait mourir avec
« tant d'ignominie ! » Mais Théodore fit cette sainte réponse : « C'est une ignominie dont se vantent tous
« ceux qui invoquent le nom de Jésus-Christ. » Le gouverneur le renvoya en prison, espérant le vaincre avec le temps ; mais le saint fut visité la nuit suivante dans sa prison par les anges qui chantaient avec lui les louanges divines, et qui remplirent ce lieu obscur d'une lumière éclatante ; ce qui jeta le gardien dans la stupeur. Quelques jours après, le gouverneur trouvant la même constance dans Théodore, le condamna à être brûlé vif. Le saint embrassa cette mort avec allégresse ; arrivé en face du bûcher, il fit le signe de la croix et consumma intrépidement son sacrifice dans le feu, bénissant Dieu jusqu'au dernier soupir.

VIII. De Sainte Perpétue et de Sainte Félicité.

1. S. Augustin , dans ses œuvres , donne de grands éloges à ces deux saintes , et il proposait souvent leur exemple au peuple , pour l'engager à rester fidèle à Jésus-Christ. L'empereur Sevère avait ordonné de faire mourir tous les chrétiens qui refuseraient de sacrifier aux dieux. En conséquence , Minutius , proconsul en Afrique , fit arrêter entr'autres , cinq jeunes gens , encore catéchumènes , et en même temps les deux saintes susmentionnées, Perpétue et Félicité , avec deux autres saints Saturnin et Secundule.

2. Perpétue était une jeune dame de 22 ans , qui menait une vie fort pieuse ; elle était mariée et avait un seul enfant. Félicité était encore plus jeune , mariée aussi , et distinguée par la pureté de ses mœurs. Ces saintes martyres gardées dans une maison par des soldats , reçurent la visite du père de sainte Perpétue : comme il était païen , il employa toutes ses ressources et jusqu'aux larmes , pour lui faire abandonner la foi. Il est bon de savoir que sainte Perpétue écrivit elle-même la veille de sa mort , l'histoire de son martyre , comme on la trouve dans les actes anciens (Boll. 7) où elle est racontée au long. Nous n'en exposerons ici que la substance : « Mon père (ce sont les paro-
« les de la sainte) , employa tous les artifices pour
« me pervertir ; je lui répondis avec fermeté : Mon
« père , je suis chrétienne. Plein d'indignation , il
« voulut m'arracher les yeux , et m'accabla de mille
« injures. Peu de jours après , nous reçûmes tous le
« saint Baptême , puis on nous mit en prison , où je
« fus effrayée de l'obscurité , de la fange , et de la
« chaleur qui y régnaient , vu le grand nombre de dé-

« tenus qui y étaient enfermés. Là , j'obtins la grâce
 « d'avoir auprès de moi mon fils, ce qui me consola.
 « Mon frère vint m'y trouver et me dit de prier le
 « Seigneur pour qu'il me fit connaître si j'étais
 « destinée au martyre. Je me mis en oraison, et il
 « me fut donné de voir une échelle d'or qui montait
 « jusqu'au ciel; mais elle était très étroite et les cô-
 « tés en étaient garnis de rasoirs et de pointes de
 « fer. Au pied de l'échelle, il y avait un dragon qui
 « menaçait de dévorer quiconque voudrait y monter.
 « Le premier qui y monta était un certain chrétien,
 « Saturne, qui m'invita à le suivre. Je grimpai et je
 « me trouvai au milieu d'un grand jardin, dans le-
 « quel je rencontrai un homme d'un aspect agréa-
 « ble, qui me dit : Soyez la bienvenue, ma fille.
 « Cette vision me fit connaître que nous étions tous
 « destinés au martyre, et je le dis à mon frère.

« Mon père vint me trouver encore à la prison, et
 « fondant en larmes il se jeta à mes pieds : Ma fille,
 « me dit-il, aie compassion de moi, pauvre vieillard
 « qui suis ton père, aie au moins pitié de ton enfant;
 « ne cause pas, par ton obstination, la perte de toute
 « notre famille. Je m'attendris, mais je demeurai
 « ferme dans ma résolution. Le lendemain, je fus pré-
 « sentée à l'auditeur Hilarion qui rendait la justice,
 « le proconsul étant mort; avec moi se présenta en-
 « core mon père tenant mon fils dans ses bras. Le
 « juge me dit : Perpétue, ayez pitié de votre père et
 « de votre fils, et sacrifiez aux dieux. Je répondis
 « que j'étais chrétienne et que nous autres, nous
 « étions tous prêts à mourir pour notre foi. Le juge
 « nous condamna alors tous à mourir dévorés par les
 « bêtes; nous acceptâmes la sentence avec allégresse
 « et nous fûmes reconduits en prison : mon père y

« vint encore , et s'arrachant la barbe et les cheveux ,
« il se jeta la face contre terre , se désolant d'avoir
« vécu jusqu'à ce jour ; il essaya de m'arracher du
« poteau , mais le juge le fit chasser d'un coup de
« baguette , ce qui m'attendrit ; mais le Seigneur con-
« tinua de me fortifier. »

3. Secundule était mort des suites de son emprisonnement. Saturne eut le bonheur de mourir martyr. Félicité désirait mourir avec les autres ; mais elle était grosse , et la loi ne permettait pas de l'exécuter. Tous prièrent Dieu pour elle , et le même jour elle accoucha d'une fille. La sainte se plaignant des douleurs de l'enfantement , l'un des gardes lui dit : « Tu
« te plains maintenant , et comment feras-tu , quand
« les bêtes te dévoreront ? » Elle répondit : « Dans
« ce moment c'est moi qui souffre , mais dans l'a-
« rène , Jésus-Christ souffrira pour moi ; et avec sa
« grace , j'endurerai tout pour l'amour de lui. » Le
jour de l'exécution , ils allaient tous à l'amphithéâtre avec une joie qu'ils manifestaient dans tous leurs mouvemens. Les autres saints moururent d'abord dévorés par les bêtes ; Ste. Perpétue et Ste. Félicité furent enfermées dans des filets , pour être exposées à une vache furieuse. Ste. Perpétue fut saisie et lancée en l'air par la bête féroce , et retombant en arrière , elle se trouva assise ; voyant sa robe déchirée sur le côté , elle la tira pour se couvrir. Elle fut secouée de nouveau avec plus de violence par la vache ; elle se leva sur ses pieds , et voyant Ste. Félicité toute meurtrie , elle lui donna la main et la releva de terre. Le peuple en fut ému de compassion ; toutefois on les conduisit toutes deux au milieu de l'amphithéâtre , où elles furent tuées par les gladiateurs. Ce fut ainsi qu'elles allèrent avec les autres Martyrs , prendre pos-

session du paradis le 7 mars de l'an 203 ; leurs reliques furent portées à Rome. S. Augustin cite les actes de leur martyre ; Tertullien et S. Fulgence font de glorieux éloges de ces deux saintes Martyres. De plus, l'Eglise en fait mémoire d'une manière spéciale dans le sacrifice de la messe.

De S. Aurélien, de Sainte. Nathalie et de leurs compagnons.

1. Les maures, sectateurs de Mahomet, firent un grand carnage des chrétiens en Espagne, au neuvième siècle. Parmi ces Martyrs fut Aurélien, né à Cordoue d'une famille noble et opulente. Son père était mahométan, sa mère chrétienne; mais resté orphelin dès son enfance, il fut élevé par une tante dans la religion chrétienne. Les livres que les maures lui communiquèrent sur Mahomet et sa secte ne firent que lui prouver davantage la fausseté de cette secte, et l'attachèrent encore plus à la foi de Jésus-Christ. Déterminé par ses parents, il prit pour femme Nathalie, jeune fille chrétienne et pieuse.

2. Aurélien était parent d'un chrétien nommé Félix, lequel, par faiblesse, avait renié Jésus-Christ. Il s'était repenti ensuite de ce péché, mais il n'avait pas le courage de se faire connaître comme chrétien; il vivait donc secrètement en chrétien avec sa femme, et ces deux familles étaient liées ensemble très étroitement. Un jour Aurélien vit un marchand chrétien, appelé Jean, frappé de verges sur la place publique et porté autour de la ville. Rentré chez lui, il dit à sa femme : « Vous m'exhortez à me retirer du monde ; « je crois l'heure venue à laquelle Dieu m'appelle à « une vie plus parfaite. C'est pourquoi, à partir d'au- « jourd'hui, nous vivrons comme frère et sœur; con-

« sacrons-nous à Dieu seul, et préparons-nous au martyr. » Nathalie accepta aussitôt le conseil, et dès lors ils commencèrent à mener une vie toute de prières et de mortifications. Aurélien, entre autres œuvres de piété, visitait les chrétiens prisonniers, et Nathalie faisait de même, à l'égard des femmes emprisonnées pour la foi. Parmi ces confesseurs, il y avait un saint prêtre nommé Euloge, qui écrivit plus tard l'histoire de leur martyr. Ce prêtre conseilla à Aurélien de mettre ses filles en lieu sûr et de vendre ses biens pour en distribuer le prix aux pauvres, en laissant toutefois le maniement des deniers à ses filles. Il arriva précisément alors que deux vierges, Marie et Flore, qui avaient déjà été visitées par Nathalie, souffrirent le martyr. Ces deux vierges lui apparurent en songe, vêtues de blanc et resplendissantes de lumière. Nathalie, à cette vue, leur dit : « Aurai-je le bonheur de vous suivre par la même voie qui vous a conduites au ciel ? » Elles répondirent : oui, le martyr vous est destiné, et « avant peu vous aurez ce bonheur. » Nathalie raconta le tout à Aurélien ; dès lors ces deux saints époux ne pensèrent plus qu'à se préparer à mourir pour Jésus-Christ, et ils distribuèrent tous leurs biens aux pauvres suivant les conseils d'Euloge.

3. Vers ce temps arriva à Cordoue un moine de Palestine, nommé George, qui avait passé vingt-sept ans dans le monastère de S. Sabas ; il avait été envoyé en Afrique par l'abbé d'un autre monastère de cinq cents moines environ, pour recueillir des aumônes ; mais il trouva cette province opprimée par les maures. Il lui fut donc conseillé de passer en Espagne, où il trouva également la religion persécutée par les maures. Incertain de ce qu'il devait faire, il se diri-

gea vers un monastère de saints religieux qui était à Thabanes, pour se recommander à leurs prières. Il y trouva Nathalie qui dit en le voyant : « Ce bon moine sera compagnon de notre martyr. » C'est ce qui arriva ; car le lendemain Nathalie alla avec le moine Georges dans sa maison à Cordoue, où ils trouvèrent Félix et Liliose sa femme qui s'entretenaient avec Aurélien de leur commun désir de mourir pour Jésus-Christ : Ils résolurent donc tous par une inspiration divine, d'aller à l'église pour se faire connaître comme chrétiens et conquérir le martyr, comme ils l'obtinrent en effet.

4. Ils ne furent point arrêtés dans l'église ; mais à leur retour ils furent questionnés par un officier maure sur le motif de cette démarche. Ils répondirent : « Les fidèles ont l'habitude de visiter les tombeaux des Martyrs, et c'est ce que nous avons fait, nous qui sommes tous chrétiens. » L'officier en avertit aussitôt le juge de la ville, et le lendemain les soldats se présentèrent devant la maison et crièrent : sortez d'ici, misérables, et venez mourir, puisque la vie vous est à charge. Les deux Martyrs sortirent avec leurs femmes, tous pleins de joie. Le moine George se voyant alors négligé par les soldats : « Pour quoi voulez-vous, leur dit-il, forcer les chrétiens à suivre votre fausse religion ? » Ces paroles lui valurent aussitôt de la part des soldats, des coups de poings et de pieds dont il fut accablé et renversé ; ce qui fit dire à Nathalie : « Levez-vous, mon frère, et marchons. » Et il répondit : « En attendant, ma sœur, j'ai toujours gagné ce petit peu. » Il se releva à moitié mort, et il fut présenté ainsi au juge, qui leur demanda à tous pourquoi ils couraient aussi aveuglément à la mort, et leur fit de grandes promes-

ses ; s'ils voulaient renoncer à Jésus-Christ. Ils répondirent unanimement : « Ces promesses ne nous servent de rien ; nous dédaignons cette vie présente, parce que nous espérons en avoir une meilleure. Nous aimons notre foi et abhorrons toute autre religion. » Le juge les envoya en prison, d'où il les fit sortir cinq jours après, et les ayant trouvés fermes dans la foi en Jésus-Christ, il les condamna tous à mort, excepté George ; mais George dit alors que Mahomet était disciple du démon et que tous ses sectateurs étaient damnés, ce qui le fit condamner à mourir avec les autres. Tandis qu'ils allaient au supplice, Nathalie encourageait son mari ; les soldats irrités par là se mirent à la frapper à coups de poings et de pieds, et l'accompagnèrent ainsi jusqu'au lieu de l'exécution, où ils furent enfin tous martyrisés le 27 juillet de l'année 852.

§ XLIV.

Des SS. Taraque, Probe et Andronic.

1. Le triomphe de ces trois saints Martyrs nous donne lieu d'admirer jusqu'à quel point peut aller la cruauté des hommes et la patience des saints, fortifiés par la grace divine. Le P. Orsi atteste (*tom. IV, lib. 9, num. 30*) qu'il n'y a point de monument plus sincère, dans toute l'antiquité, que celui des actes de ces saints, dont on a conservé l'original. Numérien Maxime était gouverneur à Tharse, métropole de la Cilicie, lorsqu'on lui présenta un jour

les trois saints. Le P. Orsi détaille minutieusement les actes mentionnés, que nous abrégons ici, pour épargner l'ennui aux lecteurs.

2. Taraque, qui était le plus vieux, fut d'abord interrogé sur son nom; il répondit : « Je suis chrétien. » Le gouverneur dit : « Je veux savoir votre nom. » Taraque répliqua : « Je suis chrétien. » Maxime irrité ordonna aux bourreaux de lui briser les mâchoires, en lui disant : « Apprends à ne pas répondre une chose pour une autre. » — « J'ai dit mon vrai nom, répondit le saint; du reste, les autres m'appelaient Taraque. » Il ajouta encore qu'il était militaire et citoyen romain; mais que, pour être chrétien, il avait renoncé à la milice. Maxime reprit : « Pense que tu es vieux : je veux t'honorer si tu obéis aux princes; c'est pourquoi sacrifie à nos dieux. » Le saint répondit : « Les princes se trompent gravement, et sont aveuglés par le démon. Je sacrifie à mon Dieu mon cœur, et non le sang des animaux : Dieu n'a pas besoin de ces sacrifices; et puisque je respecte la loi du vrai Dieu, je ne puis honorer la loi des faux dieux. » Maxime dit : « Y a-t-il une autre loi que celle à laquelle nous obéissons ? » Taraque : « Votre loi est impie, puisque vous adorez comme des dieux, les pierres et le bois... » Le président, alors, le fit dépouiller de ses vêtements et battre de verges; et Taraque, dans ce supplice, disait : « Ces plaies m'encouragent à mettre ma confiance en Dieu et en son Christ. » Maxime répliqua : « Tu sers donc deux dieux, comme tu l'as confessé, en disant qu'il y a Dieu et le Christ? et tu nies ensuite la pluralité des dieux ! » Taraque répondit : « Je confesse un seul Dieu, parce que le Christ est fils de Dieu : le père et le fils ne sont

« qu'un seul Dieu. » Maxime, ne voulant plus l'écouter, l'envoya en prison, et voulut qu'on lui amenât Probe.

2. Probe, interrogé sur son nom et sa naissance, répondit que les hommes l'appelaient Probe, mais que le nom qui lui était cher, était celui de chrétien. Il dit, ensuite, que son père était Thrace, mais que lui était né dans la Pamphylie, de condition plébéienne; il ajouta que son patrimoine était assez considérable, mais qu'il y avait renoncé pour servir Dieu. Maxime lui ordonna de sacrifier aux dieux, parce qu'ainsi il serait honoré des empereurs, et que lui-même l'admettrait dans son amitié. Probe répondit : « Je ne me soucie ni des honneurs des princes, ni de votre amitié. » Le juge ordonna alors de dépouiller Probe, et de le battre à coups de nerfs de bœuf; puis il le fit retourner et battre cruellement sur le ventre. Probe ayant appelé Dieu à son aide, Maxime dit aux bourreaux de lui demander où était le secours de son Dieu, qu'il avait invoqué? Le saint répondit : « Dieu m'aide et m'aidera; et c'est pour cela que je ne crains pas vos tourments. — Maxime : « Misérable! vois comme la terre est toute trempée de ton sang. » — Probe : « Mais, sache qu'autant mon corps souffre pour J. C., autant mon âme acquiert de vie. » Le juge le renvoya encore en prison, et se fit présenter Andronic.

4. Maxime l'interrogea pareillement sur son nom et son origine. Le saint répondit de même, qu'il était chrétien, et que les autres l'appelaient Andronic; qu'il était d'Éphèse, noble de naissance. Maxime lui dit : « Honore les princes, qui sont nos pères : reconnais nos dieux. » Andronic répondit : « Tu as bien dit, *nos pères*, parce que vous avez pour

« pères les démons. — Maxime : « J'ai pitié de ta jeunesse; mais, sache que de grands tourments te sont préparés; sacrifie à nos dieux. » — Andronic : « Si je parais jeune d'années, mon ame et arrivée à l'âge viril : je suis préparé à tous les supplices. » Maxime ordonna alors qu'il fût tourmenté. Un greffier dit à Andronic d'obéir au gouverneur. — Le saint : « Garde tes conseils pour toi; quoique plus vieux que moi, tu es fou, en me conseillant de sacrifier aux démons. » Tandis que le saint était tourmenté, le tyran lui dit : « Misérable ! ne sens-tu pas les tourments ? Pourquoi ne pas renoncer à tes folies, qui ne peuvent te sauver de mes mains ? » Le saint répondit : « Heureuses folies pour qui se fie en Dieu ! Mais ta sagesse te procurera une mort éternelle. » Le juge alors ordonna de lui tourmenter cruellement les jambes, de lui déchirer les côtés, et de frotter chaque plaie avec des morceaux d'argile cuite. Le saint souffrit tout avec courage. On lui mit ensuite les fers aux pieds et au cou, et il fut envoyé en prison avec les autres.

5. Le gouverneur étant allé à Mopsueste, y fit venir les trois saints : il parla d'abord à Taraque, lui répétant qu'il eût à sacrifier aux dieux. Le saint ayant refusé avec courage, le tyran lui fit briser la bouche et abattre les dents à coups de pierres. Le saint dit néanmoins : « Quand même tu me fracasserai tous les membres, je n'en serai pas moins toujours le même. Je suis prêt à souffrir tout ce que tu me prépares ; celui pour qui je combats m'assistera. » Maxime se fit apporter du feu et lui fit brûler les mains. Taraque dit : « Ce feu ne me fait pas peur; ce qui m'effraie, c'est le feu éternel, si j'obéis à ce que tu demandes. » Maxime le fit lier par les

pieds et suspendre au-dessus d'une grande fumée qui s'élevait de dessous lui. Le saint souffrit tout sans se plaindre ; le tyran lui fit mettre du vinaigre , du sel , de la moutarde dans les narines ; mais le saint persistant à souffrir en silence , il le renvoya en prison , se proposant de lui infliger plus tard de nouveaux tourments.

6. Il se fit ensuite amener Probe , et lui dit : « Les empereurs sacrifient aux dieux , et toi , tu ne veux pas leur sacrifier ? » Probe répondit : « Les tourments que vous m'avez fait souffrir , m'ont donné une nouvelle force ; vous ne pourrez donc jamais me déterminer à sacrifier aux dieux que je ne connais pas. J'adore un seul Dieu , et c'est lui seul que je sers. Comment pouvez-vous appeler dieux des pierres et du bois ? » Maxime l'interrompit et lui fit rudement frapper la bouche ; puis il lui fit brûler la plante des pieds avec des plaques de fer rouge ; et comme le saint méprisait toutes ces tortures , il le fit étendre sur le chevalet et battre sans pitié avec des nerfs de bœuf. Tous ces supplices ne pouvant vaincre sa patience , il lui fit raser la tête et la fit couvrir de charbons ardents. Reconnaisant enfin l'inutilité des tourments , il tenta de le séduire en lui promettant les faveurs de l'empereur , qui déjà avaient été accordées à d'autres. Probe répondit : « Tous ceux-là se sont perdus par de telles faveurs. Quel bien peut-on jamais espérer quand on perd la grace du vrai Dieu ? » Maxime , que toute bonne réponse offensait , le fit frapper de nouveau au visage et le renvoya en prison.

7. Il fit venir ensuite Andronic à qui il voulut faire croire que Taraque et Probe avaient sacrifié ; Andronic répondit : « Cela n'est pas vrai , vous men-

« tez, ils ne l'ont pas fait, et je ne le ferai jamais. Je
 « ne crains pas votre indignation; mettez en œuvre
 « tous vos tourments, et vous verrez ce que peut
 « contre eux un vrai serviteur de Dieu. » A ces mots
 le tyran le fit lier à quatre poteaux, et battre à coups
 de nerfs de bœuf. « Est-ce donc à cela que se rédui-
 « sent toutes vos menaces? demanda le saint. » Et
 comme un officier, touché de compassion, lui dit que
 tout son corps n'était plus qu'une plaie, il lui répon-
 dit : « Qui aime Dieu, méprise tous ces tourments. »
 Maxime ordonna qu'on répandit du sel sur son dos
 tout déchiré, et le saint dit qu'on en mit davantage,
 afin que son corps fût bien assaisonné. « Mais je ne
 « me laisserai pas vaincre par toi, répliqua Maxime. »
 — « Ni moi, reprit Andronic, je ne me laisserai pas
 « vaincre par les tourments; je me trouverai toujours
 « fort par la vertu de ce Dieu qui me donne la force. »
 Maxime, fatigué de l'entendre, le fit reconduire en
 prison.

8. Il passa de là à Anazarbe, et s'y étant fait amener les trois saints, il commença par dire à Taraque d'adorer les dieux. « Oh malheureux dieux! répondit Taraque, auxquels est préparé un feu éternel, comme à tous ceux qui leur obéissent. » — Maxime : « Je vois bien que tu voudrais être décapité immédiatement, pour ne plus souffrir. » — Taraque : « Tu te trompes, je te prie même de prolonger mon combat, pour que j'en obtienne une plus grande récompense. » — Maxime : « Malheureux! mais quelle récompense pouvez-vous espérer après la mort? » — Taraque : « Eh quoi! vous ne savez pas quelle récompense Dieu nous prépare dans le ciel? » Enfin, après d'autres discours, le tyran le fit lier sur le chevalet, lui fit briser la bouche et le visage, per-

cer les mamelles avec des broches de fer rouge, couper les oreilles, raser toute la peau de la tête, et puis la couvrir de charbons ardents; et le saint au milieu de ce supplice, dit : « Fais ce que tu veux; jamais
 « je ne renoncerai au Dieu qui me fortifie. » Enfin, le gouverneur lui fit percer les aisselles avec ces mêmes broches de fer rouge, et le renvoya en prison pour être exposé aux bêtes.

9. Probe s'étant présenté, et Maxime le trouvant courageux comme auparavant, il le fit suspendre par les pieds et lui fit percer les côtés et le dos avec les mêmes broches de fer rouge. Il lui fit mettre ensuite dans la bouche du vin et des viandes offertes aux idoles, puis il lui dit : « A quoi t'ont servi les tortures
 « que tu as souffertes? Voici qu'à la fin tu as participé à nos sacrifices. Vous croyez donc avoir fait
 « un grand exploit? répondit Probus; mais quand
 « vous auriez fait mettre dans ma bouche toutes les
 « ordures de vos autels, vous n'auriez jamais souillé
 « mon ame; car Dieu voit la violence dont vous avez
 « usé envers moi. » Maxime pour exhaler toute sa rage, lui fit percer avec ces mêmes broches les muscles des jambes et les mains, et puis ensuite les yeux. Le saint, au milieu de ce supplice affreux, ne poussa point un gémissement, mais il bénissait Dieu. Il dit donc au tyran : « Tant qu'il me restera un souffle de
 « vie, je bénirai toujours mon Dieu qui me donne la
 « force et la patience. Je n'ambitionne que de finir
 « ma vie par la mort la plus cruelle que vous puissiez
 « inventer, afin que je rende au Seigneur la fidélité
 « que je lui dois. »

10. Vint ensuite Andronic, et comme il persévérât à rejeter toutes les promesses et les menaces, Maxime lui fit mettre sur le ventre des rouleaux de

papier allumé, et lui fit percer les doigts avec les pointes rougies. Le saint au milieu de ces tourments, trouvait la force de les souffrir en répétant le nom de Jésus. Maxime lui dit alors : « Ce Jésus, en qui tu « te fies, fut un malfaiteur crucifié sous Ponce-Pilate. » — « Tais-toi, répondit Andronic, il ne te convient « pas de parler de lui; tu n'en es pas digne. Si tu le « connaissais, tu ne blasphémerais pas son nom, et ne « persécuterais pas ses serviteurs; mais toi et les « compagnons, vous irez tous à la perdition. Que Dieu « vous punisse de manière à vous faire connaître le « mal que vous faites. » A ces mots, Maxime lui fit arracher toutes les dents, et couper la langue, et puis il le renvoya encore en prison.

11. Le lendemain il fit préparer un combat de bêtes auxquelles il fit exposer les saints Martyrs; mais les bêtes les ayant laissés intacts, il ordonna de lancer sur eux l'animal le plus cruel. On fit choix d'un ours extrêmement féroce; mais arrivé devant Andronic, il se mit à lui lécher les pieds, et Maxime le fit tuer aux pieds d'Andronic. On lâcha ensuite une lionne furieuse, qui se mit aux pieds de Taraque comme une brebis; Maxime la fit provoquer; mais elle parut vouloir se tourner contre le peuple, et on la ramena dans sa cage. Enfin, Maxime, ne sachant plus que faire, ordonna aux gladiateurs de tuer les saints Martyrs, et ils obtinrent ainsi la palme de leur victoire.

§ XLV.

De Saint Quirin, évêque.

1. Les empereurs Dioclétien et Maximien ayant quitté l'empire en l'an 303, Galère leur successeur, continua la persécution contre les chrétiens. S. Quirin, évêque de Siscia en Croatie, après avoir converti tout le pays à la foi, apprenant que Maxime, qui commandait en Pannonie comme lieutenant du gouverneur, avait donné ordre de l'arrêter, sortit de la ville pour mieux s'appliquer à la garde de son troupeau; mais il fut bientôt arrêté par les soldats et présenté à Maxime qui lui demanda pourquoi il fuyait. Le saint répondit : « J'exécute l'ordre de mon Seigneur qui a dit : Si vous êtes poursuivi dans une ville, fuyez dans une autre. » — Maxime : « Et qui a commandé cela ? » — Quirin : « Jésus-Christ qui est le vrai Dieu. » — Maxime : « Mais ne savez-vous pas que les empereurs peuvent vous trouver dans tous les lieux, et que votre Dieu ne peut vous tirer de nos mains, comme vous le voyez ? » — Quirin : « Je ne sais rien, sinon que notre Dieu est avec nous, et qu'il peut nous secourir en tous lieux ! C'est lui qui me donne de la force dans un âge affaibli, et qui m'en donnera encore plus dans les tourments. »

2. « Vous parlez beaucoup, parce que vous êtes vieux, dit Maxime, et vous nous faites perdre le temps par vos discours. Moins de paroles, et plus de soumission. Nous ne voulons plus de chrétiens dans l'empire; le prince ordonne que tous sacrifient aux dieux, sous peine de mort : soumettez-vous. » —

« Quirin : « Je ne puis me soumettre aux ordres qui
 « sont contre ma religion ; puis-je désobéir à Dieu
 « pour obéir aux hommes ? » — Maxime : « Bon homme,
 « vous ne sauriez pas tant de fables , si vous aviez
 « moins vécu. Obéissez à l'empereur , et vous devien-
 « drez sage au moins à la fin de vos jours. » — Qui-
 « rin : « Il est donc sage de commettre une telle
 « impiété ? » — Maxime : « Allons ! plus de paroles : choi-
 « sissez , ou d'être prêtre de Jupiter , ou de mourir
 « dans les tourments. » — Quirin : « J'ai choisi , et
 « je fais déjà l'office de prêtre , en m'offrant moi-
 « même en sacrifice à mon Dieu , m'estimant heu-
 « reux d'être à la fois prêtre et victime. »

3. Maxime , ne pouvant plus le souffrir , le fit cruellement battre de verges. Le saint évêque , pendant tout ce temps , rendait grâce à Dieu , les yeux tournés vers le ciel ; puis , s'adressant à Maxime , il lui dit qu'il était prêt à souffrir de plus grands tourments , pour donner encore un bon exemple à ceux qui lui étaient soumis. Maxime ne voulut plus alors qu'on le fît expirer sous les coups , et il l'envoya en prison. S. Quirin , arrivé dans ce cachot , remercia de nouveau le Seigneur de tous les affronts qu'il recevait , et le pria pour ceux qui étaient enfermés avec lui , afin de leur obtenir la grace d'embrasser la vraie foi. Vers le milieu de la nuit , on vit une grande lumière qui enveloppait S. Quirin ; le geôlier , nommé Marcellus , se précipita à ses pieds , et lui dit : « Ser-
 « viteur de Dieu , priez-le pour moi , car je crois
 « qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui en qui vous
 « croyez. » S. Quirin , l'ayant instruit quelque temps dans la foi , lui donna le baptême. Trois jours après , Maxime envoya S. Quirin , chargé de chaînes , à Amantius , gouverneur de la première Pannonie ,

aujourd'hui la Hongrie , pour le juger. Avant d'y arriver , le saint fut enfermé dans la prison de Sabarie , où quelques femmes chrétiennes lui apportèrent des alimens ; et tandis que le saint les bénissait , ses chaînes lui tombèrent des mains et des pieds ; Dieu voulant témoigner par là , combien il agréait la charité exercée envers le saint vieillard.

4. Le gouverneur se fit amener S. Quirin , lut les actes , et chercha à l'émouvoir par la crainte d'une mort cruelle , dans un âge si avancé. Le saint répondit que son grand âge ne servait qu'à lui faire mépriser cette mort dont il était menacé. Amantius , désespérant de le changer , lui fit attacher au cou une meule de moulin , et ordonna de le jeter avec elle dans le fleuve Sabarius. Tandis qu'on le portait sur le pont , pour le jeter de là dans le fleuve , il était environné d'un grand concours de peuple. Le saint fut précipité ; mais on le vit flotter sur l'eau avec la meule ; là , le saint se mit à exhorter les chrétiens à demeurer fidèles dans leur foi , et il continua de prêcher pendant plusieurs heures , à la vue de tout le peuple. Ce miracle convertit un grand nombre de païens ; mais , après cela , le saint fit cette prière : « Jésus , mon sauveur , ce peuple a déjà vu les signes de votre puissance ; accordez-moi la grace de mourir pour vous , et ne permettez pas que je perde la couronne du martyre. » Alors le corps s'enfonça dans l'eau avec la meule , et le saint rendit l'âme à Dieu , le 4 juin , au commencement du quatrième siècle. S. Gerrolde met sa mort à l'année 310 ; mais Baronius la met à l'an 308. Le corps de S. Quirin fut enseveli à Rome , près des catacombes de S. Sébastien ; mais Innocent II le transporta plus tard dans l'église Sainte-Marie au-delà du Tibre.

§ XLVI.

De Saint Blaise, également évêque.

1. S. Blaise était de Sébaste, ville d'Arménie ; il s'appliqua , dans sa jeunesse , à l'étude de la philosophie , où il fit de grands progrès. Il s'adonna aussi à la science de la médecine , et il y réussit de même. Mais comme il s'était livré, par-dessus tout , à la science des saints , c'est-à-dire de l'amour divin , poussé par la charité envers les pauvres , il allait souvent les secourir dans leurs infirmités. L'évêque de Sébaste étant mort sur ces entrefaites , et tous les habitants de cette ville étant convaincus des bonnes mœurs et de la science de Blaise , ils le choisirent pour leur pasteur et leur père.

2. Il accepta le fardeau de l'épiscopat , pour ne pas s'opposer à la volonté divine , qui se manifesta trop clairement dans cette élection ; mais , dans le gouvernement de son église , il ne perdit point le goût qu'il avait eu , dès sa jeunesse , pour la solitude. Il se retira donc sur une montagne voisine de la ville , nommée Argée , et y voulut fixer sa demeure dans une caverne. Pendant que le saint était dans ce lieu , le Seigneur voulut l'honorer par plusieurs prodiges , pour manifester sa sainteté aux autres. Aussi le peuple venait-il de tous côtés lui demander des secours pour les infirmités du corps aussi bien que pour celles de l'ame. Les bêtes sauvages les plus féroces elles-mêmes , allaient à sa grotte , pour en recevoir du secours dans leurs nécessités ; mais , par un nouveau prodige , elles étaient si discrètes , que , lors-

qu'elles trouvaient le saint en oraison, elles ne le troublaient pas, mais elles attendaient, avec douceur et patience, qu'il eût fini; et elles ne s'en retournaient qu'avec sa bénédiction.

3. Vers l'an 315, Agricolaüs, gouverneur de la Cappadoce et de l'Arménie Mineure, étant venu à Sébaste, où il était envoyé par l'empereur Licinius, pour donner la mort à tous les chrétiens, ordonna immédiatement que tous ceux qui étaient enfermés dans les prisons pour la foi, fussent, sans exception, exposés aux bêtes. Dans le but d'exécuter son dessein barbare, il envoya prendre des bêtes sauvages dans la forêt voisine. On alla donc pour réunir ces bêtes, et quand on arriva au mont Argée, on en trouva une multitude innombrable, rassemblées à l'entrée de la caverne, et au milieu d'elles était S. Blaise, faisant son oraison en silence. Étonnés à cette vue, les envoyés allèrent rapporter le fait à Agricolaüs, qui, malgré sa surprise, ordonna de lui amener Blaise. Les soldats y allèrent, et lui intimèrent l'ordre du gouverneur. « Allons, leur dit aussitôt le saint, avec « un visage riant, allons donner notre sang pour « Jésus-Christ. » Et s'adressant à ceux qui l'entouraient, il leur déclara qu'il y avait long-temps qu'il soupirait après le martyre, et que cette nuit même, Dieu lui avait fait connaître qu'il daignait accepter le sacrifice de sa vie.

4. Le bruit s'étant répandu parmi les habitans qu'on transportait, par ordre du gouverneur, leur saint évêque à Sébaste, les rues se remplirent de monde qui, les larmes aux yeux, lui demandait sa bénédiction. Il y eut, surtout, une mère qui déposa, en pleurant, son enfant à ses pieds. Cet enfant, suffoqué par une épine qui lui était entrée dans la gorge,

allait expirer, et sa mère pleine de confiance, pria le saint d'arracher son fils à la mort. S. Blaise attendri par les larmes de cette mère affligée, se mit en oraison, et, selon l'histoire, il pria alors le Seigneur de soulager non seulement cet enfant, mais encore tous ceux qui s'adresseraient à lui à l'avenir, pour obtenir la guérison de cette infirmité. A peine eut-il fini sa prière, que l'enfant se trouva guéri. De là vient la dévotion générale du peuple envers ce saint, pour les maux de gorge.

5. Arrivé à la ville, et présenté au gouverneur, S. Blaise reçut ordre de sacrifier, sans délai, aux dieux immortels. Le saint répondit : « O Dieu ! quel nom donnez-vous aux démons, qui ne peuvent faire que du mal. Il n'y a qu'un seul Dieu immortel, et c'est celui que j'adore. » Agricolaüs, indigné de cette réponse, le fit au moment même, fouetter long-temps, et si cruellement, que le saint fut laissé pour mort ; mais comme il parut encore tranquille et joyeux, après ce douloureux supplice, il fut envoyé en prison, où il continua à faire tant de miracles, que le gouverneur le fit de nouveau déchirer avec les ongles de fer. Le sang ruisselait à grands flots des membres de Blaise : c'est pourquoi certaines femmes pieuses, eurent la dévotion de recueillir ce sang, et leur piété fut promptement récompensée ; car elles furent arrêtées avec leurs deux jeunes filles, et conduites au gouverneur, qui leur commanda de sacrifier aux dieux sous peine de la vie. Ces saintes femmes demandèrent des idoles ; on crut que c'était pour sacrifier ; mais aussitôt qu'elles les eurent entre les mains, elles les jetèrent dans le lac, et elles furent immédiatement décapitées avec leurs deux enfans.

6. Agricolaüs plein de rage et de confusion, se retourna contre S. Blaise, et non content de tous les supplices qu'il lui avait déjà infligés, un autre auteur ajoute qu'il le fit mettre sur le chevalet, qu'il lui fit enlever les chairs avec des peignes de fer, et que, sur son corps ainsi déchiré, il fit mettre une cuirasse rougie au feu. Mais désespérant enfin de le vaincre, il ordonna de le précipiter dans le lac; le saint fit le signe de la croix, et marchant sur les eaux, il alla s'asseoir au milieu du lac; il invita les idolâtres à en faire autant, s'ils croyaient leurs dieux assez puissans pour les conserver. Quelques téméraires voulurent l'essayer, mais ils furent aussitôt submergés. D'un autre côté, le saint entendit en même temps, une voix céleste qui l'invitait à sortir du lac, et à aller recevoir le martyr. C'est ce qui arriva en effet; car à peine descendu à terre, il fut décapité par ordre du gouverneur, en l'an 319. La république de Raguse a choisi le saint évêque pour son principal patron, et plusieurs autres villes l'ont pris pour leur saint titulaire.

§ XLVII.

De Sainte Anastase, vierge.

1. L'empereur Gallien étant mort en l'an 244, on élut Valérien, qui dans le principe se montra favorable aux chrétiens; c'est pourquoi il y en avait un grand nombre dans son palais: mais autant il avait montré d'abord de douceur, autant il y eut de cruauté dans la persécution qu'il exerça plus tard.

Un mage égyptien prit un grand ascendant sur lui , et comme le signe de la croix suffisait aux chrétiens pour détruire les prestiges des démons , le prince poussé par son favori , commença , vers la fin de l'année 247 , l'entreprise d'anéantir la religion chrétienne.

2. Sainte Anastase était une vierge née à Rome, de parens nobles et chrétiens. La jeune vierge était douée d'une grande beauté ; mais dès ses premières années, elle fit voir qu'elle ne voulait d'autre époux que Jésus-Christ. Elle menait donc une sainte vie, et ne désirait autre chose que de croître toujours dans l'amour divin. Il y avait à Rome une maison de vierges consacrées à Dieu , dirigée par une autre vierge d'une grande vertu , nommée Sophie ; toutes y vivaient dans une grande perfection. Anastasie alla s'enfermer dans cette communauté , et elle y fit encore de plus grands progrès dans la vertu. Le démon ne laissa pas de la tenter de différentes manières, pour lui faire abandonner la bonne vie qu'elle avait entreprise ; mais aidée par la prière , elle ne cessa d'avancer et de s'unir plus étroitement à Jésus-Christ.

3. Valérien ayant fait publier les édits contre les chrétiens, ses bourreaux couraient partout pour découvrir les lieux où étaient des chrétiens, afin de les rendre victimes de leur fureur. Ils apprirent qu'Anastase était dans la maison de Sophie, et que sa vie exemplaire lui avait mérité le nom de sainte parmi les fidèles. En conséquence, un officier alla un jour avec un grand nombre de soldats, à ce monastère ; ils en ouvrirent la porte de force, et de la part du préfet de Rome, nommé Probus, ils demandèrent qu'on leur livrât Anastase. Prévenue de cet événement, la bonne Sophie courut encourager sa disciple, et lui

dit : « Ma fille , voici le temps où votre époux vous
 « appelle. Allez vous sacrifier pour l'amour de celui
 « qui se sacrifia pour vous sur la croix. Soyez forte et
 « montrez-vous digne d'un tel époux. » La sainte fille
 étant arrêtée , fut présentée à Probus , qui , touché
 de sa beauté , lui demanda avec douceur quel était
 son nom. La sainte répondit : « Je me nomme Anas-
 « tasia , et j'ai le bonheur d'être chrétienne. » —
 Probus : « Cette qualité de chrétienne est mauvaise
 « pour vous , et obscurcit votre mérite. Je vous con-
 « seille d'abandonner cette religion si odieuse. Je
 « m'emploierai à vous rendre heureuse ; mais il faut
 « venir au temple avec moi offrir un sacrifice à Jupi-
 « ter. Si vous ne voulez pas obéir , sachez que tous
 « les tourments vous attendent. » — Anastasie : « Tous
 « ces tourments je les attends , et je suis prête à les
 « souffrir pour l'amour de mon Dieu. Vos promesses
 « et vos menaces ne me touchent point , le Dieu tout
 « puissant que j'adore saura me donner la force de les
 « surmonter. »

4. A ces paroles , prononcées avec résolution , le
 préfet entra en fureur et ordonna de souffleter Anas-
 tasia ; cet ordre fut exécuté avec tant de violence que
 son visage en resta couvert de sang , et après ce mau-
 vais traitement elle fut envoyée en prison. Au lieu
 de paraître triste , la sainte y montra tant de joie que
 la rage du tyran ne fit que s'accroître ; il ordonna
 que tous ses membres fussent disloqués par la tor-
 ture , et fit brûler ses côtés avec des torches ardentes.
 Mais la sainte endura ce supplice sans pousser une
 plainte et avec un visage serein. Voyant que la torture
 et le feu étaient impuissants à l'émouvoir , le préfet
 lui fit arracher les ongles des doigts , et rompre les
 dents à coups de marteau ; puis enfin il lui fit arra-

cher les mamelles avec des tenailles de fer. Elle aurait dû naturellement expirer par la violence de tant de douleurs ; mais le Seigneur la fortifia au point qu'elle ne fit que le bénir durant tous ces supplices. De retour en prison , elle se trouva miraculeusement guérie de toutes ses plaies.

5. Probus informé de tout cela , et sachant de plus que la sainte nommait ses dieux , des dieux de bois , de terre et de métal , ordonna , le barbare , de lui arracher la langue jusqu'à la racine. La sainte , à cet ordre cruel , se mit à remercier Dieu et à chanter ses louanges. Tous les assistants furent glacés d'horreur à la vue de cette opération , et l'on vit sortir de sa bouche un ruisseau de sang qui inonda et teignit tous ses vêtements. La sainte se sentant défaillir dans ce supplice , Probus fit signe à un chrétien nommé Cyrille , qui se tenait auprès d'elle , de lui donner un peu d'eau. Il lui en donna , et cette charité lui valut la grace du martyr. Sainte Anastasie , toutefois , malgré la perte de sa langue , ne cessait de bénir le Seigneur et de lui demander son aide pour accomplir son sacrifice ; dans cette vue , elle élevait souvent les mains au ciel ; mais le tyran ne pouvant souffrir ce mouvement , lui fit encore , après tant de tourments , couper les mains et les pieds , et enfin trancher la tête. La sainte eut donc le bonheur de se présenter au ciel pour s'unir à Jésus-Christ , parée d'autant de joyaux qu'elle avait souffert de supplices pour son amour. En même temps , on trancha la tête à ce bon chrétien , Cyrille , qui avait eu la charité de lui offrir de l'eau , comme nous l'avons dit. Tout ceci arriva le 27 ou le 28 octobre , vers l'an 249. Surius raconte que la bonne Sophie ayant appris la mort glorieuse de sa novice , parvint à avoir

son corps, et l'ensevelit hors de la ville avec le secours de deux personnes qui l'aiderent alors dans cette œuvre de piété.

§ XLVIII.

De Saint Victor et de ses compagnons.

1. La religion chrétienne s'était beaucoup répandue à Marseille du temps de l'empereur Maximilien : aussi ce grand ennemi des chrétiens étant venu dans cette ville, en fit un grand carnage. Parmi les Martyrs il y eut S. Victor, officier militaire, mais en même temps bon chrétien, très zélé pour la foi, et qui ne laissait échapper aucune occasion d'encourager les fidèles à donner leur vie pour Jésus-Christ. Dans cette vue, il se portait de nuit dans les maisons des chrétiens, et les exhortait à tout souffrir plutôt que de renoncer à Jésus-Christ.

2. Ce zèle ne put rester long-temps caché; Victor fut donc arrêté et conduit devant les préfets de la ville, Astérius et Eutychius. Les préfets dirent à Victor qu'il obtiendrait son pardon s'il sacrifiait aux dieux; qu'ils l'exhortaient donc à ne pas perdre le fruit de ses services pour suivre un homme mort comme l'était Jésus-Christ. Victor répondit que les dieux des païens n'étaient que des démons qui ne méritaient que le mépris. Il ajouta qu'il se vantait de suivre Jésus-Christ, cet homme mort, qui, étant le fils de Dieu, s'était fait homme pour le salut des hommes, mais qui n'avait pas pour cela cessé d'être Dieu, puisque le troisième jour après sa mort il était ressuscité par sa propre vertu et monté au ciel où il régnait

avec son père. Les païens, à ce récit qu'ils prenaient pour des fables, se mirent à l'injurier ; mais comme Victor était noble, les préfets renvoyèrent sa cause au jugement de l'empereur.

3. Dès que Victor parut en sa présence, l'empereur chercha à l'effrayer par des menaces ; mais voyant qu'il n'en tenait compte, il ordonna de le traîner par toute la ville les mains et les pieds liés. Le saint ainsi déchiré et couvert de sang fut ramené devant les préfets : ceux-ci le croyant énervé par ce supplice, tentèrent par tous moyens de l'amener à renier Jésus-Christ, lui représentant les avantages dont il pourrait jouir dans ce monde s'il obéissait à l'empereur, et les maux qu'il aurait à souffrir s'il désobéissait. Victor, plus courageux encore qu'au commencement, répondit : « Je n'ai commis aucun « crime contre l'empereur, et je n'ai pas négligé de le « servir quand je l'ai dû. Je prie de plus Dieu tous « les jours pour son salut. Mais comment pourrai-je « jamais être condamné si je préfère les biens éter- « nels aux biens temporels ? Ne serais-je pas fou si je « voulais faire plus de cas de ces biens vils et de peu « de durée que de ceux qui sont immensément plus « plus grands et qui ne finissent jamais ? Ne sera-t-il « pas juste que je préfère à la grace de l'empereur la « grace du Dieu qui m'a créé et qui me promet une « félicité éternelle ? Quant aux tourments dont vous « me menacez, je les considère comme des bienfaits « plutôt que comme des tourments ; car ils me déli- « vreront des tourments éternels, et la mort que vous « me préparez, sera pour moi un passage à une vie « sans fin. N'aurais-je pas perdu la tête si je voulais « préférer vos dieux qui ne sont que des démons, à « mon Dieu vivant et véritable ? »

4. Victor continuait toujours à exalter la religion chrétienne et la gloire de Jésus-Christ, racontant ses innombrables miracles pendant qu'il vivait sur la terre. Mais les préfets ne pouvant plus le supporter, l'interrompirent en disant : « Allons, Victor, plus de paroles ; choisis, ou d'apaiser nos dieux, ou de finir ta vie par une mort malheureuse. » Victor répondit : « Puisque c'est là votre résolution, faites ce que vous voulez ; préparez les supplices ; je méprise vos dieux et j'adore mon Christ. » Les préfets discutèrent alors entre eux sur la manière de le tourmenter ; enfin par ordre d'Astérius, le saint fut appliqué à une longue et douloureuse torture, durant laquelle lui apparut Jésus-Christ qui lui dit : « Courage, Victor, je suis avec toi dans le combat pour te soutenir, et je serai ton rémunérateur au ciel, après que tu auras vaincu. » Le saint fortifié par ces paroles, louait Dieu avec un visage serein. Les bourreaux de leur côté, las de le tourmenter, l'enfermèrent dans une prison plus obscure ; mais là vinrent deux anges le consoler, et S. Victor s'y mit à chanter avec eux les louanges de Dieu. Les gardiens voyant la lumière qui brillait en ce lieu, se jetèrent aux pieds du saint et lui demandèrent le baptême. Ces gardiens se nommaient Alexandre, Longin et Félicien. Le saint les instruisit du mieux qu'il put, et dès la même nuit il les fit baptiser par un prêtre qu'il envoya chercher.

5. Le lendemain, sur le bruit de la conversion des trois gardiens, l'empereur ordonna que Victor fût de nouveau livré aux tourments, et que les gardiens, s'ils refusaient d'abandonner la foi qu'ils avaient embrassée, fussent décapités ; ce qui s'exécuta. Victor, après avoir été mis de nouveau à la torture,

fut porté pour sacrifier devant un autel de Jupiter ; il le jeta à terre d'un coup de pied ; l'empereur lui fit aussitôt couper le pied , puis il le fit mettre sous une meule de moulin , qui , après lui avoir broyé tout le corps , se démonta cependant avant de lui ôter la vie ; on fut donc obligé de trancher la tête au saint , comme aux autres , et à l'instant où il expira , on entendit ces paroles , qui semblaient venir du ciel : « Tu as vaincu , Victor , tu as vaincu. » Le tyran ordonna de jeter les corps des Martyrs dans la mer , mais Dieu permit qu'ils fussent portés sur le rivage du côté opposé ; les chrétiens les en tirèrent , et les déposèrent dans une grotte , où le Seigneur voulut ensuite les honorer par plusieurs miracles.

§ XLIX.

De Saint Dorothée et de Saint Gorgonius.

1. Pendant que Dioclétien habitait son palais à Nicomédie , le feu y prit , ce dont le prince fut extrêmement effrayé. On lui dit que les chrétiens avaient été les auteurs de cet incendie , dans l'intention de le brûler vif. Dioclétien résolut , sur cette accusation , de faire disparaître tous les chrétiens de son empire ; il ordonna , en conséquence , à tous les gouverneurs , non seulement sous peine de perdre leur charge , mais même sous peine de la vie , de donner la mort à tous les chrétiens sans exception.

2. Galère , grand ennemi des fidèles , et gendre de Dioclétien , voulant irriter l'empereur encore plus contre eux , fit mettre de nouveau le feu au palais , puis il donna à entendre à Dioclétien , que les offi-

ciers du palais eux-mêmes, qui étaient chrétiens, avaient causé cet incendie dont les flammes devaient envelopper les deux empereurs avec beaucoup d'autres. Dioclétien entra en fureur, et fit appeler, entre autres, un des eunuques de la chambre, nommé Pierre, zélé chrétien, lui fit signifier qu'il fallait immédiatement, ou sacrifier aux dieux, ou perdre la vie. Pierre répondit : « Je suis prêt à perdre la vie, « mais je ne veux jamais perdre la foi ; comment « voulez-vous que je sacrifie aux démons qui sont nos « ennemis? » A cette réponse, il fut aussitôt suspendu en l'air, tout son corps fut déchiré à coups de verges ; puis, quand on l'eut descendu, on répandit sur ses plaies du vinaigre et du sel. Comme Pierre se montrait invincible, il fut mis sur un gril, sous lequel il y avait du feu, et dans ce tourment le héros chrétien termina sa vie.

2. Dioclétien savait que Dorothee, son premier chambellan, et Gorgonius, l'un des premiers officiers de sa chambre, étaient chrétiens ; mais comme il les aimait pour leur bonté et leur fidélité, il ne pouvait se résoudre à les faire mourir. Cependant les deux saints, qui avaient vu et même envié le martyre de Pierre, se trouvant un jour seuls auprès de Dioclétien, lui exposèrent respectueusement l'abus que les autres faisaient de sa bonté, en l'irritant contre les innocens ; ils lui dirent donc : « Seigneur, « quel mal avait fait Pierre, qui méritât une mort « aussi cruelle ? Il était chrétien, il est vrai : mais « quels sujets, dans tout votre empire, vous sont plus « fidèles que les chrétiens ? Nous aussi, nous sommes « chrétiens ; si c'est un crime, nous sommes prêts à « le payer de notre vie ; car ce n'est point un crime, « mais bien notre devoir d'adorer le seul et vrai

« Dieu. » L'empereur ; après cette protestation , demeura suspendu entre l'amour et la haine ; Galère vint bientôt , et il le détermina à contraindre les deux saints à abandonner leur foi ou à subir la mort. Il les fit immédiatement battre avec cruauté ; le sang coulait en telle abondance que , ne les voyant plus respirer , il fit cesser la boucherie. Mais les voyant ensuite vivants et intrépides , il les fit rôtir tous deux à petit feu , sur un gril , et enfin il les fit étrangler. Les deux saints consommèrent ainsi leur sacrifice , le 9 septembre de l'année 302. Oh ! quels beaux exemples d'amour envers Dieu ! Quels beaux holocaustes ! Quelles belles victimes agréables à Dieu ! Leurs reliques furent portées à Rome , et placées sur la voie latine , d'où Grégoire IV les fit transporter dans l'église de S. Pierre ; mais en 764 , le pape Paul I^{er} concéda le corps de S. Gorgonius à l'évêque de Metz ; plus tard , il fut transporté , en 1595 , à Pont-à-Mousson , où il est encore maintenant.

§ L.

De Saint Timothée et de Sainte Maure , sa femme.

1. Quand l'empereur Dioclétien fut mort , Galère et Maximilien , ses successeurs , continuèrent la persécution contre les chrétiens. Au nombre des Martyrs qu'ils envoyèrent au ciel , furent Timothée et Maure. Timothée était du village de Pérape , dans la Thébaïde , et c'était un chrétien si exemplaire , que l'évêque l'ordonna lecteur. Il épousa une jeune chrétienne nommée Maure , âgée de 17 ans. Il n'y

avait que trois semaines qu'ils étaient mariés, quand Arrien, gouverneur de la province, envoya prendre Timothée, qui lui avait été dénoncé comme le plus grand ennemi des dieux. Arrien, l'ayant fait paraître en sa présence, lui dit : « Savez-vous les ordres de l'empereur contre ceux qui ne sacrifient point aux idoles ? » Timothée répondit : « Oui, je les connais, mais je suis prêt à donner la vie avant que de commettre une pareille impiété. — Eh bien, replica le gouverneur, tu seras appliqué à la torture, et nous verrons comment tu parleras. » Et sachant qu'il avait été lecteur, il lui ordonna de lui remettre tous les livres sacrés qu'il avait entre les mains. Le saint les lui refusa courageusement ; le juge furieux lui fit mettre dans les oreilles, des fers rougis, qui lui firent sortir les yeux de la tête, par la violence de la douleur.

2. Timothée, après un tourment si cruel, se mit à louer Dieu ; le tyran de plus en plus irrité, le fit pendre par les pieds à un gibet, avec une grosse pierre attachée au cou, et un baillon dans la bouche, pour l'empêcher de parler. Arrien, voyant que tous ces tourments ne réussissaient pas à pervertir Timothée, fit amener Maure, et lui dit qu'elle seule pouvait sauver son mari de la mort, en le décidant par ses larmes, à sacrifier aux dieux. Maure vint, et trouvant son mari dans un état si pitoyable, dit tout ce qu'elle put pour l'attendrir et pour lui faire abandonner la foi. Timothée, à qui on ôta alors le bâillon, afin qu'il pût répondre, dit : « Comment donc, Maure, tu es chrétienne, et au lieu de m'encourager à souffrir pour la foi, tu m'exhortes à l'abandonner, afin de me dévouer aux peines éternelles de l'enfer, pour conserver le peu de

« jours qui me restent à vivre ? Est-ce là l'amour
« que tu me portes ? »

3. A ce reproche, Maure rentre en elle-même, se jette à genoux, se tourne vers Jésus-Christ, et versant des larmes plus justes et plus saintes, elle le prie de lui pardonner ; puis elle revint demander son pardon à son époux lui-même, et se trouvant tout-à-fait changée, elle l'exhorta à demeurer ferme dans sa foi, désirant, elle aussi, avoir le bonheur de réparer sa faute en mourant, et être sa compagne dans son martyre. Timothée tout consolé du retour de sa femme, lui dit que ses paroles lui faisaient oublier toutes les douleurs qu'il avait souffertes ; il l'exhorta à se présenter au gouverneur, pour se rétracter, et à lui déclarer qu'elle était prête à mourir pour Jésus-Christ. Maure, redoutant sa faiblesse, craignit d'abord de faire cette démarche ; mais S. Timothée pria le Seigneur de donner de la force à sa femme. Sa prière fut exaucée, et Maure suivit avec courage le conseil de son saint mari.

4. Le juge surpris de ce changement voulait la détourner de son projet, et il lui dit qu'après la mort de Timothée, elle pourrait retrouver un excellent époux. Maure répondit qu'après la mort de son mari, elle n'aurait jamais d'autre époux que Jésus-Christ. Alors Arrien lui fit arracher avec violence tous les cheveux, et comme elle supportait cette douleur avec joie, le tyran lui fit couper les doigts, puis il la fit jeter dans une chaudière d'eau bouillante ; mais la sainte fut préservée de tout mal, par un miracle qui ébranla Arrien et servit beaucoup à sa conversion, peu de jours après. Toutefois, pour ne pas paraître infidèle à l'empereur, il fit appliquer sur les chairs de la sainte du feu de soufre et de poix ; et enfin, la

voyant intrépide dans ses souffrances, il la condamna à mourir crucifiée avec son mari.

5. Tandis qu'elle allait au lieu du supplice, sa mère l'embrassa en pleurant; mais la sainte se tira des bras de sa mère, et courut à la croix qui lui était préparée. On laissa le mari et la femme ainsi attachés en face l'un de l'autre, sans leur trancher la tête, afin de rendre leur mort plus longue et plus douloureuse. Les deux saints restèrent en vie dans cet état pendant plusieurs jours, durant lesquels ils ne firent que bénir Dieu, et s'encourager mutuellement par l'espérance d'aller promptement s'unir à Jésus-Christ dans le ciel. Ces deux glorieux Martyrs conquièrent la couronne le 19 décembre, au commencement du quatrième siècle. Les Grecs et Moscovites célèbrent encore leur fête aujourd'hui. Autrefois il y avait à Constantinople une église sous l'invocation de leurs noms.

§ LI.

De Saint Laurent.

1. S. Laurent naquit citoyen romain, comme nous l'apprend le sacramentaire de S. Léon-le-Grand; mais il était probablement d'origine espagnole. D'autres veulent qu'il soit né en Espagne, mais qu'il soit venu dès sa jeunesse à Rome. S. Pierre Chrysologue dit qu'autant il fut pauvre des biens de la terre, autant il fut riche des biens célestes : aussi le pape Sixte le prit-il en grande affection à cause de ses vertus; après en avoir fait un de ses plus chers disciples, il l'éleva, quoique jeune, au diaconat, et le mit

à la tête des sept diacres ; de plus, il lui confia le soin des vases sacrés et des aumônes destinées aux pauvres.

2. L'empereur Valérien fut dans le principe favorable aux chrétiens ; mais en l'an 258 il suscita une terrible persécution contre eux, et spécialement contre les évêques et les autres ministres de l'église. C'est pourquoi le pape Sixte fut un des premiers arrêtés, tandis qu'il disait la messe, dans le cimetière de Calixte ; chargé de chaînes, il fut conduit en prison. S. Laurent l'ayant appris aussitôt, alla le trouver sans retard, et, dès qu'il le vit, il lui dit, au rapport de S. Ambroise : « Ah ! mon père, où allez-vous sans votre ministre ? En quoi vous ai-je déplu pour que vous m'abandonniez ? Vous méfiez-vous peut-être de moi ? Mettez-moi d'abord à l'épreuve, et puis renvoyez-moi. » S. Sixte lui répondit : « Non, mon fils, je ne vous abandonne pas ; mais à vous sont réservés de plus grands combats pour la gloire de Jésus-Christ ; vous me suivrez dans trois jours. Dieu, considérant la faiblesse de mon âge, ne me réserve que de faibles tourments, mais à vous il prépare des tourments et des victoires plus considérables. Distribuez de suite tous les trésors de l'église aux pauvres, et préparez-vous au martyre. » Consolé par ces paroles, S. Laurent, qui souhaitait ardemment donner sa vie pour Jésus-Christ, distribua aussitôt aux pauvres tous les vases, les vêtements, les ornements de l'église et l'argent qu'elle conservait. Ensuite il retourna à la prison pour revoir son saint père ; l'ayant trouvé au moment même où on allait le conduire au lieu du supplice, où il avait été condamné à perdre la tête, il se jeta à ses pieds et le prévenant de la distribution qu'il avait faite, il lui demanda sa

bénédiction avec l'espérance de le suivre bientôt au ciel.

3. Le préfet de Rome , averti que S. Laurent avait en garde les biens de l'église , le fit appeler et lui ordonna de les livrer tous , parce qu'ils étaient nécessaires au prince pour l'entretien de l'armée. Le saint répondit sans se troubler , qu'on lui accordât un peu de temps , et qu'il lui ferait voir combien l'église était riche. En huit jours il réunit tous les pauvres nourris par l'église , et à un jour déterminé , les ayant tous fait rassembler sur un grand espace , il alla trouver le préfet , et lui dit : « Venez voir les trésors de notre Dieu , vous verrez un grand amas de vases et de pierres précieuses. Le préfet y alla , et ne voyant que cette multitude de pauvres , il jeta des regards furieux sur le saint diacre , qui le voyant ainsi troublé , lui dit : « Seigneur , pourquoi vous troublez-vous pour de l'or ? « l'argent et les pierres précieuses ne sont que de la « terre , tirée de la terre ; les pauvres sur lesquels « sont répandus par l'aumône les trésors de l'église , « sont les richesses des chrétiens. » Le préfet , se voyant joué par le saint , lui commanda aussitôt de renoncer à Jésus-Christ , et comme il persistait dans sa foi , il ordonna de le fouetter comme un esclave ; puis il le menaça de supplices plus grands , s'il ne se soumettait à adorer les dieux ; le saint répondit qu'il était prêt à souffrir tous les supplices plutôt que d'honorer des dieux qui n'étaient dignes d'aucun honneur. Le préfet le fit conduire en prison et le mit sous la surveillance d'Hippolyte , un des officiers de sa garde. Hippolyte , frappé de l'intrépidité , des actions et des paroles modestes de S. Laurent , avait déjà commencé à la vénérer ; mais les miracles que fit le saint dans la prison achevèrent sa conversion , car en

entrant, le saint ayant rencontré un aveugle, nommé Lucille, il lui posa la main sur les yeux et lui rendit la vue. Hippolyte alors se fit baptiser.

4. Le lendemain le préfet fit appeler le saint diacre, et chercha par des promesses et des menaces à lui faire renier Jésus-Christ; mais il n'obtint rien. Aussi lui fit-il briser les os sur le chevalet, et déchirer les chairs avec des fouets armés de pointes de fer. Le saint crut expirer dans ce moment, et il pria le Seigneur de recevoir son ame; mais il entendit une voix qui lui dit que sa victoire n'était pas encore complète et que d'autres tourments encore lui étaient réservés. On assure que cette voix fut entendue de tous les assistants et même du préfet, qui dit alors : N'entendez-vous pas les démons qui viennent au secours de ce magicien? Mais en ce moment un soldat nommé Romain vit un ange, sous la figure d'un jeune homme d'une grande beauté, étancher le sang qui coulait des plaies du saint Martyr. Cette vision convertit Romain, qui s'approcha de S. Laurent et lui demanda le baptême; mais le saint lié sur le chevalet par les mains et par les pieds ne put le consoler; cependant, l'empereur informé que le Martyr montrait une constance invincible dans ce tourment, ordonna de le délier et de le reconduire en prison pour le réserver à de plus grands supplices. Aussitôt que S. Laurent fut rentré en prison, Romain prit un vase d'eau et se renferma avec le saint, qui, le trouvant suffisamment instruit, le baptisa et l'exhorta à se préparer au martyre que Romain reçut avec joie le 9 août, la veille du jour où S. Laurent fut martyrisé.

5. Le préfet se fit amener de nouveau S. Laurent, et lui dit : « Pourquoi méprises-tu les dieux avec

« tant d'insolence ? » Le saint répondit : « Parce que ces dieux sont tous faux , attendu que la raison elle-même démontre qu'il ne peut y avoir qu'un seul Dieu. » A ces mots , le tyran lui fit rompre les mâchoires à coups de pierres , et enfin il ordonna de le placer sur un gril de fer ardent , sous lequel étaient des charbons à moitié allumés , afin de rendre le supplice plus long et plus cruel ; mais le saint devenu plus intrépide par ce supplice , et voyant un côté de son corps suffisamment rôti , dit au préfet : « Si tu veux manger de ma chair , ce côté est assez cuit , tourne et mange. » Puis levant les yeux au ciel , et manifestant la joie avec laquelle il mourait ; il rendit tranquillement son ame à Dieu , le 10 août de l'an 258. Hippolyte et un prêtre nommé Justin prirent son corps et l'enterrèrent dans une grotte du champ de Veron , lieu où l'on éleva plus tard une église fameuse ; mais le nombre des églises élevées à l'honneur de S. Laurent dans le monde entier , est immense. Presque tous les Saints Pères ont célébré la gloire de S. Laurent , et Prudence attribue principalement au martyr de ce grand saint la conversion de Rome.

§, LII.

De Saint Sébastien.

1. S. Sébastien naquit de parents chrétiens qui habitaient Narbonne , en Languedoc , mais qui étaient originaires de Milan. S. Ambroise dit que S. Sébastien s'acquit d'abord , par ses talents et la probité de ses mœurs , l'amitié de Dioclétien , qui le

fit capitaine de la première compagnie de ses gardes. Le saint profitait de ce poste, pour employer toutes ses facultés au soulagement des pauvres, et tous ses soins au secours des chrétiens, spécialement de ceux qui languissaient en grand nombre dans les cachots. Il les secourait, les encourageait à souffrir pour Jésus-Christ, en un mot, il était le soutien de tous les fidèles persécutés.

2. Il arriva cependant que les deux frères, Marc et Marcellin, chevaliers romains, qui déjà avaient souffert les tortures avec courage, furent finalement conduits à la mort. Au moment même se présentèrent Tranquillin leur père, et Marcia leur mère, tous deux païens, accompagnés des femmes et des enfants de ces deux confesseurs de Jésus-Christ, et ils obtinrent, par leurs larmes, du juge Chromace, que l'exécution fût différée de trente jours. On peut bien se figurer les prières et les marques de tendresse que prodiguèrent ces parents, pour faire prévariquer les deux saints frères; elles furent telles, en un mot, que les saints eux-mêmes, ébranlés par ces combats, commençaient déjà à chanceler. Mais S. Sébastien s'étant aperçu du danger qui les menaçait, courut à leur secours, et Dieu bénit tellement ses paroles que, non seulement il détermina les deux frères à recevoir avec joie la mort d'un coup de lance, après être restés un jour et une nuit les pieds percés de clous, et fixés à un gibet; mais qu'il convertit encore à la foi tous les parents dont nous avons parlé, et en outre Nicostrate, officier de Chromace, et Claude, gardien de la prison, ainsi que soixante-quatre autres prisonniers qui étaient idolâtres.

3. Mais le plus grand prodige fut la conversion

de Chromace lui-même, vicaire du préfet. Sachant que Tranquillinus avait embrassé la foi, il le fit venir auprès de lui : « Serais-tu par hasard devenu fou aux « derniers jours de ta vie ? lui demanda-t-il. » Le bon vieillard répondit : « Au contraire, en me faisant chrétien, je suis devenu sage, car j'ai préféré « la vie éternelle à cette vie de quelques heures qui « me reste dans ce monde. » Il le mit ensuite en rapport avec S. Sébastien, qui le persuada complètement que la religion chrétienne est la seule vraie. Chromace reçut donc le baptême avec toute sa famille, et quatorze cents esclaves, auxquels il donna la liberté. Il renonça ensuite à sa charge, et se retira pour vivre à la campagne.

4. Fabien, successeur de Chromace, prévenu que S. Sébastien excitait tous les chrétiens à demeurer fermes dans la foi, et qu'il convertissait même les païens, en donna connaissance à l'empereur; celui-ci appela aussitôt auprès de lui le saint, et lui reprocha le crime qu'il commettait, en induisant ses sujets à être chrétiens. S. Sébastien répondit qu'il croyait par là rendre le plus grand service possible à l'empire, puisque l'état ne pouvait acquérir de plus grands avantages, que d'avoir des sujets chrétiens, ceux-ci étant d'autant plus fidèles à leur prince, qu'ils sont plus fidèles à Jésus-Christ.

5. L'empereur, indigné de cette réponse, ordonna d'attacher immédiatement le saint à un poteau, pour y être percé de flèches par les soldats. La sentence fut aussitôt exécutée, et on laissa S. Sébastien pour mort; mais une sainte veuve, nommée Irène, s'étant rendue la nuit suivante auprès de lui pour l'ensevelir, le trouva encore vivant. Elle le fit donc secrètement porter dans sa maison, où le saint s'étant guéri,

alla un jour trouver l'empereur, et lui dit : « Prince, « est-il possible que vous ajoutiez toujours foi aux « calomnies inventées contre les chrétiens? Je re- « viens pour vous dire que vous n'avez pas de sujets « plus utiles et plus fidèles dans votre état, que les « chrétiens, qui, par leurs prières, vous obtiennent « toutes vos prospérités. » Dioclétien surpris de voir S. Sébastien encore en vie : « Comment, lui dit-il, « tu es encore vivant? — Oui, répondit le saint, le « Seigneur m'a conservé la vie, afin que je manifeste « l'impiété que vous commettez en persécutant les « chrétiens. »

6. Plus irrité alors, l'empereur ordonna de flageller le saint jusqu'à ce qu'il rendit l'ame, et le saint alla recevoir au ciel la couronne du martyr, le 20 janvier vers l'an 288. Les païens jetèrent le corps du saint Martyr dans un égout, mais il resta suspendu à un croc, d'où Lucine, dame d'une grande vertu, le fit retirer, et l'ensevelit à l'entrée du cimetière appelé encore aujourd'hui *les Catacombes de Saint-Sébastien*.

§ LIII.

Des SS. Cyriaque, Large et Smaragde.

1. L'empereur Dioclétien eut la vanité de faire élever un palais qui devait être une merveille du monde; en effet, il érigea cet immense bâtiment à Rome, où il fit placer les bains célèbres, connus plus tard sous le nom de *Thermes de Dioclétien*, et dont on voit aujourd'hui encore les restes dans cette ville. Cet empereur, animé contre les chrétiens d'une

haine profonde, qui le portait à leur désirer et à leur donner à tous la mort, par les moyens les plus barbares que sa cruauté pût inventer, imagina ; entre autres supplices, par lesquels il s'étudiait à tourmenter les fidèles, de les faire travailler à la construction de ce palais. On voyait donc un grand nombre de serviteurs de Dieu rassemblés pour tailler les pierres, extraire le sable, porter la chaux et l'eau, et comme le but était de les faire tous mourir, on les contraignait à travailler sans relâche, et on leur refusait la nourriture suffisante pour les soutenir.

2. Un seigneur romain, Trason, très-riche et chrétien caché, ayant pitié de ces confesseurs de Jésus-Christ, résolut de venir à leur secours à l'aide de trois chrétiens zélés, ses amis, Cyriaque, Large et Smaragde. Ces trois saints pourvoyaient à leurs besoins, et les animaient en même temps à souffrir pour Jésus-Christ. Le pape S. Marcellin, informé de leur vertu, voulut ordonner saint Cyriaque diacre, afin qu'il pût mieux pourvoir aux besoins des fidèles. Ces saints furent rencontrés un jour par les païens, chargés des vivres qu'ils portaient aux chrétiens ; ils furent arrêtés pour ce fait et condamnés, eux aussi, à s'épuiser dans ces travaux. Ils se distinguèrent alors entre tous par les secours et les soulagemens qu'ils prodiguaient aux plus faibles ; dénoncés pour cela à Maximilien, collègue de Dioclétien, ils furent, sur l'ordre du premier qui n'était pas moins cruel que l'autre, arrêtés et enfermés dans une prison, où le Seigneur opéra par leur moyen un grand nombre de prodiges ; entre autres, Cyriaque, en faisant le signe de la croix, rendit la vue à quelques aveugles qui eurent recours à lui ; des infirmes en foule se portèrent à la prison, et tous s'en retournèrent

guéris, et non seulement guéris dans leur corps, mais aussi dans leur ame; car nos saints profitèrent toujours de ces occasions pour les engager à embrasser la foi chrétienne, et ils en convertirent beaucoup de la sorte.

3. Le bruit de tant de miracles s'étant répandu à la Cour, Artémie, fille de Dioclétien, maltraitée par un démon qui l'obsédait, disait qu'elle n'en pourrait être délivrée que par le diacre Cyriaque. L'empereur, entraîné par le tendre amour qu'il portait à sa fille, consentit à ce qu'on fit sortir Cyriaque de la prison : Dès qu'on l'eut prié de délivrer la princesse, il ordonna au démon de sortir de ce corps. Le démon répondit : « J'obéis, parce que je ne puis résister « à la puissance de Jésus-Christ; mais j'irai à la « cour du roi de Perse. » Saint Cyriaque répliqua : « Tout réussira à la gloire de Jésus-Christ et à ta con- « fusion. » La jeune fille fut immédiatement délivrée, et elle protesta aussitôt qu'elle voulait se faire chrétienne. Cependant, la fille du roi de Perse nommée Gobie se trouva envahie par le même démon, et celle-ci aussi se mit à crier qu'elle ne pouvait être délivrée que par le diacre Cyriaque, qui était à Rome. Le roi dépêcha aussitôt un ambassadeur pour prier Dioclétien de lui envoyer Cyriaque sans retard, et Dioclétien le lui envoya avec ses compagnons chéris. Lorsqu'ils furent arrivés en Perse, Cyriaque dit au roi, que pour voir sa fille délivrée comme il le désirait, il fallait qu'il crût en Jésus-Christ. Le roi promit tout, et la jeune enfant fut délivrée; aussi le prince, sa fille et quatre cents païens reçurent le baptême. Le roi aurait bien voulu garder les saints en Perse, mais ils tinrent à retourner à Rome, où ils espéraient le martyre.

4. Revenus à Rome, les saints continuèrent à secourir et à fortifier les chrétiens persécutés. Dioclétien les tolérait; mais s'étant éloigné de Rome quelque temps après, Maximien, que la haine rendait furieux contre les fidèles, fit arrêter nos saints, et leur fit déclarer par Carpasius, l'exécuteur de ses volontés, de sacrifier ou d'être eux-mêmes sacrifiés aux dieux. Les saints repoussèrent la proposition avec horreur, et S. Cyriaque dit alors : « Comment pouvons-nous sacrifier aux dieux qui ne sont que des démons de l'enfer? » Carpasius lui fit verser de la poix bouillante sur la tête; le saint souffrit ce tourment avec calme; il se mit même à louer Jésus-Christ. Le juge furieux le fit étendre sur le chevalet et battre à coups de bâton. Durant ce supplice, S. Cyriaque dit qu'il remerciait Jésus-Christ, qui le rendait digne de souffrir pour sa gloire. Maximien convaincu que rien ne pouvait ébranler ces saints héros, les fit immédiatement décapiter avec vingt autres Martyrs, le 16 mars de l'an 303. Leurs corps furent enfouis dans un endroit voisin du supplice sur le chemin de Sales, appelé *Voie salarienne*. Mais ceux de nos trois saints furent peu après transportés par S. Marcellin pape, dans une terre appartenant à Lucine, dame chrétienne, sur le chemin d'Ostie.

§ LIV.

De Saint Mammas.

1. S. Mammas naquit en Paphlagonie, pays de l'Asie mineure, appelé aujourd'hui Bolli, situé entre

le Pont-Euxin et la Galatie. Il était fils de Théodote et de Ruffine, tous deux nobles et bons chrétiens. Mais comme dans leur province les chrétiens étaient très persécutés, Théodote fut fait prisonnier par Alexandre, juge de la ville, lequel trouvant Théodote constant dans la foi, et n'ayant pas le pouvoir de le faire mourir, l'envoya à Fauste, gouverneur de Césarée en Capadoce, où Ruffine, quoiqu'elle fût enceinte, voulut accompagner son mari. Fauste était un homme cruel; dès que Théodote comparut devant lui, il lui fit entendre qu'il se préparât à mourir dans les tourments, s'il refusait d'obéir à l'empereur. Théodote répondit que son désir était de mourir pour Jésus-Christ; mais la fatigue du voyage fait à pied, et le manque de nourriture l'ayant fait tomber malade, il fut envoyé en prison, et il y finit saintement ses jours. Ruffine, son épouse, l'accompagna au tombeau; car ayant mis au monde un fils avant le temps, elle termina aussi sa vie le lendemain.

2. Une riche et noble veuve chrétienne, nommée Annie, étant en prière, vit un ange qui lui ordonna, de la part de Dieu, de prendre soin de cet enfant qui était encore en prison. La bonne dame, qui n'avait point d'enfant, demanda au gouverneur la grace d'élever celui-ci dans sa maison; elle l'obtint, et lui fit imposer à son baptême le nom de Mammas. Ce fils devint très savant dans les sciences humaines, mais il avança encore plus dans la science et le zèle de la religion chrétienne, au point qu'à peine âgé de douze ans, il dirigeait tous ses soins à amener ses concitoyens à professer la foi de Jésus-Christ. Annie mourut et le laissa héritier de toutes ses richesses, qu'il eut bientôt distribuées aux pauvres. Fauste mourut aussi, et il eut pour successeur dans son gouver-

nement Démocrite , grand ennemi des chrétiens. Arrivé à Césarée et informé du zèle du jeune S. Mammas , qui s'employait de toutes ses forces à propager la foi de Jésus-Christ, Démocrite le fit appeler, et lui parla ainsi : « Mais comment se peut-il que vous ,
 « qui êtes si sage , vous suiviez la secte chrétienne ,
 « proscrire dans tout l'empire ? Venez avec moi au
 « temple sacrifier à Jupiter , et j'aurai soin , après
 « cela , de votre fortune auprès de l'empereur. »
 Le saint jeune homme répondit : « Je vous suis obligé ,
 « Seigneur, de la bonne volonté que vous me témoi-
 « gnez ; mais je ne mériterais plus d'être estimé sage ,
 « si , sachant qu'il n'y a qu'un seul Dieu , je sacrifiais
 « aux créatures. Si je rendais à un vassal les hon-
 « neurs dus à l'empereur , ne me rendrais-je pas cou-
 « pable de lèse-majesté ? et comment puis - je sacri-
 « fier aux dieux qui ne sont que des démons. »

3. Démocrite indigné ordonna de livrer Mammas aux tourments ; mais le saint dit, qu'ayant été adopté par la dame Annie , il ne pouvait être condamné par lui aux supplices. Le juge informa l'empereur Aurélien de tous ces faits , et celui-ci ordonna de lui amener ce jeune homme, là où il se trouvait alors. Quand il le vit , il lui dit : « Je veux , mon fils , que vous de-
 « meuriez avec moi à la cour ; mais il faut abandon-
 « ner, la religion chrétienne. Choisissez donc , ou de
 « mener une vie heureuse à ma cour , ou de subir
 « une mort infâme sur un échafaud. » S. Mammas répondit : « Prince, le choix est fait ; vous me propo-
 « sez, ou une mort qui doit me rendre heureux pour
 « toujours , ou une vie courte qui doit me rendre à
 « jamais malheureux. » L'empereur répliqua : « Et
 « de qui attendez-vous cette félicité éternelle , sinon
 « de nos dieux ? » — « Non , seigneur , répondit-il ,

« vos dieux, qui ne sont que des statues sourdes et
 « aveugles, ne me peuvent faire aucun bien. Je n'adore
 « que le vrai et unique Dieu, et pour lui je suis prêt
 « à donner volontiers la vie; c'est là ce que je regarde
 « comme ma fortune. »

4. Aurélien, irrité de ce discours, ordonna de déchirer le corps de Mammas à coups de verges. Le saint endurait tout sans se plaindre, et le prince, qui paraissait ému de le voir tant souffrir, lui dit presque en le priant : « Mammas, dites au moins de bouche que vous sacrifierez. » Et le saint répondit : « Dieu me garde de l'abandonner, ni de cœur, ni de bouche; tourmentez-moi tant que vous le voudrez, les bourreaux seront plutôt las de me supplicier que je ne le serai de souffrir. » Aurélien alors entra en fureur, et il commanda qu'on lui brûlât les chairs avec des torches ardentes; mais Dieu voulut que les torches brûlassent, au lieu du saint, ceux qui les tenaient. Le prince, à cette vue, ordonna de le jeter à la mer; mais tandis que Mammas se dirigeait de ce côté, il apparut un ange, sous la forme d'un jeune homme, qui mit en fuite tous ceux qui le conduisaient, et dit au saint de se retirer sur une montagne, près de Césarée, où il demeura solitaire pendant quarante jours.

5. Un nouveau gouverneur vint ensuite dans cette contrée. Informé qu'un chrétien, déjà condamné à mort par l'empereur, vivait sur cette montagne, il l'envoya prendre par des cavaliers. Les soldats y allèrent, et l'ayant rencontré, comme ils ne le connaissaient pas, ils lui demandèrent où était Mammas. Le saint répondit qu'il allait le leur indiquer, et il les fit entrer dans la cabane où il demeurait sur le mont. Une troupe de bêtes sauvages accourut alors, et le saint dit aux soldats : « Ne craignez rien, ce sont ces

« animaux qui me nourrissent de leur lait. Puis il se fit connaître, en disant : « Je suis Mammas, que vous cherchez ; retournez, je vous suis. » Les soldats, épouvantés encore de la vue des bêtes sauvages, retournèrent à Césarée, et rapportèrent le tout au gouverneur. Le saint Martyr se présenta aussitôt après eux, et le gouverneur lui dit : « Etes-vous l'enchanteur, qui, faisant des prestiges comme en font les chrétiens, savez apprivoiser les bêtes sauvages ? » Le saint répondit : « Je suis serviteur de Jésus-Christ, lequel garde ceux qui lui obéissent, et condamne au feu éternel ceux qui se fient aux démons. Du reste, sachez que les enchantements dont vous nous accusez, sont inconnus aux chrétiens. Vous m'avez fait appeler, me voici à vos ordres. »

6. Le tyran répliqua : « Vous êtes un téméraire, de vous opposer aux ordres de l'empereur ; mais les tourments vous corrigeront ; » et alors il ordonna de flageller le saint, après l'avoir suspendu au chevallet. Mais le saint ayant tout supporté avec patience, il le menaça de le faire brûler vif, puis il l'envoya en prison, où S. Mammas trouva quarante chrétiens captifs pour la foi. Le saint en ayant compassion, se mit en prière, et voilà qu'aussitôt les portes de la prison s'ouvrirent d'elles-mêmes, et ces saints confesseurs se trouvèrent en liberté. Ce miracle convertit quelques païens ; mais il fit entrer dans une plus grande fureur le tyran, qui ordonna de jeter le saint, pieds et mains liés, dans une fournaise ; mais le feu ne lui brûla même pas un cheveu, il ne consuma que les liens, et le saint resta dans les flammes, bénissant le Seigneur. Le gouverneur, à la fin, ordonna d'ôter la vie à S. Mammas, et le saint, priant

Dieu alors de lui faire consommer son martyre , fut tué à coups d'épée , et alla ainsi recevoir le prix de tous les tourments qu'il avait soufferts. Ceci arriva vers l'année 275 , la dernière du règne d'Aurélien. Surius a écrit l'histoire de ce saint , qui a toujours été fameux chez les Grecs. Du temps de Constantin , une église fut élevée à Césarée sur son tombeau , et d'autres furent édifiées en son honneur dans un grand nombre de villes.

§ LV.

De Saint Janvier, évêque.

1. Naples et Bénévent se disputent l'honneur d'avoir donné naissance à S. Janvier. Les Napolitains veulent que ce soit leur ville , les Bénéventins soutiennent que c'est Bénévent , et disent qu'il était d'une des plus anciennes familles , descendant des Samnites , qui avaient combattu les Romains , et qui étaient les maîtres et ducs de Bénévent. Il n'y a point de données certaines sur les premières années de S. Janvier ; ce qu'on en dit de moins douteux , c'est que ses parents étaient chrétiens. Il est certain aussi que quand vint à vaquer le siège de l'église de Bénévent , S. Janvier était estimé le plus saint et le plus instruit du clergé , ce qui lui valut le suffrage unanime du clergé et du peuple pour l'épiscopat. Le saint , par humilité , refusa résolument d'accepter l'évêché ; mais il fut contraint de subir le fardeau , en vertu de l'obéissance que lui donna le pape S. Caius , ou du moins , S. Marcellin.

2. A peine S. Janvier commença-t-il à diriger cette

église, dans les temps malheureux de la persécution des empereurs Dioclétien et Maximien contre les chrétiens, qu'il manifesta le zèle dont il était dévoré pour la foi de Jésus-Christ. Il ne veillait pas seulement à la propager et à la maintenir dans son diocèse; mais il parcourait toutes les villes voisines pour convertir les idolâtres, donner du secours et inspirer du courage aux fidèles.

3. A Misène, le saint trouva un jeune diacre, nommé Sosie, qui servait l'église avec une grande ferveur; il se lia d'amitié avec lui, et un jour que Sosie lisait l'évangile au peuple, il vit briller une flamme sur sa tête, d'où il présagea que Sosie recevrait la couronne du martyr. Le présage se vérifia bientôt; car peu de jours après, Sosie fut arrêté comme chrétien, et présenté à Draconce, gouverneur de la Campanie; celui-ci chercha à le pervertir par promesses et par menaces; mais voyant sa constance, il le fit cruellement flageller, mettre à la torture, puis enfermer en prison. Le saint y fut aussitôt visité par tous les chrétiens du pays, spécialement par le diacre Proculus, par Eutychès et Acece, ses concitoyens. Notre S. Janvier, s'empressa, lui aussi, dès qu'il le sut, d'aller le visiter et lui inspirer du courage.

4. Le gouverneur Draconce, transféré ailleurs par l'empereur, eut pour successeur Timothée, qui étant venu à Nole, et y ayant appris les conversions que faisait S. Janvier dans toutes ces contrées, et l'assistance qu'il prêtait aux fidèles, l'envoya saisir aussitôt; quand le saint parut devant lui, pieds et mains liés, il lui ordonna de sacrifier promptement aux dieux. Le saint rejeta l'injuste commandement avec mépris et avec horreur. C'est pourquoi Timothée ordonna aussitôt de le jeter dans une fournaise

ardente. L'ordre fut exécuté immédiatement ; mais le saint sortit de ces flammes sans en être tant soit peu atteint. Ce miracle jeta dans l'étonnement tous ceux qui en furent témoins ; mais au lieu de ramener le tyran, il ne fit qu'accroître sa fureur et sa cruauté. A cette vue, transporté de rage, il ordonna que le corps du saint fût étendu et tiré sur le chevalet, au point qu'il en eut tous les nerfs brisés.

5. Festus, diacre de S. Janvier, et Désiré, son lecteur, ayant appris à Bénévent ce qui était arrivé à leur évêque, partirent immédiatement, et allèrent le visiter au nom de toute son église. Mais Timothée, informé de leur arrivée, les fit prendre, et les interrogea sur le motif de leur voyage. Ils répondirent qu'étant les ministres sacrés de leur saint prélat, ils étaient venus l'assister dans sa prison. Le tyran, à ces mots, leur fit mettre les chaînes aux pieds, et ordonna qu'ils marchassent, ainsi que leur évêque, derrière son char jusqu'à Pouzzoles, pour y être tous exposés aux bêtes féroces. Arrivés à Pouzzoles, les saints furent aussitôt placés dans l'arène. Alors S. Janvier leur dit : « Courage, mes frères, « voici le jour de notre triomphe. Confions-nous en « Jésus-Christ, et donnons notre vie pour lui, qui « a donné la sienne pour nous. » On fit sortir les bêtes à la vue d'un nombreux concours de peuples ; mais les animaux, bien qu'ils courussent vers les saints, au lieu de les déchirer, se couchèrent devant eux, et leur léchèrent les pieds en signe de respect. Le miracle fut évident pour tous, et on entendit dans l'amphithéâtre, un murmure sourd du peuple qui disait : « Le Dieu des chrétiens est le seul vrai « Dieu. »

6. Timothée, prévenu de cette rumeur, craignit

quelque soulèvement, et ordonna que les Martyrs fussent aussitôt conduits sur la place, pour y être décapités. S. Janvier passant devant le gouverneur, demanda à Dieu d'ôter la vue à ce tyran, pour sa confusion et pour le bien du peuple. Le Seigneur l'exauça, et Timothée resta aveugle. Il fit suspendre alors l'exécution de la sentence rendue contre les saints, et reconnaissant en quelque sorte son iniquité, il supplia S. Janvier de lui pardonner les mauvais traitements qu'il lui avait fait subir, et d'obtenir par ses prières que Dieu lui rendit la vue. Le saint pria de nouveau, et il obtint la grace qu'il demandait. Ce miracle fut tel, qu'il convertit le même jour cinq mille païens; mais Timothée, malgré la grace qu'il avait reçue, craignant de perdre la faveur de l'empereur, donna ordre aux officiers d'exécuter secrètement et sans occasioner de rumeur, la sentence rendue.

7. Tandis qu'on conduisait le saint au forum de Vulcain, lieu du supplice, un vieux chrétien le supplia, en pleurant, de lui donner quelque chose de ce qu'il avait, pour le conserver en mémoire de lui; le saint touché de la dévotion du bon vieillard, lui dit qu'il ne pouvait lui donner que son mouchoir; qu'il ne le pouvait même en ce moment, parce qu'il lui servirait à bander ses yeux, pour recevoir le coup de la mort; mais qu'il serait à lui après son exécution. Arrivé au lieu du supplice, le saint se banda lui-même les yeux avec son mouchoir, et disant : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*; il fut décapité avec ses autres compagnons, savoir : Sosie, Festus, Proculus, Désiré, Eutychès et Acece, le 19 septembre, vers la fin du troisième siècle.

8. Les corps des SS. Martyrs furent pris et placés en diverses villes : les chrétiens de Pouzzoles prirent pour eux les corps des SS. Proculus, Eutychès et Acuce ; les corps de S. Festus et de S. Désiré, furent pris par les Bénéventins, et portés à Bénévent ; celui de Sosie à Misène. Quant à celui de S. Janvier, il fut porté d'abord à Bénévent, de là au monastère de *Monte-Vergine*, puis du temps d'Alexandre IV, il fut transporté à Naples, accompagné de tout le clergé napolitain, et d'une grande multitude de peuple, et il fut déposé par S. Sévère, évêque de la ville, dans une église voisine, dédiée en l'honneur du saint. Enfin les reliques de S. Janvier, avec son sang, qui avait été recueilli à l'époque de son martyre, et conservé dans deux fioles de verre, furent transférées de cette église à la cathédrale, où depuis quatorze siècles, les Napolitains les conservent avec une grande dévotion. C'est depuis lors que S. Janvier fut pris pour principal patron de la ville et de tout le royaume. Dieu lui-même a continué d'honorer ce saint par un grand nombre de miracles, et particulièrement par la protection qu'il a signalée contre les éruptions effrayantes du mont Vésuve, qui a menacé plusieurs fois la ville de sa ruine ; mais la présence des saintes reliques a arrêté les laves de bitume en fusion, ou du moins, en a changé la direction.

9. Le miracle le plus surprenant, qui est continué et célèbre dans toute l'église, c'est celui qui se renouvelle plusieurs fois par an, chaque fois que la tête du saint est en face de son sang : car alors le sang coagulé se liquéfie, et entre en ébullition comme le sang d'un vivant, à la vue de tout le monde. Quelques hérétiques ont cherché à faire douter du pro-

dige, par des subtilités inconvenantes, mais le miracle est si patent aux yeux de quiconque veut l'observer, que pour le nier, il faut nier l'évidence.

10. D'ailleurs tous les faits racontés au sujet de S. Janvier sont tirés de monuments très dignes de foi. Ils sont extraits des actes les plus anciens que possédait le cardinal Baronius; des actes grecs du Vatican; du ménologe grec de Basile; des écrits laissés par le Diacre, auteur du neuvième siècle, d'un grand crédit et loué encore par Muratori; des offices très anciens de Naples, de Salerne, de Capoue et de Pouzzoles; enfin, ils sont confirmés par la tradition de Nole, où l'on montre aujourd'hui encore la prison où S. Janvier fut enfermé dans cette ville, le lieu où ses os furent disloqués, et la fournaise dont il sortit intact. De tous les monuments que nous venons de nommer, on déduit à peu près les choses telles que nous les avons racontées, et qu'elles sont écrites dans les actes de Baronius, qui, se trouvant appuyés par les autres monuments, méritent toute confiance.

11. Je repète ici ce que j'ai dit au commencement de ce livre (préface, pag. 27), savoir: qu'il semble y avoir une espèce de témérité de vouloir douter positivement de la vérité des faits rapportés par plusieurs auteurs anciens, quoique non contemporains, auteurs d'un grand poids, et attentifs à examiner les choses, spécialement quand il y a une tradition ancienne, et non contredite de ces faits.

12. Il est vrai qu'on doit justement douter des faits anciens, contre l'authenticité desquels on peut alléguer quelque fort argument; mais, je le demande, quels sont donc les arguments à l'aide desquels Tillemont, Baillet, et quelques autres auteurs modernes

en petit nombre , combattent les faits du martyr de S. Janvier ? ils disent que leur antiquité est très éloignée de nos temps ; ils disent que les tourments qu'on y raconte sont trop violents , et partant incroyables ; ils disent que ces faits sont trop nombreux , et ils élèvent d'autres objections semblables , d'une extrême faiblesse , comme les précédentes , et que je passe sous silence pour abrégé. A toutes ces difficultés on répond que , suivant cette méthode , il faudrait rejeter un grand nombre d'actes communément tenus pour sincères , comme ceux de S. Félix de Nole , de S. Carpe , de S. Théodote , de S. Taraq , et dans d'autres , qu'on lit dans le célèbre Ruinart , et dans une foule d'autres bons auteurs.

13. Quelques-uns de nos écrivains ont applaudi à ce que disent Tillemont et Baillet , à l'occasion de certains actes de S. Janvier , retrouvés à Bologne , dans le monastère de S. Etienne , des Pères célestins. Mais je ne sais pourquoi on ajouterait plus de foi à ces actes qu'à ceux de Baronius et des autres auteurs ci-dessus désignés. Ils disent , d'après Tillemont , que les actes de Bologne sont plus simples , parce qu'on n'y fait pas mention des miracles décrits dans les actes de Baronius. Et pour cela faut-il les préférer ? Qu'on me permette une réflexion pénible. Le siècle actuel s'appelle *le siècle des lumières* , par la raison que le bon goût s'y est perfectionné. Mais plût à Dieu qu'il n'eût pas dégénéré en bien des choses , et qu'il n'allât pas toujours en empirant , à force de vouloir mesurer les choses divines par notre faible intelligence. Quelques lettrés à *la mode* nient ou révoquent en doute la plupart des miracles renfermés dans les vies des saints. Ils disent que le récit de tant de miracles fait que les hérétiques se rient

de la trop grande crédulité des catholiques , et pour ce motif , ne s'unissent point à notre église. Je réponds : les hérétiques refusent de croire à nos miracles , non parce qu'ils nous estiment trop crédules , mais parce qu'il ne se voit jamais un seul miracle parmi eux , et qu'ainsi ils méprisent tous les nôtres. Il n'est point vrai ensuite que notre trop grande facilité à croire les miracles les empêche de s'unir à notre église , puisque c'est précisément parce qu'ils ne veulent pas s'unir et se soumettre à notre église , qu'ils refusent de croire aux miracles. Ils ne voient pas , les malheureux , qu'en refusant de se soumettre à l'église , ils se sont réduits à ne croire plus rien , comme il résulte évidemment des livres qui nous arrivent souvent de pays réformés. Du reste , ils savent bien que c'est aux miracles que la religion doit de s'être propagée et maintenue ; ainsi la propagea Jésus-Christ , ainsi la propagèrent les apôtres. Et la raison en est claire , c'est que les vérités révélées de notre foi , ne sont pas évidentes pour nos esprits ; il a donc été nécessaire de nous porter à les croire à l'aide des miracles , qui , surmontant la force de la nature , nous font connaître clairement que c'est Dieu qui parle dans ces prodiges surnaturels. C'est pourquoi le Seigneur a multiplié les miracles dans notre église , à mesure que croissaient les persécutions. Du reste , les miracles opérés de Dieu , au moyen de ses serviteurs , tantôt plus nombreux , tantôt en moindre nombre , n'ont jamais manqué dans notre église. Mais revenons à notre sujet.

14. Il n'est donc pas juste de préférer les actes du monastère de Bologne à tous les autres que nous avons cités , parce qu'ils sont plus simples , et non accompagnés de tant de miracles , racontés par Ba-

ronius , le Diacre et d'autres auteurs. D'autant plus que ces actes de Bologne ne remontent pas au-delà du seizième siècle , ainsi qu'on l'a reconnu. En outre, un auteur instruit, D. Xavier Rossi, dans une docte dissertation imprimée, a dit que ces actes doivent être considérés comme bien moins véridiques que ceux que nous avons rapportés , puisqu'on les voit entassés avec d'autres faits faux , ou du moins invraisemblables , et que d'ailleurs on reconnaît qu'ils sont écrits par une personne ignorante , qui les a réunis sans discernement , et a commis de nombreuses fautes de latin.

§ XVII.

De Sainte Foi, vierge, et de Saint Caprais.

1. Sainte Foi naquit à Agen , en Aquitaine , d'une des familles les plus illustres et les plus chrétiennes de la province. A cette époque régnait une rude persécution contre les chrétiens. Notre sainte qui dès ses premières années s'était consacrée à J. C. , entendant parler des combats et des victoires des Martyrs, vivait dans le désir ardent et dans l'attente d'un semblable bonheur, et elle vit ses souhaits bientôt accomplis.

2. Le fameux Dacien était alors gouverneur en Aquitaine : je dis fameux , par la cruauté qu'il exerçait envers les chrétiens ; comme la ville d'Agen était toute chrétienne , le tyran résolut d'y aller en personne , pour y faire un massacre de tous les fidèles qui s'y trouvaient. Ils cherchaient donc tous à

fuir dans les forêts et dans les cavernes, pour se soustraire à la tempête; mais Sainte Foi, quoiqu'on la sollicitât de fuir, refusa de quitter la ville, disant qu'elle ne voulait pas perdre l'occasion que Dieu lui offrait alors, de donner sa vie pour l'amour de lui. Elle fut bientôt dénoncée au préfet comme chrétienne; prévenue de cette dénonciation, elle alla d'elle-même se présenter à Dacien, qui, sachant qu'elle était noble, et voyant son intrépidité, la questionna sur son nom et sa religion; elle répondit : « Je me nomme Foi, et si je porte ce nom, « j'en ai aussi la réalité, car je suis chrétienne, et « je me suis consacrée toute entière à Jésus-Christ, « mon sauveur. » Le gouverneur répliqua : « Ma « fille, laissez les songes des chrétiens. Vous êtes « noble, vous êtes jeune, je vous promets de vous « faire devenir la première dame de la province. « Allez sacrifier à la déesse Diane, et en sortant du « temple, vous recevrez les riches présents que je « vous ai destinés. » Sainte Foi répondit avec courage : « J'ai su dès mon enfance, que tous vos dieux « ne sont que des démons, et vous voudriez me per- « suader de leur sacrifier? Dieu m'en préserve; il « n'y a qu'un seul Dieu, à qui j'ai sacrifié mon « corps et ma vie; toutes vos promesses et tous vos « dons, ne pourront jamais me faire trahir ma reli- « gion. »

3. Dacien lui dit alors avec un visage sévère : « Com- « ment? vous osez nommer nos dieux démons? Allons, « ou sacrifiez, ou attendez-vous à mourir dans les « tourments. » La sainte, rendue plus courageuse en- « core, répondit : « Sachez, seigneur, que non seule- « ment je suis prête à tout souffrir pour mon Dieu, « mais que je désire lui donner promptement ce gage

« de ma fidélité. » Le tyran ordonne d'étendre la sainte sur un gril de fer, et de mettre le feu dessous pour la rôtir toute vive. L'ordre barbare fut immédiatement exécuté. Le supplice inspira de l'horreur aux païens mêmes, qui dirent en cette occasion que c'était une cruauté trop grande de tourmenter ainsi une jeune fille noble, sans pouvoir lui reprocher d'autre crime que d'être restée fidèle au Dieu qu'elle adorait.

4. Le bruit de cette exécution s'étant répandu, S. Caprais, bon jeune homme chrétien, natif d'Agen, et qui s'était retiré dans une caverne de la montagne, observa, de sa retraite, la sainte qui déjà souffrait sur le gril; et en même temps il vit une blanche colombe, qui, portant dans son bec une couronne de pierreries, fut la placer sur la tête de la Martyre, et puis, par le battement de ses ailes, fit tomber une rosée qui éteignit tout le feu. Alors, Caprais se sentit enflammé d'un grand désir du martyre; mais hésitant sur ce qu'il devait faire, il pria le Seigneur de lui donner un signal qui l'appelât au combat. A peine retourné à sa caverne, il vit jaillir d'un rocher une source d'eau vive. Encouragé par ce miracle, qui était le signe demandé, il quitte sa caverne et va se déclarer chrétien en présence du préfet.

5. Dacien indigné lui demande qui il est? — Caprais : « Je suis chrétien. » C'était un jeune homme d'un extérieur aimable. Dacien en eut compassion, le prit à part, et chercha par tous les moyens à le pervertir. Mais voyant que le jeune homme restait ferme dans la foi, il ordonna qu'on le plaçât sur le chevalet, et qu'on déchirât tout son corps avec les ongles de fer. Le saint, pendant ce tourment, se mit à démontrer aux spectateurs la vérité de la reli-

gion chrétienne, la folie et l'impiété des fables païennes, avec tant d'esprit, qu'il en convertit le plus grand nombre. Entre autres, il y eut les deux frères, Prime et Félicien, qui, persuadés par les paroles de Caprais, déclarèrent que le vrai Dieu était le Dieu des chrétiens, et se firent aussitôt baptiser. Dacien ne négligea aucun moyen pour les porter à abandonner la foi qu'ils venaient d'embrasser; il les fit même conduire à un temple pour offrir un sacrifice aux dieux; mais comme ces saints résistaient avec constance, ils furent condamnés à être décapités avec sainte Foi et S. Caprais, et quelques autres nouveaux convertis. Les chrétiens de la ville se hâtèrent, la nuit suivante, d'enlever tous leurs corps, et les enterrèrent dans des lieux cachés. Quand la paix fut rendue à l'église, l'évêque d'Agen, Dulcidius, prélat d'une grande vertu, fit élever une église en l'honneur de sainte Foi, et y fit transporter les reliques de tous ces Martyrs; mais plus tard le corps de sainte Foi fut transféré à l'abbaye de Conques, qui prit depuis le nom de cette sainte. Sa fête est placée dans le martyrologe au 6 octobre, et son culte est très répandu dans les églises de France.

§ XVIII.

On joint dans ce paragraphe différentes victoires de quelques saints, dont les histoires courtes, mais intéressantes, ont semblé pouvoir se réunir ainsi :

I. De Saint Genès.

1. On croit que le martyr de S. Genès arriva à Rome, au commencement du règne de Dioclétien, vers l'an 285, et on le tire de monuments authentiques, rapportés par Ruinart. S. Genès était un chef de comédiens, grand ennemi des chrétiens, bien qu'il comptât des parents parmi eux. Instruit par là des rites avec lesquels on administrait le baptême dans l'église, il voulut un jour divertir l'empereur et le peuple romain, en tournant en ridicule ce sacrement.

2. Un jour donc qu'il contrefaisait sur le théâtre un infirme qui demandait à être baptisé, il fit comparaître sur la scène le personnage représentant un prêtre, qui lui donna le baptême avec les solennités ordinaires. Mais qu'arriva-t-il ? En ce moment même Genès fut éclairé par la grace. Quand donc le prêtre histrion, assis auprès de Genès, lui demanda : « Mon fils, pourquoi m'avez-vous appelé ? » Il répondit, non plus en se jouant, mais avec le plus grand sérieux : « Je désire recevoir la grace de Jésus-Christ, pour être délivré des péchés qui m'accablent. » Les autres cérémonies suivirent. Genès confessa qu'il croyait vraiment ce qu'on lui proposait, et il reçut sérieusement le baptême. En même temps il vit des-

cendre du ciel un ange resplendissant de lumière, qui, tenant dans sa main un livre sur lequel étaient inscrits tous ses péchés, le plongea dans l'eau même avec laquelle il avait été baptisé, et lui fit voir ensuite ce livre devenu tout blanc et pur.

3. La cérémonie du baptême terminée, Genès fut vêtu de blanc, selon qu'il se pratique à l'égard des nouveaux baptisés; puis parurent des soldats, qui, ayant arrêté Genès, le présentèrent comme chrétien à l'empereur. Mais le saint, quand il fut devant Dioclétien, découvrit la vision qu'il avait eue au moment de son baptême, et il protesta qu'il désirait voir tout le monde confesser, comme il le faisait, que Jésus-Christ était le vrai Dieu, de qui seul nous pouvons obtenir notre salut. Dioclétien, surpris et irrité à la fois, le fit aussitôt charger de coups, puis le consigna entre les mains de Plautien, préfet du prétoire, afin de l'obliger par les tourments à renoncer à Jésus-Christ.

4. Plautien le fit étendre sur le chevalet, où S. Genès fut tourmenté par les ongles de fer, puis brûlé avec des torches ardentes; et pendant ces supplices le saint répétait : « Il n'y a pas d'autre roi que Jésus-Christ. C'est lui que j'adore, et quand vous me feriez souffrir mille morts, tous les tourments ne pourront jamais ôter Jésus-Christ de mon cœur et de ma bouche. Mon unique douleur est d'avoir poursuivi son saint nom, et de l'avoir adoré si tard. » A la fin le tyran lui fit trancher la tête, et il alla promptement recevoir sa récompense dans le ciel.

II. De Saint Hippolyte.

S. Hippolyte fut un des cinq prêtres qui adhérèrent d'abord au schisme de Novatien, lequel s'étant soustrait à l'obéissance du pape S. Corneille, osa se faire sacrer furtivement évêque de Rome. Mais Dieu fit à Hippolyte la grace de le purifier de son péché par le martyre qu'il souffrit en l'année 250, durant la persécution de Dèce. Il était déjà emprisonné comme chrétien, lorsque le préfet qui devait le juger se trouvant à Ostie ou à Porto, y fit venir tous les chrétiens incarcérés. Parmi eux était Hippolyte, à qui l'on demanda en route qui était le vrai pape. Il répondit : « Fuyez l'indigne Novatien, abandonnez le schisme, « et revenez à l'église catholique. Je vois mainte-
« nant les choses sous un autre aspect, et je me
« repens de ce que j'ai fait. »

2. Arrivé à Ostie, il fut présenté au préfet qui fit tourmenter beaucoup de chrétiens, et enfin les condamna tous à la mort. Puis s'adressant au saint qu'on lui avait signalé comme le chef des chrétiens, il lui demanda son nom, et sur la réponse qu'il s'appelait Hippolyte : « Qu'il subisse donc, dit le tyran, la mort
« d'Hippolyte, et qu'il soit traîné à la queue d'un
« cheval. » Il voulait faire allusion à l'Hippolyte de la fable, que les poètes ont représenté tombé de son char, embarrassé dans les rênes de ses chevaux, qui le traînèrent et le mirent en pièces. Les exécuteurs prirent deux chevaux fougueux, les accouplèrent, placèrent entre eux une longue corde, à laquelle ils attachèrent les pieds du Martyr, puis lancèrent les chevaux à grands cris et à coups de fouet. Voici les dernières paroles qu'on entendit sortir de la bouche

d'Hippolyte : « Seigneur, que mon corps soit déchiré, « pourvu que mon ame soit sauvée. » Les chevaux courant à travers les pierres et les ronces , laissèrent leur route teinte de sang, et y dispersèrent les membres du Martyr. Les fidèles recueillirent ces membres, et même le sang qu'ils enlevèrent avec des éponges. Prudence nous apprend que les reliques du saint furent transportées à Rome, dont les habitants ont eu pour lui une grande vénération.

III. De Saint Symphorien.

1. Ce saint était fils de Fauste, de la ville d'Autun, en France, et bon chrétien. Symphorien, aidé par la bonne éducation qu'il reçut de son père, et plus encore par la grace divine, fit de tels progrès dans la vertu, qu'il devint l'objet de l'estime de tous les fidèles. Mais il y avait à Autun un grand nombre d'idolâtres, et surtout pour honorer Cybèle qu'ils appelaient la mère des dieux, on portait chaque année sa statue en procession sur un char magnifique. Symphorien se rencontrant un jour sur le chemin où se faisait cette cérémonie, parla publiquement avec mépris de cette idole; en conséquence, il fut arrêté et présenté à Héraclius, gouverneur de la ville, qui faisait alors la recherche des chrétiens, pour les obliger à renier Jésus-Christ.

2. Héraclius demanda à notre saint pourquoi il avait refusé d'adorer la déesse Cybèle; Symphorien répondit : « Je suis chrétien, et en cette qualité j'adore « le vrai Dieu, qui règne au ciel, et non les simula- « cres du démon; si vous me le permettez, je suis « prêt à les briser tous à coups de marteau. » Héraclius demanda alors si cet homme était de la ville : les

officiers répondirent affirmativement, et ajoutèrent qu'il était d'une famille très noble. « C'est donc votre naissance, reprit le juge, en s'adressant au saint, qui vous rend désobéissant et téméraire ; mais ne connaissez-vous pas les décrets de l'empereur ? » Et il lui fit lire l'édit de Marc-Aurèle, par lequel il était ordonné que toute personne qui refuserait de sacrifier aux dieux, y fût contrainte par les tourments. Puis Héraclius ajouta : « Vous l'avez entendu, vous êtes coupable de deux crimes ; de sacrilège envers les dieux, de désobéissance à la loi ; si vous n'obéissez, vous serez donc puni de mort. » Symphorien répondit : « Autant le Dieu que j'adore récompense avec libéralité, autant il est rigoureux dans ses châtiments ; et je ne pourrai jamais arriver à la béatitude éternelle, si je ne persévère dans cette sainte foi. »

3. Après cette réponse, le juge le fit battre de verges, et puis l'envoya en prison. Quelques jours après, Héraclius le fit venir de nouveau, et lui dit que s'il voulait adorer les dieux des Romains, il lui procurerait des honneurs et des postes avantageux. Mais Symphorien l'interrompit, et répliqua : « Un juge avilit sa dignité quand il tente l'innocence. Je ne crains rien, puisque tôt ou tard, il faut mourir ; je ne connais d'autres biens que ceux que me promet Jésus-Christ, biens immenses et éternels. Vos biens, au contraire, sont comme la glace, que le premier rayon de soleil fait fondre. Nul autre que notre Dieu ne peut nous donner une félicité durable, en nous faisant participer à sa gloire, qui n'a point eu de commencement, et qui n'aura point de fin. »

4. Héraclius, d'un air sévère, dit alors : « Enfin

« ma patience est à bout ; ou sacrifie à Cybèle, ou
 « je te condamne à mort , après t'avoir fait souffrir
 « mille tourments. » Symphorien répondit : « Je
 « ne crains que mon Dieu , qui est tout-puissant :
 « mon corps est en votre pouvoir , mais vous ne pou-
 « vez rien sur mon ame. » Puis il se mit à tourner
 en dérision les faussetés du paganisme , et les ré-
 futa avec tant de force , qu'Héraclius , pour éviter
 qu'il ne fit des prosélytes , fulmina aussitôt contre
 lui la sentence qui le condamnait à avoir la tête
 tranchée. Tandis que l'on conduisait Symphorien au
 martyre , sa bonne mère l'encouragea , en lui disant :
 « Mon fils , pense à Dieu , et ne crains pas une mort
 « qui te conduit à une vie éternelle. Lève les yeux
 « vers le ciel , et vois ton Seigneur qui t'attend dans
 « sa gloire. Tu ne perds pas la vie aujourd'hui , seu-
 « lement tu la changes pour une autre qui est bien
 « meilleure. » C'est ainsi que Symphorien accom-
 plit heureusement son sacrifice. Les actes de ce saint
 sont rapportés par Ruinart.

IV. Des Saints Bonose et Maximilien.

1. L'impie Julien l'apostat régnait en l'an 361 , et il
 avait pour principal ministre de son impiété un autre
 Julien , son oncle maternel , qui , pour lui plaire , avait
 apostasié comme lui. Tandis que ce dernier résidait
 à Antioche , en qualité de comte de l'Orient , on
 accusa Bonose et Maximilien , officiers de l'armée ,
 de retenir sur leurs étendards l'image de la croix ,
 ainsi que le saint nom de Jésus-Christ , quoique l'em-
 pereur ordonnât qu'il n'y eût plus que des figures
 d'idoles sur ces étendards. Il les fit donc venir , et
 leur ordonna de changer ces images , et d'adorer les

dieux. Les deux saints protestèrent ouvertement qu'ils ne pouvaient faire ni l'un ni l'autre. Alors le comte Julien indigné, fit d'abord lier Bonose, et le fit battre cruellement avec des fouets garnis de plomb, dont il reçut plus de trois cents coups. Tandis que Bonose endurait ces tourments, le comte lui adressa plusieurs questions ; le saint se tut long-temps, mais enfin : « Nous adorons le vrai Dieu, dit-il, et nous « ne savons pas quels sont ces dieux que vous « adorez. »

2. Julien s'adressa ensuite à Maximilien qui lui fit les mêmes réponses que Bonose, et ajouta : « Si vous « voulez que nous adorions vos dieux, faites d'abord « qu'ils deviennent capables d'entendre ou de parler ; « car il nous est défendu d'adorer des dieux sourds et « muets. » Le comte, transporté d'une fureur extrême, les fit mettre tous deux sur le chevalet, et les voyant toujours joyeux et tranquilles, il les fit jeter dans une chaudière de poix bouillante ; mais ils en sortirent sans aucun mal ; ils en conservèrent seulement quelques traces, comme témoignage des tourments qu'ils avaient soufferts. Les idolâtres, selon l'habitude, taxèrent les saints de magie ; mais le préfet du prétoire, nommé Second-Salluste, quoique gentil, voulut voir le prodige de ses propres yeux, et il trouva que les saints, pendant qu'ils étaient dans la chaudière, louaient Dieu, comme s'ils se fussent trouvés dans un bain d'eau fraîche. Surpris de ce spectacle, il dit à Julien qu'il fallait faire le même essai sur les prêtres des dieux, parce que si ce prodige était l'œuvre du démon, les dieux, pour leur honneur, devraient défendre leurs prêtres, comme le Dieu des chrétiens avait défendu ses serviteurs. Le comte n'osant le contredire, livra les prêtres païens au préfet, qui, les ayant fait jeter

dans la chaudière, les vit immédiatement consumés.

3. Le tyran ordonna aux gardiens de la prison de ne donner à nos saints que du pain portant l'empreinte d'une figure idolâtre. Mais les saints Martyrs déclarèrent qu'ils préféreraient mourir que de manger de ce pain. Dans cette circonstance, le comte Ormisda, frère du roi Sapor, qui, depuis le règne des empereurs Constantin et Constance, vivait retiré dans l'empire romain, et qui était bon chrétien, voulut par dévotion visiter nos saints. Julien, indigné de cette visite, signifia aux deux saints, que s'ils ne changeaient de foi, ils seraient exposés aux bêtes. Bonose répondit : « Dieu est avec nous ; nous ne craignons donc ni les hommes, ni les bêtes. » Julien ajouta qu'il les ferait brûler vifs dans une fournaise. Alors les chrétiens présens lui dirent en face qu'ils voulaient accompagner nos saints dans leur martyre. Julien, craignant quelque tumulte, se fit remplacer par le préfet Salluste, pour faire de nouveau tourmenter les saints. Mais le préfet refusa d'assumer cette charge sur lui, et quoiqu'il fût païen, il demanda à Bonose de prier son Dieu pour lui.

4. Enfin Julien condamna Bonose et Maximilien, avec d'autres chrétiens emprisonnés, à être décapités. Ils allèrent tous au martyre avec allégresse, et ils y furent accompagnés comme en triomphe par S. Méléce, évêque d'Antioche, et par beaucoup d'autres chrétiens, qui se réjouissaient avec nos Martyrs de leur heureux sort ; c'est ainsi qu'ils consommèrent leur sacrifice. Trois jours après leur mort, le comte Julien fut attaqué d'une maladie horrible, qui lui infecta les entrailles, au point qu'il ne faisait que rendre un amas de vers par la bouche : au milieu des douleurs les plus vives, il reconnut lui-même, quoi-

qu'en vain, que c'étaient les effets de la vengeance divine, et peu après il mourut dans le désespoir. Les actes de ces saints sont aussi rapportés par Ruinart.

V. De Saint Libérat et ses compagnons.

1. Tandis qu'Hunéric, successeur de Genséric, régnait en Afrique et poursuivait les catholiques, en l'année 485, il publia, à la suggestion des évêques ariens, un édit contre tous les catholiques, par lequel tous les ministres de cette église, furent exilés dans des contrées lointaines, où ils n'avaient pour toute nourriture qu'une partie de l'avoine que l'on donnait aux chevaux, et dont ils furent même privés ensuite. On emprisonna en ce temps sept religieux d'un saint monastère de la province de Bizacène, savoir : Libérat, qui était l'abbé; Boniface, diacre; Servus et Rustique, sous-diacres; Rogat, Septime et Maxime, simples moines.

2. Au commencement on leur promit des dignités et des richesses, avec la faveur du prince. Mais ils répondirent : « Nous méprisons tout ce que vous nous promettez. Nous ne connaissons qu'un seul Dieu et une seule foi. Faites de nous ce que vous voulez, nous sommes prêts à souffrir toutes les peines temporelles, plutôt que les peines éternelles. » Cette protestation les fit renvoyer en prison, avec ordre donné aux gardiens, de les maltraiter jusqu'à ce qu'ils se rendissent. Mais les chrétiens de Carthage, ayant gagné les gardiens à prix d'or, les visitaient et les secouraient. Informé de ce fait, Hunéric ordonna de les enfermer plus étroitement, et de les laisser visiter par personne. Mais voyant bientôt leur constance à souffrir patiemment, le

barbare ordonna qu'on remplit une barque de bois sec, et que, les sept religieux étant placés et liés sur cette barque, on y mit le feu au milieu de la mer. Tandis qu'ils allaient au supplice, ils exhortaient les fidèles à demeurer forts dans la foi, et ils appelaient le jour de leur mort, le jour de leur salut. Les soldats qui les conduisaient tentèrent de séduire Maxime, le plus jeune, et ils l'exhortaient à ne pas suivre ses fous de compagnons, mais à mener une vie heureuse à la cour du roi. Maxime répondit : « Pour rien au monde je ne veux me séparer de mes frères, et je veux souffrir le martyre avec eux. Dieu fera en sorte qu'aucun de nous ne se sépare de ses compagnons. »

3. Entrés dans la barque, ils furent tous liés sur le bois et l'on y mit le feu, qui s'éteignit de lui-même aussitôt, quoique les soldats fissent plusieurs fois tous leurs efforts pour l'allumer. Le tyran, plus irrité par ce miracle, ordonna de leur fracasser à tous la tête à coups de rames, ce qui fut aussitôt exécuté. Les corps des saints, jetés dans la mer, furent soudain portés par les flots sur le rivage, ce qui permit au clergé et aux fidèles de Carthage de les ensevelir honorablement. L'église célèbre la mémoire de ces saints, le 17 août.

De Sainte Séraphie, vierge, et de Sainte Sabine, veuve.

1. Sainte Séraphie était une jeune fille d'Antioche, née de parents chrétiens, qui passèrent en Italie à cause de la persécution. La rare beauté de Séraphie la fit demander en mariage, après la mort de ses parents, par les Romains les plus distingués; mais ne voulant d'autre époux que Jésus-Christ, elle refusa

tous les partis qui se présentaient, et se mit de préférence au service de Sabine, dame romaine, restée veuve dès sa jeunesse. Sabine était païenne; mais Séraphie gagna son cœur dans moins de deux mois; comme elle était pleine de l'esprit de Dieu, elle convertit bientôt sa dame, et lui persuada, pour fuir le tumulte de Rome, de se retirer dans une de ses terres en Ombrie.

2. Sabine se retira en effet en Ombrie, accompagnée non seulement de Séraphie, mais encore de quelques autres jeunes filles chrétiennes qui voulurent la suivre. Mais la persécution ayant recommencé en l'an 125, Berylle, gouverneur de l'Ombrie, sachant qu'il y avait plusieurs jeunes filles chrétiennes dans la maison de Sabine, ordonna qu'on les amenât toutes en sa présence. Sabine refusa d'obéir, mais Séraphie se fiant en Jésus-Christ, la pria de lui permettre d'aller seule parler au juge, espérant que le Seigneur lui donnerait la force nécessaire. Sabine le lui permit à grande peine, mais elle voulut l'accompagner à la maison du gouverneur. Berylle connaissant son mérite l'accueillit avec honneur, et lui dit qu'il était surpris qu'une personne de sa qualité, s'avilit à suivre la secte des chrétiens, à la persuasion d'une magicienne, voulant désigner par là Séraphie, qu'il savait être cause de la conversion de Sabine.

3. Le gouverneur consentit alors à laisser Sabine libre de se retirer dans sa maison avec Séraphie; mais peu de jours après, il fit arrêter celle-ci par ses soldats. Sabine la suivit à pied, et prit tous les moyens pour empêcher qu'on ne maltraitât sa chère Séraphie. Mais Berylle, sans s'émouvoir, demanda à Séraphie, si elle voulait sacrifier aux dieux. La sainte fille répondit qu'elle était chrétienne, qu'elle

ne connaissait et ne craignait qu'un seul Dieu, et qu'elle s'étonnait qu'on lui proposât d'adorer les dieux qui n'étaient que des démons. Le juge lui répliqua : « Au moins laissez-moi vous voir sacrifier à votre Christ. » Séraphie répondit : « Nuit et jour je me sacrifie moi-même à lui.— Quelle est cette espèce de sacrifice, répliqua Bérylle, qui consiste à vous offrir vous-même à ce Christ?— Le sacrifice d'une bonne vie, dit la sainte, est le plus agréable que je puisse lui offrir. » Bérylle, pour l'outrager, la livra à la brutalité de deux jeunes gens infâmes; mais un ange les effraya tellement, qu'ils tombèrent à demi-morts, et quand le juge demanda à la sainte par quel enchantement elle avait opéré ce prodige, elle répondit que les enchantements des chrétiens sont la prière et la confiance en Dieu, par lesquelles il les défend. Enfin, Bérylle plein de rage lui dit : « Ou sacrifie à l'instant même à Jupiter, ou prépare-toi à la mort. » Séraphie répondit : « Cette menace me console, car je m'estime trop heureuse de pouvoir offrir ma vie et mon sang à mon Dieu. » Le préfet plus irrité la fit d'abord battre cruellement à coups de bâton; mais la voyant invincible, il lui fit immédiatement trancher la tête.

4. Sainte Sabine, informée de tout cela, se procura le corps de la sainte, et lui fit d'honorables funérailles. S'étant retirée dans sa maison avec la volonté de donner, elle aussi, sa vie pour Jésus-Christ, après la mort de sa chère Séraphie, elle s'appliquait jour et nuit à la prière, suppliant Séraphie de lui obtenir le martyre. Elle eut bientôt cette grace, car Bérylle qui avait laissé Sabine en liberté par respect pour elle, fut écarté de cette préfecture, et eut pour successeur Elpide, qui fit appeler Sabine,

l'accabla d'injures et l'envoya en prison. Elle tressaillit de joie en entrant dans le cachot. « Est-il possible, disait-elle, que je partage avec Séraphie la couronne dont elle jouit? C'est elle, sans aucun doute, qui m'a obtenu cette grace. » Le lendemain, Elpide fit venir de nouveau Sabine, et lui dit : « Comment, vous vous êtes avilie jusqu'à suivre les chrétiens, qui se glorifient d'être des mendiants, et qui méprisent les honneurs et la vie? Il faut avoir une ame bien basse, pour prendre un si méprisable parti. » La sainte répondit : « Seigneur, vous avez une fausse idée de la religion chrétienne, et vous ne savez pas combien elle est noble et excellente. Ce n'est point bassesse que de mépriser les biens de la terre pour mériter ceux du ciel. Ce n'est donc point être vile que d'être chrétienne; il est vil, il est infâme, celui qui s'agenouille devant des idoles qui n'ont d'autre prix que la matière dont elles sont faites, et l'industrie de celui qui les a fabriquées. »

5. A cette réponse, Elpide renonça aux injures, et employant la douceur, « Mais les empereurs adorent nos dieux, lui dit-il, vous devez les adorer aussi; ne m'obligez pas à vous traiter avec rigueur. » Sabine répondit : « Seigneur, vous pouvez me priver de la vie, mais non de ma foi; je n'adore que le vrai Dieu. » Elpide enfin la condamna à perdre la tête; et la sainte, en entendant sa sentence, dit : « Mon Dieu, je vous remercie de la grace que vous me faites; je remets mon ame entre vos mains. » Elle dit, et le bourreau lui trancha la tête. Son martyre arriva le 29 août, le même jour où, un an auparavant, avait été couronnée sainte Séraphie. Plus tard, vers l'an 430, les

corps de ces deux saintes furent transportés à Rome, dans une église qui fut élevée alors sur le mont Aventin, en l'honneur de sainte Sabine.

VII. De Saint Cyprien et de Sainte Justine.

1. Cyprien naquit à Antioche, en Syrie, d'une famille noble et riche, mais païenne; aussi fut-il élevé dans les superstitions des faux dieux, et surtout dans l'art de la magie. Comme Cyprien était doué d'un grand talent, il se rendit le magicien le plus fameux de la Grèce. Etant ainsi devenu l'ami familier des démons, il n'y eut pas d'abomination à laquelle il ne se livrât : il en venait jusqu'à ouvrir les veines des jeunes enfants, pour offrir leur sang aux démons, et il mena cette vie impie jusqu'à l'âge de trente ans; mais alors Dieu l'appela à lui.

2. Le fait arriva ainsi. Il y avait à Antioche une jeune fille, nommée Justine, qui, bien que ses parents fussent gentils, avait néanmoins, d'après un sermon qu'elle avait entendu, embrassé la foi chrétienne, et s'était dès lors consacrée toute entière à Jésus-Christ avec sa virginité. Elle était d'une rare beauté; aussi un jeune homme, Aglaïde, qui en fut épris, employa tous les moyens pour se la rendre favorable, mais elle le rebuta constamment; le jeune homme eut recours à Cyprien, afin qu'il la lui gagnât par ses enchantements. Cyprien employa toute sa science, mais il n'obtint rien. S. Grégoire dit que les démons mirent en œuvre toutes leurs forces pour la faire tomber; mais la sainte se recommandait à la mère de Dieu, et obtenait par là toujours assez de force pour triompher. Cyprien reprochait au démon de ne pouvoir vaincre une jeune

fille; mais le démon répondit que la jeune personne était défendue par le Dieu des chrétiens, et que, pour ce motif, il ne pouvait en triompher. Cyprien, à ces mots, dit : « Puisqu'il en est ainsi, et que le « Dieu des chrétiens est plus puissant que toi, je « veux servir ce Dieu désormais. »

3. Il alla trouver un prêtre de ses amis, nommé Eusèbe. Celui-ci le fortifia surtout contre les tentations de désespoir que le démon lui suggérerait pour toutes les scélératesses qu'il avait commises; et Cyprien devint ainsi, d'un monstre infernal, un saint chrétien, au point de convertir beaucoup d'idolâtres; et un auteur affirme comme chose certaine, qu'à la mort de l'évêque d'Antioche, Cyprien fut choisi pour remplir ce siège. Alors Dioclétien, averti de la sainteté de Cyprien et de la jeune vierge Justine, les fit arrêter tous deux par le gouverneur de la Phénicie, nommé Eutolme, lequel les trouvant fermes dans la foi, fit flageller sainte Justine, et fit déchirer S. Cyprien jusqu'aux os avec les ongles de fer. Ensuite il les envoya séparément en prison; et voyant que malgré tous les moyens mis en œuvre pour les faire prévariquer, il n'obtenait rien, il les fit plonger tous deux dans une chaudière de poix bouillante. Mais les deux saints restèrent intacts dans ce supplice; alors le juge envoya les Martyrs à Dioclétien qui les fit aussitôt décapiter, ce qui arriva le 26 septembre. Leurs reliques furent portées à Rome, où Rufine, dame pieuse, fit élever une petite église; ils en furent transportés plus tard dans l'église de S. Jean de Latran.

VIII. De Saint Pantaléon.

1. Pantaléon était de Nicomédie : son père se nommait Eustorge, et était païen ; sa mère, Eubole, et était chrétienne ; mais elle mourut tandis que Pantaléon était encore enfant. Élevé par son père, il continua d'être païen. Il s'appliqua à la médecine, et y réussit à merveille ; c'est pourquoi l'empereur Maximilien le prit pour son médecin. Un jour, le saint s'engagea dans une conversation avec un saint prêtre, nommé Ermolaüs, qui, après avoir loué sa science et son esprit, lui dit : « Mais à quoi vous servirez toutes vos belles connaissances, mon ami, si vous ignorez la science du salut ? » Puis il lui expliqua si bien les principales vérités de notre foi, qu'il lui fit avouer que pour être heureux il fallait être chrétien. Pantaléon, en le quittant, rencontra sur son chemin un jeune enfant mort de la piqûre d'une vipère ; inspiré alors de Dieu, il dit à l'enfant de se lever au nom de Jésus-Christ, et l'enfant ressuscita. Pantaléon courut aussitôt retrouver S. Ermolaüs, et se fit donner le baptême.

2. Devenu chrétien, il s'occupa de rendre son père chrétien ; pour cela il parut un jour devant lui avec un visage triste ; le père lui demanda le motif de cette tristesse, et il lui répondit : « Mon père, je suis confus des extravagances de notre religion. Si nos dieux ont été des hommes, comment sont-ils ensuite devenus des dieux ? Je vois, au contraire, que de la même matière dont on fait des vases, on fait aussi les idoles. Or, comment offrons-nous des sacrifices à ces idoles, qui n'ont point d'yeux pour les voir, puisque ce sont des statues aveugles ? » Le père fut touché de ce discours ; mais un aveugle étant venu

chercher du remède , notre saint invoqua sur lui le nom de Jésus, et l'aveugle fut guéri ; à ce miracle, le père et l'aveugle se convertirent et reçurent le baptême. Depuis lors , Pantaléon se montra entièrement chrétien, ce dont il fut accusé auprès de l'empereur. Maximilien fit appeler l'aveugle, et voulut savoir le fait de sa bouche ; celui-ci le lui raconta tel qu'il s'était passé, et dit qu'à cette occasion il s'était fait chrétien. L'empereur essaya de lui persuader qu'il avait été guéri, non par Jésus-Christ, mais par les dieux. « Mais comment voulez-vous, prince, lui dit « cet homme, que les dieux donnent la vue, eux qui « ne voient pas ? » Maximilien, indigné de cette réponse, lui fit immédiatement trancher la tête. Il fit appeler ensuite Pantaléon, et lui reprocha son ingratitude de s'être fait chrétien, après avoir été comblé par lui d'honneurs et de richesses. Le saint répondit : « Sire, il n'est personne de nous qui ne connaisse la « naissance des dieux, leurs passions et leurs crimes ; « et comment pouvons-nous adorer comme des dieux « ces hommes impies ? Prince, il n'y a qu'un seul « vrai Dieu, et c'est le Dieu des chrétiens. » Il ajouta : « Éprouvons, en votre présence, la vérité de la foi. » L'empereur y consentit : il fit venir un homme atteint d'une maladie incurable. Les païens employèrent et sacrifices et prières, mais le malade resta ce qu'il était. S. Pantaléon, faisant ensuite le signe de la croix au nom de Jésus-Christ sur le malade, celui-ci se trouva aussitôt rétabli, et se mit à crier : « Je suis « guéri, je suis guéri ; il n'y a pas d'autre Dieu que « le Dieu des chrétiens. » L'empereur cria en vain : Enchantement, magie. La plus grande partie des assistants se convertirent et publièrent partout la puissance de Jésus-Christ.

3. Maximilien qui n'en était que plus exaspéré, fit conduire Pantaléon sur une place, où il le fit déchirer avec les ongles de fer, et fit ensuite brûler ses plaies avec des torches ardentes, après quoi il le fit jeter dans une chaudière de plomb fondu. Mais ces supplices ne firent aucun mal au saint. L'empereur le fit précipiter dans la mer, avec une pierre de moulin attachée à son cou; mais le saint sortit de la mer sain et sauf: de plus, l'empereur le fit attacher à un olivier, pour l'y faire tuer à coups d'épée, mais le fer devint mou comme de la cire. Enfin il lui fit trancher la tête, d'où il sortit du sang et du lait. L'empereur passa ensuite à S. Ermolaüs: le saint se mit en prière, et il survint un tremblement de terre qui fit tomber toutes les idoles de la ville. Maximilien, ne sachant plus qu'imaginer, fit décapiter immédiatement S. Ermolaüs et S. Pantaléon, dont les reliques furent d'abord transportées à Constantinople, puis en France. A Ravello, dans le royaume de Naples, on conserve un vase de son sang qui se liquéfie chaque année, et on voit au-dessus une couche de lait, comme je l'ai vu moi-même qui écris ce livre.

§ LVIII.

Des Martyrs et Confesseurs de la persécution vandale.

1. Hunéric, roi des Vandales, ayant résolu d'éteindre la foi catholique en Afrique, pour y faire régner la secte arienne, envoya d'une seule fois en exil, dans différents déserts, quatre mille neuf cent soixante-seize personnes, tant évêques que prêtres,

et autres ecclésiastiques. Parmi eux était le saint évêque Félix, qu'une paralysie empêchait de marcher et de parler. On pria, par pitié, le roi de le laisser mourir à Carthage; mais le roi dit: s'il ne peut aller à cheval, qu'on l'attache à deux bœufs, qui le traîneront jusqu'au lieu de son exil. On le mit donc en travers sur le dos d'un mulet, comme un tronc d'arbre, de sorte qu'il inspirait une compassion générale.

2. Tous ces saints confesseurs furent livrés aux Maures, qui devaient les conduire dans les déserts. Les deux comtes chargés par le roi d'exécuter son ordre barbare, se persuadèrent qu'ils soumettraient facilement aux volontés du prince cette troupe de malheureux ecclésiastiques accablés de tant de peines. Ils leur proposèrent de se prêter à la religion du prince; mais tous rejetèrent leur proposition avec horreur. En conséquence, on les enferma tous en prison, où on les traita d'abord avec quelque humanité, permettant aux catholiques d'entrer dans les prisons pour les servir et leur fournir quelques secours. Mais plus tard on les enferma dans des cachots plus obscurs et plus étroits, et on défendit à tout catholique d'y entrer; la petitesse des prisons réduisit les saints confesseurs à s'entasser comme des faisceaux, les uns sur les autres, ce qui engendra en ces lieux une corruption et une odeur insupportables. Voici ce qu'en dit S. Victor de Vite, qui à force de présents, avait obtenu des Maures d'entrer quelquefois dans ces cachots pour consoler ses frères: « A
 « peine entrâmes-nous, que nous nous trouvâmes
 « enfoncés jusqu'aux genoux, dans une mare de
 « boue et d'immondices. » Malgré ces mauvais traitements et ces misères, endurés par les serviteurs de

Jésus-Christ jusqu'à en mourir de faim et de douleur, tous se maintinrent constamment dans la sainte foi.

3. Le temps de continuer leur voyage étant arrivé, ils furent extraits des prisons, et livrés de nouveau aux Maures pour être conduits par eux au lieu de leur exil. Ils sortirent de ces réduits, et quoiqu'ils fussent maltraités par les Maures, et qu'ils eussent leurs vêtements et leurs visages couverts d'ordures, ils se réjouissaient néanmoins, et chantaient ce verset : « Telle est la gloire réservée à tous ses saints. » Sur les chemins qu'ils traversaient on voyait affluer les catholiques, accourus des provinces voisines, et la plupart avec des cierges allumés, pour honorer leur triomphe, et ils faisaient baiser à leurs enfants la terre qui avait été foulée par les SS. Martyrs. Dans la troupe il y avait beaucoup de jeunes enfants qui servaient auparavant les églises; ils étaient suivis de leurs mères, dont les unes se réjouissaient d'avoir des fils martyrs, tandis que d'autres, poussées par l'amour charnel, s'efforçaient de persuader à leurs fils de se soumettre aux ariens; mais aucun de ces enfants ne prévariqua. Il y eut une mère, vieille déjà, qui, d'une main portait un sac avec quelques pains, et de l'autre tenait un enfant auquel elle disait : « Cours, mon enfant, cours, ne vois-tu pas comme les saints marchent gaiement pour acquérir la couronne? » Interrogée pourquoi elle parlait ainsi, elle répondit : « Priez, priez pour moi, et pour mon petit-fils; je viens avec cet enfant en exil, afin que l'ennemi ne le trouve pas seul et ne le précipite pas dans l'enfer. »

4. En attendant, les Maures aiguillonnaient les saints confesseurs, pour les faire arriver promptement.

ment aux déserts. Les vieillards et les enfants, ne pouvant parvenir à marcher aussi vite, étaient piqués de dards et frappés à coups de pierre; mais comme ils devenaient d'autant plus incapables de hâter le pas qu'ils étaient plus maltraités; qu'arriva-t-il? les Maures les attachèrent par les pieds, et les traînèrent comme des animaux morts, sur les pierres et les épines. Un grand nombre mourut ainsi entre les mains des barbares, et les plus robustes arrivèrent exténués et déchirés au lieu de l'exil. C'était un désert rempli de serpens et de scorpions les plus venimeux, qui cependant ne firent pas le moindre mal aux SS. Martyrs. Pendant quelque temps, ils s'y nourrirent d'orge, comme les animaux; mais ils furent encore bientôt privés de cet aliment. S. Victor qui a écrit cette persécution, et qui était un des évêques persécutés, dit que là où les serviteurs de Dieu se virent abandonnés de tous, le Seigneur ne cessa pas de les assister.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

LISTE

DES MARTYRS CONTENUS DANS CE LIVRE , PAR ORDRE
ALPHABÉTIQUE

	Pages.		Pages.
Saint Adalbert.	131	Sainte Fébronic.	103
Sainte Afre.	67	Ste. Félicité et ste. Perpétue.	219
Sainte Agathe.	116	Sainte Foi et saint Caprais.	274
Sainte Agnès.	175	St. Fructueux, évêque, etc.	160.
Saints Agricole et Vital.	46	Saint Genès, comédien.	278
Saint Alban.	204	Saint Gorde.	150
Sainte Anastasie, veuve.	154	St. Gorgon et St. Dorothee.	246
Sainte Anastasie, vierge.	239	Saint Hippolyte.	280
Saints Appien et Elèse.	149	Saint Ignace, martyr.	33
Saint Arcade.	107	Saint Irénée.	164
Saint Aurélien, etc.	222	Saint Jacques, etc.	134
Saint Basile, prêtre.	193	Saint Jacques, dit l'intercis.	65
Saint Blaise.	236	Saint Janvier, évêque, et ses compagnons.	266
Sainte Blandine.	199	Saint Jean-Chrysostôme.	119
Saint Bonose.	283	Saint Jean et saint Paul.	214
Saint Caprais.	274	Sainte Julitte et saint Cyr, enfant.	38
Sainte Cécile.	167	Saint Justin.	109
Saint Chrysogone.	154	Ste. Justine et St. Cyprien.	291
St. Cyprien et Ste. Justine.	291	Saint Laurent, diacre.	251
Saint Cyriaque et autres.	258	Saint Léon.	190
Saint Cyrille, enfant.	207	Saint Libérat et ses compa- gnons.	286
Sainte Crispine.	91	Sainte Lucie, vierge.	137
Sainte Denise, vierge.	101	Saint Lucius et autres.	182
Sainte Denise.	93	Saint Mammas.	261
Saint Didyme.	55	Saint Marcien.	210
Saint Epipode, etc.	185		
Sainte Eulalie.	144		
Saint Euplius.	175		

	Pages.		Pages.
Sainte Maure.	248	Saint Sabin, évêque.	72
Saints Martyrs de la persécution vandale.	295	Sainte Sabine, veuve.	287
Saint Nandré.	210	Saint Sébastien.	255
Saint Nicolas, studite.	140	Sainte Séraphie, vierge.	287
Saint Pantaléon.	293	Saint Siméon, évêque.	178
Sainte Perpétue.	219	Saint Symphorien.	281
St. Philéas et St. Philorome.	97	Saint Taraque, saint Probus, et saint Andronic.	225
Saint Philippe, évêque, etc.	59	Sainte Théodore et saint Dydyme.	55
Saint Pierre et ses compagnons.	205	Saint Théodore.	216
Saint Pione.	126	Saint Théodote, cabaretier.	77
Saint Polycarpe, évêque.	150	Saint Timothée.	248
Saint Pollion.	147	Saint Triphon.	82
Sainte Potamiène, vierge.	208	Saint Vincent, diacre.	41
Saint Pothin, évêque.	199	Saint Vital.	46
Saint Quirin, évêque.	233	Saint Vital, autre que le précédent.	48
Saint Respice.	82	Saint Victor, etc.	243
Saint Romain, diacre.	85		

TABLE

DE CE QUI EST CONTENU DANS CETTE PREMIÈRE PARTIE.

RÉFLECTIONS TRÈS UTILES POUR TIRER DU FRUIT DE LA LECTURE DES
VICTOIRES DES MARTYRS, DIVISÉES EN TROIS PARAGRAPHS.

	Pages.
§ I. — Vertus des Martyrs dans les combats livrés contre leurs persécuteurs.	1
§ II. — Fruits à retirer de la considération des vertus des Martyrs.	12
§ III. — Des divers tourments qu'on a fait subir aux saints Martyrs.	20

PREMIÈRE PARTIE.

EXPOSÉ HISTORIQUE DES VICTOIRES DE QUELQUES MARTYRS EN PARTICULIER.

	Pages.
Courte préface.	27
§ I. — De saint Ignace, martyr.	33
§ II. — De sainte Julitte et de saint Cyr, son fils.	38
§ III. — De saint Vincent, diacre.	41
§ IV. — De saint Agricole et de saint Vital, et d'un autre saint Vital, martyrs.	46
§ V. — De saint Polycarpe, évêque de Smyrne.	50
§ VI. — De saint Théodore et de saint Didyme.	55
§ VII. — De saint Philippe, évêque d'Héraclée; et de ses compagnons, martyrs.	59
§ VIII. — De saint Jacques, dit l'intercis.	65
§ IX. — de sainte Afre.	67
§ X. — De saint Sabin, évêque.	72
— De saint Euplius.	75

	Pages.
§ XI. — De saint Théodote, cabaretier.	77
§ XII. — De saint Tryphon et de saint Respice	82
§ XIII. — De saint Romain, diacre.	85
§ XIV. — De sainte Crispine.	91
§ XV. — De sainte Denise, etc.	93
§ XVI. — De saint Philéas et de saint Philorome.	97
§ XVII. — De sainte Denise, vierge, et ses compagnons.	101
§ XVIII. — De sainte Fébronic.	103
§ XIX. — De saint Arcade.	107
§ XX. — De saint Justin.	109
§ XXI. — De sainte Agathe.	116
§ XXII. — De saint Jean-Chrysostôme.	119
§ XXIII. — De saint Pione.	126
§ XXIV. — De saint Adalbert.	131
§ XXV. — De saint Jacques, de saint Marien, et de leurs compagnons.	134
§ XXVI. — De sainte Lucie, vierge.	137
§ XXVII. — De saint Nicolas studite.	140
§ XXVIII. — De sainte Eulalie, vierge.	144
§ XXIX. — De saint Pollion.	147
§ XXX. — De saint Appien et de saint Elèse, frères.	149
§ XXXI. — De saint Gorde.	152
§ XXXII. — De saint Chrysogone et de sainte Anastasie, veuve.	154
§ XXXIII. — De saint Fructueux et de ses compagnons.	160
§ XXXIV. — De saint Irénée, évêque.	164
§ XXXV. — De sainte Cécile, vierge, et de ses compagnons.	167
§ XXXVI. — De sainte Agnès, vierge.	175
§ XXXVII. — De saint Siméon, évêque de Séleucie.	178
§ XXXVIII. — De saint Lucien et de ses compagnons.	182
§ XXXIX. — De saint Epipode et de saint Alexandre.	185
§ XL. — De saint Léon.	190
§ XLI. — De saint Basile, prêtre.	193
§ XLII. — De saint Pothin, de sainte Blandine, et autres martyrs de Lyon.	199
§ XLIII. — De saint Albain et autres martyrs inscrits au même paragraphe.	204
— I. De saint Albain, etc.	<i>Id.</i>
— II. De saint Pierre, de saint André, etc.	205
— III. De saint Cyrille, enfant.	207
— IV. De sainte Potamiène.	208
— V. De saint Nicandre et de saint Marcien.	210
— VI. De saint Jean et de saint Paul.	214

	Pages.
— VII. De saint Théodore.	216
— VIII. De sainte Perpétue et de sainte Félicité.	219
— IX. De saint Aurélien et de ses compagnons.	222
§ XLIV. — De saint Taraque et de ses compagnons.	225
§ XLV. — De saint Quirin, évêque.	233
§ XLVI. — De saint Blaise, évêque.	236
§ XLVII. — De sainte Anastasie, vierge.	239
§ XLVIII. — De saint Victor et de ses compagnons.	243
§ XLIX. — De Saint Dorothee de et saint Gorgonius.	246
§ L. — De saint Timothée et de sainte Maure.	248
§ LI. — De saint Laurent.	251
§ LII. — De saint Sébastien.	255
§ LIII. — Des saints Cyriaque, Largus et Smaragde.	258
§ LIV. — De saint Mammias.	261
§ LV. — De saint Janvier, évêque.	266
§ LVI. — De sainte Foi et de saint Caprais.	274
§ LVII. — De saint Genès. — Plusieurs Martyrs sont classés sous ce paragraphe.	278
— I. De saint Genès.	<i>Id.</i>
— II. De saint Hippolyte.	280
— III. De saint Symphorien.	281
— IV. De saint Bonose et de saint Maximilien.	283
— V. De saint Libérat et de ses compagnons.	286
— VI. de sainte Séraphie et de sainte Sabine.	287
— VII. De saint Cyprien et de sainte Justine.	291
— VIII. De saint Pantaléon.	293
§ LVIII. Des Martyrs de la persécution vandale.	295
Liste des Martyrs contenus dans ce volume, par ordre alpha- bétique.	299

TRIOMPHES DES MARTYRS,

ou

VIES DES PLUS CÉLÈBRES MARTYRS
DE L'ÉGLISE.

Je joins ici les triomphes des Martyrs qui, dans les royaumes du Japon, ont souffert la mort pour confesser la foi de Jésus-Christ. J'ai extrait de leur histoire les traits les plus héroïques et les plus admirables, qui ont signalé leur zèle pour la religion chrétienne. J'espère que mes lecteurs seront très satisfaits de voir, au milieu d'une nation barbare, tant de fidèles chrétiens, hommes, femmes, enfants, vieillards, dès qu'ils eurent embrassé la foi, rechercher avec avidité l'avantage de mourir pour Jésus-Christ, et témoigner leur joie de souffrir pour lui les tourments et la mort.

Pour me conformer au décret d'Urbain VIII, je déclare que quand j'ai donné aux chrétiens qui figurent dans cet ouvrage, le nom de Saints ou de Martyrs, je n'ai entendu les nommer ainsi que selon le jugement de la foi humaine, puisqu'il est réservé à l'Eglise de leur décerner ce titre d'autorité divine, quand il plaira au Seigneur.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE

DES MARTYRS

AUX ROYAUMES DU JAPON ,

DIVISÉE EN TROIS CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

Sommaire.

I. Croix miraculeuse trouvée au Japon. II. Martyre d'un vieux chrétien , nommé Joram. III. Courage des chrétiens. IV. L'empereur Taycosama fait arrêter les religieux Franciscains. V. Force d'ame de Juste Ucondono. VI. Fermeté de deux jeunes nobles. VII. Un autre noble , nommé André , se prépare à la mort avec son père. VIII. Dames résolues à mourir pour la foi. IX. Plusieurs enfants morts pour la même cause. X. Nombreux chrétiens mis en croix par ordre de Taycosama. XI. Dayfusama usurpe l'empire. Martyre du chevalier D. Juan. XII. Martyre du chevalier D. Simon. XIII. Martyre de la mère et de la femme du même D. Simon , d'une autre dame et d'un enfant de sept ans , tous

morts sur la croix. XIV. Dayfusama se déclare empereur. Martyre d'un jeune noble, appelé Jacques. XV. Martyre de D. Melchior, grand-seigneur du Japon, ainsi que celui de sa femme, de ses jeunes enfants et d'autres personnes. XVI. Mort d'un chrétien aveugle. XVII. Martyre du chevalier Léon. XVIII. Mort de deux autres gentilshommes et de leurs deux fils, un de douze ans et l'autre de six. XIX. Mort de D. Gaspard, seigneur d'un domaine, et de D. Ursule, sa femme. XX. Exil prononcé contre tous les chrétiens. Pénitence et mort chrétienne du prince Jean, roi d'Arima, mort par suite des accusations calomnieuses de son fils, le prince Michel. XXI. Beaucoup de chrétiens préfèrent souffrir la mort, plutôt que l'imposition sacrilège sur leur tête, du livre des Camis et des Fotoques. Mort de D. Thomas, capitaine du roi D. Michel. XXII. Mort de sa mère, D. Marthe, de D. Juste, sa femme, et de ses trois jeunes fils. XXIII. Mort des deux jeunes frères du prince Michel. XXIV. Michel cherche à pervertir les chrétiens par l'entremise des bonzes. Il fait brûler huit de ses gentilshommes en présence de vingt mille chrétiens. Mort d'un enfant de onze ans, nommé Jacques.

1. Dès son début au Japon, la mission de plusieurs de nos prêtres européens porta d'heureux fruits; mais dès l'année 1589, Dieu fit connaître par plusieurs signes l'approche de la longue et sanglante persécution qui menaçait cette église naissante. Parmi ces présages, le suivant est surtout remarquable : le roi d'Arima, nommé D. Protais, bon et zélé chrétien, eut une vision dans

laquelle lui apparurent deux personnages de forme céleste, qui lui adressèrent ces paroles : « Sachez
 « que sur les terres de votre domination se trouve le
 « signe de Jésus. Honorez-le, aimez-le beaucoup,
 « car il n'est point l'ouvrage des hommes. » Six
 mois après un nommé Michel, fils de Léon, chré-
 tien fervent, ayant été envoyé par son père dans la
 forêt pour couper du bois à brûler, distingua dès son
 arrivée un arbre comme desséché, de l'espèce de
 ceux qu'on nomme dans le pays *tara*, et qui pouvait
 avoir douze pieds de haut et sept palmes de grosseur ;
 il le coupa, et l'ayant transporté à la maison, il se
 mit en devoir de le fendre ; mais il trouva comme
 incrustée dans le milieu du bois une croix de cou-
 leur brune, d'une forme régulière, et dont la vue
 frappa de stupeur tous ceux qui étaient présens. Le
 roi D. Protais s'empessa de venir voir cette mer-
 veille, et quand il l'eût vue, il s'écria : « Voilà le
 « signe de Jésus qu'on m'a dit caché sur mes do-
 « maines, sans être fait de main d'hommes. » Puis
 il s'agenouilla, l'adora en versant des larmes ; et la
 fit transporter à Arima ; où par ses ordres elle fut
 encadrée sous une superbe glace. Cette croix mira-
 culeuse opéra depuis la conversion de vingt mille
 idolâtres habitans du pays.

2. Mais venons à l'histoire des Martyrs. Le pre-
 mier combat de ce genre que je trouve décrit au
 Japon, fut celui d'un bon vieux chrétien de Funay,
 nommé Joram. Il était soldat lorsqu'il embrassa le
 christianisme ; et ensuite il avait converti toute sa
 famille. Depuis lors, il travaillait à instruire les
 païens et à assister les fidèles. Le roi de Bungo ayant
 apostasié, ordonna à trois de ses officiers de faire
 mourir le vieux soldat. Ils vinrent donc le chercher ;

mais redoutant la valeur dont Joram avait fait preuve à la guerre, ils prirent avec eux, pour leur sûreté, une escorte de cent hommes. Joram, averti de leur arrivée, prend congé de sa femme et de ses enfants, en les envoyant dans une autre résidence, et reste seul dans sa maison, se préparant à la mort. Il ne voulut pas même garder près de lui son épée, et il employa à prier devant un crucifix, toute la nuit dans laquelle il devait être mis à mort. Vers minuit, les soldats s'approchèrent de la maison pour voir s'il était sous les armes; le bon vieillard s'en apercevant, leur dit qu'ils n'avaient rien à craindre, parce qu'il ne cherchait pas à les fuir, mais qu'il les attendait. Aussitôt il prit une croix en main, passa un chapelet à son cou, et se jeta à leurs pieds, rendant grâces à Dieu de ce qu'il le faisait mourir pour son nom, et remerciant les soldats de ce qu'en lui donnant la mort, ils allaient lui procurer la vie éternelle; ensuite, après avoir reçu trois coups dans la poitrine, il présenta sa tête en prononçant les mots de Jésus et de Marie, et trois coups de cimeterre lui ôtèrent la vie. Les fidèles s'empressèrent d'enlever son corps et de l'ensevelir, ce qui mit le roi de Bungo dans une telle fureur, qu'il fit mourir sa femme, ses fils et plusieurs autres chrétiens.

3. Mais bien que le tyran, par ses premiers actes de cruauté, eût épouvanté tous les chrétiens, ceux-ci néanmoins, après avoir appris la mort de Joram, celle des autres fidèles, et surtout d'un chrétien zélé nommé Joachim, supplicié aussi par ordre du roi, au lieu de se laisser abattre, placèrent des chapelets à leur cou, et parcoururent ainsi les chemins, montrant que, loin de redouter la mort, ils la désiraient. Une dame appelée Marie, à qui le

roi avait fait présent d'un chapelet avant son apostasie, eut le courage d'entrer au palais, et comme le roi lui demanda pourquoi elle portait cet instrument de dévotion, Marie lui répondit : « Seigneur, « on doit faire grand cas des présents des rois ; votre « majesté m'a donné ce chapelet, et c'est pourquoi « je me glorifie de le porter. » Le prince voyant les fidèles résolus à mourir, et craignant une sédition, se contenta pour le moment de dissimuler la haine qu'il leur portait, se promettant d'en tirer vengeance en temps plus opportun.

4. En 1596, le 9 décembre, l'empereur Taycosama donna ordre au gouverneur d'Osaca d'arrêter les religieux de Saint-François, et il lui enjoignit en même temps de dresser une liste de tous les chrétiens qui fréquentaient l'église de ces religieux. C'est pourquoi tous les fidèles se disposèrent au martyre. Le père commissaire, dans une lettre écrite à un religieux de son ordre, s'exprimait ainsi, après la condamnation portée par l'empereur Taycosama contre tous les fidèles : « Le premier jour que l'on « plaça des sentinelles à notre porte, les chrétiens « se confessèrent et passèrent toute la nuit en orai- « son. Nous fûmes assurés que le jour suivant nous « serions livrés à la mort. Je donnai la communion « à tous nos frères pour la dernière fois qu'ils eussent « désormais à la recevoir. Chacun ensuite se pourvut « d'une croix, pour la tenir à la main en allant au « supplice. Nos chrétiens me ravirent, par le désir « ardent qu'ils montrèrent de mourir pour J. C. « Sur la nouvelle que ceux-ci étaient condamnés à « mort, plusieurs autres sont venus se joindre à eux, « de divers points de la contrée. Puisqu'il faut mou- « rir un jour, nous désirons que ce soit pour la

« gloire de Dieu , et nous le prions de nous en
« faire la grace. Aidez-nous à l'obtenir de sa divine
« bonté. »

5. Juste Ucondono , qui était un des plus considérables du royaume , fut d'abord persécuté pour la foi par l'empereur Nabunanga , puis par Taycosama , qui l'exila aux îles Philippines , à l'âge de quatre-vingt six ans ; mais dans cette dernière persécution , Ucondono ne se montra pas moins fidèle ; il alla donc , avant d'être livré à la mort , prendre congé du roi de Canga , Chicugendono , qui l'avait favorisé dans son exil ; et comme ce prince l'assurait qu'à la cour on ne pensait pas à lui , il répondit : « Mais ,
« mon prince , la plus grande joie que je puisse avoir
« dans ce monde , est celle de mourir pour la foi
« que je professe. Du reste , quelles que soient les
« assurances que vous me donnez , je vais me pré-
« parer à la mort. » Et il s'en retourna à Meaco.

6. L'exemple de ferveur donné par Juste , fut bientôt renouvelé par les deux fils de Ghenifonio , gouverneur de Meaco , qui était païen. Celui-ci fit venir l'aîné , nommé Paul ; mais ayant ouï dire que tous les religieux , ainsi que l'évêque , avaient été mis en prison , Paul expédia deux courriers , un à Meaco et l'autre à Osaca , pour en être informé avec certitude ; et , en attendant , il chercha les moyens les plus propres à lui faire obtenir le martyre. Il pensa d'abord à se montrer en public , dans Osaca , pour y être saisi ; mais réfléchissant que personne n'oserait mettre la main sur lui , si on le voyait dans son costume ordinaire , il se fit raser et se déguisa en prêtre , lui et huit de ses serviteurs chrétiens et fidèles. Un seul d'entre eux lui inspirait de la crainte , parce qu'il avait tout récemment reçu le baptême ; mais ce ser-

viteur lui dit : « Seigneur , je sais à quel prix il faut
« mettre l'ame ; si la voie du martyr est la plus
« courte pour assurer son salut , je ne fais pas plus
« de cas de ma vie que de la poussière que je foule
« aux pieds. » Paul satisfait de cette réponse , se
retira dans son cabinet , et , prosterné à terre , il
pria Dieu avec ferveur de le rendre digne de mourir
pour son amour : puis il écrivit une lettre à ses pa-
rents , dans laquelle il leur déclarait qu'étant chré-
tien , il était résolu à mourir pour la foi. Dans cette
disposition , il fit une confession générale et se pré-
para à la mort.

Peu après , le même Ghenifonio manda son second
fils , nommé Constantin , qui avait un cousin appelé
Michel , et qui se trouvant avec lui à Meaco , lui dit :
« Oh ! comme nous sommes venus à temps pour être
« Martyrs ! » Il alla ensuite à Fuximi , où il trouva
son père , et lui déclara hautement qu'il était chré-
tien. Le père qui était païen , mais qui l'aimait avec
tendresse , le prit à part et lui dit : « Mon fils , si
« l'empereur me commande de faire mourir tous les
« chrétiens , il vous faudra donc aussi mourir avec
« eux. » Constantin répondit : « Mon père , je vous
« ai dit que j'étais chrétien , non pour éviter la mort ,
« mais afin que vous régliez vos intérêts ; je suis
« prêt à mourir de la main des bourreaux , ou de la
« vôtre , plutôt que de désobéir à Dieu. Vous ne
« voulez pas , je pense , que je me précipite en enfer
« pour plaire à un prince. » Ghenifonio plongé dans
la plus grande affliction , en fit part à sa femme , se
désolant d'être dans l'obligation d'ôter la vie à son
jeune fils. Pendant ce temps , D. Michel , cousin de
Constantin , alla trouver la mère de ce prince , et la
vit plongée dans la douleur qu'elle éprouvait de per-

dre ses deux enfans. Elle le supplia de persuader à Constantin de ne pas courir à une mort si prématurée. Néanmoins D. Michel et D. Constantin s'en retournèrent à Meaco, et y attendirent l'occasion de se faire inscrire sur le rôle des Martyrs.

7. En ce même temps (chose admirable!) deux gentilshommes se rendirent à Meaco, dans le dessein d'y trouver le martyr. Mais n'ayant pu y parvenir, ils prièrent quelques chrétiens de les avertir sitôt que l'occasion en ferait naître l'espoir. Et ici mérite encore d'être mentionné, un certain André, noble seigneur de Bungo, qui, après le martyr du bon Joram (dont il est parlé au n° 2), enleva de nuit la croix qu'il portait au cou. Le bon chevalier apprit depuis qu'à Osaca on avait ouvert une liste des chrétiens destinés à la mort : alors, non seulement il se prépara à mourir, mais il voulut encore y disposer son père, qui, à l'âge de 80 ans, avait été baptisé six mois auparavant, l'exhortant à conquérir la palme du martyr, qui s'obtenait non par la force des armes, mais par l'humilité et la patience. « Mais
« quoi? lui répondit le vieillard qui avait été soldat,
« un homme d'honneur se laissera tuer comme un
« lâche? » André voyant que cet orgueil venait du peu de connaissance qu'il avait des maximes chrétiennes, lui dit : « Mon père, vous avez donné des
« preuves nombreuses de votre valeur; ainsi il n'y
« aura personne qui vous reproche comme une lâ-
« cheté de donner votre vie sans défense pour J. C.
« Toutefois si cette manière d'agir ne vous plaît pas,
« au moins retirez-vous pour quelque temps à la
« campagne, et ainsi vous conserverez à la fois votre
« vie et votre gloire. » Le père répliqua vivement, qu'il n'avait jamais commis cette lâcheté, bien

plus grande que la première, de fuir pour sauver sa vie. Mais André parvint à son but par une autre voie ; car son père ayant trouvé chez lui sa femme , occupée à apprêter un vêtement , et tous les domestiques qui préparaient leurs chapelets , ou les croix , ou les reliquaires qu'ils devaient porter au jour de leur martyre , leur demanda ce qu'ils faisaient ; à quoi ils répondirent d'un air riant , qu'ils se préparaient à mourir pour Jésus-Christ. Ce peu de paroles firent une telle impression sur son esprit , que , renonçant aux maximes du monde , il prit aussi un chapelet , et dit qu'il voulait mourir avec eux.

8. On vit également , à cette époque , la générosité de plusieurs dames chrétiennes de Meaco , lesquelles ayant appris que la persécution était déclarée , se rassemblèrent chez une autre dame , nommée Marie , pour se trouver ainsi toutes prêtes au martyre ; chacune avait eu soin d'apporter sa robe nuptiale , c'est-à-dire , celle avec laquelle elle voulait mourir. Une des plus nobles d'entre elles , craignant d'échapper aux agents de la justice , se réfugia secrètement chez Marie , pour aller à la mort avec les autres. Parmi ces dames , il y en eut une qui dit : « Je suis résolue « à mourir pour la foi ; mais , mes chères compagnes , « si au moment où je me trouverai en face du sup- « plice , vous me voyez trembler , je vous prie de me « traîner de force aux pieds du bourreau , afin que « j'aie part à votre couronne. »

9. Trois enfants de Meaco ne montrèrent pas moins de courage en cette occasion. L'un d'eux nommé Thomas , âgé de 16 ans , reçut une lettre de son père , absent , qui lui apprenait qu'étant résolu de mourir pour Jésus-Christ , il lui laissait par son

testament toutes ses richesses. A la lecture de cette lettre, le saint enfant se hâta d'accourir vers son père, et lui dit qu'il n'était pas juste de le constituer héritier des biens qu'il laissait sur la terre, et de l'exclure du partage de ceux qu'il allait posséder dans le ciel; qu'ainsi il était décidé à l'accompagner au supplice. Ce jeune homme mourut crucifié avec d'autres, dont il sera question au n° 10 et suivants. Un autre enfant, nommé Louis, à qui un ministre assurait qu'il éviterait la mort s'il voulait rester auprès de lui et renoncer à la foi, répondit : « Je ne « veux pas de la vie à cette condition, puisque pour « une vie courte et misérable, je perdrais une vie « heureuse et éternelle. » On raconte de ce jeune chrétien que, lorsqu'il arriva au lieu où était dressée la croix pour son supplice, il courut avec empressement l'embrasser comme la chose la plus précieuse qu'il eût trouvée. Un autre enfant de 13 ans, nommé Antoine, voyant qu'à la cour on ne voulait pas le porter sur la liste, à cause de son jeune âge, se mit à pleurer si amèrement, que pour l'apaiser on fut contraint de l'inscrire. Au moment de la mort, la conduite de cet enfant fut digne d'admiration. Comme il approchait du lieu du supplice, son père et sa mère vinrent à sa rencontre, et quoique chrétiens, vaincus par la tendresse qu'ils avaient pour lui, ils joignirent les larmes aux prières, pour l'exhorter à dissimuler quelque temps : « Vous voulez donc, « répondit Antoine, que, pour conserver ma vie « temporelle, je perde la vie éternelle? Ne me tentez « plus par vos discours et par vos plaintes, car je « suis résolu à mourir pour Jésus-Christ. » Il eut ainsi le bonheur de mourir pour Jésus-Christ avec les autres. Bien plus, une jeune fille du même âge,

nièce de Marie, nommée plus haut, entendant sa tante lui dire qu'elle se retirât près de son père, afin de ne pas être crucifiée avec les autres chrétiens, lui répondit en poussant des cris : « Je veux mourir avec vous, ma chère tante, car je suis aussi chrétienne. Ne craignez point pour moi; étant avec vous je n'aurai pas peur de la mort. » Cela dit, elle quitta ses parents, et invita un autre compagnon qui était à ses côtés, à chanter avec elle le psaume *Laudate pueri dominum*, et continua ce chant jusqu'au moment où elle fut percée d'une lance. On verra encore plus loin d'autres victoires admirables remportées par des enfants.

10. Cependant l'empereur commanda à son ministre Gibonosio de conduire par les rues dans des charrettes les prisonniers au lieu des exécutions de la justice, de leur faire couper le nez et les oreilles, et de faire crucifier le second jour de janvier tous les prisonniers à Nangasaki; mais Gibonosio ne voulut pas les mutiler ainsi, et il se contenta de leur faire couper seulement le bout de l'oreille gauche. Le 3 de janvier, les 24 prisonniers furent extraits de la prison et conduits par l'exécuteur de la justice sur un chemin où on leur coupa le bout d'une oreille. De là, ils furent promenés par les rues de Meaco, d'Osaca et de Sacay, précédés d'un officier qui portait au bout d'une pique un écriteau sur lequel on lisait la sentence rendue contre eux, pour avoir prêché la loi chrétienne proscrite dans l'empire. Le peuple entier était ému jusqu'aux larmes en voyant la sérénité et la modestie que les condamnés montraient dans ce trajet. Dans une des charrettes se trouvaient trois enfants qui chantaient dans les rues le *Pater noster* et l'*Ave Maria* sur un ton si attendrissant.

que tout le monde versait des larmes. Un grand nombre de chrétiens suppliaient les soldats de les admettre au nombre des condamnés, afin de mourir avec eux ; mais cela leur fut refusé.

Les charrettes étant de retour à la prison, on en fit descendre les prisonniers, qui, avant d'être mis à cheval, s'embrassèrent avec effusion, se réjouissant de la mort prochaine qu'ils attendaient. Les gardes étonnés, disaient : « *Quels sont ces hommes qui se réjouissent ainsi à l'aspect des tourments et de l'opprobre ?* » Après un long voyage, les 26 prisonniers arrivèrent à Nangasaki ; ils firent éclater leurs transports dès qu'ils aperçurent les croix. Le père commissaire entonna le cantique *Benedictus*, et les autres religieux qui étaient avec lui l'accompagnèrent en chœur. Parvenus tous à ce nouveau calvaire, ils furent de suite attachés chacun à une croix. Puis, quand les bourreaux vinrent frapper de leurs lances les crucifiés, tous les chrétiens présents répétèrent avec acclamation *Jésus et Marie*, et le supplice terminé, ils traversèrent les rangs des gardes pour aller recueillir avec leurs mouchoirs le sang des Martyrs, et enlever une partie de leurs vêtements. On assure qu'on vit briller sur ces corps une lumière céleste, et que, pendant long-temps, un groupe d'étoiles parut sur cette colline.

11. En 1598, mourut à l'âge de 64 ans l'empereur Taycosama, chargé de mérites pour l'enfer, lui qui avait versé à grands flots le sang des fidèles serviteurs de Jésus-Christ. Il avait ordonné qu'après sa mort on le mit au rang des dieux. Il ne laissait qu'un fils à peine âgé de 6 ans, sous la tutelle de dix régents de l'empire parmi, lesquels figurait Dayfusama, qui depuis devint empereur, et surpassa son prédécesseur

en barbarie, comme on le verra. Les premiers qui souffrirent le martyre sous sa domination, furent deux nobles Japonnais, D. Jean et D. Simon; ce ne fut point, il est vrai, par ses ordres directs, mais par ceux de Canzugédono, roi de Fingo, qui voulut contraindre toute la noblesse à renier la foi chrétienne. Les magistrats de la cité firent traîner de force D. Jean dans la maison d'un bonze, afin de lui faire imposer sur la tête, par les mains de ce dernier, le *Fochexus*, ce qui était un signe d'apostasie. Madeleine, femme de D. Jean, fidèle chrétienne, le suivit en criant : « Prenez garde, mon cher D. Jean, à ce
« que vous faites. Si vous manquez à votre foi, je ne
« veux plus vous parler ni vous voir, et je vous re-
« nonce pour mon époux. » Le bonze, en présence de D. Jean, se plaça sur une espèce de trône, et se disposa à mettre sur sa tête le livre infâme; mais D. Jean, ne pouvant faire d'autre résistance, cracha dessus.

12. D. Simon montra les mêmes sentiments, et refusa d'entrer dans la maison du bonze. Canzugédono, informé de ce qui s'était passé, donna ordre de trancher la tête à D. Jean et à D. Simon, et de faire mourir leurs parents sur la croix. Ils furent conduits, en conséquence, à Gumamoto pour y être suppliciés. Le gouverneur, ami de D. Simon, voulant lui sauver la vie, le tira à part, et s'efforça de lui persuader d'obéir aux ordres du roi et de le soustraire à la mort. Mais Simon répondit que s'il était prêt à sacrifier ses biens et sa vie pour le service du roi, il l'était aussi à perdre mille vies plutôt que son ame immortelle. Enfin, le roi, informé de la persévérance des deux nobles chevaliers, ordonna qu'on les fit mourir. Avant d'être exécuté, D. Jean fut conduit dans une

salle séparée pour y déposer son épée : passant ensuite plus loin, il rencontra les trois soldats qui avaient ordre de lui ôter la vie, et deux autres qui les assistaient, tenant un coutelas dans la main. D. Jean se mit alors à genoux, présenta son cou, et tandis qu'il prononçait les saints noms de Jésus et de Marie, les soldats, en quatre coups, lui tranchèrent la tête, à l'âge de 35 ans. Nous verrons plus tard comment fut traitée toute sa famille.

13. Le tour de D. Simon vint ensuite; mais avant qu'il fût exécuté, un de ses amis, Cacuzaimon, alla trouver sa mère et lui dit : « Madame, votre fils refuse de suivre mon conseil; préservez-le de la mort, lui et toute sa famille, et ne me forcez pas à tremper mes mains dans son sang. » Mais la mère repartit avec fermeté : « Seigneur, s'il s'agissait des biens de la terre, votre conseil serait bon; mais quand on délibère sur les biens éternels, on ne doit point préférer une vie si passagère à une vie bienheureuse, et qui n'a pas de fin. J'envie le sort de mon fils, et, si je le pouvais, je le suivrais avec joie. » Alors cet ami, transporté de colère, fit entendre à Joxivavá, parent de D. Simon, que ce dernier ayant été condamné à mort par le roi, c'était qui lui devait lui trancher la tête dans sa maison, comme il lui en intimait l'ordre de la part du roi. Ce parent se rendit donc à la maison de D. Simon, frappa à la porte, parce qu'il était nuit, le trouva en oraison, et lui fit connaître l'ordre écrit dont il était porteur. D. Simon lui dit : « Seigneur, vous ne pouviez m'apporter une plus heureuse nouvelle; donnez-moi seulement quelques instants pour me préparer à la mort. » Ce délai accordé, il entra dans sa chambre et s'y prosterna devant une image de Notre Seigneur

couronné d'épines, puis il passa chez sa mère et sa sœur et leur annonça qu'il allait mourir. Ces dames, sans témoigner aucun effroi, commandèrent aux domestiques de préparer de l'eau. (C'est une coutume chez les Japonnais de se laver quand ils sont conviés à un banquet.) D. Simon se lave, se revêt de ses habits les plus riches, et prend congé de sa mère, de sa femme et de ses serviteurs.

Ces derniers fondaient tous en larmes et poussaient des sanglots; mais il leur dit : « Quoi ! est-ce « ainsi que vous vous réjouissez de mon bonheur ? « Où est votre foi ? où est cette vertu chrétienne « dont vous avez fait preuve jusqu'à présent ? » Alors sa femme, Agnès, se jeta à ses pieds et le pria de lui couper les cheveux, afin, dit-elle, que si je vis après vous on ne pense point que je veuille prendre un autre époux. D. Simon s'y refusait; mais pressé par sa mère elle-même, il y consentit. Il fit ensuite approcher ses trois plus jeunes frères, comme on le lui avait permis, et leur dit : « Mes chers frères, « quel heureux sort pour moi de mourir martyr de « Jésus-Christ ! Qu'ai-je fait pour mériter cette grâce ? » L'un d'eux, Joachim, lui répondit : « Vous êtes bien « heureux, en effet. Priez Dieu, quand vous serez dans « le ciel, qu'il nous donne part à votre gloire. » Ils se mirent ensuite tous à genoux; D. Simon récita le *Confiteor*, et trois fois le *Pater* et l'*Ave*; puis il resta quelque temps en silence, parlant avec Dieu; enfin, ayant fait apporter l'image du Sauveur et allumer les cierges, il prit d'une main sa mère et de l'autre sa femme, et leur dit : « Mesdames, je vous dis « un dernier adieu. Je ne vous verrai plus en ce « monde, mais je compte vous revoir bientôt dans « le ciel. Je vais devant pour vous aplanir la voie.

« Je prierai Dieu qu'il vous fasse participer à mon « bonheur, et vous appelle bientôt en paradis. » Ayant parlé ainsi, D. Simon se dirigea avec elles vers la salle où il devait être exécuté. Un de ses frères portait le crucifix, les deux autres marchaient à ses côtés avec les cierges, et D. Simon suivait, tenant par la main sa femme et sa mère; puis enfin venaient les domestiques abîmés dans la douleur.

Arrivé à la salle d'exécution, le saint Martyr se mit à genoux devant l'image du Sauveur; sa mère et sa femme se retirèrent à quelque distance, et tous, après avoir fait le signe de la croix, récitèrent le *Confiteor*, et trois fois le *Pater* et l'*Ave*. Dans ce moment entra un gentilhomme, ami de Simon, qui avait renié la foi. Pénétré de remords à ce spectacle, bien qu'il n'osât pas sur l'heure avouer son repentir, il demanda comme une grâce à son ami, un grain de chapelet béni que Simon lui donna, à condition qu'il reviendrait à la foi de Jésus-Christ, ce que le gentilhomme lui promit.

Enfin, D. Simon s'étant pour la dernière fois recommandé à Dieu, baissa le col de son habit, salua l'image du Sauveur en courbant le front jusqu'à terre et en prononçant les noms de Jésus et de Marie, et livra sa tête aux bourreaux qui la lui tranchèrent d'un seul coup. Un de ses frères la prit aussitôt et la plaça sur la sienne en signe de vénération. Tous les assistans, au moment du coup fatal, poussèrent un cri; mais sa mère et son épouse, comme insensibles, gardèrent le silence. Quelques moments après, la mère prit la tête de son fils, la baisa plusieurs fois, et dit : « Belle tête, qui est à présent couronnée de « gloire ! O heureux Simon, qui as donné ta vie à « celui qui a donné la sienne pour toi ! Mon Dieu,

« qui avez sacrifié votre fils pour moi , recevez mon
« fils, qui à son tour s'est sacrifié pour votre amour. »
Agnès s'approcha aussi , et baisant la tête de son
mari qu'elle arrosait de ses larmes , elle dit : « Pour
« moi , je suis contente , j'ai un époux martyr, qui
« maintenant est dans le ciel. O Simon, appelez-moi
« aussi promptement que possible auprès de vous ,
« pour vous voir et louer avec vous le Seigneur. »
D. Simon avait, comme D. Jean , trente-cinq ans au
moment de sa mort. Les soldats qui gardaient son
corps attestèrent avoir vu cette même nuit une grande
lumière descendre du ciel et se reposer sur la mai-
son du Martyr.

13. Les dames dont il vient d'être parlé, D. Jeanne,
mère de Simon , et D. Agnès , sa femme , reçurent
ensuite la visite de ce même gentilhomme converti,
qui, les trouvant en pleurs, leur dit : « Eh quoi !
« Mesdames , vous qui , au spectacle de la mort de
« D. Simon, avez montré tant de constance, main-
« tenant qu'il n'est plus, vous vous abandonnez à la
« douleur ! » Elles répondirent que si elles pleuraient,
c'était de vivre encore elles-mêmes, et dans la crainte
de ne pas être jugées dignes du martyre. Il leur dit,
pour les consoler, qu'elles pouvaient bien se réjouir,
puisque D. Madeleine , veuve de D. Jean , venait
déjà d'être condamnée à mort. A cette nouvelle elles
tombèrent à genoux pour rendre grâce à Dieu, et
leur tristesse se dissipa. Elles allèrent ensuite deman-
der à Cacuzaimon la faveur de mourir avec D. Ma-
deleine ; celle-ci fut conduite dans leur maison vers
le soir , avec un jeune enfant de sept ans , nommé
Louis , neveu de D. Jean , et que Madeleine avait
adopté pour son fils. Lorsqu'elles se trouvèrent réu-
nies, elles s'embrassèrent tendrement, se réjouissant

d'être condamnées à mourir sur une croix comme Jésus-Christ, d'après l'ordre de l'empereur. S'adressant ensuite au petit Louis, qui était aussi condamné à mourir avec elles, D. Madeleine lui dit de se préparer à partir pour le ciel, et lui recommanda de ne pas cesser de dire Jésus et Marie, lorsqu'il serait sur la croix. L'enfant répondit : « Ma mère, je ne l'oublierai pas tant que je serai « en vie. »

La nuit venue, on leur annonça qu'il fallait marcher au supplice. Elles se parèrent de leurs plus beaux habits, recommandèrent leur ame à Dieu, et se mirent en chemin. Trois palanquins, ou chaises, les attendaient à la porte, et chacun des trois était porté par deux hommes; on plaça le petit Louis avec Madeleine. Dès qu'elles arrivèrent à quelque distance des gibets, Agnès s'écria : « Jésus, mon sauveur, « est monté à pied au calvaire, et moi j'y monterai « en litière ! » Mais on l'empêcha de sortir du palanquin, en lui disant que les officiers ne le permettraient pas. Lorsqu'enfin elles furent toutes réunies au lieu de l'exécution, elles se prosternèrent pour honorer leurs croix. La première que l'on crucifia, fut D. Jeanne, mère de D. Simon, qui, du haut de sa croix, parla ainsi à la foule nombreuse qui l'entourait : « Près de paraître devant Dieu, pour lui rendre compte de toutes mes actions, je confesse que « la religion chrétienne est la seule où l'on puisse « faire son salut; ouvrez les yeux et quittez les fausses « divinités. Et vous, chrétiens, ne vous laissez pas « ébranler par le spectacle de notre mort. Rien de « plus doux que de mourir pour celui qui s'est immolé « pour nous ! » Elle allait continuer, quand le bourreau la frappa de sa lance; le premier coup ne fut

point mortel, mais le second l'envoya recevoir la couronne qui l'attendait.

Ce fut alors le tour de Madeleine. Le petit Louis voyant lier sa mère, alla s'offrir de lui-même pour être aussi attaché à la croix. Les bourreaux l'ayant lié à une petite croix préparée pour lui, sa mère lui dit : « Mon fils, montons au ciel; prenez courage, et « ne cessez de dire Jésus et Marie. » Pendant que l'enfant répétait ces noms avec ferveur, un coup de lance vint l'atteindre, mais le bourreau le manqua. Le petit agneau attendit sans effroi le second coup qui lui donna la mort. Le bourreau, armé de cette lance, qui était encore fumante du sang de l'enfant, se tourna vers la mère, et lui donna aussi le coup de la mort. Il ne restait plus qu'Agnès, qui était sortie de sa litière. Elle commença par se recommander à Dieu, puis elle pria les officiers de la lier à sa croix; mais ceux-ci, au lieu de se rendre à son désir, pleuraient de compassion. Agnès se plaça donc d'elle-même sur la croix, où personne n'osait se mettre en œuvre de la lier; cependant quelques idolâtres, excités par l'appât d'une récompense, accomplirent cet office; quand il s'agit de la percer, les bourreaux n'en ayant pas le courage, les idolâtres prirent leurs lances, et de leurs mains inhabiles, ils ne parvinrent à exécuter leur victime qu'en multipliant les coups. Un grand nombre de témoins dignes de foi, affirmèrent avoir vu une lumière resplendissante au-dessus des corps des Martyrs, au moment où ils rendirent l'âme à Dieu. L'histoire de leur martyre a été écrite par l'évêque même du Japon, Louis Cerqueyra.

Leur mort ne fit qu'irriter la fureur de Cacuzaimon contre les chrétiens. Mais Dieu permit qu'il

tombât dans la disgrâce du roi , qui lui ôta son gouvernement , et le cita à comparaitre pour rendre compte de ses actions. C'est ainsi que Dieu punit ceux qui , pour plaire aux princes , souillent leur ame et la perdent en même temps que la faveur du maître.

14. Au nombre des tuteurs du jeune empereur , fils de Taycosama , se trouvait Dayfusama , qui sut déguiser ses projets tant qu'il eut des ennemis ; mais dès qu'il vit son autorité bien assise , il jeta le masque et se déclara empereur du Japon. Toutefois admirons , avant cette époque , la constance d'un jeune gentilhomme nommé Jacques. Il n'avait encore que quatorze ans , mais sa taille était belle et son intelligence supérieure. Le roi de Saxuma l'avait pris en affection et le destinait pour époux à une de ses parentes. Il lui en fit un jour la confidence , exigeant en même temps pour condition qu'il renonçât à la religion chrétienne. Le jeune homme , qui était déjà à la cour , lui répondit que pour le monde entier il n'abjurerait pas sa foi. Le roi essaya un autre moyen pour le séduire ; il dépêcha vers sa mère quatre chevaliers , dans l'espoir que celle-ci l'engagerait à faire sa volonté. La vertueuse dame répondit courageusement qu'elle ne pouvait le faire en conscience. Le roi fut tellement irrité de cette réponse , qu'il envoya des gens pour mettre à mort la mère et le fils.

En conséquence , tous deux se retirèrent , cette nuit même , dans une chapelle qu'ils avaient chez eux , pour y attendre le trépas. Mais le roi craignant d'encourir la disgrâce du Cubo s'il les faisait mourir pour le moment , cessa de les persécuter. On n'a pas su depuis ce qu'ils étaient devenus.

15. Ce fut dans le même temps que reçut la couronne du martyr, un grand seigneur du Japon, Melchior Bugendono, gouverneur de Miri, place importante du royaume d'Aqui, capitaine plein de courage, et ministre de Morindono, roi d'Aman-gusci. Depuis environ dix-huit ans, il avait embrassé la religion chrétienne et il en remplissait exactement les devoirs. Le roi idolâtre, malgré l'estime qu'il avait pour D. Melchior, voulut cependant l'obliger à adorer les dieux du Japon. Ce brave chevalier répondit aux instances du roi, qu'il était prêt à donner sa vie pour lui, mais qu'il ne pouvait abandonner la foi.

Le roi lui fit dire alors qu'il lui apprendrait ce qu'il en coûtait pour désobéir à son prince. Melchior vit que sa dernière heure était venue; mais comme il la désirait, il se contenta de mander au roi que, puisqu'il avait résolu de le faire mourir, il le fit traîner dans les rues de la ville, précédé d'un héraut, qui proclamerait à haute voix que son crime était d'être chrétien. Si Morindono n'eût écouté que sa colère, il l'eût fait exécuter sur-le-champ; mais craignant de déplaire à Dayfusama, il attendit un moment plus favorable. Quatre ans après, l'occasion qu'il désirait s'étant présentée, un détachement de mille soldats se rendit, par son ordre, dans la demeure de Melchior, avec un bonze et un chevalier qui lui enjoignirent, de la part du roi, d'avoir à lui remettre, comme otages et garans de son obéissance à la justice, son fils et son neveu. Le lendemain, 16 août 1605, il vit arriver deux officiers qui lui présentèrent la sentence. D. Melchior la lut sans trouble; il se contenta de dire que le seul crime pour lequel il mourait était sa qualité de chrétien. Il ne

put obtenir d'être traîné dans les rues , ainsi qu'il le souhaitait : les bourreaux lui dirent que , tout décidé comme il l'était à mourir , il le fit en homme d'honneur , en se fendant le ventre , selon la coutume du Japon ; mais le bon chevalier répondit qu'il voulait mourir , non comme un Japonnais désespéré , mais en chrétien résigné à la volonté de Dieu. Puis il se mit à genoux dans sa chambre devant les images de Jésus et de Marie , et pendant qu'il recommandait son ame à Dieu , sa tête tomba sous le fer des bourreaux. La nouvelle en fut portée au prince barbare qui , non content de la mort du père , ordonna qu'on fit périr ses enfans , ses neveux , ainsi que sa femme , et qu'on brûlât leurs cadavres. Le roi fit ensuite mourir son gendre qui était chrétien , et plus de cent domestiques de cette famille. L'évêque du Japon ayant fait les informations de leur martyre , les transmit à Rome.

16. Il faut joindre à la mort de ce pieux seigneur , celle d'un pauvre chrétien aveugle , nommé Damien , qui avait été baptisé en 1585. Doué d'un talent extraordinaire , il allait partout , depuis son baptême , expliquant et propageant la foi. Comme il y avait à Amangusci une église dont on avait expulsé le prêtre qui instruisait les chrétiens , Damien le remplaça , ne cessant de prêcher et de baptiser dans le cas de nécessité. Informé de sa conduite , Morindonô lui envoya deux de ses officiers , auxquels il se présenta dès qu'il en reçut l'ordre. Les envoyés du roi lui firent , de sa part , les offres les plus brillantes , s'il voulait quitter la religion chrétienne , et le menacèrent du dernier supplice , s'il refusait. Damien répondit sans hésiter : « Seigneur , vous me proposez la vie et la mort ; c'est la mort que je

« choisis , et que je préfère à tous les biens que vous « me promettez. » Il leur fit voir ensuite combien la religion chrétienne était véritable. Mais ils ne tinrent aucun compte de ses paroles, et ils résolurent de le faire mourir. Craignant toutefois d'exciter quelque trouble , ils le firent monter à cheval la nuit suivante , pour le conduire au lieu du supplice. Apprenant qu'il était condamné à mourir pour sa religion, Damien descendit promptement de cheval, et se mit à prier; quelques moments après, rendant grâce à J. C. qui le faisait mourir pour son amour , il présenta la tête pour recevoir le coup de la mort. Le bourreau, tenant le sabre déjà levé, lui dit qu'il pouvait encore échapper au trépas, s'il voulait abjurer la foi. Damien répondit : « Je veux mourir chrétien, fais ton devoir. » En conséquence , le bourreau lui trancha la tête.

17. Vient ensuite le martyr d'un vaillant chevalier de Saxuma , nommé Léon. Depuis son baptême il ne pouvait plus parler que de Dieu , et lorsque ses amis l'engageaient à prendre part à leurs divertissements et à leurs jeux, il répondait que la vie étant si courte, il n'avait point de temps à perdre pour gagner cette vie qui n'a pas de fin. Vassal du Tono qui le menaçait de la mort , s'il ne renonçait à la foi , Léon répondait qu'il était prêt à mourir pour sa loi. En vain le Tono employa ses parents et ses amis, pour le faire prévariquer ; il répondit constamment qu'il ne pouvait être infidèle à son Dieu. C'est pourquoi le Tono le condamna enfin à perdre la tête; il envoie un jour huit soldats pour l'exécuter chez lui; Léon les accueille et les assure qu'ils n'ont aucune résistance à craindre de sa part. Il s'habille ensuite, comme en un jour de solennité, et prend congé de sa femme qui était païenne; en lui disant : « Ma-

« dame , si vous m'aimez , et si vous désirez être
« encore avec moi après ma mort , faites-vous chré-
« tienne ; autrement , nous serons séparés pour tou-
« jours , de toute la distance qu'il y a entre le ciel
« et l'enfer. » Puis , se tournant vers son premier
né , jeune homme de 17 ans , encore idolâtre : « Mon
« fils , lui dit-il , si tu aimes ton père , tu suivras son
« exemple , et tu viendras le rejoindre au lieu où il
« t'attend. » Et s'adressant à son second fils , qui
avait reçu le baptême , il lui dit : « Adieu , mon fils ,
« apprends de ton père à perdre la vie plutôt que d'a-
« bandonner la foi. » Il se rendit ensuite sur la place
publique , où il voulait mourir , pour faire savoir à
tout le monde qu'il mourait chrétien. Là , il déposa son
épée et son poignard , prit en main le chapelet et
l'image de Jésus-Christ , recommanda son ame à
Dieu , et ayant fait signe au soldat de faire son de-
voir , celui-ci lui trancha la tête.

18. A cette mort succéda celle de deux gentils-
hommes , Jean et Michel , qui subissaient depuis
quatre ans la prison pour Jésus-Christ. Le prince
Canzugédono , ayant appris qu'ils étaient détenus pour
la foi , ordonna qu'ils eussent la tête tranchée , ainsi
que leurs enfants. Quand ils surent qu'ils devaient
être décapités , Michel et Jean demandèrent au chef
de la justice , l'un d'être crucifié comme J. C. ,
l'autre d'être coupé en morceaux. L'officier le leur
promit , mais il n'entendait le faire qu'après leur
mort. Comme ils allaient au supplice , Michel mar-
chait d'un pas rapide , mais Jean allait plus lente-
ment , épuisé qu'il était par une grave maladie , et
ayant la gorge si étroitement serrée par une corde ,
qu'il pouvait à peine respirer.

Pendant qu'ils étaient en chemin , l'officier envoya

prendre leurs enfants : Thomas, fils de Michel, avait douze ans ; Pierre, fils de Jean, en avait six. Le premier n'eût pas plus tôt appris que son père allait à la mort, qu'il sortit promptement des portes de la ville, brûlant du désir de la mort, et quand il eut rejoint son père, il lui dit : « Mon père, voici votre fils
« Thomas qui mourra avec vous pour la foi de J. C. ;
« je ne crains point la mort, au contraire, je la désire ; nous monterons ensemble au ciel. » On attendait le petit Pierre, mais l'officier fatigué d'attendre, ordonna qu'on pressât le supplice. Le premier à qui l'on trancha la tête fut Michel ; c'est en vain qu'on voulut écarter son fils Thomas, dans la crainte que le cadavre de son père ne lui inspirât de l'effroi ; l'enfant s'écria : « Je veux mourir près de mon père. » On le conduisit donc près du corps ; là il présenta la tête avec un visage riant, et tandis qu'il prononçait les noms de Jésus et de Marie, il fut décapité. Alors Jean eut ensuite le même sort. Restait le petit Pierre, qui se trouvait chez son aïeul, à quelque distance de là. Ayant appris, quelques jours auparavant, que son père devait être mis à mort pour la foi, il dit : « On
« me fera mourir avec mon père, car moi aussi je
« suis chrétien. »

Les soldats, arrivés au domicile de l'aïeul, trouvèrent le jeune enfant qui dormait ; ils l'éveillèrent et lui dirent que son père l'attendait pour mourir avec lui, et Pierre se mit en marche avec les soldats qui le conduisaient par la main, se hâtant le plus qu'il pouvait. A cette vue, tous les spectateurs fondaient en larmes. Arrivé au lieu de l'exécution, il s'agenouilla gaiement, et voyant le sabre tiré du fourreau, il joignit ses petites mains et présenta sa tête. Mais le soldat attendri à cette vue, remit le glaive

dans le fourreau , et se retira en disant qu'il n'avait pas le cœur de tuer ce petit agneau. On en fit venir deux autres pour cette expédition , lesquels se retirèrent également en versant des larmes , et pour donner le coup , il ne se trouva qu'un esclave inhabile , qui le frappa d'abord rudement sur les épaules et le jeta par terre ; il revint deux fois à la charge , et n'ayant pu réussir à lui trancher la tête , il fut contraint de la lui scier avec violence , barbarie qui aurait révolté même une bête féroce. Michel avait encore une petite fille que les chrétiens sauvèrent et envoyèrent à Arima. Un gentilhomme lui ayant dans la suite demandé sa main pour son fils , elle s'excusa sur ce qu'elle n'avait point de dot : « Il suffit , répondit-il , qu'elle soit la fille d'un Martyr. » Et le mariage fut célébré.

19. A Firando trois autres personnes nobles furent mises à mort pour la foi. Dans cette ville habitait un chevalier distingué , nommé Gaspard , seigneur de la terre de Jamanda. Il avait marié sa fille Marie au fils de Condochisano , gouverneur d'une île. Mais celui-ci étant idolâtre , ne voyait qu'avec répugnance dans sa maison une belle-fille qui était chrétienne ; il ne cessait de la persécuter pour la pervertir , tellement qu'un jour Marie , ne pouvant plus y tenir , s'enfuit et se réfugia dans la maison de son père D. Gaspard. Condochisano courroucé de cette démarche , lui écrivit qu'elle eut à revenir chez lui , ou qu'il la dénoncerait au roi de Firando , qui ne voulait point souffrir la religion chrétienne dans ses états. La pieuse dame lui répondit : « Que la religion lui défendait de revenir , et qu'étant chrétienne , la mort , loin d'être pour elle un sujet d'épouvante , était au contraire l'objet de ses désirs.

Condochisano alla de suite accuser l'un et l'autre auprès du roi, qui était aussi idolâtre. Gaspard fut donc appelé chez les bonzes où s'instruisait le procès des chrétiens. A peine y fut-il arrivé que deux soldats se jetèrent sur lui pour le lier. Comme il leur en demandait la cause, les bonzes lui dirent : « Vous « êtes chrétien, et c'est à ce titre que vous êtes condamné à mort. Gaspard dit : « Puisque c'est pour « cette cause, garrottez-moi tant qu'il vous plaira, « et ne craignez pas que je cherche à me défendre. »

Le lendemain, dans la matinée, le gouverneur vint le visiter, l'exhortant à renier la foi, s'il voulait se sauver, lui, sa femme et son fils. La réponse de Gaspard fut qu'il était prêt à mourir pour J. C., et qu'il ne demandait d'autre grâce, que d'expirer comme lui sur la croix. Le gouverneur lui répliqua qu'il fallait pour cela l'assentiment du prince; puis, il le fit conduire au lieu où il devait être décapité, et voulut, en signe d'honneur, lui trancher lui-même la tête. Le même jour, les soldats se transportèrent dans sa demeure, et se saisirent de sa femme Ursule, et de son fils Jean : ceux-ci, à la nouvelle du martyre de Gaspard, marchaient pleins de joie au dernier supplice qu'ils devaient subir pour la foi. Chemin faisant, un soldat frappa violemment Ursule de son épée, l'arme glissa et ne la tua point; la bonne dame eut donc le temps de se mettre à genoux, et alors, invoquant Jésus et Marie, elle reçut le second coup qui lui donna la mort. Jean, qui la devançait, se retourna, et voyant mourir sa mère, il s'agenouilla comme elle, et comme elle il fut décapité.

20. De plus en plus exasperé contre les chrétiens,

le cubo, les condamna tous à l'exil. De ce nombre était le prince Jean, roi d'Arima, qui menait dans son bannissement une vie austère et pénitente, pour tous les mauvais exemples qu'il avait donnés autrefois, et qui ne désirait rien tant que d'expier par sa mort toutes ses iniquités passées. Dieu mit bientôt le comble à ses vœux, par le moyen du barbare prince Michel, son fils, qui, après lui avoir enlevé la couronne, lui ôta encore la vie de la manière que nous allons dire. Il fit accuser son père de plusieurs crimes supposés, par-devant l'empereur, qui, prenant conseil de sa haine, le condamna sans examen à perdre la tête, et envoya cent cinquante soldats pour exécuter la sentence. C'est la coutume au Japon, que, quand on veut faire mourir un prince, les gens de sa cour le défendent jusqu'à la mort. Mais le prince Jean supplia ses serviteurs de ne point s'opposer à son exécution, et ceux-ci, n'écoutant que l'affection qu'ils avaient pour lui, obéirent malgré leur répugnance. Le prince, non content de cela, leur fit jurer de ne point lui ouvrir le ventre, comme il prévoyait qu'ils le feraient après sa mort. Il écrivit ensuite à son fils dénaturé une lettre pleine de tendresse, et lui demanda pardon, si jamais il l'avait offensé. Puis il se fit lire la passion de Jésus-Christ, le priant avec larmes d'oublier les péchés de sa vie passée; et ayant fait placer devant lui un crucifix entre deux chandelles, il se mit à genoux attendant le coup de la mort qu'il reçut avec calme. La bonne princesse Juste, sa femme, prit la tête dans ses mains, la baisa, et se retira dans son appartement, où elle se coupa les cheveux, indiquant par là qu'elle renonçait au monde. Le tyran Michel prit possession des biens de son père,

mais peu de temps après il subit un châtement digne du paricide dont il était souillé.

21. Le nouveau roi d'Arima, l'infâme parricide Michel, indigné de voir que tous ses sujets étaient prêts à mourir pour la foi, fit publier, d'après l'avis des bonzes, un édit portant qu'on eût à lui prêter serment de fidélité, le livre des Camis et des Fotoques sur la tête, déclarant coupable de lèze-majesté quiconque s'y refuserait. Mais les chrétiens, tout en protestant de leur soumission entière aux ordres du roi, dirent hautement qu'ils ne recevraient pas l'imposition de ce livre infâme.

Plusieurs d'entre eux allèrent le demander au gouverneur, non pour le placer sur leur tête, mais pour le fouler aux pieds. Le prince l'ayant appris, les condamna tous à la mort; cependant, mieux conseillé ensuite, il se contenta d'en faire périr quelques-uns, et envoya les autres en exil. Ceux qui furent condamnés à la mort subirent le supplice avec joie; mais les exilés s'affligèrent de n'avoir pas le même sort. Toutefois Michel, à l'instigation de son ministre Safioë, eût fait volontiers ôter la vie à tout ce qu'il y avait de chrétiens parmi ses vassaux; mais il craignit que l'empereur ne tirât vengeance de sa cruauté. Néanmoins, comme il avait à sa cour un vaillant capitaine nommé Thomas, et qu'il ne pouvait souffrir de le voir chrétien, il lui ordonna d'abjurer sa religion. Celui-ci lui répondit qu'il ne trahirait point le Dieu auquel il s'était voué. Le prince, d'après les conseils de Safioë, donna l'ordre au gouverneur d'Arima de mettre à mort Thomas et toute sa famille. Les amis de Thomas lui conseillaient de s'enfuir pendant la nuit; mais le serviteur de Dieu répondit que, s'il était au-delà du Japon,

il y viendrait tout exprès afin de mourir pour Jésus-Christ. Il passa la nuit en prière. Le lendemain matin un des gouverneurs le fit appeler sous un autre prétexte. Thomas pressentant sa fin, embrasse sa mère, sa femme et ses trois fils, et se rend chez le gouverneur qui voulut le retenir à dîner; mais avant de se mettre à table il se fit apporter une épée, et, la montrant à Thomas: « Que vous en semble, lui dit-il, cette épée? est-elle bien propre à couper une tête? » Thomas la prend, la lui remet en disant qu'elle est excellente. Le gouverneur la lui enfonça aussitôt dans le corps, et l'étendit mort sur la place. La même chose arriva à son frère Matthias; mandé par un autre gouverneur, il prit congé de sa famille, se préparant à la mort, et dès qu'il entra chez le gouverneur, celui-ci, d'un coup d'épée, lui ôta la vie.

22. Les bourreaux s'étant ensuite transportés dans la demeure de Thomas, y trouvèrent sa mère Marthe, sa femme Juste et ses trois fils. A peine entrés, ils annoncèrent à la mère qu'elle eût à se préparer à la mort, avec ses deux petits-fils. Marthe remercia Dieu de la faveur qu'il lui accordait en l'appelant à mourir pour la cause de la foi. Puis, ayant fait venir ses deux petits-fils, âgés l'un de onze, et l'autre de neuf ans, elle les embrassa et leur dit : « Mes enfants, votre père et votre oncle sont morts pour J. C. ; je vais mourir aussi avec vous. Êtes-vous contents d'aller rejoindre votre père qui vous attend au ciel? » Les enfants répondirent qu'ils le souhaitaient de tout leur cœur, et lui demandèrent seulement : « Quand cela arrivera-t-il? » Aujourd'hui même, répliqua Marthe. « Allez donc faire vos adieux à votre mère, et préparez-vous à la mort. » Marthe prit

aussitôt un vêtement blanc, et en fit faire autant à ses petits-fils ; puis elle prit congé de Juste, femme de Thomas et mère des petits enfants, laquelle s'affligéait de ne pouvoir mourir avec eux ; mais Marthe la consola en lui faisant espérer qu'un jour elle mourrait aussi pour la foi, ce qui ne manqua pas d'arriver dans la suite. Dans ce moment parurent en sa présence ses deux fils vêtus de blanc, qui venaient lui demander sa bénédiction. « Adieu, ma mère, lui dit Jacques : mon frère et moi, nous allons à la mort, et nous sommes destinés au martyre. » La mère les embrassa tous deux, et, versant un torrent de larmes, elle leur dit : « Allez, mes enfants, mourir pour Jésus-Christ, et quand vous serez au lieu du supplice, montrez que vous êtes chrétiens. Votre père vous attend, et Jésus-Christ vous appelle dans son palais. Allez, et mourez pour le Seigneur qui est mort pour vous. Quand vous présenterez la tête aux bourreaux, invoquez sans cesse Jésus et Marie. Que je suis malheureuse de ne pouvoir vous accompagner ! »

Les soldats placèrent dans une litière l'aïeule et ses petits-fils ; ceux-ci, arrivés sur la place où la foule était accourue, descendirent de la litière et se mirent à chercher le bourreau qui devait les exécuter. Dès qu'ils en aperçurent un qui tenait l'épée nue, ils s'agenouillèrent tous deux à ses pieds, les mains jointes, et reçurent courageusement la mort, en répétant les noms de Jésus et de Marie. Marthe, heureuse de la fermeté de ses petits-fils, s'avança modestement, se mit en prières et y resta pendant une heure ; à la fin elle tendit la tête qui, tranchée d'un seul coup, bondit deux fois sur le pavé.

23. Revenons à Michel, qui, à l'instigation de l'im-

pie Safioïe , avait fait mourir son père : poussé par le même conseiller, il entreprit ensuite de perdre aussi ses deux frères qui étaient chrétiens, craignant qu'ils ne profitassent d'une occasion pour lui ravir le trône d'Arima. Ces deux frères se nommaient François et Mathieu. François n'avait que huit ans, et Mathieu était plus jeune encore; néanmoins, dans un âge aussi tendre, ils montrèrent l'un et l'autre combien ils aimaient la foi. Quand la princesse Fima, seconde femme, ou pour mieux dire concubine de Michel, qui avait répudié sa première et légitime épouse; quand cette princesse, dis-je, vit en sa présence les deux enfants, elle dit à François : « Voulez-vous renier le Dieu des Chrétiens ? » François indigné lui répondit : « Je ne le renierai jamais. » — « Mais, si vous n'y consentez pas, l'empereur vous fera mourir. » — « Dieu le veuille ! cela n'est pas à craindre, mais à désirer. » Cette femme impie essaya de pervertir Mathieu, le plus jeune; mais celui-ci fut inébranlable comme son frère; en conséquence, elle se joignit à Safioïe pour persuader à son mari de faire mourir ces deux petits enfants. A cet effet, ils furent sur-le-champ envoyés à Meaco, et renfermés dans une chambre. Là, comme s'ils eussent pressenti leur mort, ils s'y préparaient par la prière et le jeûne.

Pendant la nuit qui devait être la dernière de leur vie, leur page, nommé Ignace, ayant dit à François qu'il était temps de se coucher : « Je pense, lui répondit l'enfant, aux tourmens que Jésus-Christ a soufferts pour nous, et cela me fait pleurer : quelle bonté de vouloir mourir pour nous ! Pauvres idolâtres, qui ne le savent pas ! » Avant de s'endormir, il recommanda son ame à la sainte Vierge, en cas qu'il dût mourir cette nuit-là même. Mais avant le

jour, arrive un assassin envoyé par le gouverneur ; il entre à petit bruit dans leur chambre, s'approche de Mathieu , le poignarde ; puis il en fait autant à son frère François. Ainsi Ignace, leur page, les trouva le matin nageant dans leur sang. On donna avis de ce massacre à Juste, femme du prince Jean, et mère des deux enfants immolés. Comme elle était depuis long-temps unie à Dieu , elle leva les yeux au ciel , et lui rendit grâces de ce qu'il avait appelé à lui ces deux tendres agneaux dont elle était la mère.

24. Le prince Michel, instruit de tout, résolut de détruire entièrement la religion chrétienne dans Arima, non plus en livrant ses vassaux à la mort, ce qui eût préparé la ruine de ses états, mais en employant les bonzes à pervertir les fidèles. Dans ce dessein, il fit venir à sa cour un des bonzes les plus renommés ; mais aucun chrétien n'alla le visiter, à l'exception d'un petit nombre qui y étaient contraints ; et encore n'y allaient-ils qu'en portant un chapelet au cou. Le bonze prêchait, mais personne n'allait l'entendre. Le prince voyant qu'on ne faisait aucun cas du bonze, le fit venir dans son palais, et voulut que chacun reçut de ses mains un chapelet idolâtrique en l'honneur d'Amida. Mais aucun chrétien ne voulut le recevoir ; les dames refusèrent aussi, malgré les ordres de la princesse ; une d'entre elles, nommée Maxence, le jeta à la figure du bonze. La princesse ordonna également aux dames de sa cour de jeter le chapelet des chrétiens qu'elles portaient au cou, et toutes s'y refusèrent ; c'est pourquoi elle commit un gentilhomme pour le leur arracher de force. Mais le gentilhomme s'en excusa, en disant que cela ne lui convenait pas, et que, d'ailleurs, il était chrétien.

Le prince voulut que les pages, du moins, reçussent

les chapelets du bonze ; mais aucun d'eux n'obéit. Alors le prince, s'adressant à huit gentilshommes de la première noblesse , les pria de dissimuler leur religion, au moins pour quelque temps ; cinq d'entre eux y consentirent , mais les trois autres résistèrent avec fermeté , et ils furent condamnés au bûcher avec leurs enfants et leurs femmes , au nombre de huit. Le bruit s'étant répandu qu'on allait les brûler vifs , les chrétiens , au nombre de vingt mille , se réunirent sur le lieu du supplice , prêts , non pas à combattre , mais à mourir , s'il le fallait , pour la foi. Dans ce moment , quatre des cinq gentilshommes qui avaient apostasié , s'élançèrent au milieu de la foule , demandèrent pardon à genoux du scandale qu'ils avaient causé , et réclamèrent un prêtre pour les préparer à la mort. Bien plus , ils écrivirent au prince pour en obtenir d'être aussi condamnés au supplice de leurs compagnons ; mais cette faveur leur fut refusée. Cependant vingt mille âmes se pressaient pour assister au supplice des trois condamnés ; mais le prince Michel , effrayé à l'aspect de cette multitude , ordonna que les trois victimes fussent immolées secrètement dans la maison où on les gardait. Néanmoins , ayant reçu des chrétiens l'assurance qu'ils ne désiraient qu'assister à la mort de leurs frères pour les ensevelir convenablement , il consentit qu'on élevât au milieu d'une plaine une cabane de bois pleine de paille et d'autres matières combustibles , pour servir de bûcher aux condamnés.

Cependant , le 7 octobre 1613 , les huit proscrits ayant été prévenus , s'embrassèrent mutuellement et se mirent à genoux pour remercier Dieu de la grâce qu'il leur accordait en les faisant mourir pour l'amour de lui , et ils s'acheminèrent vers le lieu du

supplice, accompagnés des chrétiens qui, divisés en plusieurs groupes, et par confréries, marchaient moitié devant et moitié derrière les Martyrs. Ils s'avançaient en ordre, six par six, chantant les litanies de la sainte Vierge; ceux d'Arima, portaient à la main chacun un cierge allumé, et sur la tête une guirlande, en signe de triomphe; les autres tenaient chacun un chapelet. Au nombre des huit Martyrs, se trouvait Jacques, fils d'un de ces gentilshommes, enfant de onze ans, lequel s'entendant appeler Martyr, répondit avec beaucoup de sens: « Attendez un peu, vous « êtes trop pressé; je vois la couronne, mais je ne « la tiens pas encore. » Comme le trajet était long, quelques chrétiens voulurent le porter sur leurs épaules; mais il s'y refusa en disant: « Suivons notre capi- « taine qui est monté à pied sur le calvaire, chargé « d'une lourde croix, que je n'ai pas à porter. C'est « maintenant l'heure de travailler, l'éternité me pré- « pare un long repos. » Quand il aperçut la place où tous devaient être brûlés, il dit aux assistants qui versaient des larmes: « Pourquoi pleurez-vous? en- « vriez-vous mon bonheur? marchez gaiement comme « je fais moi-même. » Réunis enfin au lieu du sacrifice, les Martyrs coururent chacun de leur côté embrasser et baiser le poteau où ils devaient être liés. L'un d'entre eux s'étant placé sur une éminence, dit à haute voix: « Nous voyons le feu qui doit nous « brûler, mais nous le voyons sans pâlir, con- « vaincus que nos ames passeront de là au bonheur « éternel. Mes frères, la religion chrétienne est la « seule dans laquelle nous pouvons nous sauver. « Persévérez dans la foi, et que nos tourments ne « vous effraient pas; la souffrance est légère et de « peu de durée, mais la récompense est grande et

« éternelle. Soyez témoins que nous mourons pour
« la foi de Jésus-Christ. »

Lorsqu'on les eut tous attachés, le chef de la confrérie déploya un étendard sur lequel était représenté notre Sauveur au moment où il fut condamné à mort, et il dit : « Mes frères, voici votre
« Sauveur pour l'amour duquel vous allez mourir.
« Du haut du ciel il tient vos couronnes toutes prêtes;
« mourez avec courage pour celui qui est mort pour
« vous. » On mit ensuite le feu au bûcher, et tous les chrétiens tombèrent aussitôt à genoux, priant le Seigneur et la sainte Vierge pour les patients. Toute cette plaine retentissait de gémissements : l'un criait Jésus et Marie; l'autre disait : mon Dieu, miséricorde, et les Martyrs en silence se recommandaient à Dieu. Le feu ayant dévoré les liens du petit Jacques, il se précipita à travers les flammes et les charbons dans les bras de sa mère, qui lui dit : « Mon enfant, re-
« garde le ciel, et répète Jésus et Marie. » L'innocent enfant avait à peine dit trois fois Jésus et Marie, qu'il tomba mort aux pieds de sa mère, qui tomba morte à son tour sur lui. La petite Madeleine, sœur de Jacques, déjà presque entièrement consumée par le feu, se courba, et saisissant des charbons ardents, elle les plaça sur sa tête en forme de guirlande; peu d'instants après elle expira. Oh ! quel beau triomphe de la foi l'église vit en ce jour ! Quand tous les Martyrs eurent rendu l'esprit, les chrétiens franchirent la palissade, recueillirent leurs reliques, et les ensevelirent dans une église de Nangasaki. L'évêque du Japon, après une enquête convenable, fit dresser un acte public de cet événement.

CHAPITRE II

Sommaire.

I. Persécution générale et bannissement de tous les missionnaires. Les chrétiens se procurent des poteaux. Supplice des sacs. Fermeté de plusieurs enfants. II. Conversion et mort d'un bonze. III. Courage d'un chevalier nommé Tite. IV. Martyre de Clément, de Maxence, sa femme, et de ses enfants, vaillants soldats de J. C. V. Mort de deux courageux chrétiens, Joachim et Thomas. VI. Mort d'un bon vieillard nommé Adam. VII. Conversion d'un chrétien. VIII. Le prince Michel publie un édit contre les chrétiens, mais il est ensuite dépouillé de son royaume. IX. Martyre de Paul Tarasuco. X. Cinq chrétiens sont brûlés pour la foi. XI. Souffrances des chrétiens dans la prison d'O-mura. Un chevalier nommé Lin, meurt pour avoir refusé de jurer par les dieux du Japon. XII. Martyre de Jacques. XIII. Martyre du trésorier Balthazard; fermeté de sa femme Lucie, de Thècle sa fille, et de Jacques son fils, jeune enfant de quatre ans, qui veut mourir avec son père. XIV. Martyre d'un grand nombre de nobles et de dames avec leurs petits enfants, qu'on brûle après les avoir attachés deux à deux à chaque poteau. XV. Martyre de Marthe, qui demande à mourir par le feu dans les bras de sa mère. XVI. Supplice du feu, souffert par une dame nommée Monique. XVII. Mort courageuse d'Ignace, brûlé vif. XVIII. Conversion et martyre d'un bonze.

XIX. Mort d'un chrétien appelé Mathieu , qui expira au milieu des tourments. XX. Crucifiement de cinq chrétiens. Mort courageuse de Simon et de Madeleine sa femme. XXI. Martyre de deux chrétiens, dont les femmes voulaient mourir à la place de leurs maris. XXII. Mort de Léon, martyr de son zèle pour la foi. XXIII. Un jeune enfant, par sa constance, convertit son père vicieux. XXIV. Joachim et Anne sa femme, sont décapités. XXV. Martyre de vingt-un religieux de différents ordres, et de trente séculiers. L'un d'eux s'échappa du bûcher et puis y retourna. Deux autres s'en échappent aussi, mais ils y sont rejetés par les idolâtres. XXVI. Martyre de trois dames, Juste, Marie, sa fille, âgée de quatorze ans, et Agathe, sa belle-fille, âgée de dix-sept ans, au terme de sa grossesse. XXVII. Torture et mort d'un vieillard de 80 ans, nommé Paul. XXVIII. Martyre de vingt-quatre chrétiens, dont six dames brûlées vives, et dix-huit enfants massacrés. XXIX. Mort d'un noble, garde du roi de Bigen; son admirable constance. XXX. Martyre de Mathieu, mort avec joie sur la croix, après mille tourments. En même temps on martyrisa un chrétien nommé Jean, en coupant son corps en deux. XXXI. On met à mort un grand nombre de dames, ainsi qu'un jeune enfant nommé Paul, qui resta pour obtenir la mort avec son frère âgé de neuf ans. XXXII. Martyre d'une mère avec ses quatre enfants. XXXIII. Mort de Michel, d'Ursule, sa femme, avec leur fils et leurs deux filles, qu'ils portent eux-mêmes dans leurs bras. XXXIV. Fin glorieuse de cette famille : intrépidité de l'enfant nommé Jean, et d'Ursule, qui veut mourir la dernière.

1. La colère de l'empereur ne s'était déchargée jusqu'alors que sur le royaume d'Arima ; mais en 1614 la tempête s'étendit sur tout le Japon, et une condamnation générale frappa les chrétiens sans exception. L'ordre fut porté d'abord de chasser tous les ministres du culte saint, et de raser les églises. On décréta ensuite que tous les noms des chrétiens seraient inscrits, afin de livrer au dernier supplice tous ceux qui ne renonceraient pas à leur foi. Lorsqu'on présenta à l'empereur la liste des chrétiens de Méaco, il s'emporta contre le gouverneur pour les avoir laissés se multiplier à un tel point, et il donna mission d'exterminer les fidèles à Sangamidono, homme noble et officier de son armée, que pour cela il manda à Meaco, à la tête d'une troupe d'élite, avec ordre d'y publier que tous les chrétiens qui ne feraient pas leur abjuration, n'avaient qu'à se préparer au gibet, où ils seraient attachés et brûlés vifs. Mais on vit le lendemain que la plupart des chrétiens avaient placé eux-mêmes un gibet ou poteau devant leur porte, pour faire entendre qu'ils étaient prêts à subir le supplice du feu, plutôt que de renoncer à leur foi. Il y eut entre autres un pauvre homme qui vendit son habit pour acheter son poteau : le même exemple fut donné par une femme qui vendit sa ceinture pour se procurer une potence. Le tyran voyant cela, imagina d'autres expédients. Il fit brûler sur la place publique tous ces gibets, et ordonna aux commissaires des quartiers de mettre tout en œuvre pour déterminer les chrétiens, inscrits sur la liste, à consentir qu'on les rayât. Quelques-uns cédèrent à la séduction. D'autres, rayés contre leur gré, gardèrent le silence. Mais d'autres, en grand nombre, publièrent partout qu'on les avait effacés sans leur con-

sentement. Il y avait à Méaco un quartier rempli de chrétiens ; là, on se saisit des femmes qu'on lia étroitement dans des sacs, et qu'on laissa ainsi un jour et une nuit exposées au froid. Il y eut plusieurs enfants qu'il fallut aussi mettre dans ces sacs, pour les satisfaire. Toutes ces femmes furent ensuite promenées avec dérision dans leurs sacs par les rues de la ville, et puis on les délivra, pour faire croire qu'elles avaient abjuré ; mais elles ne cessaient de crier qu'elles étaient chrétiennes. Le tyran alla ensuite à Ozaca, où il exerça les mêmes cruautés ; mais les fidèles montrèrent la même constance. On en fit autant aux chrétiens de Sacay, qui montrèrent le même courage à confesser la foi. A Fixorima, ville du royaume d'Aqui, le prince Tayudono, gouverneur, pour se conformer à l'édit de l'empereur, ordonna à quatre de ses capitaines qu'ils eussent à obéir ; mais ceux-ci lui répondirent en face qu'ils étaient chrétiens, et que pour ne pas abandonner la foi, ils étaient prêts à perdre leurs biens, et même leur vie. Un page du prince, jeune enfant, ne craignit pas de lui dire : « Seigneur, je suis disposé à vous obéir en tout ; mais si c'est une chose défendue par le vrai Dieu, voilà ma tête, je vous l'abandonne. » Parlant ainsi, il se découvrit le cou et le lui présenta ; chacun trembla que le prince irrité ne lui tranchât la tête lui-même ; mais il s'abstint de le faire.

2. Dans la ville de Fungo, plusieurs exemples de courage furent aussi donnés : Il y eut un bonze, nommé Benoît, qui, s'étant converti, fut arrêté avec d'autres chrétiens. Ils furent transportés nus à la distance d'une lieue dans un cachot, où, après avoir été liés dans des sacs, ils furent entassés l'un sur

l'autre. Benoît, qui se trouva dessous, s'évanouit, ce qui engagea les gardes à le transporter de là dans une maison où on l'importuna pour lui faire abandonner la foi ; et comme il persista avec force, on le remit dans le même sac, et on le remplaça sous les autres ; mais étant près d'expirer, il fut de nouveau ramené dans la même maison, où il ne tarda pas à mourir en prononçant les noms de Jésus et de Marie. Un seigneur japonais qui était chrétien, se voyant pressé par le roi de Cungo d'obéir à l'empereur, résolut d'aller lui parler en personne à ce sujet ; comme il s'y rendait, on lui annonça que le roi lui-même venait chez lui, et qu'il était déjà en marche. Arrivé en sa présence, ce seigneur lui dit : « Sire, je rends grâce
« à votre majesté de ce qu'elle daigne honorer ma
« maison de sa présence ; mais si c'est pour me faire
« changer de religion, qu'elle sache que je suis résolu
« de mourir chrétien. Si c'est là un crime, vous pou-
« vez à l'instant me trancher la tête. » A ces mots, il découvrit ses épaules et attendit le coup. Au même moment accourut vers lui son jeune fils, âgé de neuf ans, qui s'agenouilla auprès de son père, et avec l'enfant vinrent sa mère et son aïeule qui présentèrent comme lui leur cou au tranchant du glaive. Le prince alors se retira dans son palais, et puis les envoya tous en exil.

3. Il y avait encore à la cour un chevalier chrétien nommé Tite ; le prince épuisa toutes les sollicitations pour l'amener à renier la foi, mais comme il opposait une résistance courageuse, il eut ordre d'envoyer, dès qu'il serait rentré chez lui, son fils puîné, enfant de neuf ans. Tite eut bien de la peine à exécuter cet ordre, redoutant pour son fils, ou la perte de la vie, ou celle de la foi ; mais se voyant contraint

d'obéir, il embrassa l'enfant, l'exhorta à rester ferme, et l'envoya au palais. Le prince, deux jours après, fit dire au père qu'il avait déjà fait mourir son fils, parce qu'il n'avait point voulu renier la foi; il lui ordonna en même temps de lui envoyer sa fille; c'était un second coup bien cruel porté au cœur du père et de la mère; mais il fallut encore l'envoyer au palais. Quelque temps après, le roi fit savoir à Tite que sa fille aussi était morte, et il exigeait, cette fois, l'envoi de son fils aîné. Le père gémit à ce dernier coup, plus douloureux encore que les autres, il appela son fils et lui dit : « Mon fils, votre jeune
« frère et votre sœur sont morts pour Jésus-Christ,
« ils vous appellent dans le ciel; allez, et montrez-
« vous en vrai chrétien; préparez une place pour
« moi et pour votre mère, car nous ne tarderons pas à
« vous suivre. » L'enfant s'agenouilla alors, demanda la bénédiction de son père, et s'achemina plein de courage, vers le palais. Ces bons parents sentaient vivement la perte de leurs enfants, mais ils se consolait en pensant qu'ils étaient couronnés dans le ciel, et eux aussi se préparaient à la même fin. Tout-à-coup le roi fait signifier à Tite de lui envoyer sa femme; la séparation fut cruelle, mais pourtant il se soumit encore. Finalement, le roi lui fit dire que ses enfants et sa femme étant morts, il fallait qu'il eût lui-même la tête tranchée, s'il n'obéissait pas. Tite répondit que c'était la plus agréable nouvelle qu'il pût recevoir. Il s'en alla donc plein de joie au palais, et pria le prince de lui faire la même grace qu'il avait déjà accordée à toute sa famille. Ici, la scène changea : le roi fit venir en présence de Tite, sa femme et ses enfants pleins de vie, et les renvoya tous chez eux, avec permission de vivre dans cette

religion chrétienne à laquelle ils étaient si attachés.

4. Peu après, eut lieu le glorieux triomphe de trois Martyrs. Dans ce même royaume était un gentilhomme nommé Clément, qui au commencement de la persécution demeura ferme : mais après la publication de l'édit impérial, bien que ses deux fils, Michel et Lin, eussent déclaré qu'ils n'abandonneraient jamais leur foi, il signa lâchement une déclaration portant que lui et ses fils renonçaient à la religion chrétienne. Dès qu'ils apprirent ce qu'avait fait leur père, les deux fils se hâtèrent de publier qu'ils n'avaient point souscrit à cet acte. Clément, ainsi désavoué par ses enfants, rétracta ensuite ce qu'il avait avancé, de sorte que le gouverneur fit sur-le-champ arrêter le père avec ses deux fils, et Maxence, femme de l'aîné, qui était Michel, et il fit mettre Lin, Maxence et le fils aîné de celle-ci dans des sacs où ils furent étroitement liés. Le jeune fils de Maxence, se voyant lié dans son sac, exhortait sa mère à la patience ; puis, s'adressant aux païens, il leur disait : « Gardez-vous de dire que j'ai renoncé à la foi : si vous le faites, je vous accuserai comme des faussaires. » Ils restèrent ainsi trois jours garrottés, sans pouvoir faire aucun mouvement d'un côté ni de l'autre. Sept jours après, Michel et Lin furent condamnés à être brûlés vifs. Michel, au sortir de la prison, apercevant Lin, son frère, lui dit : « Ainsi donc le bonheur de mourir pour J.-C. nous est réservé de préférence à nos parens ! » Quand ils furent tous arrivés au lieu du supplice, ils y trouvèrent trois potences dressées. Michel et Lin coururent à l'instant embrasser chacun la leur. Au moment où on les y attacha, Maxence demanda

d'être liée aussi ; mais on le lui refusa , afin qu'elle eut à souffrir un tourment plus cruel, en voyant mourir son mari. Quand on mit le feu au bûcher , Maxence voulut s'élancer dans les flammes , mais on la retint jusqu'à ce qu'elle vit son mari expirant au milieu des brasiers. On essaya ensuite de l'épouvanter en lui portant l'épée à la gorge, mais elle s'écria : « Ce n'est point ainsi qu'on effraie un chrétien ; si « vous voulez m'effrayer, menacez-moi de me laisser « la vie. » Elle se mit ensuite à genoux , et présenta son cou au bourreau en disant : « Fais ton devoir. » Et celui-ci lui trancha la tête.

5. L'église de Facata était en paix sous le gouvernement de Chicugendono ; mais après l'édit de l'empereur , il ordonna que tous les chrétiens d'un certain quartier de la ville se réunissent à un jour marqué , pour convenir entre eux d'une déclaration écrite , portant qu'ils renonçaient à la foi. Or , les habitants de cette cité étant les plus-riches du Japon , tous faiblirent dans la crainte de perdre leurs richesses , excepté deux fidèles nommés Joachim et Thomas. Joachim était médecin , et en cette qualité donnait gratuitement ses soins à tous , et surtout aux pauvres ; aussi eut-il à souffrir les instances réitérées de ses amis , après quoi il fut condamné à être pendu au sommet d'un arbre , la tête en bas. Thomas fut condamné au même supplice , et attaché au même arbre au-dessous de Joachim. Ils restèrent trois jours dans cet état , et il n'y eut personne qui osât leur donner à manger ou à boire ; mais ils se consolèrent ensemble , en pensant à la croix de J.-C. Après ce tourment , ils eurent la tête tranchée. Un bonze fut tellement frappé de leur constance , qu'il ne put s'empêcher de dire publiquement : « Qui

« pourrait douter du salut de ces deux chrétiens, « qui ont donné leur sang pour la défense de leur « loi ? »

6. Dans l'île de Xiqui, lorsque parut l'édit de l'empereur, les prêtres qui gouvernaient cette église, obligés de fuir, en laissèrent le soin à un vieillard nommé Adam. Comme celui-ci remplissait dignement son devoir, il fut arrêté et présenté au gouverneur, qui fit tout son possible pour l'engager à prévariquer. Mais Adam répondit : « Seigneur, quand « je fais la comparaison entre la mort et la vie éternelle que Dieu me promet, je regarde comme un « bien tout le mal dont je suis menacé. Le prince « persécute les chrétiens pour conserver sa couronne; « et moi, je ne ferai pas ce qui m'est prescrit pour « gagner une couronne immortelle et pour plaire à « Dieu, qui est le souverain maître de tous les rois ? » Le gouverneur courroucé le fit dépouiller et conduire par la ville, précédé d'un crieur public qui disait à haute voix : « Voilà un homme rebelle à « l'empereur. » Il fut ensuite suspendu à deux poteaux, où le pauvre vieillard resta pendant neuf jours, bien qu'on le détachât le soir. Enfin, condamné à perdre la tête, il fut exécuté de nuit sur une montagne. Plusieurs témoins ont attesté que sa tête en tombant prononça deux fois à haute voix, *Jésus et Marie.*

7. Dans ce même lieu, un chrétien qui avait par crainte renié la foi, éprouva, après la mort d'Adam, un si grand repentir, qu'il alla de lui-même se présenter aux juges et déclara, en présence de plusieurs témoins, qu'il avait cédé à la violence en abjurant la foi, mais qu'il voulait vivre et mourir chrétien. Les juges le chassèrent avec dérision,

mais il entra dans une maison voisine, y prit un fer rouge et s'imprima le signe de la croix sur le front; puis s'étant présenté de nouveau devant les juges, il leur parla ainsi : « Vous ne pouvez douter maintenant que je ne sois chrétien. Le Dieu qui m'a donné la force de souffrir cette brûlure, me donnera également celle d'endurer tous les tourments que vous m'infligerez. » Le gouverneur voulait d'abord lui faire subir le dernier supplice, mais réfléchissant que par là il ne ferait qu'accroître le nombre des Martyrs, il le laissa en paix.

8. Vers la fin de l'année 1614, le prince Michel voyant qu'il n'avait pu gagner la faveur de l'empereur comme il le désirait, résolut d'y parvenir en renouvelant la persécution contre les fidèles d'Arima. Dans ce but, il décréta que tous ceux d'entre eux qui possédaient des rentes, les perdraient, ou abandonneraient leur religion. Après la publication de cet édit, cinquante familles des plus illustres du royaume eurent le courage de renoncer à toute leur fortune. Les enfants eux-mêmes qui faisaient partie des congrégations, apprenant cela, firent entre eux ce serment : « Dût-on nous brûler vifs, nous jurons de ne jamais abandonner la foi. » Mais le malheureux prince Michel qui avait redoublé la persécution d'Arima, dans l'espoir que l'empereur lui donnerait un royaume plus considérable, en reçut, après son édit barbare, l'ordre de quitter Arima, et de se retirer dans le chétif royaume de Fiunga. Juste châtement de sa perversité, qui lui avait fait préférer les bonnes grâces de l'empereur à celles de Dieu.

9. En 1616, eut lieu le martyre de Paul Tarasuco. Il était du royaume de Jamaxiro : après la publication des derniers édits, il fut pressé d'abandonner la foi.

Comme il refusait de le faire, ses amis dressèrent une formule d'abjuration et la lui firent signer, ce qui lui causa une extrême douleur; mais tandis qu'il cherchait le moyen de réparer cette action, un officier vint lui dire que le gouverneur n'était point satisfait de l'acte qu'il avait signé, parce qu'il n'y était pas fait mention de la secte que Paul embrassait. Celui-ci, plein de joie, saisit alors le billet, et le déchire en déclarant qu'il était chrétien, et qu'il voulait signer sa foi de son propre sang. Le gouverneur, instruit de tout, l'envoya en prison. Paul, prévoyant que sa mort était prochaine, écrivit à cinq de ses amis pour qu'ils le recommandassent à Dieu, et lui obtinssent la *grace de mourir pour la foi*. Peu après on l'avertit de se préparer à la mort. Paul, transporté d'allégresse, demanda à l'officier de le faire mourir en croix; mais l'officier dit qu'il ne pouvait changer la sentence qui le condamnait à avoir la tête tranchée; ce qui fut exécuté.

10. En 1618, à Nangasaki, dernier asile des chrétiens, un officier de justice entra dans la maison de l'un des notables de la ville, et demanda une plume, pour inscrire tous les chrétiens qui s'y trouvaient. Une petite fille de huit ans lui en présenta une en lui disant : « Prenez, mais inscrivez mon nom, afin que je sois la première à mourir pour Jésus-Christ. » Vint ensuite la mère qui donna aussi son nom, et comme le commissaire sortait, elle courut après lui, tenant entre ses bras son dernier fils, et lui dit : « Ecrivez encore, je vous prie, le nom de cet autre enfant qui dormait lorsque vous êtes venu, et que j'avais oublié de faire mettre sur la liste. » Cette même année, parmi ceux qui furent mis en prison, on remarqua un Japonnais,

nommé Léonard Quimara, qui était laïque dans un ordre religieux. Ce chrétien fervent baptisa dans la prison quatre-vingt-six idolâtres qui étaient enfermés avec lui, et c'est chose admirable que la vie sainte qu'ils menaient tous : chaque jour ils faisaient deux heures d'oraison mentale, et une autre heure de prière vocale. Ils jeûnaient tous les mercredis, vendredis et samedis; et les vendredis ils faisaient cinq heures d'oraison en l'honneur de la passion de Jésus-Christ.

11. Le gouverneur de Nangasaki, revenu de la cour, condamna à mort cinq de ces prisonniers, et parmi ces cinq fut compris Léonard. Conduits ensemble devant le juge, celui-ci demanda à Léonard pourquoi il était resté au Japon? « C'est, répondit-il, « afin de prêcher la loi de Jésus-Christ. — Et pour « cela, répliqua le juge, vous serez brûlé vif. — Que « le monde apprenne donc, dit Léonard, que je suis « condamné au feu parce que je suis chrétien, et « que j'ai prêché la loi de Jésus-Christ. » Le juge s'adressant à un autre chrétien nommé Dominique, condamné pour avoir logé chez lui un prêtre missionnaire, lui déclara qu'il devait aussi être brûlé pour cette action. Dominique répondit : « Je suis « plus satisfait de cette sentence, que si j'avais fait « la conquête de tout l'empire du Japon. » Ils furent ensuite tous conduits au supplice. Les rues étaient encombrées de monde, et la mer couverte de barques pleines de gens accourus pour assister à la mort de ces saints confesseurs : chacun d'eux s'inclina respectueusement devant son gibet, auquel il fut ensuite attaché. Le feu ayant été allumé, on vit quelque temps après, Léonard prendre des charbons et les mettre sur sa tête en signe de respect, chantant le psaume : *Laudate dominum omnes*

gentes, etc. Les chrétiens présents à cette exécution parurent si désireux du martyre, que plusieurs s'approchèrent du feu pour y être jetés. Deux d'entre eux demandèrent à leurs voisins s'il était permis de s'y jeter soi-même. Plusieurs païens se convertirent en voyant la joie que témoignaient les Martyrs au milieu des flammes. Ce martyre eut lieu le 28 novembre 1619.

On se sent ému de compassion en lisant ce qu'eurent à souffrir les confesseurs de la foi, dans la prison d'Omura. Cette prison était exposée aux injures de l'air, fermée d'un côté par un mur, et de l'autre par une haie d'épines gardée à l'extérieur par des sentinelles. On leur faisait endurer la faim, au point que souvent ils tombaient évanouis; aussi les gardes touchés de pitié, permettaient-ils aux autres chrétiens de les secourir en leur fournissant quelque nourriture. Cependant les magistrats obligèrent ces gardes à jurer par les dieux du Jupon qu'ils ne laisseraient plus parvenir ces secours aux prisonniers. Mais il se trouva parmi eux un noble chevalier chrétien, nommé Lin, qui refusa de prêter ce serment, disant qu'il ne pouvait jurer qu'au nom du vrai Dieu. Il s'attendit bien qu'un tel refus lui coûtât la vie; aussi après s'être recommandé aux prières des prisonniers, il se retira chez lui et prit congé de ses amis. Il ne tarda pas à se voir assailli par des soldats, et soudain il reçut de l'un d'eux un coup d'épée à la gorge. Lin se jeta alors à genoux, et présenta sa tête qui fut à l'instant coupée par un autre soldat. Puis accourut sa femme, qui, voyant son mari mort, se précipita au-devant des bourreaux, criant qu'elle aussi était chrétienne. Mais les soldats ne voulurent point l'écouter, n'ayant pas, disaient-ils, d'ordre

pour la punir. Cependant la mort de Lin fit rentrer en eux-mêmes ceux qui avaient prêté le serment sacrilège. Il y en eut trois, entre autres, qui, poussés par le repentir de leur faute, déchirèrent publiquement l'acte dans lequel était inscrit leur serment. Il y eut un jeune gentilhomme qui fut Martyr de la charité, parce qu'il fut tué à coups d'épée, pour avoir envoyé par ses serviteurs quelques rafraîchissements aux prisonniers.

12. Dans le royaume de Bugen, deux hommes de distinction souffrirent également le martyre pour Jésus-Christ. Le premier, nommé Jacques, avait été l'année précédente expulsé de sa maison, dépouillé de tous ses biens et relégué à la campagne avec sa famille; enfin il fut condamné à mort pour n'avoir pas voulu renoncer à la foi. Quand la sentence lui fut notifiée dans sa maison, il passa dans une pièce voisine où étaient sa femme et une de ses filles, et leur dit : « Je viens vous faire mes adieux, mais à condition que vous ne vous mettez pas à pleurer. » Après qu'il se fut recommandé à Jésus et à Marie, il se revêtit de ses plus beaux habits et monta dans la barque qui devait le transporter au lieu de son supplice. Arrivé à terre, il voulut ôter sa chaussure pour aller pieds nus jusqu'à la colline; là il s'agenouilla, présenta la tête au bourreau, et en répétant Jésus et Marie, il reçut le coup de la mort.

13. Dans la même année le trésorier du prince de Bugen, appelé Balthazar, reçut aussi le martyre. Il avait été dépouillé de ses biens pour la cause de la foi, et exilé dans le royaume de Bongo; mais un jour il apprit dans le lieu de son exil qu'il avait été condamné à mort comme chrétien; il s'empressa de remercier le gouverneur de ce que par là il le dé-

livrait des misères de cette vie. Puis il entra dans sa maison où étaient sa mère, sa femme Lucie avec sa fille Thècle, et leur fit part de la bonne nouvelle qu'il avait reçue. Sur ces entrefaites, entrèrent les officiers de justice qui lui demandèrent en quel lieu il voulait mourir. « Dans celui qu'il vous plaira, répondit Balthazar. » Thècle, sa fille, prit alors la parole : « Mon père, dit-elle, il n'est pas nécessaire de sortir « de la maison ; ce sera pour nous une consolation « d'assister à votre mort. » Balthazar lui répondit : « Ma fille, le Fils de Dieu a voulu mourir hors de « Jérusalem, dans un lieu public ; nous devons imi- « ter cet exemple en mourant au même lieu que les « malfaiteurs. » Avant de sortir, il fit sa prière devant l'image de notre Sauveur. Sa femme et sa fille, pour leur consolation, voulurent lui laver les pieds, après quoi il sortit et alla rejoindre les bourreaux. Il avait un petit enfant de quatre ans, nommé Jacques, qui voyant son père aller à la mort, se jeta à ses pieds et s'écria qu'il voulait mourir avec lui. Le père l'engagea à rester avec sa mère, mais l'enfant ne voulut pas le quitter, et enfin pour se débarrasser de ses instances, il lui permit de le suivre. Lorsqu'on arriva au lieu du supplice, Balthazar voyant les assistants émus de compassion, leur dit : « Messieurs, vous « auriez raison de me plaindre si je mourais en expia- « tion d'un crime ; mais puisque je meurs pour ma « religion, vous devez envier mon sort, attendu que « je quitte cette terre pour aller régner éternellement « dans le ciel. » A ces mots, il embrassa son enfant, tomba à genoux, fit à Dieu l'offrande de sa vie, et présenta le cou au bourreau, qui le lui trancha dans la quarante-septième année de son âge. L'enfant, sans être épouvanté de la mort de son père, se mit

comme lui à genoux, rabaissa le col de son vêtement, et reçut également le coup de la mort, en disant Jésus et Marie. Ce fut une merveille de voir un si jeune enfant mourir avec une telle intrépidité. Mais ce fut une merveille plus grande encore qu'il se soit rencontré un bourreau capable d'immoler ce petit innocent.

14. En 1619, trente-six chrétiens de tout âge et de tout sexe furent jetés dans la prison de Meaco ; mais comme cette prison se trouva encombrée de détenus, on les plaça dans un endroit découvert. Parmi eux on voyait un bon vieux médecin, nommé Jacques, chrétien fervent ; or le commandant, plein d'estime pour lui, fit ôter ses liens et le plaça ailleurs, lui faisant entendre qu'il se mît en sûreté. Mais Jacques déclara qu'étant chrétien, il voulait mourir avec ses frères. Alors un soldat, transporté de colère, le prit rudement par le bras, et lui dit : « Sors
« d'ici, misérable médecin ; va prendre une bonne
« place dans la prison où nous irons bientôt te re-
« trouver. » Jacques se réjouit d'être enfermé dans la prison avec les autres. L'empereur étant ensuite venu à Meaco, on saisit et l'on emprisonna plusieurs autres chrétiens. Les prisons du Japon, et surtout celles de Meaco, étaient si étroites et si infectes, que ceux qu'on y enfermait pouvaient à peine respirer ; aussi huit d'entre eux tombèrent bientôt malades, et moururent de faim et de misère. Sur le rapport qu'on fit à l'empereur que ces nombreux détenus l'étaient pour la foi, il ordonna qu'ils fussent tous brûlés vifs. Le jour de cette barbare exécution, toutes ces victimes furent liées ensemble et traînées sur des charrettes au lieu du supplice. Les hommes furent placés en première ligne, les jeunes gens en arrière.

Au milieu on mit les femmes avec leurs enfans. Un crieur public les précédait, disant à haute voix : « L'empereur Xogun, veut que ces condamnés soient brûlés, parce qu'ils sont chrétiens. » Et toutes les fois que cette annonce était faite, les saints confesseurs s'écriaient : « Oui, cela est vrai, nous mourons pour Jésus-Christ : Vive Jésus ! » Tous ceux qui les voyaient ne pouvaient s'empêcher de pleurer, surtout en considérant tant de femmes et d'enfants innocents destinés à la mort. A peine descendus des charrettes, chacun de ces saints Martyrs demanda où était son poteau, afin de l'embrasser; mais on les lia deux à deux à un même poteau, les hommes avec les hommes, et les femmes avec les femmes. Parmi les hommes était un seigneur de la cour, nommé Tasioïe; on lui fit de grandes promesses, mais le héros resta inébranlable. Au nombre des femmes se trouvait Thècle, épouse de Tasioïe, qui mourut dans le feu avec ses cinq enfans, dont trois expirèrent entre ses bras. Quand la flamme s'éleva des bûchers, les bourreaux se mirent à pousser des hurlemens, les assistants firent entendre des gémissemens, mais les Martyrs chantaient en invoquant le nom de Jésus. Dans les premiers instans, la fumée déroba aux yeux les Martyrs; mais à la fin on put les voir tous morts, les yeux élevés vers le ciel. Ce qu'il y eut de plus admirable, c'est que de tant de personnes qui auraient pu s'évader, aucune ne chercha à fuir, et que les enfans mêmes restèrent avec fermeté dans le feu jusqu'à la mort. Ce martyre eut lieu le 7 octobre 1619. On raconte qu'une étoile brillante fut ensuite aperçue au-dessus de ce lieu par les chrétiens, et même par les gentils.

15. Au nombre des Martyrs dont nous venons de parler, il y eut une jeune fille nommée Marthe, que

les officiers tirèrent à part pour lui faciliter la fuite ; mais elle pleura si amèrement , que pour l'apaiser il fallut l'enfermer en prison avec les autres. On la menaçait des tourments les plus horribles , on lui fit les offres les plus séduisantes ; mais elle ne cessa de répondre qu'elle voulait mourir pour la foi. L'humidité de la prison où elle était la rendit aveugle : toute sa crainte alors fut de ne pas mourir avec les autres. Quand on fit sortir les prisonniers pour les mener au supplice , Marthe s'attacha étroitement à sa mère qui était aussi condamnée au feu , de sorte qu'on ne put l'arracher de ses bras , où elle avait résolu de rester pour être brûlée avec elle.

16. Il y eut une autre héroïne nommée Monique , du royaume de Mino , qui , désirant la grâce du martyre , s'exerçait à endurer tous les tourments que les idolâtres pourraient lui infliger. Un jour elle alla jusqu'à prendre en main un fer rouge ; sa sœur lui dit : « Ma sœur , que fais-tu ? » — « Je me dispose au martyre , répondit Marthe. J'ai déjà combattu la faim , et je l'ai domptée. Maintenant je manie le feu pour en surmonter la douleur quand il me faudra la souffrir. Quiconque ne s'éprouve pas ainsi , doit fuir le danger. » Cette fidèle chrétienne étant arrivée près du bûcher , s'écria avant de quitter la charrette : « Ecoutez-moi , vous tous qui êtes ici présents , je vous déclare que je suis chrétienne et que je meurs chrétienne. » Elle fit ensuite une mort glorieuse.

17. Dans le même temps eut lieu le martyre d'un héros chrétien , de la province et de la ville d'Omi. Il était âgé de 30 ans et se nommait Ignace : il se trouvait alors à Meaco , où il fut invité à un grand bal qui se donnait en l'honneur des Fotoques. Il re-

fusa de danser comme les autres , et se moqua hautement de leur vaine superstition ; c'est pourquoi il fut chassé comme chrétien par le peuple , et se retira à Fuximi. Là les juges lui demandèrent s'il connaissait d'autres scélérats professant la même religion que lui ; Ignace, enflammé de zèle, répondit aux juges que c'était à tort qu'ils traitaient de scélérats des hommes de bien qui ne songeaient qu'à leur salut. On l'envoya de suite en prison, on instruisit son procès, et on le condamna au feu. La précipitation avec laquelle il fut conduit au supplice n'avait pas permis de préparer le poteau et le bois pour brûler le Martyr. Pendant tout le temps qu'on mit à préparer le bûcher, Ignace se tint dans une si parfaite tranquillité, que les païens eux-mêmes furent saisis d'admiration. Quand on l'eut attaché au poteau, et qu'on eut mis le feu au bûcher, il récita à haute voix le *Pater noster* ; mais il ne put l'achever, parce que la fumée et la flamme lui coupèrent la parole. Un idolâtre le voyant à demi-brûlé, s'approcha de lui, et lui dit : « Courage, frère, voici le moment, re-
« commandez-vous aux Fotoques. » Ignace détourna la tête, et continuant à réciter le *Pater noster*, il prononça *amen* et rendit son ame à Dieu. Les chrétiens prirent son corps et l'ensevelirent avec honneur dans un sépulcre.

18. Dans le même temps encore eut lieu l'admirable conversion et le martyre d'un bonze. Il avait été d'abord si impie, qu'il logeait chez lui les voyageurs, non pour leur donner l'hospitalité, mais pour les dépouiller et les tuer. Ces crimes étant parvenus à la connaissance de la justice, il fut condamné à être enfoui dans la terre jusqu'au cou, avec défense de lui donner autre chose que deux ou trois bou-

chées de riz chaque soir pour prolonger son supplice. Le malheureux resta quelque temps en cet état ; mais lorsque les vers commencèrent à dévorer ses entrailles (ô prodige de la grâce divine !) , quelques soldats chrétiens , touchés de compassion , l'exhortèrent à sauver son ame, puisqu'il devait certainement mourir , et à recevoir le baptême , sans lequel on ne peut se sauver. Le bonze qui était de la secte dont les disciples ne croient pas à une autre vie que la vie présente , se moqua de leurs exhortations ; mais les soldats insistèrent , et lui dirent surtout que le ver de la conscience rongerait éternellement son cœur dans l'enfer , d'une manière infiniment plus atroce , que ces vers matériels ne rongeaient ses entrailles dans cette fosse. Alors le bonze , éclairé par la grace de Dieu , demanda le baptême , et le reçut avec une vive douleur de ses péchés : il accepta dès ce moment son supplice en esprit de pénitence , et mourut saintement , en prononçant les noms de Jésus et de Marie.

19. Un autre chrétien , nommé Mathias , portant un habit à un religieux , fut pris par les soldats qui l'amènèrent devant le gouverneur. Celui-ci lui demanda de qui était ce vêtement ? Mathias , pour ne pas mentir , et en même temps pour ne pas découvrir le religieux , garda le silence. Les soldats , pour l'obliger à le rompre , l'accablèrent de mauvais traitements ; mais il persista courageusement à ne faire aucune réponse. Alors les soldats le placèrent sur deux pièces de bois , et lui firent avaler une si grande quantité d'eau , qu'il fut sur le point d'expirer. Mathias souffrit tout sans rien dire , et sans proférer une seule plainte. Le gouverneur le renvoya à Succhendonno , seigneur d'Arima ; celui-ci , bien qu'il le vit

à moitié mort, le fit tourmenter plus cruellement encore, en lui faisant avaler une grande quantité d'eau, qu'on lui faisait ensuite vomir avec violence. Le patient demanda un instant de repos, qui lui fut accordé dans l'espoir qu'il allait enfin tout découvrir; mais il ne donna aucune réponse précise. Le prince le menaça de le faire mourir dans les plus cruels tourments; mais dans ce moment Mathias tomba évanoui, et comme sa langue sortait de sa bouche, un soldat lui déchargea un tel coup de poing sur la tête, que ses dents se rejoignant avec force coupèrent sa langue. Il resta ainsi moribond, et le lendemain au point du jour il rendit son ame à Dieu.

20. Le supplice de la croix fut infligé à cinq chrétiens, parmi lesquels était un gentilhomme nommé Simon. Il avait été soldat, mais depuis il s'était consacré au service de Dieu et au salut des ames; dans ce but, il avait ouvert dans la province de Bugen, où il était né, une école dans laquelle il enseignait les dogmes et les maximes de la religion chrétienne. Le prince de Bugen lui ordonna de fermer cette école; mais sur le refus que Simon fit d'obéir, il le condamna au supplice de la croix, lui, sa femme, et trois autres chrétiens qu'il logeait dans sa maison. Simon, informé de son trépas, écrivit en ces termes à un religieux: « Le prince a prononcé contre moi la « sentence capitale; il faut donc que je meure. J'ai « souvent demandé cette grace à Dieu; j'espère, si « mes péchés n'y mettent obstacle, que j'irai dans « quelques heures jouir de la béatitude éternelle. « Je vous prie de m'obtenir la persévérance. » La femme de Simon, ainsi que les trois chrétiens auxquels ils donnaient l'hospitalité, reçurent également avec joie la nouvelle de leur condamnation. Le len-

demain, étant prévenus qu'il fallait marcher au supplice, ils s'agenouillèrent devant un crucifix, et, parvenus au lieu de l'exécution, tous se prosternèrent avec allégresse au pied de leurs croix. Simon pria les ministres de la justice de remercier de sa part le prince pour la faveur qu'il lui avait faite de le condamner à mourir pour Jésus-Christ, et les cinq Martyrs furent aussitôt mis en croix. Simon avait alors 60 ans ; il mourut le jour suivant, ainsi que sa femme Madeleine ; les autres expirèrent plus tard.

21. En 1543, deux gentilshommes de Nangasaki, Jean Ciu et Jean Ito, furent décapités pour avoir donné l'hospitalité à deux Pères missionnaires. Ces deux nobles criminels étaient des hommes d'un grand mérite ; c'est pourquoi le gouverneur fit tous les efforts possibles pour les sauver ; eux, au contraire, loin d'aider à leur propre défense, soutinrent que la mort leur était due. Ce furent leurs femmes qui leur opposèrent le plus grand obstacle en soutenant que pendant l'absence de leurs maris, elles avaient fait inscrire leurs noms sur la liste des chrétiens, et qu'ainsi c'était à elles que la mort devait être infligée, et non à leurs maris. Mais ceux-ci firent tant par leurs raisonnements et leurs prières, qu'ils remportèrent la victoire et qu'on leur trancha la tête à Nangasaki.

22. La même année, un chrétien noble du royaume de Fingo, nommé Léon Nonda, après avoir reçu le baptême à Nangasaki, se retira dans sa ville natale Isafay, où il vivait dans la piété, s'occupant surtout à fortifier les chrétiens qui chancelaient dans la foi. Après avoir fait mille efforts pour affermir dans le bien un jeune homme qui s'était dépravé, voyant à la fin qu'il y perdait son temps, il l'abandonna. Ce

jeune homme alla par dépit l'accuser d'être chrétien. Le gouverneur députa trois jeunes gens vers Léon pour l'engager à renier sa foi ; ils mirent en œuvre tous les artifices pour le faire prévariquer ; mais voyant enfin qu'il était inébranlable dans son refus d'abandonner la religion , ils l'enchaînèrent , chassèrent de sa maison sa femme et ses enfants , et le remirent entre les mains des gardes. Peu après le gouverneur lui fit dire , de la part de sa femme , qu'il consentit à dissimuler sa foi au moins de bouche , et qu'il ne s'obstinât pas à causer sa perte et celle de toute sa famille. Léon répondit que les maux de cette vie étant passagers , il préférait les endurer plutôt que les maux de l'autre vie qui sont éternels , et que s'il était forcé de l'abandonner elle ne serait pas abandonnée de Dieu. Ce stratagème ne lui ayant pas réussi , le gouverneur dépêcha vers Léon divers personnages d'importance pour le pervertir. Léon répondit au gouverneur que , pour le remercier de la bonté qu'il témoignait à son égard , il lui faisait dire que s'il ne cessait d'adorer les *Camis* et les *Fotoques* , il serait certainement réprouvé pour toujours dans l'enfer. A cette réponse le gouverneur , transporté de colère , le condamna sur-le-champ à la mort. Léon , dès qu'il en fut averti , remercia le Seigneur , et fit une belle exhortation aux idolâtres qui étaient présents , pour les engager à suivre Jésus-Christ. La nuit suivante on le mit dans une barque et on le conduisit à une île voisine , où il eut la tête tranchée à l'âge peu avancé de 42 ans.

25. Un gouverneur du royaume d'Oxu , nommé Mazamoney , avait publié un édit portant que tous les chrétiens eussent à quitter leur religion , sous peine

de la vie, et il contraignit par là un de ses proches parents à renier la foi que jusqu'alors il avait professée. Ce parent avait un fils également chrétien, âgé de 12 ans ; il alla déclarer aux juges que lui et son fils avaient abandonné la foi ; mais ce fils alla , de son côté, trouver les juges et leur dit que la déclaration de son père était de toute fausseté, parce qu'il était chrétien et voulait mourir chrétien, dût-il être condamné au dernier supplice. Le père apprenant cela, le reconduisit de nouveau devant les juges, qui lui dirent que s'il voulait vivre chrétien , il devait renoncer à la succession de son père : « Je renonce, « s'écria l'enfant avec grandeur d'âme, non seulement « à l'héritage de mon père, mais encore à toutes les « grandeurs du monde , pour gagner la vie éternelle. » Le père, entendant ces paroles, courut sur lui avec un poignard pour le tuer, et il l'aurait fait , si on ne l'eût retenu. L'enfant voyant venir son père sur lui avec le poignard, ne chercha pas à fuir, mais il se mit à genoux et présenta la poitrine. Quelques jours après, le père voyant la fidélité de son fils, rentra en lui-même, confessa son erreur, en demanda pardon à Dieu, et déclara en présence des juges qu'il était chrétien et qu'il acceptait volontiers la mort pour laver de son sang l'outrage qu'il avait fait à Dieu. Se trouvant un jour dans une assemblée de chrétiens, et déchirant sa chair avec une discipline, il s'écria les larmes aux yeux : « Mes frères, je suis « indigne de porter le nom de chrétien. Je me suis « souillé d'un grand crime et d'une noire ingra- « titude envers mon Créateur et mon Rédempteur. » Ainsi la constance du fils fut le salut du père.

24. Le même Mazamoney envoya dans tous ses états un de ses officiers nommé Tagimadono , avec ordre

d'exterminer les chrétiens. Il y avait dans le village de Mizusama un saint homme appelé Joachim , avec Anne, son épouse, qui était aussi une sainte femme, et tous deux étaient vieux. Tagimadono n'ayant pu obtenir de Joachim qu'il renoncât à la foi, le fit mettre en prison, avec ordre de le laisser mourir de faim ; mais parce que des chrétiens parvenaient à lui faire passer des alimens, le tyran ordonna qu'il fût décapité ainsi que sa femme. Le bruit s'en étant répandu, les fidèles allèrent en foule visiter Joachim dans sa prison, où il les exhorta tous à méditer sans cesse la passion de Jésus-Christ, leur disant que ce souvenir suffirait pour leur faire supporter avec courage tout ce qui s'opposerait à leur salut. Pendant qu'il parlait ainsi, les bourreaux entrèrent et lui présentèrent les colliers et les menottes de fer. Alors il inclina la tête, et rendit grâce à Dieu de ce qu'il le jugeait digne de porter ces fers plus précieux à ses yeux que les sceptres et les couronnes des monarques. Les deux saints époux marchèrent au supplice, les bras et le cou chargés de chaînes. Anne était accompagnée de deux dames, et Joachim d'un grand nombre de chrétiens qui marchaient vêtus de soie pour honorer leur triomphe. Arrivés enfin au lieu de l'exécution, au moment où le bourreau leva la main pour couper la tête à Joachim, les chrétiens poussèrent un si grand cri, que l'exécuteur épouvanté ne trancha qu'à demi le cou du patient ; mais il fut sur-le-champ remplacé par un autre qui l'acheva, après que Joachim eut prononcé deux fois les noms de Jésus et de Marie : on s'empara aussitôt d'Anne, sa femme, qui fut décapitée en prononçant aussi ces deux noms sacrés. Cet événement eut lieu en 1621.

25. L'année suivante, il y eut une grande exécu-

tion de chrétiens, que l'on nomma le grand martyr, parce qu'on mit à mort vingt-un religieux et trente séculiers, dont les uns furent décapités et les autres brûlés vifs à Nangasaki. On doit admirer surtout la constance de ceux qui périrent condamnés au feu. Les juges avaient donné l'ordre d'attacher faiblement les proscrits à leurs poteaux, afin que ceux-ci, vaincus par la douleur, pussent facilement se délier, s'enfuir, et se déclarer ainsi apostats; mais les saints confesseurs restèrent avec fermeté au milieu des flammes jusqu'à la mort. L'un d'entre eux qui s'était échappé, voyant le courage avec lequel sa femme endurait la mort, revint à son poteau, et s'élança de nouveau à travers les flammes. Il y en eut deux autres, jeunes encore, qui s'enfuirent, et se présentèrent devant les juges, invoquant Xaca et Amida; mais, chose étonnante, et qui fait voir combien les méchants eux-mêmes désapprouvent l'inconstance dans le bien! les idolâtres eurent tant de mépris pour ces deux apostats, qu'ils les saisirent et les rejetèrent dans le feu. Ainsi ces malheureux passèrent du feu temporel au feu éternel.

26. A Omura, trois dames subirent aussi le martyre avec un courage admirable. Un des magistrats étant aller visiter l'une d'entre elles, nommée Juste, dont le fils avait été dépouillé de tous ses biens, et puis avait perdu la vie pour la foi, lui déclara qu'il lui ferait recouvrer les richesses de son fils, si elle voulait cesser d'être chrétienne. Juste avait encore une fille nommée Marie, âgée de 14 ans: le juge l'ayant aperçue, lui dit qu'il l'adopterait pour sa fille, si elle voulait adorer les dieux. « Adorer les dieux! lui répondit « la jeune enfant; j'adore un seul Dieu, créateur du « ciel et de la terre. C'est pour lui que mon frère est

« mort, et c'est pour lui que je veux aussi mourir. »
Le juge se rendit alors chez la veuve du frère défunt, jeune femme de 17 ans, nommée Agathe, qui était près de ses couches; il lui dit faussement que Juste, sa belle-mère, avait renié la foi, et qu'elle devait l'imiter, moyennant quoi il prendrait soin de son enfant. Agathe lui répondit qu'elle préférerait voir cet enfant périr dans ses entrailles, que de le confier aux mains d'un idolâtre, meurtrier de son père : elle ajouta qu'elle désirait la mort, espérant bientôt rejoindre son époux dans le ciel. Le juge ayant rapporté le tout aux gouverneurs, ceux-ci condamnèrent les trois dames à mourir la nuit suivante. Dès qu'elles apprirent cette nouvelle, elles se mirent à genoux, remerciant Jésus-Christ de la grace qu'il leur faisait, et l'heure étant venue, elles s'acheminèrent gaiement vers le lieu du supplice, suivies par plus de trois cents chrétiens. Quand elles y furent arrivées, Agathe se prosterna, ayant Juste à sa droite, et Marie, sa belle-sœur, à sa gauche; et leur prière terminée, elles présentèrent la tête que le bourreau trancha à toutes les trois.

27. Un autre Martyr, nommé Paul, conquit la couronne dans sa vieillesse par un nouveau genre de supplice. Agé de quatre-vingts ans, il avait consacré la plus grande partie de sa vie à des œuvres de charité envers le prochain, surtout à soigner les fidèles malades et à secourir les persécutés. Mandé un jour par les juges, il s'y rendit sur-le-champ, heureux de consacrer à Dieu la vie qu'on allait lui ôter. Le gouverneur le voyant inébranlable dans la foi, le conduisit à un couvent de bonzes, qui épuisèrent tout leur savoir pour le faire prévariquer; mais il leur démontra combien était fausse leur religion, et

combien était claire la vérité de la nôtre. Le gouverneur donc le condamna au supplice. On le conduisit au bord de la mer, le menaçant de l'y précipiter s'il ne reniait la foi. Ensuite on le jeta dans une barque, les pieds dans un sac et la tête dans un autre. Paul dit alors aux soldats que les hommes de son âge n'avaient plus rien à espérer ni à craindre sur la terre ; que sa plus grande peine était de n'avoir pas plus aimé son Dieu après tant de graces dont il l'avait comblé pendant le cours de sa vie. Ces barbares, irrités d'un tel discours, mirent à terre le bon vieillard, lui marchèrent sur le ventre, et après l'avoir foulé aux pieds, lui lièrent les pieds et les mains, lui attachèrent une grosse pierre au cou, et le précipitèrent dans la mer. Mais, à leur grande surprise, il se soutint en nageant sur l'eau pendant une heure, et puis il expira tranquillement. A la même époque, furent martyrisés neuf chrétiens, au nombre desquels se trouvait un jeune enfant qu'on tortura pendant l'espace de sept jours, pour lui faire découvrir l'endroit où les religieux étaient cachés ; mais il ne fit autre chose que de répéter les noms de Jésus et de Marie. Les bourreaux furieux lui firent aux épaules une profonde blessure, dans laquelle ils versèrent du plomb fondu, et l'enfant ne cessa de répéter : « Jésus et Marie, je désire aller au ciel pour voir mon Dieu. » A la fin, les juges désespérant de le vaincre, le firent brûler vif avec toute sa famille.

28. En 1623, dans la ville de Iédo, furent martyrisés vingt-quatre autres chrétiens, parmi lesquels était une dame nommée Marie, qui avait donné asile à un religieux missionnaire. Le gouverneur ayant tout épuisé pour la pervertir sans pouvoir la gagner, la condamna au bûcher avec cinq autres dames

chrétiennes. Au jour de l'exécution, Marie fut attachée sur un cheval pour aller au supplice; elle y marcha le visage riant, avec les compagnes de son martyre. Mais ce qui tirait les larmes de tous les yeux, c'était de voir dix-huit petits enfants qu'on menait en même temps à la mort. Ils étaient si innocents qu'ils folâtraient le long du chemin. On ne peut s'empêcher de frémir en lisant avec quelle cruauté furent traités ces petits agneaux; les uns eurent la tête tranchée, les autres le ventre ouvert jusqu'à la gorge, quelques uns furent coupés en deux, plusieurs furent pris par les pieds et mis en pièces. Pendant cette horrible boucherie, les cinq dames se tinrent en oraison; puis on alluma le bûcher où expirèrent ces saintes héroïnes, consummées à petit feu.

29. L'année suivante (1624), le roi de Bigen, sans être très hostile aux chrétiens, les bannit cependant tous de ses états pour faire sa cour à l'empereur Xogon. Il y avait à Firoxima un seigneur nommé François Joïema, jeune homme de vingt-quatre ans. Etant à la campagne, il apprit que le gardien de sa maison avait déclaré au ministre de la justice qu'elle ne renfermait point de chrétiens. D. François, à cette nouvelle, s'empressa d'écrire au gouverneur que le gardien en avait imposé, qu'il était chrétien, et qu'il se montrerait tel jusqu'à la mort. Cette lettre affligea le prince, qui regrettait beaucoup de perdre un chevalier si distingué: En conséquence, il pria tous ses parents et ses amis de faire leurs efforts auprès de D. François pour l'engager à renier la foi. Ceux-ci mirent tout en œuvre pour le pervertir; mais ils ne purent en venir à bout, malgré les offres brillantes qu'ils lui faisaient de la part de l'empereur. Le Tono lui fit encore écrire par les personnages les plus dis-

tingués de la cour; mais D. François jeta leurs lettres au feu. Le courrier lui ayant fait observer que ces seigneurs se trouveraient offensés d'un pareil procédé : « Ami, lui répondit-il, vous êtes courrier, et
 « non pas conseiller; votre devoir est de remettre les
 « lettres, et non de donner des avis. Vous avez ac-
 « compli votre tâche, il ne vous reste plus qu'à vous
 « retirer. »

30. Peu de temps après, se présentèrent quatre gentilshommes de la part du Tono, qui lui demandèrent s'il voulait embrasser la religion du prince. Il répondit qu'il voulait suivre jusqu'à la mort celle de Jésus-Christ, roi du ciel et de la terre. A cette réponse, le Tono dépêcha vers lui quatre hommes chargés de le mettre à mort, s'il persistait à ne pas céder. A ces quatre, il s'en joignit trois autres, qui, étant entrés dans la maison de François, lui firent connaître la douleur que le Tono éprouvait en se voyant contraint à le traiter selon la rigueur des lois. Ils lui mirent devant les yeux la ruine de sa famille, que son obstination entraînerait; mais D. François, toujours intrépide, répondit : « Le Tono est
 « mon prince; il peut me condamner, je suis prêt
 « à lui obéir en tout ce qui ne sera pas contraire à la
 « loi de Dieu; mais il serait trop injuste de vouloir
 « que je désobéisse au maître souverain du roi, qui me
 « défend d'adorer d'autres dieux que lui. » Les envoyés répliquèrent : « Si vous ne voulez par le faire, il faut
 « vous préparer à mourir. » — « J'y suis tout résolu,
 « leur répondit-il, et je vous assure que vous ne pou-
 « vriez m'apporter de nouvelle plus heureuse. » Toutefois ces gentilshommes ne laissèrent pas que d'insister, et ils lui dirent : « Puisque vous êtes ennuyé de la
 « vie, mourez au moins en homme d'honneur, et

« fendez-vous le ventre comme font les gens distingués. » Le chevalier chrétien leur répondit : « Je le ferai si la loi de Dieu me le permettait ; mais elle me défend de m'ôter la vie : vous avez des bras et des épées pour me tuer quand vous le voudrez , je regarderai comme mon père celui qui me donnera la mort , parce qu'il me procurera une vie meilleure que celle dont il me privera. » Ayant parlé ainsi , il leur demanda la permission d'aller prendre congé de sa mère ; et à l'instant il courut dans sa chambre et dit à sa mère : « Madame , elle est enfin venue l'heure que j'ai tant désirée et demandée à Dieu ; je vais mourir. Pardonnez-moi tous les chagrins que je vous ai causés , et donnez-moi votre bénédiction. » Puis il se mit à genoux pour la recevoir. Sa mère l'embrassa , et lui dit : « Mon fils bien-aimé , que Dieu vous bénisse et vous donne la force de mourir saintement. J'éprouve une grande douleur à vous perdre , mais je me console en pensant que vous mourez pour Jésus-Christ ; qu'il soit à jamais béni pour la grace qu'il vous accorde. » Après cette entrevue , D. François prit aussi congé de sa femme , et retourna dans la salle pour recevoir le coup de la mort : en y entrant , il salue les gentilshommes , se met à genoux , et , après avoir fait sa prière , il présenta la tête , que l'un d'eux trancha aussitôt.

Tandis que les officiers du Tono obsédaient D. François pour lui faire abandonner la foi , lui , qui était libre encore , apprit qu'on venait de mettre en prison un homme de sa connaissance nommé Mathias , parce qu'il était chrétien. « Heureux Mathias , s'écria-t-il , que j'envie votre situation ! » et prenant à l'instant la plume , il lui écrivit une lettre pour le féliciter sur

son bonheur ; or, Mathias ne tarda pas à le suivre : il était officier d'un seigneur idolâtre de la ville de Firoxima. Ce seigneur essaya par mille moyens de le séduire ; mais, n'ayant pu y parvenir, il lui fit attacher les mains, les bras et le cou à un poteau. C'est un affreux supplice usité au Japon ; car on serre les cordes avec tant de force, qu'elles pénètrent dans la chair, et vont quelquefois jusqu'aux os. Mathias resta dans cet état l'espace d'un jour et d'une nuit ; mais loin d'attendrir son maître, il ne l'irrita que davantage. En conséquence, celui-ci lui fit mettre sur le cou une énorme pièce de bois, et le patient endura ce supplice pendant quatre jours, durant lesquels son maître envoya plusieurs personnes pour l'engager à se rendre ; mais comme il persista courageusement, le seigneur finit par le dénoncer au Tono, qui le condamna à mourir en croix. Mathias reçut cette nouvelle avec une vive allégresse, heureux de penser qu'il allait mourir comme son Sauveur. Quand il vit la croix, il se prosterna en s'écriant, à l'exemple de l'apôtre saint André : « O croix sanctifiée par la mort de mon sauveur J.-C., je vous adore de toute mon ame. » Ensuite il récita le *Confiteor*, et, après une courte prière, levant les yeux au ciel, il ajouta : « Loué soit à jamais J.-C. qui daigne appeler à lui, par le supplice de la croix, un pécheur aussi indigne que je le suis ! » Il prononça ces derniers mots avec tant de joie, que les idolâtres l'ayant entendu, ne purent s'empêcher de dire : « Qui pourra donc se sauver, si ces hommes-là ne se sauvent pas ? » Elevé ensuite sur la croix, il fut percé d'un coup de lance, et mourut à l'âge de trente-sept ans, le 17 février 1624. Trois jours avant, le 14 du même mois, un autre noble et pieux chrétien, nommé Jean, après

18 mois de prison , fut condamné à mort. Il pria celui qui lui apportait cette nouvelle , de remercier le Tono qui le faisait mourir pour la foi. Arrivé au lieu de son sacrifice , il déclara publiquement que le seul crime pour lequel il mourait , était sa qualité de chrétien. On employa contre lui un genre de mort barbare. Après l'avoir dépouillé de tous ses vêtements , on l'étendit par terre , et on le coupa en deux.

31. Après la mort que le martyr Damien souffrit pour la foi en 1622 , tous ses biens furent confisqués , et l'on tint prisonnières dans leur maison , sa mère Isabelle , sa femme Béatrix , et ses filles. Des gardes veillaient constamment sur elles , et ne cessaient de les importuner pour les engager à quitter la loi chrétienne. Mais elles répondaient toujours qu'elles désiraient mourir pour J.-C. Enfin , après deux ans de prison , le Tono les condamna toutes à la mort , excepté Isabelle , qui gémit amèrement de ne point partager le sort des autres. Le Tono , pour la satisfaire , commanda qu'elle fût exécutée en même temps. On les fit donc toutes sortir pour les mener au supplice , hormis un enfant de douze ans , nommé Paul , qu'un païen avait caché afin de lui sauver la vie ; il remua tant qu'il parvint à s'échapper et à marcher à la mort avec les autres. Comme on se dirigeait au lieu du supplice , cette famille rencontra une mère qu'on allait exécuter aussi avec ses enfants ; ils se saluèrent mutuellement , et se mirent à chanter les louanges de Dieu. Béatrix fut martyrisée la première ; Paul , son premier-né , lui succéda. Ce jeune enfant portait un collier , ornement des nobles au Japon ; le bourreau lui ayant ordonné de l'ôter , Paul aussitôt se leva et se l'arracha ; puis , s'étant remis à genoux et disant Jésus et Marie , il

reçut le coup de la mort. Jean, son frère, âgé de neuf ans, voyant Paul étendu mort à ses côtés, se mit intrépidement à genoux et présenta sa tête qui tomba aussitôt. Restait encore deux filles, Madeleine, âgée de treize ans, et Isabelle qui en avait sept; les bourreaux saisirent Isabelle, et la jetant sur le cadavre de sa mère, la tuèrent de trois coups de cimeterre. Madeleine périt de la même manière. Enfin la vieille Isabelle, qui avait obtenu de mourir la dernière, pour avoir la consolation (disait-elle) de voir les siens passer heureusement de la terre au ciel, après avoir contemplé avec une vive douleur le massacre de toute sa famille, fut également décapitée. Voilà jusqu'ou va la grandeur d'ame des vrais chrétiens.

32. Marie, femme de Jean Sucamoto, mort pour la foi, avait eu aussi pour prison sa demeure, elle et ses quatre enfants. Condamnés tous à perdre la vie, ils furent conduits dans la même ile pour y être exécutés. Marie fut décapitée la première avec le plus jeune de ses fils, âgé de dix ans. Les trois autres enfants étaient restés dans la barque; les bourreaux les saisirent et les enfoncèrent chacun jusqu'au cou dans un sac; ils demandèrent à être attachés ensemble, afin de se trouver unis dans la mort comme ils l'avaient été dans leur vie. On se rendit à leurs désirs; on les attacha ensemble à une grosse pierre, et on les précipita dans la mer.

33. Dans un port de Firando, vivait un nommé Michel, fervent chrétien, et connu comme tel par tout le monde, à cause de son zèle; il ne tarda pas à être condamné à mort avec toute sa famille. Il avait si bien élevé ses enfants, que les idolâtres tourmentèrent en vain, pendant deux jours, l'un d'entre eux

appelé Jean, âgé de treize ans, pour le pervertir; il disait pour toute réponse : « Je veux mourir chrétien. » Ursule, femme de Michel, avait une petite fille aussi sage que belle; quelques païens prièrent cette mère de la leur confier, lui promettant de se charger d'elle. Ursule leur répondit que pour tout l'or du monde elle ne voudrait pas voir un de ses enfants dans les mains des idolâtres. Le jour de leur martyre étant arrivé, Michel prit sur son bras sa fille aînée, nommée Claire, tandis que de l'autre main il portait un cierge allumé, symbole de sa foi : Ursule se chargea de Madeleine, la plus jeune, et prit également un cierge à la main. Jean, leur fils, les devançait, portant comme eux un cierge. Arrivé au lieu du supplice, Ursule pria les bourreaux de l'exécuter la dernière : « Je veux, dit-elle, avant de mourir, voir toute ma famille en sûreté. » Tous consommèrent ainsi leur sacrifice.

34. Michel fut décapité le premier, à l'âge de trente-sept ans; le bourreau lui emporta la tête d'un seul coup; mais comme il n'avait fait qu'une légère blessure à la petite Claire, enfant de sept ans, qui était entre les bras de son père, les autres bourreaux l'achevèrent à coups redoublés. Alors Jean se leva, priant sa mère de lui arranger ses cheveux qui étaient trop longs, afin que le bourreau ne rencontrât point d'obstacles. La bonne mère l'embrassa, lui releva les cheveux qu'elle noua sur sa tête, puis l'enfant s'approcha du bourreau, et remarquant qu'il était un peu jeune : « Il me semble, lui dit-il, que tu as peur et que tu n'as encore abattu aucune tête. Prends garde, et fais bien ton devoir. » A ces mots, il s'agenouille, joint les mains, et plein de courage, il reçoit le coup mortel en invoquant les noms de

Jésus et de Marie. Ursule enfin, après avoir vu périr son époux et ses enfants, s'écria, les yeux baignés de larmes : « Soyez béni, mon Dieu, qui m'avez jugée
« digne d'assister à un pareil sacrifice. Accordez-
« moi maintenant une part à leur couronne; de tous
« mes enfants il ne me reste plus que cette petite
« fille; je vous l'offre aussi, ô mon Dieu! recevez-la
« avec sa mère qui s'offre à vous. » Dès qu'elle eut embrassée la jeune enfant, le même coup fit tomber la tête de la mère et celle de la fille.

CHAPITRE III.

Sommaire.

I. Martyre glorieux de cinq religieux brûlés vifs. II. Mort de Léon, l'un des ambassadeurs envoyés vers le pape, et de ses trois fils, inhumainement massacrés. III. Martyre glorieux de deux courageux chrétiens, Caïe et Jacques, morts dans le feu. IV. Conversion merveilleuse de Caïe. V. Deux nobles personnes, Organtino et Lucie sa femme, endurent le supplice du feu. VI. Fermeté de Monique, décapitée par un de ses parents. VII. Un grand nombre de nobles martyrisés pour la foi. VIII. Martyre de Susanne et de son mari; fermeté de la mère en voyant torturer sa fille. IX. Courage d'une autre dame, nommée aussi Monique, qui prit dans ses mains des charbons ardents; et de Jean, son mari, d'abord renégat, et puis repentant. Débat entre Jean et Paul pour obtenir la mort. X. Supplice du feu infligé à Jean et à Monique, avec le jeune Louis son

fils , et un grand nombre d'autres chrétiens. XI. Invention de nouveaux tourments. Torture de deux pages de Bucondono , Michel et Jean , qui finit par mourir sur la croix. XII. Quatre-vingts chrétiens livrés à la torture. Deux d'entre eux , Joachim , Gaspard , et leurs femmes sont marqués au visage par des fers rouges. Tortures infligées au nommé Jean. XIII. Deux seigneurs , Thomas et Jean son fils , sont placés sur des pavés brûlants ; on les achève en les noyant (voyez num. 15). XIV. Les Martyrs , soutenus par la prière et la confiance en Dieu , supportent tous ces tourments. XV. Un courageux chrétien , appelé Barthélémy , subit la torture avec ses filles. XVI. Fermeté d'un jeune enfant nommé Pierre , et d'un vieillard de 72 ans , nommé Simon , qui , sommé de se jeter dans le feu , obéit , et fut imité par ses enfants. XVII. Martyre de Paul et de ses trois enfants , qui furent jetés dans la mer , après avoir eu les doigts coupés. XVIII. Torture et mort des chrétiens sur le mont Ugen , où , dans l'année 1627 , furent martyrisées seize personnes. XIX. Leur exécution. XX. Martyre d'une dame courageuse , nommée Madeleine. Une autre Madeleine abjure , mais revient bientôt de son erreur. XXI. Trois héros , Paul , Joachim et Jean , nommés plus haut , sont martyrisés dans l'eau bouillante du mont Ugen , avec d'autres fidèles. XXII. Tourmens et mort d'un courageux chrétien , nommé Léonard , mari de l'héroïque Madeleine , mentionnée plus haut. XXIII. Généreux martyr de Yémondono. Condamnation de tous les chrétiens. Courage d'un vieillard chrétien , nommé Yémondono. XXIV. Fermeté de Yémondono et de ses deux fils , Tayémon et Ischibiole , de leurs femmes Thècle et Dominique , et de leurs serviteurs. XXV. Leur glo-

rieux martyr. XXVI. Martyre d'une autre compagne, où se trouvait une jeune fille de treize ans, qui voulut mourir près de son père. XXVII. Martyre de plusieurs autres, à la tête desquels se trouva un seigneur, nommé Paul, dont la femme désira vivement de mourir avec lui. XXVIII. Dévouement de deux chevaliers, Antoine et Ignace. XXIX. Constance d'une dame, nommée Isabelle. XXX. Intrépidité d'un jeune homme, nommé Simon, qui expira dans le supplice de l'eau bouillante. XXXI. La persécution augmente. Le père Iscida, missionnaire, est brûlé vif. XXXII. Mort d'un courageux fidèle, nommé Jacques, martyrisé avec Marie, sa mère. XXXIII. Fermeté d'Agathe, femme de Jacques, pendant le martyre de ses trois jeunes fils. XXXIV. Mort de Jacques, aïeul maternel de ces trois enfants. XXXV. Trois cents chrétiens livrés à la torture. Jeune fille de 13 ans, tourmentée d'une manière horrible. Un grand nombre de jeunes enfants suppliciés sous les yeux de leurs pères. Fermeté des enfants et faiblesse des pères. Constance de Thomas. Mort désespérée du tyran Bugondono dans les eaux mêmes du mont Ungen. XXXVI. Discours et écrit d'un missionnaire qui émeuvent vivement l'empereur. XXXVII. Destruction de la mission après quatre-vingt-quatre ans d'existence, sous le règne de l'empereur Toxogunsama, qui ordonne de fouler aux pieds le crucifix. Fait admirable d'un religieux qui obtient le martyre par un acte de douceur.

1. En 1624, le 25 août, furent condamnés au feu cinq religieux : le P. Vasquez, dominicain, le

P. Louis et le P. Sassandra, franciscains, le P. Carvailho, jésuite, et le frère Louis, japonais, de l'ordre de Saint-François. On les attacha faiblement au poteau, afin que, se trouvant bientôt déliés, ils pussent facilement s'enfuir, et se déclarer ainsi apostats, ou qu'au moins ils servissent à divertir le peuple, en restant liés comme ils l'étaient, au milieu des flammes. Le premier brûlé fut Louis, le japonais, qui, se voyant dégagé de ses liens, alla à travers le feu se jeter aux pieds des prêtres, auxquels il baisa les mains, et puis il revint à son poteau, où il expira peu d'instants après. Le P. Carvailho mourut le second. Le troisième fut le P. Sassandra, qui, voyant ses liens brûlés, voulut aller rejoindre ses compagnons; comme ses pieds étaient déjà à demi-consommés, il fit un effort pour s'avancer, mais ne pouvant marcher, il les salua de loin et mourut presque aussitôt. Comme le feu n'était plus assez ardent, les deux autres restèrent dans ce tourment l'espace de trois heures, au bout desquelles ils expirèrent.

2. Vers la même époque, vivait un chrétien courageux, nommé Léon Misaqui, l'un des quatre ambassadeurs japonais envoyés à Rome, en 1585, pour faire acte d'obédience au pape Grégoire XIII. Durant la première persécution, Léon chancela dans la foi, ou du moins il donna lieu de le soupçonner; mais rentré en lui-même, il appela son fils aîné, et lui déclara que, pour expier sa faute, il était résolu de mourir pour Jésus-Christ. Le jeune homme se sentant faible, se retira dans un autre pays; Léon appela ensuite ses trois autres fils, André, Thomas et Jean, et leur demanda qu'elles étaient leurs intentions; ils répondirent tous trois qu'ils étaient prêts à mourir avec lui pour la foi. Les

officiers du Tono , se défiant de Léon , firent arrêter Jean , le plus jeune de ses fils. Léon alla de suite se présenter au juge , lui déclarant que , si par le passé il avait déguisé sa religion , il était décidé maintenant à expier son infidélité , même aux dépens de sa vie. Le juge s'adressa ensuite à André , fils de Léon ; celui-ci montra d'abord de l'irrésolution , mais bientôt, revenu de son erreur , il alla se constituer prisonnier avec son père et ses deux autres frères. On fit alors tout ce qu'on put pour ébranler la fidélité de ces trois serviteurs de Dieu ; mais ils résistèrent avec courage , et furent , en même temps que leur père , condamnés à la mort. Parvenu au lieu du sacrifice , Léon s'empressait de raffermir le courage de ses enfants , lorsqu'arriva le fils du Tono , qui voulait , disait-il , essayer la trempe de ses armes sur le corps des Martyrs. On les exécuta donc d'une manière inusitée ; quand ils furent attachés au poteau , on ne leur trancha point la tête , mais l'un d'eux eut , d'un seul coup de sabre , l'épaule gauche et la tête emportées ; les autres furent sans doute traités de même , pour que le bourreau pût faire complètement l'épreuve de ses armes , quoique l'auteur de cette histoire ne le rapporte pas.

3. Je n'entrerai point dans le détail des martyres du même genre , pour ne pas fatiguer le lecteur ; mais je ne puis passer sous silence ceux qui renferment quelques circonstances particulières. Au nombre de ceux-là , se trouve le martyr de Jacques Coïci , et de Caïe Coréen , tous deux brûlés pour la foi. En 1625 , sous le règne de Xogon , empereur de Nangasaki ; Jacques , dont nous venons de parler , fut emprisonné pour avoir logé un missionnaire. D'un autre côté , Caïe ayant appris que Jacques ,

son ami , était en prison , s'y rendit pour lui parler ; comme les gardes s'opposaient à ce qu'il entrât , il s'ouvrit un passage de vive force , et fut retenu lui-même prisonnier , en punition de son insolence. Le lieutenant du gouverneur le fit maltraiter si violemment , qu'il eut la figure toute meurtrie des coups qu'il avait reçus. Le lieutenant lui déclara alors qu'il ne pouvait le soustraire au châtement qu'il méritait , à moins qu'il ne promit de ne plus enseigner la doctrine chrétienne , comme il en avait l'habitude. Caïe s'en excusa , disant qu'il avait consacré sa vie à l'instruction du prochain. Le lieutenant , qui l'affectionnait , le fit sortir de la prison , mais Caïe dit en sortant : « Ne croyez point que je cesse de revenir « ici : je viendrai servir les prisonniers , quoi qu'il « puisse m'en coûter. » Le lieutenant , changeant alors de volonté , ordonna qu'on le retint en prison , et Caïe y resta chargé de fers. Le gouverneur s'y transporta , lui promit d'oublier le passé s'il voulait lui donner sa parole de ne plus instruire les chrétiens. Caïe lui répliqua que c'était une œuvre de charité à laquelle il ne pouvait renoncer. Le gouverneur le fit remettre en prison , avec menace de le faire brûler vif ; en effet , quelque temps après , il le condamna au feu avec son ami Jacques. Ils marchèrent gaiement vers le lieu du supplice , en chantant les litanies ; dès qu'ils y furent parvenus , Caïe s'arracha aux mains de ses gardes , et courut embrasser le poteau qui lui était destiné ; Jacques , de son côté , en fit autant. Ensuite on les lia , et le feu fut mis au bûcher. Caïe se mit à genoux au milieu des flammes qui l'enveloppaient , remercia Dieu à haute voix , de l'avoir trouvé digne de mourir comme il l'avait tant désiré ; puis il expira. Jacques , au milieu des flam-

mes , se souleva pour parler aux assistants ; mais les forces lui manquant , quoique ses liens fussent consumés , il se prosterna et mourut en invoquant Jésus et Marie.

4. Mais avant d'aller plus loin , j'aime à raconter ici la conversion de Gaïe. Il était idolâtre , et toutefois , ayant un grand désir de faire son salut , il se retira dans un bois pour réfléchir aux moyens d'y arriver. Il habitait alors la Corée ; mais ce pays étant tombé au pouvoir des Japonnais , il avait été fait esclave et transporté au Japon , où il examina quelle secte de bonzes il devait embrasser pour assurer son salut éternel. En attendant il se retira à Meaco dans leur principal monastère ; mais il ne put y trouver la paix qu'il cherchait. Une nuit , pendant son sommeil , il lui sembla que le monastère était tout en feu , et peu après lui apparut un jeune enfant d'une rare beauté , lui annonçant qu'il trouverait bientôt ce qu'il désirait si ardemment. N'ayant point rencontré parmi les bonzes la paix qu'il cherchait , il prit congé d'eux pour se retirer chez lui. A peine avait-il le pied hors du monastère , qu'il fit la rencontre d'un chrétien , auquel il découvrit ses inquiétudes au sujet du salut qu'il désirait. Le chrétien lui annonça les vérités de notre foi ; elles lui plurent , et peu après il se fit instruire plus à fond par les missionnaires. Dès lors Gaïe se consacra au service de Dieu et à l'instruction des idolâtres ; mais il reçut enfin la couronne de martyr , et trouva ainsi le repos qu'il avait cherché.

5. Le seigneur de Funay , ville capitale du royaume de Bungo , ayant sommé par un édit tous les chrétiens d'abjurer leur religion , Organtino , gentilhomme chrétien , refusa d'obéir. Il avait une femme

noble, nommée Lucie, qui était aussi une fervente chrétienne. Le Tono n'ayant pu les persuader de renier la foi, les condamna tous deux au bûcher. Au jour de leur martyre, on les conduisit sur le bord de la mer, lieu destiné à leur supplice. Organtino, à l'aspect de son gibet, descendit de cheval, et se prosterna pour le saluer. Lucie suivit son exemple. Un des officiers dit alors à Organtino : « Eh bien ! misérable vieillard, que vous semble du banquet qui vous est préparé ? Que dites-vous de cette potence sur laquelle vous allez être brûlé ? » Organtino, embrassant le poteau, répondit : « Voici l'échelle qui doit me conduire au ciel ; je ne l'abandonnerai jamais, quelque atroces que soient mes douleurs. » Puis après qu'ils eurent fait leurs adieux à ceux de leurs amis qui se trouvaient présens, les bourreaux les attachèrent tous deux à leurs poteaux, et mirent le feu au bois. Le vent poussa la flamme vers Lucie, qui rendit presque aussitôt son ame à Dieu dans la soixante-septième année de son âge. Organtino ne cessa de se tenir debout au milieu des flammes, sans témoigner la moindre douleur, et il mourut également consumé.

6. Dans le même temps, une jeune dame de trente-sept ans appelée Monique, qui avait été répudiée par son mari parce qu'elle était chrétienne, se rendit à Cubata chez ses parents ; mais elle y trouva un frère plus cruel encore que son mari, qui voulait la forcer d'épouser un autre païen, dans l'intention de la pervertir. Elle dit à son frère qu'elle avait fait vœu de chasteté, et qu'elle ne pouvait par conséquent se remarier ; son frère irrité la fit servir pendant un an à la cuisine comme une esclave. La femme du gouverneur l'ayant appris, la fit appeler,

et chercha par tous les moyens à lui faire renier la foi; Monique, pour ôter tout espoir de la voir contracter un nouveau mariage, se coupa les cheveux. Ses parents voyant cela, en donnèrent une partie au gouverneur, qui leur permit de faire ce qu'ils voudraient de leur parente. Alors ils l'étendirent inhumainement sur une natte, et lui déclarèrent qu'il fallait changer de religion, ou mourir. La dame, à ces mots, se mit à genoux, et présenta la tête, qui lui fut immédiatement tranchée par un de ses parents.

7. Dans le pays de Cubata, en 1625, furent condamnés au feu trente-deux chrétiens, qui se livrèrent à une grande réjouissance en apprenant leur condamnation. Dans ce nombre il y avait vingt-trois hommes et neuf femmes; tous de noble extraction. On les enchaîna pour les conduire au supplice, excepté les femmes et un jeune enfant nommé Thomas. Ces Martyrs s'avançaient d'un air à la fois joyeux et recueilli. Thomas marchait en tête, tenant à la main le livre des litanies. Il paraissait si aimable, et marchait avec tant d'allégresse, qu'on ne pouvait le regarder sans être attendri. Il entonnait les litanies, et les autres répondaient. Le trajet fut de deux lieues. Arrivés au lieu de l'exécution, ils furent attachés chacun à leur poteau, et on alluma aussitôt le bûcher; peu après ils expirèrent tous, tenant leurs yeux élevés vers le ciel en répétant sans cesse : « Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous. » Une foule de témoins ont déposé avoir vu pendant la nuit briller sur les corps des Martyrs une lumière céleste, et ont déclaré que les habitants de Mina montaient sur les toits de leurs maisons pour contempler ce prodige, qui fut observé la troisième nuit par plus de trois cents personnes.

8. Une dame nommée Susanne, née à Facaca, fut citée comme chrétienne, à comparaître avec son mari, nommé Pierre. Susanne prit alors dans ses bras sa petite fille âgée de trois ans, désirant faire porter son nom sur la liste des chrétiens. Puis, voyant qu'on la conduisait en compagnie de trois autres dames, avec autant d'hommes, elle prit son époux par la main, et lui dit : « Je crois
« qu'ils ont l'intention de nous tourmenter; je vais
« aller la première, et j'espère, avec le secours de
« Dieu, rester fidèle; j'attends de vous la même fer-
« meté. Rappelez-vous que cette vie est courte, et
« que l'éternité est bien longue. » Les juges s'appliquèrent d'abord à ébranler Suzanne en l'accablant de menaces; puis il lui firent essayer le supplice de la honte, en la faisant dépouiller de ses vêtements. Pendant qu'elle subissait cette confusion, un des juges, ayant remarqué la petite fille qu'une servante portait dans ses bras, lui demanda à qui elle appartenait; la servante, répondit, pour la sauver, que c'était son enfant : « Non, s'écria aussitôt Suzanne,
« c'est ma fille. Consultez la liste, où j'ai fait porter
« son nom. » Les juges indignés, firent dépouiller cette petite innocente, et la firent lier aux pieds de sa mère.

Comme il faisait un froid rigoureux, la pauvre petite poussait des cris plaintifs, et la mère offrait ses douleurs à Dieu, endurant patiemment ce cruel supplice, qui dura huit heures entières. Après cela on lui mit au cou un collier de fer, et elle fut pendant six mois obligée à servir dans une cuisine, attachée avec une corde, en qualité d'esclave. Enfin on la condamna à perdre la tête. Tandis qu'elle allait au supplice, on lui enleva sa petite fille, ce qui fit son

plus grand tourment. Enfin , elle eut la tête tranchée.

9. La persécution atteignit aussi une autre dame courageuse , appelée Monique. Le gouverneur ayant ordonné qu'on lui ôtât ses vêtements , et qu'on l'exposât aux insultes de quelques jeunes débauchés, son mari , quoique chrétien , bouleversé à l'idée d'un pareil affront , dit au gouverneur : « O impie ! sauve
« l'honneur de mon épouse, et je ferai tout ce qu'exi-
« geront les juges. » Il faillit donc , en disant qu'il reniait la foi , pour que l'honneur de sa femme fut respecté. Mais Monique resta ferme , et sur l'ordre que lui donna le tyran de prendre en main des charbons ardents , pour qu'elle essayât le supplice du feu dont il la menaçait , elle étendit la main ; le gouverneur tira son épée pour la lui couper, et elle ne la retira point. Cependant son mari , nommé Jean , rentré dans sa maison , éprouva des remords si cuisants de la faute qu'il avait commise , qu'il retourna se présenter au gouverneur ; celui-ci , après un accueil gracieux , le loua de son apostasie ; mais Jean répondit : « Je viens vous déclarer que j'ai parlé con-
« tre ma conscience , en vous promettant de faire ce
« que les juges ordonneraient. Au fond du cœur je
« n'ai jamais renié la foi ; c'est pourquoi je viens
« protester que je suis chrétien , et je vous prie de
« le faire savoir aux juges. » Le gouverneur en conféra avec les juges et l'envoya en prison , où Monique , accompagnée de ses trois enfants , vint aussitôt se réjouir avec lui de son repentir. En même temps on vit un autre exemple de piété. Un jeune et riche chevalier , nommé Paul , apprenant que Jean avait été incarcéré pour avoir logé un missionnaire , se rendit près des juges , et dit que le missionnaire avait

été recueilli par lui et non par Jean ; en effet , le missionnaire , la veille du jour où il alla chez Jean , s'était arrêté long-temps dans la maison de Paul ; d'où celui-ci concluait que le châtiment devait lui être infligé , et non à Jean. Ce dernier , au contraire , répliquait que le missionnaire avait été pris dans sa maison , et qu'ainsi c'était à lui d'en subir la peine. Les juges taxèrent de folie ces deux hommes généreux , en les voyant contester ainsi pour gagner la mort. Mais , en définitive , ils prononcèrent que Jean devait subir le supplice , et que Paul resterait en prison.

10. Jean , sa femme Monique et les autres prisonniers , furent enfin prévenus qu'ils allaient être conduits à Nangasaki pour y être exécutés ; bientôt le saint cortège marcha au supplice. Ils étaient tous à cheval , excepté le petit Louis , fils de Monique , qui était porté entre les bras d'un soldat. Arrivés au lieu fixé , les hommes qui devaient être brûlés furent attachés chacun à leur poteau. Les femmes se tenaient à genoux et en oraison , près de leurs maris. Le petit Louis , que le soldat avait mis à terre , courut vers sa mère ; mais Monique le fit retirer pour n'être point troublée dans son oraison , et l'enfant retourna vers le soldat , qui le reprit dans ses bras ; Jean , qui s'aperçut de l'effroi que Louis éprouvait , lui dit : « Mon fils , prends courage , ne crains pas ; « bientôt nous serons tous prêts à entrer en paradis. » On commença l'exécution en décapitant toutes les femmes et le jeune Louis. Puis le feu ayant été mis au bois , un certain Jean Tanaca , déjà à moitié brûlé , traversa les flammes , et alla baiser les mains à Jean , époux de Monique , et puis retourna à sa place où il tomba expirant. Tous enfin consumés par

les flammes , allèrent recevoir au ciel la palme du martyre.

11. La persécution ne fit ensuite que s'accroître ; en 1627 , de nouveaux supplices furent imaginés pour tourmenter plus cruellement les chrétiens. Voici quel en fut l'occasion. Bugondono , seigneur de Facacu , dans le royaume d'Arima , fut accusé de gouverner mal le pays soumis à sa domination , et l'empereur Xogun voulait lui ôter les biens et la vie , parce que l'on avait trouvé quelques missionnaires sur son territoire. Bugondono n'échappa qu'avec peine au châtiment , par la promesse qu'il fit d'exterminer tous les chrétiens de son pays. C'est pourquoi , dès son arrivée , il fit dresser une liste générale non seulement des femmes , mais encore des hommes et même des enfants. Il fit fabriquer trois instruments en fer , qui formaient chacun à part le mot *quirixitan* , c'est-à-dire chrétien , et qui devaient servir , étant rougis au feu , à marquer le front et les joues des Martyrs. Plusieurs , dans la crainte de ce tourment , apostasièrent ; mais les autres restèrent fidèles. Parmi ces derniers , se trouvèrent deux jeunes pages de Bugondono , nommés Jean et Michel. Le gouverneur , après avoir épuisé tous les moyens pour leur faire abandonner la foi chrétienne , les menaça de leur faire couper tous les doigts des mains. Ces jeunes chrétiens présentèrent aussitôt leurs mains pour cette opération. Le gouverneur fut sur le point d'exécuter sa menace ; mais il se retint et les chassa de sa maison. Michel alla se cacher dans une forêt ; quant à Jean , il fut bientôt rappelé par le gouverneur , qui , le trouvant toujours ferme dans sa foi , lui fit brûler le visage avec une torche , en sorte que ses narines tombèrent en dissolution. Il lui

fit mettre ensuite une corde au cou , et le fit attacher à un poteau , de sorte qu'il ne touchait la terre que du bout des pieds. En outre , on lui attachâ les mains et les pieds derrière le dos , et l'élevant en l'air , on le faisait tourner rapidement ; tourment horrible auquel le pauvre Jean eût bientôt succombé , si le gouverneur ne l'avait fait remettre en liberté. Il ne mourut donc pas alors , mais jusqu'à la fin de sa vie , il souffrit des douleurs atroces ; car ses nombreuses plaies étaient autant de foyers de corruption , dont la gangrène s'était emparée. Jean ne laissait pas de se montrer toujours gai , et d'exciter les autres à souffrir pour Jésus-Christ. Enfin le 5 mai 1627 , il consumma son sacrifice , à l'âge de 37 ans , sur la croix où il fut attaché , la tête en bas , par ordre du gouverneur. Il expira quatre jours après l'exécution des seize serviteurs de Dieu , que l'on fit périr dans l'eau bouillante de la montagne d'Ungen , comme nous le rapporterons plus loin.

12. Dans le pays de Ximabara , quatre-vingts chrétiens voyant croître la persécution , s'encouragèrent les uns les autres à mourir pour la foi. Le Tono en ayant eu avis , les fit conduire dans une forteresse , et recommanda au commandant de les contraindre à l'apostasie ; mais tous les efforts ayant été sans résultat , il les fit sortir un à un par une porte , en dehors de laquelle ils étaient flagellés , au point que plusieurs en perdirent la vie , et que les autres restèrent presque mourants. Bugondono fit en outre conduire à Ximabara , les principaux habitants de Chicunozu. Deux d'entre eux , nommés Gaspard et Joachim , y étant venus avec leurs femmes , le Tono les fit attacher à un poteau , donna ordre qu'on leur imprimât sur le visage le nom de chrétien , avec les

fers rouges dont nous avons parlé plus haut , et puis il les jeta en prison. Il se transporta ensuite à Chicunozu, accompagné d'un jeune homme, appelé Louis, qui se jeta aux pieds des Martyrs et les baisa avec tendresse : les bourreaux irrités le garottèrent de suite et lui infligèrent une si rude bastonnade , que le sang lui sortait par le nez, par la bouche et par les yeux; puis ils le firent mourir cruellement, comme nous verrons bientôt. On s'avisa ensuite pour effrayer les chrétiens , de conduire les Martyrs dans les diverses provinces; puis on coupa un doigt aux uns , on brûla aux autres toutes les parties du corps, avec des torches ardentes ; plusieurs eurent les jambes brisées et la tête écrasée entre deux pièces de bois. Un jeune homme , nommé Jean , fut condamné par le président, à avoir les doigts coupés avec des ciseaux brûlants. Jean étendit courageusement la main pour endurer ce tourment; mais le lieutenant du Tono le fit conduire dans une maison pour essayer de le faire prévariquer : on lui prit la main pour lui faire signer l'acte de renonciation; Jean saisit le papier et le déchira. A ce trait , on le lia fortement à un poteau , et avec des tenailles ardentes on arracha la chair de ses doigts. Ensuite on lui brûla le visage et les côtés pendant une heure entière , et afin de le défigurer entièrement , on lui écorcha le visage avec des joncs marins. Jean souffrit tous ces tourments avec une admirable constance.

13. Il faut aussi mentionner un vieillard de Sucori, âgé de 68 ans , nommé Thomas, qui avait un fils appelé Jean. Ce dernier fut sollicité par l'un des gouverneurs de renoncer à la foi chrétienne; mais il resta inébranlable; aussi lui fut-il déclaré qu'il eut à se préparer, ainsi que son père , à subir le châti-

ment que le Tono leur infligerait. Le chevalier rendit compte à son père de tout ce qui était arrivé. Le père, paraissant fortifié par la grace divine, dit à ses amis : « Aidez-moi à rendre grâces à Dieu, et à bien « employer le peu de temps qui me reste à vivre. » Bugondono fit de nouveaux efforts pour séduire Jean, mais le voyant toujours ferme, il le fit conduire, ainsi que son père, à un gouverneur cruel, qui, après avoir fait rougir plusieurs plaques de fer, fit étendre dessus le bon vieillard Thomas. Deux hommes le tenaient, l'un par les pieds, l'autre par les mains, et le retournaient dans tous les sens, afin qu'il fût brûlé partout; le bon vieillard supporta ce supplice avec courage, et sans proférer une parole. On suspendit ensuite le tourment du père, et on mit à sa place son fils Jean, que le feu consuma au point de mettre ses os à découvert; mais pendant qu'on le tourmentait de la sorte, il ne fit que bénir Dieu.

14. Si quelqu'un me blâmait d'exposer le tableau de ces horribles tourments, dans la crainte qu'en lisant ce récit, on ne vienne à manquer de confiance pour le cas où l'on se trouverait dans de semblables épreuves, je prie mon lecteur de répondre pour moi, que la force d'endurer les tourments en temps de persécution, ne peut venir de nous, mais qu'elle doit nous être donnée de Dieu, qui est tout puissant, et qui a promis d'exaucer quiconque le prierait avec confiance : *Clamabit ad me, et ego exaudiam eum.* (Ps. 90. 15.) Celui qui manque de confiance en Dieu, manque aussi de foi lorsqu'il dit qu'il n'a pas la force; car tout homme qui, dans le cas de nécessité, se recommande à Dieu, en s'appuyant sur sa promesse, sera certainement vainqueur, étant fortifié par ce Dieu qui fait dire à ses serviteurs : *Omnia*

possum in eo qui me confortat. (Phil. 4. 13.) C'est ainsi que les SS. Martyrs ont surmonté ces tourments, et d'autres encore. Mais poursuivons le récit des cruautés exercées sur les saints confesseurs.

15. Les magistrats, après ces exécutions, demandèrent aux autres chrétiens, s'ils se sentaient le courage de supporter de pareils châtimens. Un généreux chrétien, nommé Barthélémy, se présenta à l'instant pour souffrir le supplice du feu. Transporté de colère, le gouverneur se mit à le frapper rudement d'un bâton, au point de le laisser pour mort sur la place. Puis les bourreaux commencèrent à tourmenter les filles de Barthélémy : l'une d'elles, nommée Reine, âgée seulement de 12 ans, aussi belle d'esprit que de corps, se voyant vivement sollicitée de renoncer à la foi, répondit qu'elle voulait mourir pour Jésus-Christ; à ces mots, on l'attacha les pieds en haut à une potence, et tout son corps fut brûlé avec une torche ardente. Cependant le gouverneur fut averti que le bon vieillard Thomas, qu'on avait reconduit en prison, était sur le point d'expirer, et que ses blessures ne lui permettaient plus de prolonger sa vie. Le tyran barbare ordonna que sur-le-champ on lui coupât quatre doigts de la main, ce qui fut exécuté; on le mit dans une barque où on lui coupa les quatre doigts, et on le plongea dans l'eau pour le noyer, en présence de son fils Jean, qui était dans la même barque, et dont on voulait ainsi accroître le supplice. Ensuite, comme Jean avait la tête toute brûlée, ils le ramenèrent couché dans une bière faite de roseaux, et que deux hommes portaient sur leurs épaules.

16. Il y eut un enfant nommé Pierre, âgé de 13 ans, qu'on voulut contraindre à abjurer, en le suspendant tout nu à un arbre, et en le brûlant avec

des torches ardentes. Mais l'enfant endura tout avec intrépidité. Les tyrans ne sachant plus que faire, prirent un vase de verre tout brûlant et le mirent dans la main de Pierre, en lui disant que, s'il le laissait tomber, ce serait une marque qu'il renonçait à la foi; le jeune enfant prit le vase et ne le lâcha point, bien que l'ardeur du verre le pénétrât jusqu'aux os. Après lui, parut un vieillard de 72 ans, nommé Simon; le gouverneur l'ayant trouvé constant dans la foi, lui ordonna, ou d'abjurer, ou de se jeter nu dans le feu. Le bon vieillard prit cet ordre comme venant de Dieu, et craignant de donner, s'il n'obéissait pas, un signe d'infidélité, il se dépouilla promptement, et s'étendit sur les charbons ardents, où il eut encore la constance de suivre les divers commandements qu'on lui fit de se tourner d'abord sur un côté, puis sur l'autre, ensuite sur le ventre et sur le dos. Le tyran confus le laissa là, mais les assistants l'ôtèrent du feu et le transportèrent dans sa maison pour lui donner des soins. Le gouverneur, vaincu par le père, se mit à tourmenter ses enfants d'une horrible manière. Leur père eut la consolation de les voir sortir comme lui victorieux de ce combat, il leur témoigna qu'il mourrait content, puisqu'il avait vu leur fidélité envers Dieu, et plein de cette joie, il mourut dix jours après, des suites de son supplice.

17. On tira aussi de la prison, vers ce temps là, un fidèle chrétien, nommé Paul, avec ses trois fils. Le gouverneur, pour ébranler la constance du père, lui demanda quels doigts il voulait qu'on coupât à Antoine, qui était son aîné. Paul répondit que cela ne le regardait pas; alors le tyran ordonna qu'on lui coupât trois doigts de chaque main. Le jeune homme tendit aussitôt la main et souffrit ce supplice avec

intrépidité. Son frère Balthazar admirant son courage, s'écria : « O mon frère, comme vos mains me paraissent belles, maintenant qu'elles sont mutilées pour la gloire de Jésus-Christ ! » Et de suite il présenta aussi ses mains au bourreau, qui, à plusieurs reprises, lui trancha tous les doigts. Le troisième, appelé Ignace, âgé de 5 ans, voyant approcher de lui le bourreau armé de son couteau, lui présenta également sa petite main, et ce barbare lui trancha le premier doigt qu'il mit sous ses yeux; puis il lui coupa un doigt de l'autre main, sans que l'enfant poussât une plainte. On les conduisit tous ensuite d'autres chrétiens, en haute mer, où ils furent avec plongés dans l'eau, et puis retirés dans la barque, où le supplice du froid qu'ils endurèrent, en fit apostasier plusieurs de la compagnie. Le courageux Paul, dont nous avons parlé plus haut, vit périr ses trois fils noyés dans la mer, et lui-même attendait la mort pour aller les rejoindre; mais il fut reconduit avec les autres sur le rivage; là on leur imprima les caractères brûlants sur la figure, et on leur coupa les doigts. Paul encourageait ses compagnons, qui souffrirent en effet comme lui ces tourments avec intrépidité. Après ce supplice, on les renvoya tous défigurés comme ils l'étaient. Paul tomba évanoui par suite de la perte considérable de son sang, et il raconta que, pendant son évanouissement, il avait vu ses fils qui le consolaient et lui inspièrent du courage. Il se retira depuis dans une petite campagne, où il vécut extrêmement pauvre.

18. Cependant les prisonniers ne jouirent pas longtemps de la liberté qu'on leur avait donnée; car Bugondono résolut peu après de leur faire souffrir une mort cruelle. Il leur ordonna donc de rentrer en

prison, et ils obéirent. Voici maintenant la mort horrible qu'ils eurent à souffrir avec plusieurs autres fidèles. A deux lieues de Nangasaki est une montagne assez haute et couverte de précipices, nommée le mont Ugen. De son sommet on aperçoit trois ou quatre abîmes profonds, pleins d'eaux sulfureuses et tenues en ébullition par les feux souterrains. Ces eaux sortent en bouillonnant, avec des tourbillons de flammes, par de grandes ouvertures que les Japonnais appellent *bouches d'enfer*; et on nomme *eaux infernales* ces masses de liquide que l'on voit bouillonner et se couvrir de fumée, comme si elles étaient dans une chaudière placée sur une fournaise. Elles se précipitent avec fracas de la montagne, et forment des lacs en divers endroits; dans ces lacs mêmes, elles conservent une telle chaleur, qu'à peine versées sur la chair, elles pénètrent jusqu'aux os. C'est sur cette horrible montagne que furent conduits, nos Martyrs, au nombre de seize, en l'année 1627, pour être jetés du sommet dans ces abîmes profonds. Parmi eux étaient de vrais héros chrétiens, tels que Paul, Gaspard, et Louis son fils, Jean, Alexis et Joachim, dont il a été question plus haut. Ils partirent à cheval, chantant en route les louanges de Dieu. Arrivés au sommet du mont, d'où l'œil plongeait dans ces abîmes, aucune crainte ne s'empara de ces serviteurs de Dieu; au contraire, Paul et la femme de Gaspard entonnèrent le psaume *Laudate Dominum, omnes gentes, etc.* Paul parla d'abord aux idolâtres, leur disant qu'il n'y a qu'un seul Dieu, pour lequel ils faisaient tous le sacrifice de leur vie; et s'adressant ensuite à ses compagnons, il les encouragea au martyre. Quand ils furent arrivés au bord du précipice, on les dépouilla, et les bourreaux leur passèrent une corde sous les

aisselles , afin de les élever et de les plonger à volonté dans ces eaux infernales.

19. Le premier qui en fit l'essai , fut un certain Louis , qui , sur l'ordre qu'on lui intima de se jeter dans l'abîme , fortifié par l'esprit de Dieu , et après avoir fait le signe de la croix en invoquant Jésus et Marie , s'y précipita sans crainte , et consumma son martyre. Paul cependant prévint ses compagnons qu'il n'était pas permis de se jeter spontanément du haut de la montagne : il fallut donc que les bourreaux les jetassent l'un après l'autre dans ces eaux brûlantes , où on les vit nager quelques instans , et puis expirer. Le dernier qu'on y jeta , fut Paul ; mais auparavant , on lui lia les pieds , puis on le plongea la tête en bas dans les eaux , d'où on le retira à demi-mort ; on fit une seconde fois cette opération pendant que Paul répétait : « Loué soit le très Saint-Sacrement. » Enfin la troisième fois ils le firent périr dans l'eau , où il conquist la couronne du martyre , après avoir souffert tant de tourments pour la foi.

20. Bugundono , après avoir fait tous ses efforts pour séduire les hommes , s'attacha à pervertir les femmes. Une d'entre elles nommée Madeleine , qu'on força d'inscrire son nom sur la liste des renégats , frappa un grand coup sur le registre , en s'écriant qu'elle n'obéirait jamais aux ministres de satan. Les juges outrés de ce langage , après lui avoir fait infliger la bastonnade , l'envoyèrent en prison et la firent ensuite conduire à la mer. Chemin faisant , elle rencontra son frère nommé Gaspard ; les gardes lièrent et emmenèrent aussi ce dernier , et arrivés à la mer , ils exigèrent qu'il persuadât à sa sœur de s'inscrire au registre : « A Dieu ne plaise , répondit « Gaspard , que je commette un tel crime : j'engagerai

« bien plutôt ma sœur à mourir pour la foi. » Les païens furent sur le point de le jeter dans la mer , mais ils s'en abstinrent par la raison que son procès n'était pas encore instruit. Ils revinrent donc à sa sœur Madeleine , et lui enjoignirent ou de renoncer à la foi , ou de se jeter à la mer. La pieuse dame répondit : « Il est inutile de m'importuner pour me faire abandonner la foi , tous les tourments du monde ne sauraient m'y forcer. Pour ce qui est de me jeter à la mer, faites-le vous-mêmes, je suis prête à mourir; mais je ne m'y jetterai point de mon propre mouvement. » Ils lui lièrent alors les pieds et la plongèrent dans l'eau à quatre reprises ; puis à la fin , ils la précipitèrent avec une pierre au cou , et c'est ainsi qu'elle obtint la palme du martyr. Ils plongèrent ensuite par deux fois dans l'eau une autre Madeleine, femme de Jean , laquelle après avoir enduré tant de maux , voyant qu'on lui attachait une pierre au cou pour la jeter dans la mer , faillit malheureusement et se déclara vaincue. Bien que depuis elle n'ait cessé de gémir et de protester qu'elle était chrétienne , l'histoire ne fait pas connaître comment elle a fini.

21. On laissa ensuite les femmes pour recommencer à inquiéter les hommes. Le Tono apprenant que les prisonniers restaient constants dans la foi , ordonna qu'ils fussent conduits au mont Ungen pour être jetés dans les eaux bouillantes ; les serviteurs de Dieu , à cette nouvelle , passèrent toute la nuit en oraison. Conduits le lendemain au sommet de la montagne , ils se prosternèrent la face contre terre pour honorer le lieu de leur martyr ; un d'eux nommé aussi Paul , embrassa son père et lui dit : « Mon père, quelles actions de grâces pourrons-nous rendre à Dieu pour l'honneur qu'il nous fait de

« mourir ensemble pour sa gloire. » Paul fut le premier précipité dans le gouffre ; on le retira bientôt pour voir s'il voulait se dédire ; mais voyant qu'il était près d'expirer et qu'il ne répondait pas , on versa sur lui une grande quantité de ces eaux bouillantes , et on lui ôta ainsi la vie. Les bourreaux se mirent ensuite à tourmenter le courageux Joachim , dont il a déjà été question. Ils lui firent d'abord éprouver la douleur des eaux brûlantes ; puis , voyant qu'il souffrait avec courage , ils lui ouvrirent les côtés à coups de couteau en plusieurs endroits , versant dans ses plaies cet horrible liquide. Joachim resta immobile jusqu'au dernier soupir. On passa ensuite à Jean , qu'un païen tira à part pour lui adresser quelques paroles , après quoi il vint dire au juge que Jean s'était enfin soumis ; mais dès que le Martyr en fut informé , il s'écria qu'il voulait vivre et mourir chrétien. Le juge irrité lui fit ouvrir les côtés , et ordonna de verser de l'eau brûlante dans ses plaies. Le serviteur de Dieu dans ce supplice ne cessait de dire : « O mon Jésus , ne vous éloignez pas de moi. » Enfin , les bourreaux fatigués de tourmenter les Martyrs , les lièrent tous ensemble et versèrent sur eux une telle quantité de cette eau bouillante , qu'ils expirèrent. Ce supplice défigura leurs corps comme s'ils eussent été écorchés vifs.

22. Cette même année 1627 , on jeta en prison un chrétien nommé Léonard , sous prétexte d'un vol qu'on lui imputait , mais dont il était innocent. Bugundo lui offrit la liberté , pourvu qu'il renoncât à J. C. Léonard répondit qu'il n'y renoncerait pas , dût-il souffrir tous les maux du monde. Le tyran indigné , le fit venir en sa présence , et saisissant avec rage un marteau , il lui écrasa tous les doigts d'une

main, l'un après l'autre, et le renvoya en prison. Un autre jour il lui fit avaler de force une grande quantité d'eau, et quand il en fut gorgé, il le fit étendre par terre, où un bourreau lui monta sur le ventre, et en le foulant aux pieds, lui fit rendre l'eau qui lui sortait avec le sang par la bouche, par le nez et par les yeux. Placé ensuite sur une échelle, on lui tira avec violence les quatre membres. Le serviteur de Dieu a depuis raconté que, pendant ces tourments, il avait été consolé par l'apparition de sa femme Madeleine, que nous avons vue plus haut mourir dans la mer, et qui l'animait en ces termes : « Léonard, soyez fidèle à Dieu. » Le juge le renvoya en prison, où le saint jeûnait trois fois la semaine, portait le cilice et se donnait la discipline. Il y baptisa un idolâtre, convertit deux apostats, et encouragea tous les fidèles à souffrir pour J. C. Enfin le Seigneur exauça la demande qu'il lui adressait de mourir Martyr de la foi ; car il fut condamné à perdre la tête, et consumma ainsi son sacrifice.

25. L'année suivante, 1628, un jeune Tono pour se faire valoir auprès de l'empereur par sa cruauté, ordonna à Xuridono, un de ses gouverneurs, de contraindre tous les chrétiens de ses états à suivre la religion du pays. Le gouverneur qui était d'un esprit doux et pacifique, répondit au Tono pour le calmer, qu'il n'y avait aucun chrétien sous sa domination ; mais un autre gouverneur, rival du premier, dressa une longue liste des chrétiens et l'envoya au prince. Celui-ci demanda à Xuridono quel était parmi ses sujets le meilleur capitaine qu'il pût appeler à un grade supérieur en toute sécurité. Le gouverneur lui proposa Yémondono comme le meilleur de tous ; mais le Tono sachant qu'il était chrétien,

dît qu'il ne pouvait confier ses états à un homme de cette religion. A quoi le gouverneur répondit que Yémondono avait été chrétien, mais il ne l'était plus. S'il en est ainsi, dit le vice-roi, je lui donnerai de l'avancement. Sur cette promesse, le gouverneur va trouver Yémondono avec d'autres amis, et s'efforce de lui persuader d'accepter des offres si avantageuses. Yémondono répondit qu'il n'y avait point de fortune au monde qui pût le détacher de J. C. Le Tono, informé de tout, ordonna au même gouverneur de faire mourir Yémondono, sa femme, ses enfants et tous les chrétiens; celui-ci répondit : « Il faudra donc faire périr plus de 3,000 personnes ? » Mais craignant pour sa tête s'il n'obéissait, il représenta au Tono, que les préceptes de la loi chrétienne étaient tous pleins de justice, et qu'il y en avait un entre autres, qui ordonnait spécialement d'exposer sa vie pour le service du prince. Mais le Tono ne tint compte de ces représentations, et il confirma l'ordre qu'il avait donné de faire mourir tous les chrétiens.

24. A cette époque, le fils aîné de Yémondono, appelé Tayémon, était gravement malade; mais apprenant la condamnation générale des chrétiens, il sauta de son lit, et s'écriant que la joie l'avait guéri, il alla voir son vieux père qui se sentit consolé, et rendit grâces à Dieu. Yémondono instruit bientôt que le Tono l'avait condamné à mourir avec ses deux fils, répondit qu'il rendait grâces au Tono de ce qu'il le faisait mourir pour une si belle cause. Ensuite, voyant ses deux fils en sa présence, le bon vieillard leur dit : « Mes enfans, j'en ai plus rien à désirer, puisque Dieu demande le sacrifice de ma vie auquel j'ai tant aspiré. » Ses fils rendaient comme lui grâces à Dieu

de les faire mourir pour sa gloire. En même temps Thècle, femme d'Ischibioie, second fils du vieillard, et Dominique, femme de Tayémon, se réunirent dans la maison de Yémondono, aspirant l'une et l'autre au martyre. Le bon vieillard Yémondono voulut faire des présents à ses serviteurs ; mais ceux-ci refusèrent jusqu'au salaire qui leur était dû, et déclarèrent qu'ils voulaient tous mourir pour J. C. Les serviteurs de Tayémon et ceux de son frère tinrent le même langage. Il y avait, entre autres, un jeune page de 12 ans environ, qu'on voulut renvoyer à ses parents, et qui s'y refusa ; il consentit ensuite à y aller, mais seulement pour prendre congé de son père. Ce dernier voulut le retenir de force, mais l'enfant répondit qu'il ne voulait pas perdre une si belle occasion de prouver sa fidélité à son Dieu. Après cette déclaration il s'enfuit, et se rendit à la maison de Yémondono.

25. Les exécuteurs de la justice arrivèrent chez Yémondono deux heures avant le jour, et trouvèrent les serviteurs de Dieu les mains liées derrière le dos, attendant le moment de leur sacrifice. Yémondono alla au-devant d'eux avec un visage riant, mais ils le garrottèrent aussitôt ; alors le vieillard s'agenouilla avec tous les autres devant une image de la mère de Dieu suspendue à la muraille ; il ordonna à un page de la porter, et à un autre de marcher devant avec un cierge bénit et allumé. Ce cortège de saints sortit enfin de la maison dans l'ordre suivant : après les deux pages, venaient les dames, parmi lesquelles marchait Thècle tenant dans ses bras une petite fille destinée aussi à la mort ; et Dominique aussi avait une petite fille portée par sa femme de chambre ; les hommes marchaient ensuite, savoir, les maîtres d'abord, puis les serviteurs ; enfin, le courageux Yé-

mondoño fermait la pieuse procession. Ils montraient tous une si grande modestie que les idolâtres mêmes en étaient attendris. Arrivés au lieu du supplice, ils tombèrent à genoux, et se recommandèrent de nouveau à la bienheureuse Vierge. Tous furent décapités, les femmes d'abord, les hommes ensuite; le vieux Yémondono fut le dernier exécuté, en prononçant les noms de Jésus et de Marie. Cette compagnie se composait de vingt personnes; restaient encore cinq serviteurs de Yémondono qui attendaient la mort; mais on leur dit de s'en retourner chez eux. Ces pauvres gens bien affligés répondirent au juge : « Nous sommes chrétiens aussi bien que ceux qui viennent de mourir, pourquoi ne nous faites-vous pas mourir comme eux ? » Il y avait surtout deux jeunes pages qui ne voulaient pas se relever et partir; en sorte qu'on fut obligé de les jeter de force hors de la barrière, et ils se retirèrent chez eux, pleurant de ce qu'ils n'avaient pas été exécutés avec les autres.

26. On fit mourir ensuite une autre troupe de chrétiens, parmi lesquels on distinguait une jeune fille de 13 ans, qui, allant à la mort avec son père Siméon, fut enlevée par des idolâtres, dans l'espoir qu'ils pourraient la pervertir; mais elle s'échappa de leurs mains, accourut au lieu du supplice, où son père déjà à genoux attendait la mort, se plaça à côté de lui, et tous deux furent décapités.

27. Peu après, on traita de même une autre noble compagnie, dont le chef était un seigneur nommé Paul, lequel averti par le gouverneur de se préparer à la mort, l'envoya remercier. Après minuit, arriva un émissaire avec ordre de lui trancher la tête au lever du soleil. Paul se mit en oraison, et dès le matin il marcha au supplice. Madeleine sa femme voulait le suivre,

mais on l'en empêcha , en lui disant que le Tono , sur les instances de son père , lui laissait la vie. Cette dame courageuse répondit que c'était une injustice de laisser vivre une femme chrétienne , tandis qu'on faisait mourir son mari parce qu'il était chrétien. Un officier , pour la consoler , lui dit qu'elle obtiendrait la mort qu'elle désirait , mais que le Tono ne permettrait pas de l'exécuter publiquement , à cause de la promesse qu'il avait faite à son père. Il lui promit donc de venir lui-même le soir lui couper la tête dans son appartement. Cependant Paul , voyant l'ardent désir que montrait sa vertueuse épouse de mourir pour J. C. , pleurait de joie ; il marcha ainsi plein d'allégresse au lieu du supplice , où , après avoir prié , il reçut le coup de la mort. On n'a point appris si sa femme mourut comme elle l'avait désiré.

28. Sur le territoire de Nucajama , vivaient plusieurs nobles chrétiens , et entre autres un chevalier nommé Antoine , et un autre nommé Ignace ; leurs femmes , pour les sauver , allèrent déposer devant le gouverneur qu'ils n'étaient pas chrétiens ; mais nos deux héros se hâtèrent d'aller trouver le même magistrat et de lui déclarer que leurs femmes l'avaient trompé. Le gouverneur leur dit qu'il fallait obéir au Tono. Ils répondirent que , si le prince voulait être obéi , il n'avait qu'à ordonner leur mort , et qu'ils la subiraient volontiers. Trois jours après , Antoine se trouvant dans une maison avec des soldats , ceux-ci le pressèrent de renier la foi , parce qu'au cas contraire ils avaient ordre de l'enchaîner. « Allons donc , dit Antoine , faites promptement votre devoir. » Mais comme aucun d'eux n'osait porter la main sur lui , il prit lui-même une corde , la passa à son cou , mit ses mains derrière le dos et les pria

de le lier. Ainsi garotté il alla chez Ignace, à qui il dit en entrant : « Eh ! bien , ami, que vous semble de « l'état où vous me voyez ? — Vous ne m'avez jamais « paru , répondit Ignace, plus digne d'honneur que « dans ce jour où je vous vois porter la livrée de « Jésus-Christ , et je désire être votre compagnon. » Cela dit, il sollicita et obtint des officiers d'être lié comme Antoine. Ce dernier avait deux fils, l'un nommé Mancio, âgé de 14 ans, l'autre de 11 ans, nommé Michel. Ces deux enfants étant venus à lui, il leur dit : « Comme vous voyez , je suis enchaîné ; « soyez prêts aussi à mourir pour Jésus-Christ. » L'aîné répondit : « Nous voilà , nous sommes prêts. » Puis ils se présentèrent aux soldats pour être liés , et ceux-ci leur dirent que s'ils voulaient mourir, ils suivissent leur père. En effet, ils furent conduits dans la cour de la maison d'Ignace, où après avoir vu exécuter Antoine, leur père, et Ignace, ils se mirent à genoux attendant la mort. Les bourreaux, touchés de compassion, dirent que ces enfants ne savaient pas même pourquoi ils mouraient. Mais tous deux s'écrièrent : « Nous mourons pour Jésus-Christ. » Là-dessus les exécuteurs décapitèrent d'abord Mancio, l'aîné des deux. Michel, le plus jeune, voyant son frère mort, porta ses mains à ses cheveux pour les soulever ; au même instant le bourreau, d'un coup de sabre, lui trancha non seulement la tête, mais encore les deux mains, spectacle qui tira des larmes à tous les assistants.

29. Il y eut ensuite de nouvelles et nombreuses victimes conduites sur l'horrible mont Ungen. Parmi ces chrétiens se trouva une dame nommée Isabelle, dont le mari avait renié la foi. Pour elle, restée ferme, elle fut conduite au bord du précipice, et là

on lui attacha une grosse pierre au cou, et on lui en mit une petite sur la tête; puis on lui dit que, si elle la laissait tomber, ce serait un signe d'apostasie. Isabelle répondit que, quand même sa tête tomberait, son âme serait toujours ferme et constante dans la foi. Néanmoins, pendant plusieurs heures elle se tint debout, et ne laissa point tomber la pierre de sa tête. Elle passa toute la nuit en oraison; mais pendant tout le jour suivant elle fut arrosée à plusieurs reprises de l'eau bouillante, et on ménagea ce tourment de manière à le prolonger pendant plusieurs jours, sans obtenir d'elle autre chose que ces mots : « Je suis chrétienne et je le serai jusqu'au dernier soupir. » Les officiers lui disaient : « Mais nous vous tourmenterons ainsi pendant dix, pendant vingt ans ! » Elle répondait : « Dix et vingt ans sont trop peu. Si je devais vivre un siècle, je m'estimerais heureuse de souffrir pendant tout ce temps ce que je souffre pour l'amour de mon Dieu. » On continua à la tourmenter ainsi pendant treize jours encore, de sorte que son corps n'était plus qu'une plaie; cependant il fallut la conduire à Nangasaki, où le gouverneur lui fit par violence inscrire son nom sur la liste des renégats; mais elle resta ferme dans la foi.

30. Ce même gouverneur de Nangasaki étant allé visiter la prison, y trouva deux chrétiens, Alexis et Siméon. Alexis, interrogé s'il voulait quitter la foi, répondit que jamais il n'y consentirait; cependant il tomba malheureusement après et devint renégat. Le juge s'adressa ensuite à Siméon, qui était le plus jeune, n'ayant que 19 ans, et lui demanda s'il avait fait des études. Siméon répondit : « Les autres étudient pour parvenir dans le monde; moi j'ai étudié pour apprendre. » Le gouverneur lui ayant

rappelé que plusieurs vieux chrétiens avaient renoncé à la foi pour sauver leur vie, Siméon répliqua : « Pour moi , je pense ne pouvoir me sauver que dans « ma religion. Que les autres fassent ce qu'ils voudront , moi , je n'abandonnerai jamais la foi. » Le gouverneur l'envoya ensuite avec plusieurs autres sur le mont Ungen. Arrivé au sommet , Siméon fut dépouillé et garotté , et puis on lui versa de l'eau bouillante sur le dos. Le Martyr , après avoir supporté ce supplice cruel pendant plusieurs heures , tomba enfin évanoui par la violence de la douleur. Revenu à lui , et entendant qu'on lui parlait encore de renoncer à la foi , il répondit : « Sachez que quels « que soient les tourments que vous me ferez endurer , je n'adorerai jamais vos dieux. »

L'officier qui présidait à l'exécution ordonna que pour la troisième fois on le soumit à l'action de l'eau bouillante. Les bourreaux l'ayant donc de nouveau dépouillé de ses vêtements , s'aperçurent que son corps n'était qu'une plaie ; ils ne laissèrent pas de l'étendre par terre , et de verser de l'eau brûlante sur cette chair meurtrie. Le pauvre Jean épuisé s'évanouit encore ; on le remit ensuite dans le réduit où il était d'abord , et on le laissa étendu par terre. La putréfaction s'empara de ses plaies , et les vers s'y produisirent avec une telle infection , que pour effrayer Isabelle , cette femme forte dont nous avons déjà parlé , on la menaça de l'enfermer dans la cabane de Siméon. Cependant , le gouverneur craignant que Siméon ne mourut , envoya un médecin pour le guérir , ou , s'il ne pouvait , pour le remettre à son père ; car l'empereur voulait qu'on ne fit pas mourir les chrétiens , mais qu'on les tourmentât jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à la foi ; invention barbare inspirée par le démon. Le médecin

désespérant de guérir Siméon , le fit transporter chez son père , l'avertissant que s'il recouvrait la santé , il serait tourmenté de nouveau ; il répondit : « C'est là
 « tout ce que je désire. » Le saint jeune homme arriva plus mort que vif chez son père. Les chrétiens accourraient en foule le visiter , le félicitant d'avoir tant souffert pour Dieu ; mais lui , pour se soustraire à ces éloges , pria qu'on n'ouvrit plus la porte à personne ; et là , dans la solitude , on l'entendait souvent répéter : « O
 « mon Sauveur , ce sont vos plaies qui sont grandes ,
 « et non les miennes ; tout ce que je souffre n'est rien
 « en comparaison de ce que vous avez souffert pour
 « moi. » Trois jours après , comme il demandait qu'on lui nettoiyât la figure , son père lui dit : « Comment ,
 « mon fils ? ne savez-vous pas que votre visage n'est
 « qu'une plaie ? Le laver ce serait irriter vos dou-
 « leurs. » Lavez-moi comme vous pourrez , lui répliqua Siméon ; ne voyez-vous pas que je vais au ciel ? Ensuite il demanda son crucifix , disant qu'il voulait expirer en baisant ces plaies sacrées ; on le lui présenta , et comme il ne pouvait lever les mains pour l'embrasser , il dit : « O mon Jésus , ayez pitié de
 « moi. » Et puis il rendit son ame à Dieu , en invoquant les noms de Jésus et de Marie , l'an 1630. Son père et ses autres parents pleuraient , moins de douleur , que de la joie qu'ils éprouvaient en voyant ce Martyr au sein de leur famille.

31. La persécution sévit ensuite avec tant de fureur au Japon , que de 600 mille chrétiens , il n'en resta plus que 40 mille , les autres ayant abjuré , ou étant morts dans les tourments. Ce fut peu de temps après que le Père Iscida , missionnaire , reçut la couronne du martyre ; pendant trois ans , il avait été retenu en prison , et consumé de souffrances. Aux instances

réitérées du gouverneur, qui le pressait de revenir au culte du Japon, dans lequel il était né, le bon prêtre répondit : « Seigneur, la seule menace qui puisse m'effrayer, est celle de me laisser la vie. » « Je désire souffrir beaucoup et mourir pour J. C. » Le tyran le fit conduire sur le mont Ungen, où, après lui avoir disloqué les membres, on ne cessa pendant trente jours de le tourmenter avec l'eau bouillante; il fut enfin brûlé vif, et consumma ainsi son sacrifice.

32. Nous allons maintenant raconter le martyre courageux d'un chrétien du royaume de Fingo, nommé Jacques, homme fort distingué par ses manières; il poussait si loin la dévotion, qu'il jeûnait toute la semaine, excepté le dimanche, ne quittait jamais le cilice, et passait chaque jour douze heures en prières, afin d'obtenir de Dieu la grace de mourir pour la foi. Il avait une femme nommée Agathe, laquelle ayant appris que son mari était condamné à mort avec Marie sa mère, tandis qu'elle avait été épargnée, alla aussitôt les visiter en prison. Jacques la voyant pleurer, lui dit : « Agathe, pourquoi ces larmes? Est-ce sur ma mort que vous pleurez? » « Non, lui répondit Agathe, je pleure parce qu'on ne m'a pas condamnée avec vous. » Jacques lui donna l'espérance de trouver aussi sa consolation dans la mort. Cependant Marie, sa pieuse belle-mère, rendait grâces à Dieu, heureuse de se voir sur le point de mourir pour J. C.; soudain des soldats se présentèrent pour mener au supplice le fils et la mère. Arrivés au lieu de l'exécution, Jacques embrassa le poteau auquel il fut ensuite attaché; et quand il fut environné de flammes, il se mit à chanter *Laudate Dominum omnes gentes. A*

peine avait-il achevé le psaume, qu'il tomba et rendit son ame à Dieu. Marie, sa bonne mère, après avoir offert à Dieu le sacrifice de son fils, se mit à genoux et présenta sa tête au bourreau, qui la fit tomber immédiatement. A quelques jours de là, Jacques apparut à un de ses amis peu soucieux du salut de son ame, et lui dit : « Mon ami, tout passe; d'où vient donc que vous négligez votre salut, et que vous ne travaillez point pour l'éternité ? »

33. Cependant Agathe était inconsolable de se voir encore vivante. Cinq jours après, on lui annonça que ses trois petits enfants venaient d'être condamnés à la mort; loin de s'en affliger, elle s'en réjouit, pensant qu'ils obtenaient la vie éternelle; seulement elle se plaignait de ne point mourir avec eux; c'est pourquoi elle dit aux soldats : « Si mes enfants doivent mourir, pourquoi me laisse-t-on la vie, à moi qui suis leur mère ? » L'aîné, qui s'appelait Jean, n'avait que neuf ans; Michel, le second, en avait cinq; Ignace, deux; quand on vint l'interrompre au milieu de ses jeux, pour lui apprendre qu'il fallait mourir (chose étonnante!), ce petit innocent, sans être effrayé, entra dans la maison, prit son chapelet et se mit à genoux pour prier. Les trois frères, après avoir fait leurs adieux à leur mère, se mirent à la disposition des soldats; la mère les accompagna quelque temps, puis elle les embrassa et se sépara d'eux, en les encourageant à mourir pour Dieu. Lorsqu'ils furent au lieu de supplice, Jean se prosterna et abaissa son collet en attendant la mort; mais le bourreau qui tremblait en faisant une action si barbare, lui porta un coup faux qui jeta l'enfant par terre; il se releva et reçut un second coup qui lui trancha la tête. Le bourreau s'étant dirigé sur son petit frère Michel, fut

également obligé d'y revenir à deux fois pour l'exécuter; il ne restait plus que le petit Ignace qui, les mains jointes, attendait la mort. Le bourreau craignant, lorsqu'il le vit si petit, de se tromper encore plus qu'il ne venait de le faire dans les deux exécutions précédentes, perdit entièrement courage, et d'une main tremblante, il lui déchargea l'un sur l'autre deux coups de cimeterre, le premier ayant porté faux, en sorte que les spectateurs indignés, voulaient le massacrer, si le juge ne les eut contenus.

54. Le martyr de Jean, de sa mère et de ses trois enfants, fut bientôt suivi de celui de Léon, leur aïeul maternel; c'était un chrétien d'une grande vertu. Lorsque Jacques son gendre fut emprisonné, il se prépara à la mort, et comme les trois enfants, ses petits-fils, allaient au supplice, il les accompagna jusqu'au bout du chemin, et là, il les embrassa, leur répétant plusieurs fois, les larmes aux yeux : « Adieu
« mes chers petits-enfants, quand vous serez en pa-
« radis ne m'oubliez pas. » Rentré chez lui, il se mit en prière; mais à peine avait-il commencé, qu'il entendit des voix confuses qui criaient : « A mort !
« à mort ! » Agathe accourut au bruit, et croyant que c'était elle qu'on cherchait, se présenta pour être conduite en prison : « Retirez-vous, madame, lui
« dit-on, ce n'est pas vous que nous cherchons,
« mais c'est Léon, votre père. » Le bon vieillard, entendant prononcer son nom, se leva sur-le-champ et s'avança vers les envoyés : un soldat s'étant jeté sur lui pour le garotter : « Un moment, lui dit-il, vos
« cordes sont trop faibles, je vais vous en donner de
« meilleures. » Puis, étant allé prendre des menottes de fer, il les lui remit afin qu'il les lui attachât. On le conduisit incontinent au lieu du supplice, où étaient

ses trois petits-fils attendant la mort ; et après leur avoir vu trancher la tête , il fut lui-même décapité. Il ne restait plus à Agathe , de tous ses parents , qu'une toute petite fille , qu'elle eût aussi la douleur de se voir enlever. Nous ne savons ce qu'elle est devenue , parce qu'après la relation de 1630 , on ne trouve plus d'histoire exacte du Japon.

35. Bugondono , plus furieux que jamais , fit conduire tous les chrétiens de ses états dans les pagodes , pour les forcer d'adorer les faux dieux. Trois cents d'entre eux montrèrent une constance admirable au milieu des tourments qu'il leur fit endurer. De ce nombre était une dame , mère d'une petite fille de treize ans , que l'on tortura d'une horrible manière ; on la piqua avec des roseaux pointus , après quoi on la fit rôtir sur un brasier ; et les bourreaux , las de la tourmenter pour le moment , la quittèrent pour revenir bientôt à la charge. Le tyran conçut ensuite l'idée d'une cruauté infernale contre les pères et les mères que les supplices trouvaient inflexibles : il fit prendre un grand nombre de petits enfants , et comme ceux-ci persistaient à dire qu'ils ne voulaient pas abandonner Jésus-Christ , il leur fit écorcher les mains avec des instruments de fer ; ensuite il y fit mettre des charbons ardents , disant que s'ils retiraient leurs mains , ce serait un signe d'apostasie. Les uns firent le mouvement , tout en protestant qu'ils ne cessaient pas pour cela d'être chrétiens ; mais les autres supportèrent sans bouger cette atroce douleur. Ceci se passait sous les yeux de leurs parents , dont une grande partie cédèrent par pitié pour leurs enfans ; mais il y en eut cinquante qui restèrent inébranlables dans la foi. Il y eut un chrétien , nommé Thomas , dont le supplice fatigua pendant sept jours les bourreaux

occupés à lui scier le cou avec une scie de bois , jusqu'à ce qu'enfin la tête tomba ; il y en eût trois autres qui cédèrent à la violence des tourments , mais qui , à l'exemple de Thomas , déplorèrent leur infidélité , et qui , s'étant de nouveau déclarés chrétiens , furent décapités peu de temps après ; les autres moururent du supplice de la fosse. Mais la vengeance de Dieu éclata soudain contre le tyran Bugondono , qui fut atteint d'un mal incurable. S'étant fait apporter de tous côtés un grand nombre de remèdes , il voulut les avaler tous en même temps , disant que si l'un d'eux pouvait le guérir , il serait bien plus certain encore de sa guérison , en les prenant tous à la fois. A peine en eût-il une grande partie dans le corps , qu'il sentit comme un feu brûlant lui dévorer les entrailles. Il imagina donc d'avoir recours aux eaux du mont Ungen ; mais bien qu'on eut tempéré les ardeurs de ce liquide bouillant , en y mêlant beaucoup d'eau froide , il s'écria , dès qu'on l'eût mis au bain , qu'il était brûlé tout vif ; et il ajoutait que les têtes de tous les chrétiens qu'il avait fait mourir , lui causaient un tourment insupportable. C'est ainsi qu'il expira dans des transports de rage.

36. Nous voilà parvenu à la fin de cette histoire ; mais avant de terminer , qu'il me soit permis de raconter un fait glorieux pour la foi. En 1632 , un nouveau missionnaire , parti de Rome , arriva au Japon. Après s'être tenu caché quelque temps , il fut dénoncé par le gouverneur de Nangasaki , au jeune empereur Toxogun , fils et successeur de Xogun. Celui-ci , curieux de le voir et de l'entendre , le fit venir à Jédo , où le prêtre lui parla de la vérité de notre foi. L'empereur lui ordonna de mettre le tout par écrit. Quand ce mémoire fut porté à la cour , et

qu'on eut commencé à en faire la lecture, on remarqua que l'empereur était comme indécis et agité de pensées diverses ; mais quand on en vint à l'article de l'immortalité de l'ame, il dit : « Ce bonze d'Europe expose avec sincérité les mystères de sa religion. » Puis il ajouta : « Si ce qu'il dit sur l'immortalité de l'ame est vrai, comme il le paraît, que sera-ce de nous, malheureux, tant que nous sommes ? » Plus la lecture avançait, plus l'empereur en paraissait ému. Mais toutes ces lumières qu'il eût sur la vérité de la foi, furent obscurcies par les discours de son oncle Oindono, qui lui dit que tout ce qu'avancait le Romain, était un tissu de faussetés, et qu'il était indigne d'un prince d'abandonner la religion de ses pères, pour embrasser celle d'un étranger, émissaire du roi d'Espagne qui prétendait s'emparer du Japon, comme il avait déjà soumis à son empire, les îles Philippines. Le prince imbu dès son enfance des maximes idolâtres, se rendit sur-le-champ aux raisons de son oncle, et condamna le missionnaire au supplice de la fosse, ce qui fut exécuté, l'an 1634.

37. Enfin sous le règne de l'empereur Toxogunsama, de la famille de Dayfusama, tous les missionnaires ayant été martyrisés ou bannis du Japon, la mission cessa d'exister dans ces royaumes : car de nombreux espions furent échelonnés sur toutes les côtes, avec ordre de guetter le débarquement des étrangers, et de les forcer, dès qu'ils seraient découverts, à fouler aux pieds l'image du crucifix qu'ils leur présentaient, ce qui fit qu'il ne se trouva plus de nouveaux missionnaires au Japon, pour entretenir la foi des chrétiens qui y étaient encore. Les ports restèrent ouverts aux seuls Hollandais, parce

que ceux-ci déclarant qu'ils n'étaient point de la religion romaine, et n'honorant pas les saintes images, n'eurent aucune répugnance à marcher sur le crucifix. Ainsi la mission du Japon s'éteignit entièrement en 1633, par la mort d'un missionnaire, nommé Christophe Ferreira, qui, dans la crainte des tourments, apostasia d'abord, et puis, rentré en lui-même, confessa la foi, et subit le supplice de la fosse. En somme, la mission du Japon n'a duré que quatre-vingt-quatre ans, depuis que S. François-Xavier qui l'ouvrit, débarqua dans cette contrée en 1549, huit ans après la découverte des îles, ou pour mieux dire, des soixante-six royaumes de cet empire, selon le témoignage des historiens les plus distingués. Or, la mission ayant cessé en 1633, comme nous avons vu, elle n'a duré en tout que quatre-vingt-quatre ans. Au reste, cette dernière persécution n'étouffa pas entièrement la foi au Japon, puisqu'il y resta une grande multitude de chrétiens; mais quoi qu'aujourd'hui il n'y en ait plus de traces, on espère que, comme la foi est passée du Japon à la Chine, de même, par une admirable substitution de grace, elle doit un jour retourner de la Chine au Japon. Certes, tant de martyrs qui, dans le Japon, ont sacrifié leur vie à Jésus-Christ, ne cesseront d'intercéder pour le salut de leurs compatriotes, et nous sommes fondés à croire qu'en vue de leurs mérites, Dieu délivrera ces royaumes infortunés de la servitude du démon. Ce qui acheva la ruine de la mission, fut l'expédient infernal de faire marcher sur le crucifix; car, forcés par là de se découvrir, tous les missionnaires, depuis lors, furent martyrisés, ou réduits à fuir du Japon. Avant de terminer cet ouvrage sur les triomphes des Martyrs, je ne veux

omettre un fait extrêmement édifiant. Vers la fin de la mission, il y eut un religieux de l'ordre de Saint-Augustin, qui, pour rester inconnu, se fit marchand de châtaignes, et entra sous ce déguisement dans un navire; comme il demandait un prix beaucoup trop élevé de ses châtaignes, un des assistants lui donna un soufflet, ce qui ne l'empêcha pas de vendre sa marchandise sans s'émouvoir. Les idolâtres, peu habitués à voir pratiquer parmi eux une pareille douceur, soupçonnèrent le marchand d'être chrétien, l'arrêtèrent, et le mirent à mort, après que le religieux eut confessé qu'il était chrétien. Admirable puissance de la grace de Jésus-Christ, qui donne à ses serviteurs la force de pratiquer des vertus inconnues aux infidèles !

Ici nous terminons le récit des triomphes des Martyrs, dont la lecture doit nous suggérer surtout deux conséquences : la première, que nous devons avoir une grande confiance dans l'intercession des Martyrs, lesquels, s'étant immolés pour Dieu, sont très puissants auprès de lui, pour nous obtenir les grâces que nous espérons du Seigneur. Dans la première partie, page 19, on trouve la prière aux saints Martyrs, à l'usage de ceux qui les invoquent. La seconde conséquence plus importante encore que nous devons en tirer, c'est que si les SS. Martyrs sont dignes de notre amour par tant de souffrances qu'ils ont supportées en vue de Jésus-Christ, et pour nous donner aussi le courage de souffrir pour la même cause, à plus forte raison devons-nous aimer notre Sauveur lui-même, qui est descendu du ciel, et qui a souffert pour nous jusqu'à expirer de douleur sur une croix. Si donc les Martyrs sont dignes de compassion et d'amour parce qu'ils étaient innocents et saints,

combien plus devons-nous compatir à J. C. et l'aimer, lui qui était l'innocence et la sainteté même, et qui est mort sur un bois infâme, pour expier nos iniquités ! Aimons donc ce roi des Martyrs, comme l'appelle S. Augustin : Aimons ce bon pasteur, qui a voulu donner avec tant d'amour sa vie pour nous qui sommes ses brebis, et ses brebis ingrates. Si nous l'avons jusqu'ici payé d'ingratitude, tâchons, durant l'espace de temps qui nous reste à vivre, de lui plaire et de l'aimer de toutes nos forces. Pour y parvenir, ne perdons pas de vue Jésus crucifié ; méditons chaque jour quelque temps le martyr douloureux que Jésus-Christ a enduré pour nous, martyr qui contient et surpasse infiniment les souffrances des victimes de la foi : alors nous n'aurons plus le triste courage de le mépriser, comme nous l'avons fait autrefois ; la vue seule du crucifix nous excitera à aimer, du moins par reconnaissance, un Dieu qui est mort par amour pour nous. O Fils de Dieu, notre Rédempteur, inspirez-nous votre amour ; ô Marie, mère de Dieu, intercédez pour nous, et obtenez-nous cet amour. Ainsi soit-il.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CETTE SECONDE PARTIE ,
DES MARTYRS AUX ROYAUMES DU JAPON ,
DIVISÉE EN TROIS CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

	Pages.
I. Croix miraculeuse trouvée au Japon. II. Martyre d'un vieux chrétien, nommé Joram. III. Courage des chrétiens. IV. L'empereur Taycosama fait arrêter les religieux Franciscains. V. Forcée d'ame de Juste Ucondono. VI. Fermeté de deux jeunes nobles. VII. Un autre noble, nommé André, se prépare à la mort avec son père. VIII. Dames résolues à mourir pour la foi. IX. Plusieurs enfants morts pour la même cause. X. Nombreux chrétiens mis en croix par ordre de Taycosama. XI. Dayfusama usurpe l'empire. Martyre du chevalier D. Juan. XII. Martyre du chevalier D. Simon. XIII. Martyre de la mère et de la femme du même D. Simon, d'une autre dame et d'un enfant de sept ans, tous morts sur la croix. XIV. Dayfusama se déclare empereur. Martyre d'un jeune noble, appelé Jacques. XV. Martyre de D. Melchior, grand seigneur du Japon, ainsi que celui de sa femme, de ses jeunes enfants et d'autres personnes. XVI. Mort d'un chrétien aveugle. XVII. Martyre du chevalier Léon. XVIII. Mort de deux autres gentilshommes et de leurs deux fils, un de douze ans et l'autre de six. XIX. Mort de D. Gaspard, seigneur d'un domaine, et de D. Ursule, sa femme. XX. Exil prononcé contre tous les chrétiens. Pénitence et mort chré-	

tienne du prince Jean, roi d'Arima, mort par suite des accusations calomnieuses de son fils, le prince Michel. XXI. Beaucoup de chrétiens préfèrent souffrir la mort, que l'imposition sacrilège sur leur tête, du livre des Camis et des Fotoques. Mort de D. Thomas, capitaine du roi D. Michel. XXII. Mort de sa mère, D. Marthe, de D. Juste, sa femme, et de ses trois jeunes fils. XXIII. Mort de deux jeunes frères du prince Michel. XXIV. Michel cherche à pervertir les chrétiens par l'entremise des bonzes. Il fait brûler huit de ses gentilshommes en présence de vingt mille chrétiens. Mort d'un enfant de onze ans, nommé Jacques. 307

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

- I. Persécution générale et bannissement de tous les missionnaires. Les chrétiens se procurent des poteaux. Supplice des sacs. Fermeté de plusieurs enfants. II. Conversion et mort d'un bonze. III. Courage d'un chevalier nommé Tite. IV. Martyre de Clément, de Maxence sa femme, et de ses enfants vaillants soldats de Jésus-Christ. V. Mort de deux courageux chrétiens, Joachim et Thomas. VI. Mort d'un bon vieillard nommé Adam. VII. Conversion d'un chrétien. VIII. Le prince Michel publie un édit contre les chrétiens, mais il est en suite dépouillé de son royaume. IX. Martyre de Paul Tarasuco. X. Cinq chrétiens sont brûlés pour la foi. XI. Souffrance des chrétiens dans la prison d'Omura. Un chevalier nommé Lin, meurt pour avoir refusé de jurer par les dieux du Japon. XII. Martyre de Jacques. XIII. Martyre du trésorier Balthasar; fermeté de sa femme Lucie, de Thècle sa fille, et de Jacques son fils, jeune enfant de quatre ans, qui veut mourir avec son père. XIV. Martyre d'un grand nombre de nobles et de dames avec leurs petits enfants, qu'on brûle après les avoir attachés deux à deux à chaque poteau. XV. Martyre de Marthe, qui demande à mourir par le feu dans les bras de sa mère. XVI. Supplice du feu souffert par une dame nommée Monique. XVII. Mort courageuse d'Ignace, brûlé vif. XVIII. Conversion et martyre d'un bonze. X X. Mort d'un chrétien appelé Mathias, qui expira au milieu des tourments. XX. Crucifiement de cinq chrétiens. Mort courageuse de Simon et de Madeleine sa femme. XXI. Martyre de deux chrétiens, dont les

femmes voulaient mourir à la place de leurs maris. XXII. Mort de Léon, martyr de son zèle pour la foi. XXIII. Un jeune enfant, par sa constance, convertit son père vicieux. XXIV. Joachim, et Anne sa femme, sont décapités. XXV. Martyre de vingt-un religieux de différents ordres, et de trente séculiers. L'un d'eux s'échappa du bûcher et puis y retourna. Deux autres s'en échappent aussi, mais ils y sont rejetés par les idolâtres. XXVI. Martyre de trois dames, Juste, Marie sa fille, âgée de quatorze ans, et Agathe sa belle-fille, âgée de dix-sept ans, au terme de sa grossesse. XXVII. Torture et mort d'un vieillard de quatre-vingts ans, nommé Paul. XXVIII. Martyre de vingt-quatre chrétiens, dont six dames brûlées vives, et dix-huit enfants massacrés. XXIX. Mort d'un noble garde du roi de Bigen; son admirable constance. XXX. Martyre de Mathias, mort avec joie sur la croix, après mille tourments. En même temps on martyrisa un chrétien nommé Jean, en coupant son corps en deux. XXXI. On met à mort un grand nombre de dames, ainsi qu'un jeune enfant nommé Paul, qui resta pour obtenir la mort avec son frère âgé de neuf ans. XXXII. Martyre d'une mère avec ses quatre enfants. XXXIII. Mort de Michel, d'Ursule sa femme, avec leur fils et leurs deux filles, qu'ils portent eux-mêmes dans leurs bras. XXXIV. Fin glorieuse de cette famille : intrépidité de l'enfant nommé Jean, et d'Ursule, qui veut mourir la dernière.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

I. Martyre glorieux de cinq religieux brûlés vifs. II. Mort de Léon, l'un des ambassadeurs envoyés vers le pape, et de ses trois fils, inhumainement massacrés. III. Martyre glorieux de deux courageux chrétiens, Caïe et Jacques, morts dans le feu. IV. Conversion merveilleuse de Caïe. V. Deux nobles personnes, Organtino et Lucie sa femme, endurent le supplice du feu. VI. Fermeté de Monique, décapitée par un de ses parents. VII. Un grand nombre de nobles martyrisés pour la foi. VIII. Martyre de Susanne et de son mari; fermeté de la mère en voyant torturer sa fille. IX. Courage d'une autre dame, nommée aussi Monique, qui prit dans ses mains des charbons ardents; et de Jean, son mari, d'abord

renégat, et puis repentant. Débat entre Jean et Paul pour obtenir la mort. X. Supplice du feu infligé à Jean et à Monique, avec le jeune Louis son fils, et un grand nombre d'autres chrétiens. XI. Invention de nouveaux tourments. Torture de deux pages de Bugondono, Michel et Jean, qui finit par mourir sur la croix. XII. Quatre-vingts chrétiens livrés à la torture. Deux d'entre eux, Joachim, Gaspard, et leurs femmes, sont marqués au visage par des fers rouges. Tortures infligées au nommé Jean. XIII. Deux seigneurs, Thomas et Jean son fils, sont placés sur des pavés brûlants, on les achève en les noyant (voyez num. 15). XIV. Les Martyrs, soutenus par la prière et la confiance en Dieu, supportent tous ces tourments. XV. Un courageux chrétien, appelé Barthelémy, subit la torture avec ses filles. XVI. Fermeté d'un jeune enfant nommé Pierre, et d'un vieillard de soixante-douze ans, nommé Simon, qui, sommé de se jeter dans le feu, obéit, et fut imité par ses enfants. XVII. Martyre de Paul et de ses trois enfants, qui furent jetés dans la mer, après avoir eu les doigts coupés. XVIII. Torture et mort des chrétiens sur le mont Ungen, où, dans l'année 1617, furent martyrisées seize personnes. XIX. Leur exécution. XX. Martyre d'une dame courageuse, nommée Madeleine. Une autre Madeleine abjure, mais revient bientôt de son erreur. XXI. Trois héros, Paul, Joachim et Jean, nommés plus haut, sont martyrisés dans l'eau bouillante du mont Ungen, avec d'autres fidèles. XXII. Tourments et mort d'un courageux chrétien, nommé Léonard, mari de l'héroïque Madeleine, mentionnée plus haut. XXIII. Généreux martyr de Yémondono. Condamnation de tous les chrétiens. Courage d'un vieillard chrétien, nommé Yémondono. XXIV. Fermeté de Yémondono et de ses deux fils, Tayémon et Ischibioie, de leurs femmes Thècle et Monique, et de leurs serviteurs. XXV. Leur glorieux martyre. XXVI. Martyre d'une autre compagnie, où se trouvait une jeune fille de treize ans, qui voulut mourir près de son père. XXVII. Martyre de plusieurs autres, à la tête desquels se trouva un seigneur nommé Paul, dont la femme désira vivement de mourir avec lui. XXVIII. Dévouement de deux chevaliers, Antoine et Ignace. XXIX. Constance d'une dame nommée Isabelle. XXX. Intrépidité d'un jeune homme nommé Simon, qui expira dans le supplice de l'eau bouillante. XXXI. La persécution augmente. Le P. Iscida, missionnaire, est brûlé vif. XXXII. Mort d'un courageux fidèle,

nommé Jacques , martyrisé avec Marie, sa mère. XXXIII.
 Fermeté d'Agathe, femme de Jacques, pendant le martyre
 de ses trois jeunes fils. XXXIV. Mort de Jacques, aïeul ma-
 ternel de ces trois enfants. XXXV. Trois cents chrétiens
 livrés à la torture. Jeune fille de treize ans, tourmentée
 d'une manière horrible. Un grand nombre de jeunes enfants
 suppliciés sous les yeux de leurs pères. Fermeté des enfants
 et faiblesse des pères. Constance de Thomas. Mort dé-
 sespérée du tyran Bucondono dans les eaux mêmes du mont
 Ungen. XXXVI. Discours et écrit d'un missionnaire qui
 émeuvent vivement l'empereur. XXXVII. Destruction de
 la mission après quatre-vingt-quatre ans d'existence, sous le
 règne de l'empereur Toxogunsama, qui ordonne de fouler
 aux pieds le crucifix. Fait admirable d'un religieux qui ob-
 tient le martyre par un acte de douceur.